

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 1

**DOCUMENT DE
PERFORMANCE**

**ANNEXE A L'ORDONNANCE N°2018-001
DU 26 DECEMBRE 2018**

**PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2019**



ANNEXES

TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions
générales de la Situation Économique et
Financière 2019 – 2021

Annexe 2 : Document de Performance

ANNEXE 1

**RAPPORT DÉFINISSANT LES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA
SITUATION ECONOMIQUE ET
FINANCIÈRE 2019 – 2021**



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET



ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES 2019

Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière

PERSPECTIVES 2019 - 2021

PREFACE

Mesdames et Messieurs,

Madagasikara tournera en 2019 une nouvelle page de son histoire avec l'avènement d'un nouveau Gouvernement issu des élections présidentielles de fin d'année. De même, les élections législatives se tiendront aussi cette année comme prescrit par les principes d'Etat de droit, de bonne gouvernance et de démocratie. Les réformes initiées au cours des dernières années devraient toutefois se poursuivre. Les efforts doivent être notamment soutenus dans la gestion des finances publiques. Les programmations économiques et financières resteront ainsi focalisées sur la préservation de la stabilité macroéconomique.

L'année 2019 sera également marquée par l'achèvement du Plan National de Développement (PND). Le programme majeur de Facilité Elargie de Crédit avec le FMI y arrivera également à son terme. Le présent « Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière » se veut être ainsi un document qui permettra aux décideurs d'apprécier l'évolution des conditions économiques et financières, et de les aider par la suite dans leur prise de décision.

Des avancées ont été faites dans la gestion des finances publiques, à travers entre autres, la mobilisation des recettes publiques et l'amélioration de la qualité des dépenses. La maîtrise des dépenses de personnel et la priorité d'allocation aux dépenses d'investissement à forte portée socioéconomique, sont notamment à mettre en exergue. Cependant, plusieurs défis demeurent irrésolus afin de réduire la pauvreté, et afin de promouvoir une croissance inclusive et durable qui pourra réellement améliorer les conditions de vie. Les priorités de l'Etat restent ainsi axées sur l'appui au secteur social (dont l'éducation et la santé), sur le renforcement de la sécurité publique, sur le développement des infrastructures stratégiques, sur le développement rural, sur l'affermissement de l'Etat de droit et sur la lutte contre la corruption.

Le Budget public accompagnant le présent rapport doit ainsi assurer l'efficacité des programmes publics initiés dans ce nouveau mandat présidentiel.

Le Ministre des Finances et du Budget

Mme ANDRIAMBOLOLONA Vonintsalama Shehenosoa

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance du secteur primaire par branche d'activités (Var. %)	4
Tableau 2 : Croissance du secteur secondaire pour quelques branches d'activités (Var. %)	6
Tableau 3 : Croissance du secteur tertiaire pour quelques branches d'activités (Var. %)	8
Tableau 4 : Tableau récapitulatif de la répartition du Budget Général par Axe du PND	30

Tableaux récapitulatifs :

Tableau A- 1 : Madagasikara: Indicateurs économiques et financiers, 2017-2021	36
Tableau A- 2 : Madagasikara : Taux de croissance par branche d'activités, 2017-2021	37
Tableau A- 3 : Madagasikara : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en mds Ariary)	38
Tableau A- 4 : Madagasikara : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en % du PIB)	39
Tableau A- 5 : Madagasikara : Balance des Paiements, 2017-2021	40
Tableau A- 6 : Madagasikara : Situation monétaire 2017-2021	41

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphe 1 : Evolutions du PIB réel et du PIB réel potentiel	3
Graphe 2 : Evolution de la croissance du secteur primaire (Var. %)	4
Graphe 3 : Evolution de la croissance du secteur secondaire (Var. %)	6
Graphe 4 : Evolution de la croissance du secteur tertiaire (Var. %)	8
Graphe 5 : Output Gap (en % du PIB potentiel)	9
Graphe 6 : Structure du PIB par secteur 2017 et 2021	9
Graphe 7 : Variations mensuelles de l'Indice de Prix à la Consommation par origines produits (a) et type de produits (b)	11
Graphe 8 : Evolution de l'IPC, du PIB réel et de la M3 entre 2014 à 2018 _p	12
Graphe 9 : Situation annuelle de la M3 et ses composantes (a) et de la M3 et ses contreparties (b)	13
Graphe 10 : Taux de change en Ariary(a) et Imports et Exports en millions de DTS	16
Graphe 11 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021	17
Graphe 12 : Variation M3 et ses contreparties (a) et M3 et ses composantes (b)	19
Graphe 13 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021	20
Graphe 14 : Evolution de l'importation de biens par rapport à l'exportation de biens	22
Graphe 15 : Situation de la balance des paiements (millions DTS)	23
Graphe 16 : Evolution de la structure d'impôts par type	24
Graphe 17 : Evolution de la structure des recettes douanières par type	25
Graphe 18 : Evolution des dépenses par grandes rubriques (LFR 2018 - LFI 2019)	28
Graphe 19 : Evolution du déficit budgétaire	29
Graphe 20 : Evolution du financement du déficit budgétaire	29

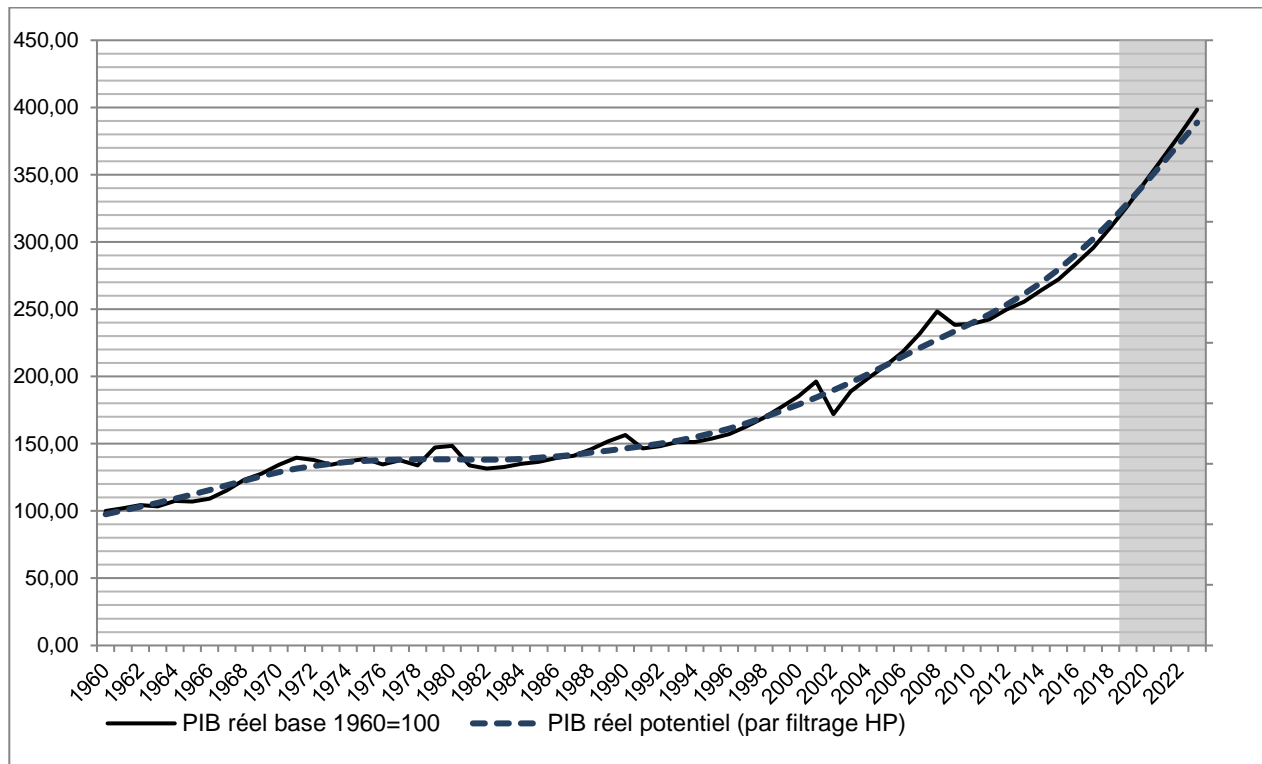
I. SECTEUR REEL

A. Croissance économique globale

L'expansion économique à Madagascar se poursuit de façon progressive depuis 2017. Les croissances sont fortes malgré les catastrophes naturelles qui frappent fréquemment le pays ces dernières années. Après avoir atteint un niveau de 4.2% en 2016, le taux de croissance économique a été de 4.3% en 2017. Les retombées négatives de l'insuffisance pluviométrique et du cyclone Enawo ont été compensées par la forte expansion des secteurs non affectés par le cyclone. En effet, tandis que l'agriculture et la production d'énergie hydroélectrique ont été fortement touchées, l'industrie manufacturière dans les zones franches et le tourisme ont connu des croissances annuelles vigoureuses : 25.2% pour les ZFI et 15.6% pour le tourisme. Ces secteurs ont soutenu l'essor économique.

Les taux de croissance escomptés pour 2018 et 2019 tablent sur une croissance économique de 5.2% respectivement. Notons que, comparé à la prévision inscrite dans la LFR 2018, le taux fin de période a été revu à la hausse de 0.2 point du fait des bonnes performances enregistrées sur les neuf premiers mois sur cette année.

Graph 1 : Evolutions du PIB réel et du PIB réel potentiel



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

B. Secteur primaire

Entre 2017 et 2018, la croissance du secteur primaire a connu une hausse, passant d'une variation négative de -1.0% à une croissance positive de 4.9%. Cette hausse a été tirée

essentiellement par la branche agriculture qui a enregistré un accroissement significatif de 15.8 points, soient -6.6 % en 2017 et 9.2% en 2018. Le pays avait en effet bénéficié d'un climat propice à l'agriculture depuis le quatrième trimestre 2017 favorisant la hausse de la production locale, et ce malgré le passage du cyclone Ava au cours du premier trimestre 2018. De plus, la poursuite des projets d'aménagements d'infrastructures agricoles ainsi que la vulgarisation des semences avaient aussi stimulés la tendance haussière de la production. Pour l'année 2019, un taux de croissance de 3.2 % est attendu au niveau de cette branche.

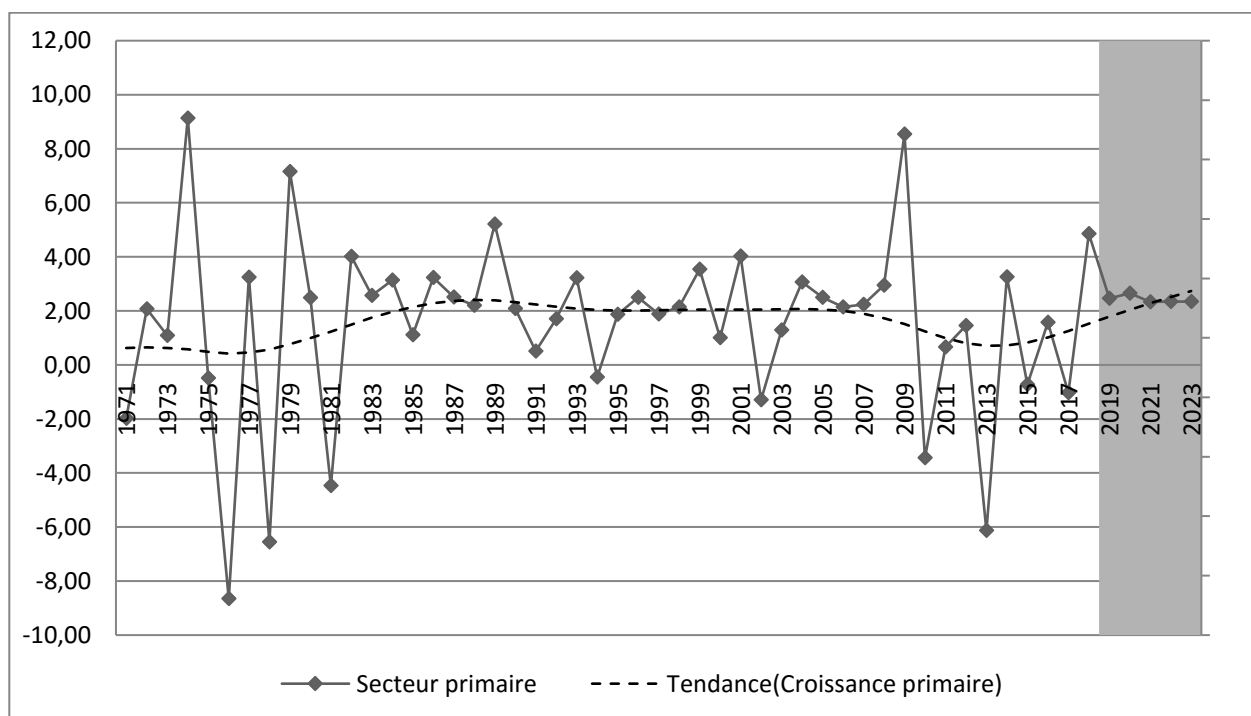
Quant à la branche élevage et pêche, une baisse de 2.6 points de pourcentage est enregistrée en 2018 par rapport à l'année 2017. La croissance réalisée est, ainsi, estimée à 1.9% si en 2019, elle est prévue à 2.0%. Pour la branche sylviculture, celle-ci connaît une récession de 1.9 points en 2018 avec un taux qui est passé de 1.0% à -0.9%. Cependant, cette situation devrait se redresser en 2019 avec un essor prévu à 1.0%.

Tableau 1 : Croissance du secteur primaire par branche d'activités (Var. %)

<i>(en pourcentage de variation)</i>	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	prov.	LFI	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
Secteur Primaire	-1.0	3.2	2.8	4.9	2.5	2.7	2.3
Agriculture	-6.6	4.9	4.5	9.2	3.2	3.7	3.0
Elevage et pêche	4.5	2.0	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9
Sylviculture	1.0	1.0	-0.9	-0.9	1.0	1.0	1.0

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Graph 2 : Evolution de la croissance du secteur primaire (Var. %)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

C. Secteur secondaire

En ce qui concerne le secteur secondaire, une baisse significative de 3.0 points de pourcentage a été enregistrée de 2017 à 2018 (le taux est passé de 8.9 % à 5.9%).

La croissance de la branche agro-industrie est révisée à la baisse. Ainsi, au lieu de 5.6%, le taux observé pour cette branche est resté à 1.7%. Cette baisse est due, en effet, à la capacité limitée de l'unité sucrière de Nosy Be et de Brickaville. Les industries textiles ont également connu un affaissement. Le taux de réalisation est de -2.2% au lieu de 5.0% est expliqué par le fléchissement du rythme de production dans la Zone Franche Industrielle. En effet, si la croissance a été prévue à 14.5% dans la LFR 2018, celle-ci a été réévaluée à la baisse, soit à 6.5%. En 2019 par contre, la croissance pour cette branche est prévue à 14.5%.

Les branches Aliments et Boissons ainsi que les Matériaux de construction ont connu une hausse par rapport à la prévision. Si le taux pour la branche Industrie de Boissons est prévu à 7.5%, les réalisations devraient se situer à 8.5% en 2018. Ceci s'explique par la promotion et diversification de nouvelles marques de boissons. Quant à la branche Matériaux de construction, les réalisations seraient de 7.7% face à une prévision de 4.9%. En 2019, le taux de croissance du secteur secondaire est prévu s'accroître à 7.5 %.

Concernant les branches énergie, industries extractives, celles-ci ont connu un essor par rapport à la prévision 2018. En 2017, la croissance de la branche industries extractives était de 9.8%. Pour 2018, la prévision de la LFR a été atteinte pour une réalisation de 5.4%. Cette croissance est expliquée par la hausse du cours de Nickel sur le marché mondial et la reprise probable de la production de l'huile lourde par Madagascar Oil. En 2019, la croissance de la branche industries extractives est estimée à 6.5%.

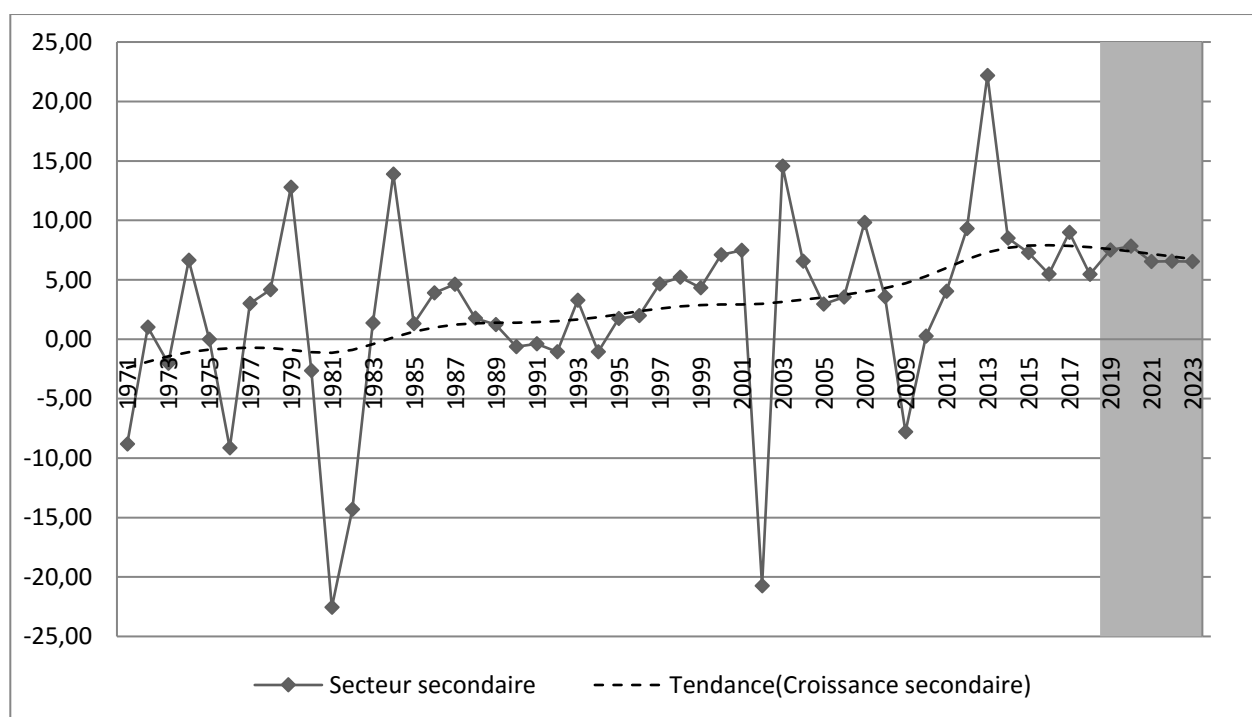
Pour la branche énergie, une tendance à la hausse est enregistrée depuis 2017. En effet, son taux de croissance sur les deux dernières années est encourageant, passant de 6.6 % en 2017 à 8.4% en 2018. Cette performance s'explique par les nouvelles politiques énergétiques à Madagasikara qui facilitent l'accès et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables, par les investissements du Gouvernement dédiés aux projets d'infrastructures énergétiques et stratégiques, ainsi que par la reprise de la production d'huile lourde par Madagascar Oil au niveau de la centrale de Tsimiroro. La tendance se poursuivra en 2019 avec une croissance escomptée atteindre à 11.5%.

Tableau 2 : Croissance du secteur secondaire pour quelques branches d'activités (Var. %)

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
(en pourcentage de variation)	prov.	LFI	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
Secteur Secondaire	9.0	6.0	6.7	5.4	7.5	7.8	6.5
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	7.3	5.2	5.7	5.9	6.9	7.4	5.9
Agro-indus.	2.1	6.1	5.6	1.7	0.4	4.0	3.8
Indus. Extra.	9.8	3.5	5.4	5.4	6.5	7.5	7.5
Energie	6.6	8.4	8.4	8.4	11.5	11.5	9.5
Indus. Alimen	4.1	3.0	3.0	3.5	3.5	3.8	3.5
Indus. Boissons	8.7	7.5	7.5	8.5	10.0	10.0	4.3
Indus. Tabac	6.3	5.0	5.0	5.2	5.2	5.0	3.5
Pharmacie	3.7	2.5	2.5	3.5	2.1	2.1	2.1
Indus. Textile	4.5	4.2	5.0	-2.2	5.5	3.5	3.3
Mat. Constr.	11.4	4.9	4.9	7.7	5.0	5.0	5.0
Zone Franche Industrielles (ZFI)	25.2	12.5	14.5	2.0	13.0	11.5	11.5

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Graphe 3 : Evolution de la croissance du secteur secondaire (Var. %)



Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

D. Secteur tertiaire

Le taux de croissance du secteur tertiaire demeure relativement stable. Ce taux devrait atteindre 5.3% en 2018 contre 5.7% en 2017. En 2019, ce secteur en question affichera une évolution positive de 0.5 point de pourcentage car le taux prévu est de 5.8%.

La croissance du secteur tertiaire en 2018 est surtout tirée par les bonnes performances observées au niveau des branches des BTP¹ et des transports de voyageurs. Ces dernières ont en effet présenté des réalisations supérieures à leurs prévisions pour 2018.

D'une part, la branche BTP admet un essor de 2.2 points de pourcentage en 2018 par rapport à la croissance mitigée de 3.8% en 2017. En effet, le taux attendu en 2018 s'établirait à 6.0% lequel est soutenu par les projets d'investissements de l'Etat axés sur les infrastructures structurantes, à l'instar de la construction et réhabilitation des aéroports et des routes nationales. Pour l'année 2019, la croissance de cette branche est prévue à 9.7%.

D'autre part, la branche transports de voyageurs connaîtrait une hausse significative par rapport à la prévision pour 2018. La croissance affichée par cette branche est de 12.5% si la prévision était de 3.5%. Cette performance est inhérente aux efforts de la compagnie Air Madagascar qui a relancé ses vols aériens vers la Chine mais également grâce au partenariat stratégique avec l'Air Austral et les conventions de partenariat de tourisme de croisière. Néanmoins, comparativement à 2017, la croissance de cette branche a été moindre. En effet, le taux de 12.5% pour 2018 est en baisse de 3.1 points par rapport à celui comptabilisé en 2017 lequel était de 15.6%. En 2019, une estimation de 7.5 % est prévue pour cette branche.

Quant aux transports de marchandises, une variation négative de 3.5 points est enregistrée entre les croissances de 2017 et 2018, avec respectivement des taux de croissance de 7.5% et 4.0%. Aussi, comparé à l'estimation pour 2018, la réalisation présente un recul de 0.5 à cause des problèmes rencontrés au niveau des ports qui ont engendré une baisse des volumes d'exportations durant le premier trimestre. Pour l'année 2019, un taux de 6.0% est évalué pour cette branche.

En 2018, la branche Télécommunication croît de 11.5% conformément au taux prévu dans la LFR 2018. Par rapport à l'année précédente, cette réalisation présente une chute de 6.2 points de pourcentage. De même, ce taux connaîtra également une baisse de 4.0 points de pourcentage en 2019. Quant à la branche « commerce », celle-ci a enregistré un repli de 0.1 point de pourcentage entre 2017 et 2018.

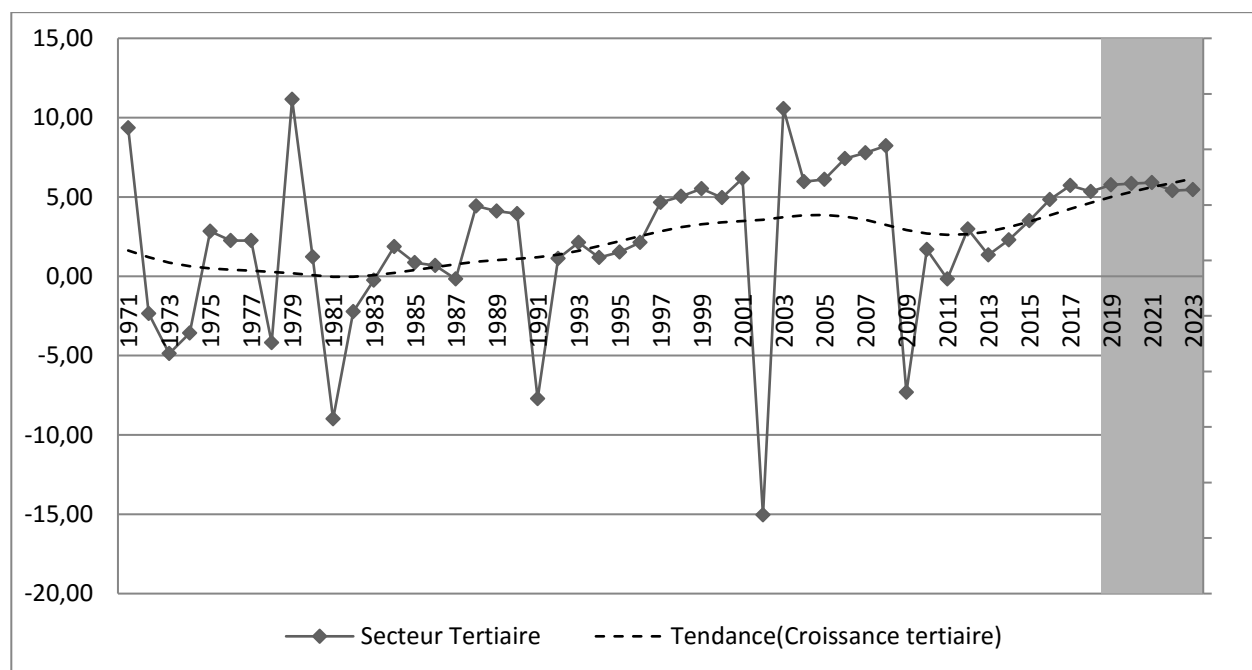
¹ Branche BTP comptabilisée au niveau du secteur tertiaire jusqu'au passage effectif de la SCN 1968 au SCN 1993

Tableau 3 : Croissance du secteur tertiaire pour quelques branches d'activités (Var. %)

<i>(en pourcentage de variation)</i>	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	prov.	LFI	LFR	prov.	LF	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	5.7	5.9	5.4	5.3	5.8	5.8	5.9
B.T.P	3.8	11.5	6.5	6.0	9.7	11.5	13.5
Transports de marchandises	7.5	5.5	4.5	4.0	6.0	6.0	6.0
Transports de voyageurs	15.6	3.5	3.5	12.5	7.5	6.5	6.5
Auxi. Transport	-5.3	16.7	13.5	7.5	11.5	10.0	9.4
Télécommunications	17.7	5.0	11.5	11.5	7.5	7.5	5.0
Commerce	3.1	3.0	4.5	3.0	3.0	3.0	3.0
Banque	9.4	7.3	7.5	7.5	6.5	5.3	5.3
Assurance	5.1	5.7	5.7	5.1	5.1	5.1	5.1
Services rend. Entrep. & ménages	5.2	5.3	5.1	5.2	5.2	5.2	5.2
Administration	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Graph 4 : Evolution de la croissance du secteur tertiaire (Var. %)

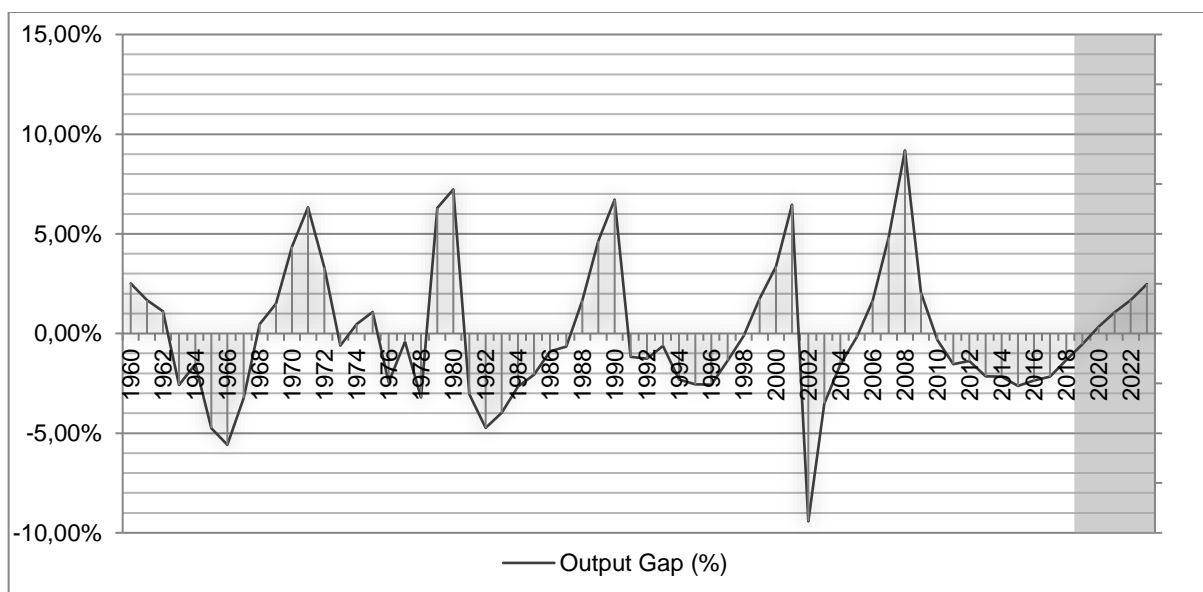


Source : Ministère de l'Economie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

E. Perspectives à moyen terme

Sur le moyen terme, la prévision de croissance annuelle moyenne s'établit à 5.2%. Bien qu'encore insuffisante pour apporter une solution rapide à la pauvreté économique du pays, ces prévisions restent toutefois supérieures à la production potentielle en terme de PIB. Cette progression sera essentiellement portée par les investissements.

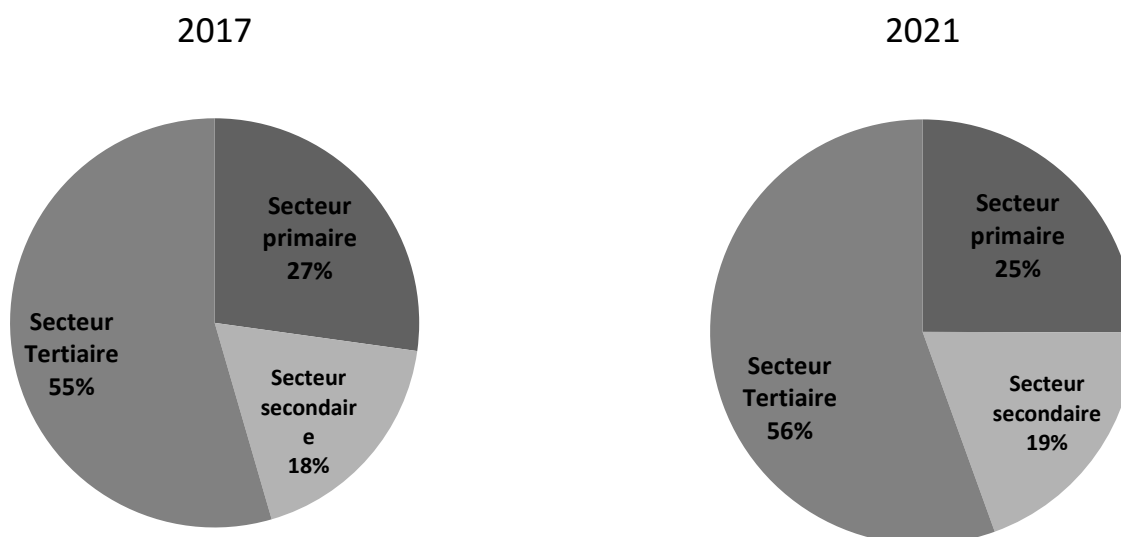
Graphe 5 : Output Gap (en % du PIB potentiel)



Source : Ministère de l'Économie et du Plan et MFB/SG/DGB/DSB/SCME

Entre les années 2019 et 2021, le secteur primaire devrait s'accroître plus modérément avec un taux moyen de 2.5%. En ce qui concerne la structure du PIB, le secteur primaire perdra 2% en poids au bénéfice des deux autres secteurs. Les secteurs secondaire et tertiaire s'élargissent en effet, en passant respectivement de 55% à 56% et de 18% à 19%.

Graphe 6 : Structure du PIB par secteur 2017 et 2021



Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME

II. INFLATION, SITUATION MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

L'économie malagasy se redresse lentement depuis le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 en affichant une croissance économique annuelle positive. Cette performance résulte de la volonté à promouvoir un développement inclusif et durable. Cependant, la situation économique reste précaire. En effet, très exposé aux aléas climatiques, à l'évolution de la conjoncture extérieure et à l'omniprésence de l'instabilité politique, Madagasikara reste très vulnérable aux tensions inflationnistes, aux fluctuations de la valeur de l'Ariary et à l'excédent de la quantité de monnaie en circulation.

A. Rétrospectives de l'inflation, des agrégats monétaires et des taux de change entre 2017 et 2018

1. L'indice des prix à la consommation

✓ Année 2017: Globalement, Madagasikara avait entamé une année 2017 dans un climat socio-économique défavorable. Bien que le taux de croissance ait été positif, le pouvoir d'achat des ménages s'est détérioré suite aux pressions inflationnistes. La succession des chocs internes et externes avait perturbé le niveau de l'offre global et donc la stabilité des prix. En glissement annuel, le taux d'inflation escompté en fin de période était de 9.0% contre 7.0% en 2016, soit une hausse de 2 points de pourcentage. Les effets de l'insuffisance pluviométrique et du cyclone Enawo en début d'année se sont fait sentir tout au long malgré les interventions stratégiques et immédiates des autorités malagasy, notamment par le ciblage des agrégats monétaires (masse monétaire M3 et ses contreparties), le relèvement à deux reprises du taux directeur (allant de 8.3% à 9% puis à 9.5%), l'augmentation des importations de riz et de PPN, les subventions établies en faveur des transporteurs, etc.

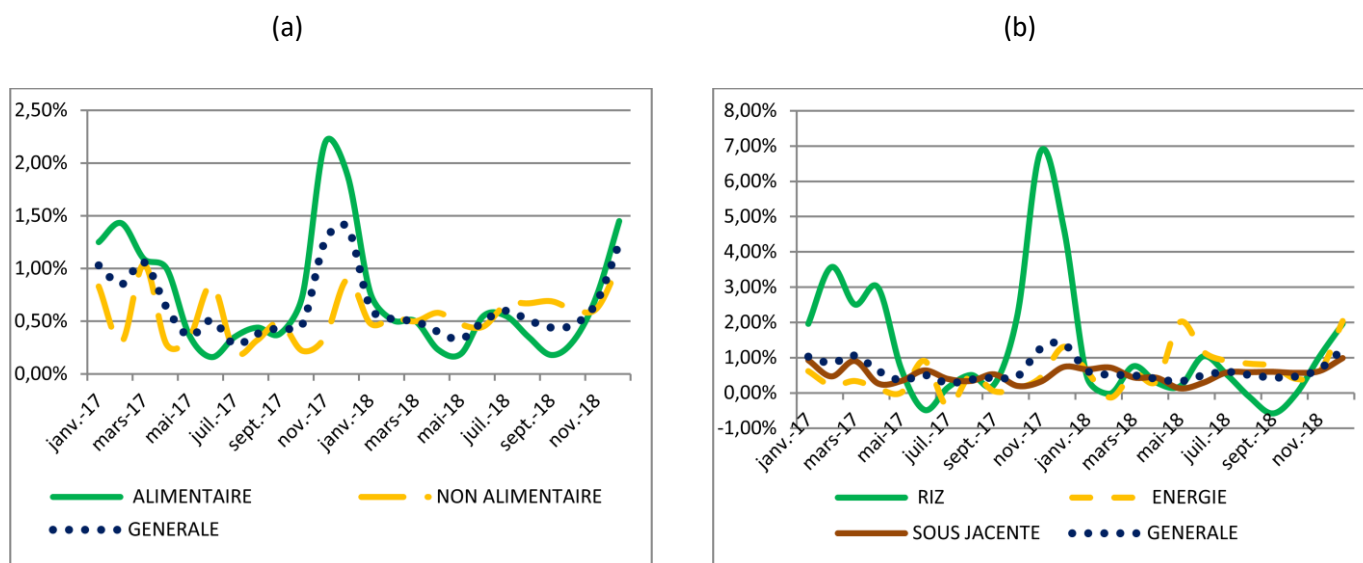
Hormis les chocs climatiques, la progression des tensions inflationnistes a été également stimulée par la persistance du déséquilibre des encaisses réelles de la monnaie locale, l'augmentation des cours des produits pétroliers et du riz sur le marché international, la baisse des productions agro-alimentaires locales surtout au niveau du riz, ainsi que les fluctuations de taux de change (l'Ariary par rapport au Dollar US ou au DTS). Néanmoins, malgré la forte inflation rencontrée, le taux d'inflation s'est maintenu en-dessous des 10%, ce qui cadre avec les objectifs des autorités malagasy dans le maintien de la stabilité macroéconomique.

✓ Année 2018: Contrairement à l'année 2017, le niveau général des prix fléchit mensuellement en 2018. Plusieurs facteurs ont favorisé ce retournement de tendance et qui *in fine* permettraient d'atteindre l'objectif cible de taux pour cette année en revue. D'après les constats obtenus sur les résultats du premier semestre et les perspectives sur les mois à venir, les prix du riz et des PPN convergent progressivement vers son niveau d'équilibre. Madagasikara avait en effet bénéficié d'un climat propice à la branche agriculture depuis le quatrième trimestre 2017,

stimulant la production rizicole et ce en dépit du passage du cyclone AVA en début d'année. De plus, le cours du riz au niveau du marché international avait chuté grâce à la hausse des récoltes en provenance d'Asie et des bonnes perspectives à venir. De son côté, l'État avait effectué des efforts d'importation de riz et de PPN afin d'assouvir la demande globale et de stabiliser les prix intérieurs des produits importés.

A part l'effet prix, les retombées de la politique monétaire de prudence de la BFM² avaient également contribué au recul de l'inflation (le recours aux instruments d'interventions indirectes et la réduction de la croissance en pourcentage de la masse monétaire). Notons néanmoins, que l'inflation sur les prix des produits pétroliers persiste du fait de l'instabilité des cours mondiaux (hausse de la demande internationale) et du taux de change mais son impact sur l'inflation totale reste modéré jusqu'à présent. Aussi, un léger rebond des tensions inflationnistes serait attendu vers les mois de novembre et décembre (variation de 1.24% contre une moyenne mensuelle de 0.57%), expliqué par la tenue des élections présidentielles à Madagascar et les festivités. En termes de glissement annuel, l'inflation réelle en fin de période 2018 serait de 7.1%, en baisse de 1.9 points de pourcentage comparativement à 2017.

Graph 7 : Variations mensuelles de l'Indice de Prix à la Consommation par origines produits (a) et type de produits (b)



Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès de l'INSTAT

D'après les graphiques (Cf. supra), le niveau général des prix domestiques avait subi quelques fluctuations entre 2017 et 2018. La tendance haussière de l'Indice des Prix à la Consommation rencontrée au cours de l'année 2017 a commencé à se ralentir progressivement depuis le début d'année 2018 grâce aux interventions du Gouvernement et de la Banky Foiben'i Madagasikara. La baisse effective des pressions inflationnistes a été en effet l'une des priorités des

² Banky Foiben'i Madagasikara

autorités dans la réduction de la vulnérabilité macroéconomique pour 2018. Le pic de variation le plus élevé a été atteint en décembre 2017 et le plus bas en juillet 2017.

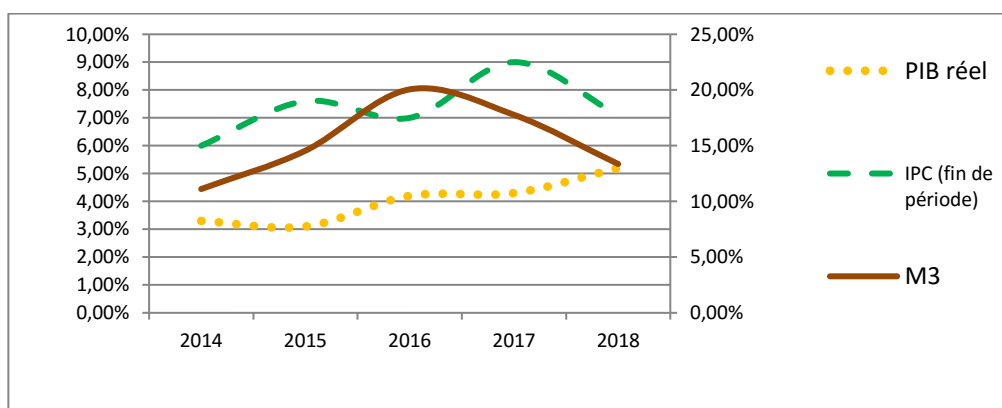
D'une part, la hausse notable en décembre fait suite à l'envolée des prix des produits alimentaires, spécialement le riz (+28.86% en glissement annuel) et certaines denrées alimentaires telles que les PPN (+14.07% en glissement annuel) face à une abondance de la demande intérieure et une offre morose (période de soudure et d'anticipation à la hausse des prix par les opérateurs économiques). Les produits non-alimentaires, notamment la branche Energie (+4.35% en glissement annuel) ont également augmenté mais en moindre proportion (augmentation des prix des produits pétroliers et donc des coûts de transport et de l'électricité). Ainsi, l'inflation mensuelle avait varié de 1.39% entre novembre et décembre 2017. Comparativement à la même période de 2016, cette variation reculait de 0.13 point de pourcentage.

D'autre part, l'amorçage de la tendance au mois de juillet, plus précisément entre juin et août a été favorisé par l'arrivée des riz importés, mais la trajectoire haussière s'est poursuivie dès le début du mois de septembre. Le volume d'importation de riz au second trimestre 2017 avait augmenté de 67 210.1 milliers de tonnes par rapport au premier trimestre passant de 97 835 milliers de tonnes à 165 045.1 milliers de tonnes.

2. La situation monétaire

Ces dernières années, l'expansion de la masse monétaire (M3) à Madagascar se montre préoccupante car elle ne s'accompagne pas d'une croissance économique dans les mêmes proportions et génère des montées d'inflation assez immédiates. Si on observe la période entre 2014 à 2018p³ (voir graphe ci-dessus), le rythme moyen de la masse monétaire est cinq fois plus rapide que celui de l'activité économique, soit 15.37% pour une croissance du PIB réel de 4.02%.

Graphe 8 : Evolution de l'IPC, du PIB réel et de la M3 entre 2014 à 2018p



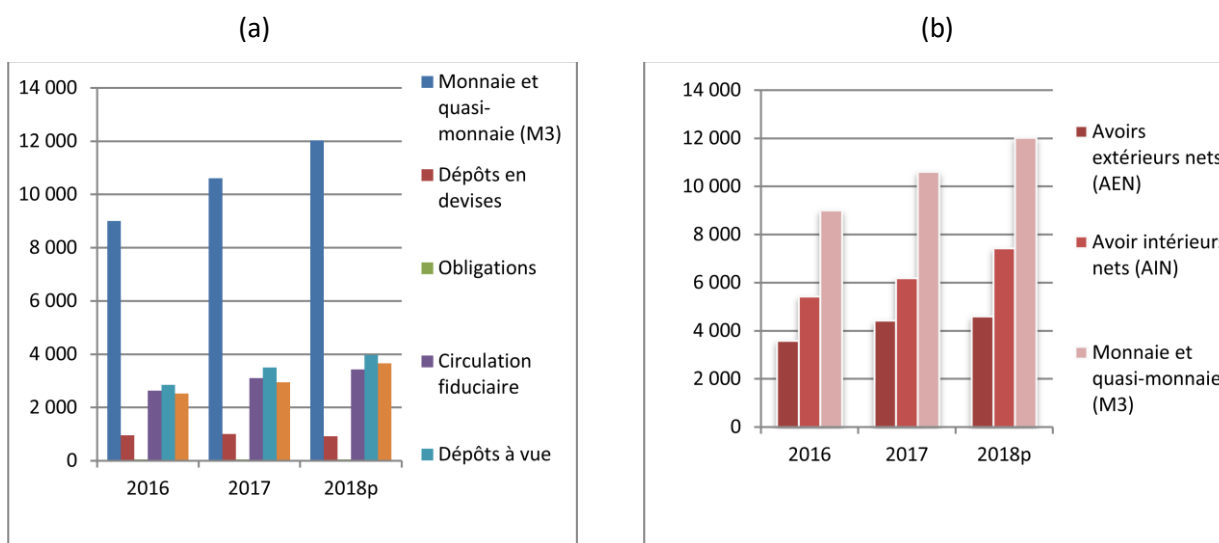
Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès du FMI

³Perspective 2018

D'après le graphique n°8, Madagascar fait face à une abondance⁴ de liquidité annuelle sur la période d'observation. Cette situation découle de la flambée des prix de la Vanille, de la reprise des accords commerciaux avec certains pays partenaires et communautés régionales, du cumul des encaisses réelles sur le territoire national ainsi que de l'obtention des dons projets et des aides budgétaires de la part des PTF. Théoriquement, à long-terme, une création monétaire excessive par rapport au niveau de production domestique se traduit par des pressions inflationnistes. Mais pour le cas de Madagascar, les chocs monétaires impactent le niveau général des prix à moyen-terme et non à long-terme, plus précisément au bout de 2 ans avec une croissance d'environ 0.83 point de pourcentage en moyenne. Toutefois, conscient des spécificités structurelles du pays, la Banky Foiben'i Madagascar se montre toujours vigilante et intervient momentanément à chaque surchauffe des prix.

En se focalisant sur la situation monétaire entre 2017 et 2018, les variations de la masse monétaire et des avoirs extérieurs nets se décélèrent progressivement par rapport à 2016 tandis que les avoirs intérieurs nets évoluent en dents de scie. De manière chiffrée et schématique, cela se traduit comme suit :

Graph 9 : Situation annuelle de la M3 et ses composantes (a) et de la M3 et ses contreparties (b)



Agrégats monétaires	2016	2017	2018 _p
Masse monétaire (M3)	20.10%	17.80%	13.40%
Avoirs extérieurs nets (AEN)	13.00%	9.20%	1.80%
Avoirs intérieurs nets (AIN)	7.00%	8.60%	7.30%

Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès du FMI

⁴Théoriquement, à court-terme, l'abondance de liquidité est mesurée par le décrochement entre la masse monétaire et le PIB en valeur

D'après le graphique (a), annuellement, les dépôts à vue représentent la part la plus importante dans la masse monétaire (32.6% en moyenne) et les obligations la plus faible (0.5% en moyenne). Quant au second graphique (b), les avoirs intérieurs nets compensent en moyenne 46.78% de l'évolution de la masse monétaire.

✓ Année 2017 : En termes de glissement annuel, l'expansion de la masse monétaire a été de 1 601 milliards d'Ariary ou 17.8% en 2017. Retrouvée sur toutes ses composantes, cette expansion a été stimulée essentiellement par les recettes de production et d'exportation de Vanille ainsi que par les débloques de la deuxième et de la troisième tranche de la FEC. En ce sens, les disponibilités monétaires ont augmenté de 1 128 milliards d'Ariary dont 469 milliards d'Ariary tirés de la circulation fiduciaire hors banques et 659 milliards d'Ariary des encours des dépôts à vue auprès des banques commerciales. Les quasi-monnaies (comptes épargnes et dépôts à terme), les dépôts en devise des résidents et les obligations se sont élargis respectivement de 415 milliards d'Ariary, 51 milliards d'Ariary et 6 milliards d'Ariary. Notons que, la variation annuelle des obligations reste souvent très faible du fait qu'elles sont peu connues des clients et seuls quelques établissements bancaires les proposent.

Du côté des contreparties de la M3, d'une part, les AEN se sont reconstitués de 830 milliards d'Ariary tirés principalement des AEN de la BFM pour 821 milliards d'Ariary. En effet, du fait des achats nets de devises sur le MID et des débloques des aides budgétaires durant l'année en revue, la BFM a pu solidifier le volume de ses engagements nets sur l'extérieur. D'autre part, les AIN se sont alourdis de 827 milliards d'Ariary causé par l'accroissement des crédits au secteur privé qui se sont soldés à 752 milliards d'Ariary toutes catégories et toutes échéances de remboursement confondues. Suite aux réformes entamées au niveau des entreprises publiques, ces dernières n'ont pas consenti à de nouveaux prêts et ont procédé à un remboursement de 28 milliards d'Ariary sur leurs crédits existants. Les créances nettes sur l'État ont également contribué à l'alourdissement des AIN mais dans une moindre ampleur par rapport aux crédits à l'économie. Elles se sont accrues de 100 milliards d'Ariary tirées en globalité par les souscriptions nettes des banques aux Bons de Trésor Fihary (BTF). Comparée à 2016, cette variation s'est tout de même beaucoup allégée, soit de 197 milliards d'Ariary du fait du remboursement des avances statutaires, de l'amortissement des prêts et instruments financiers inférieurs à 1 an ainsi que de l'échéance de quelques lettres de changes souscrites auprès des établissements bancaires. De plus, les nouvelles résolutions de la BFM promeuvent la baisse progressive des créances sur l'État car Madagascar bénéficie déjà d'aides budgétaires et l'État malagasy s'oriente vers la promotion de la bonne gouvernance des finances publiques.

✓ Année 2018 : La masse monétaire s'élargirait de 1 417 milliards ou 13.4% en fin de période. Une variation, qui à l'instar de 2017, serait perçue sur toutes ses composantes à

l'exception des obligations (stables) et qui poursuivrait une tendance restrictive jusqu'à l'atteinte de l'objectif d'inflation pour l'année en revue (baisse de 134 milliards par rapport à la variation enregistrée en 2017). A cet effet, l'augmentation des disponibilités monétaires en 2018 devrait reculer de 331 milliards d'Ariary dont 189 milliards d'Ariary au niveau des dépôts à vue et 142 milliards d'Ariary au niveau de la circulation fiduciaire. Elles tableraient ainsi à un flux cumulé de 7 404 milliards d'Ariary en décembre 2018, soit 797 milliards d'Ariary de monnaies additionnelles versus 1 128 milliards d'Ariary ultérieurement. Parallèlement, la variation des dépôts en devises baisserait également : passant de 51 milliards d'Ariary en 2017 à -89 milliards d'Ariary en 2018 causée par la hausse du volume des importations globales au cours de l'année 2018. A contrario, la variation des quasi-monnaies augmenterait de 295 milliards d'Ariary par rapport à 2017 avec des bonnes perspectives attendues au niveau des recettes d'exportations de produits pétroliers (31.0%), d'essence de girofle (58%), de Graphite (56.25%), de Cobalt (33.69%), de Nickel (11.06%) et de vanille (1.7%).

Du côté des contreparties, d'une part la variation des AEN baisserait de 644 milliards d'Ariary par rapport à 2017 due à un fléchissement prévu de 434 milliards d'Ariary sur les AEN de la BFM. En effet, la variation des AEN passerait de 830 milliards d'Ariary en 2017 à 186 milliards d'Ariary en 2018 pour s'escompter à un cumul de 4 603 milliards d'Ariary en fin de période. L'estimation de ce cumul avait intégré le déblocage de la quatrième tranche de la FEC à hauteur de 31.5 millions de DTS, les aides budgétaires de 26.2 millions de DTS durant le premier semestre et les achats nets effectués sur le MID jusqu'à fin août 2018. D'autre part, la variation des AIN gonflerait de 461 milliards d'Ariary par rapport à 2017 tirée principalement par la variation à la hausse des créances nettes sur l'Etat, soit 402 milliards d'Ariary dont 349 milliards d'Ariary de crédits souscrits auprès de la BFM. Cependant, comme à l'accoutumé, les crédits au secteur privé constituent la part la plus importante de la composition des AIN. Pour 2018, ils se solderaient à 5 687 milliards d'Ariary sur un AIN total de 7 422 milliards d'Ariary.

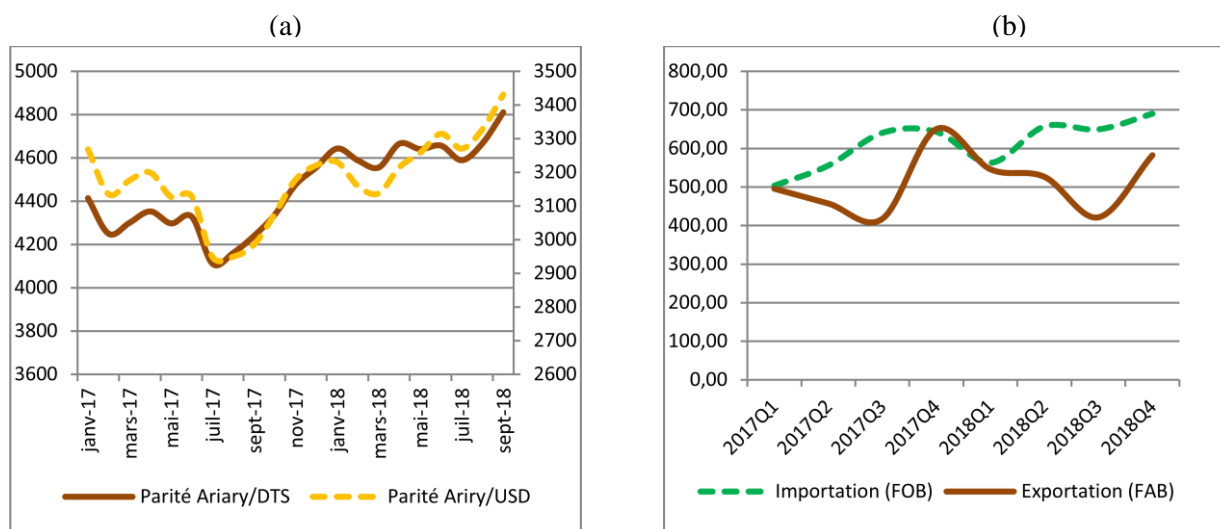
3. Le taux de change

Théoriquement, la cotation d'une devise s'opère en fonction de l'offre et de la demande de cette devise sur un marché de change. Sur le MID, le Dollar US et le DTS ont tendance à s'apprécier annuellement par rapport à la monnaie locale du fait du creusement continu de la balance commerciale – Madagasikara importe plus qu'il n'exporte en général – et de l'essor du Dollar US au niveau des échanges internationaux. Néanmoins, cette appréciation est souvent ralentie par les interventions de la BFM sur le MID, l'obtention des aides budgétaires en provenance des PTF, les préfinancements en devises de la filière vanille, et, l'approvisionnement des compagnies minières, des ONG et des entreprises franches.

Entre 2017 et 2018, le dynamisme de ces devises pivots par rapport à l'Ariary se présente comme suit schématiquement (graphique a). A noter que, le second graphique (b) retrace l'évolution

trimestrielle des imports/exports qui est l'un des facteurs stimulateurs de la fluctuation des cours de change sur le MID :

Graphe 10 : Taux de change en Ariary(a) et Imports et Exports en millions de DTS



Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès de la BFM

En comparant le taux de change moyen sur les neuf premiers mois de 2018 à celui sur la même période de 2017, l'Ariary s'est déprécié de 5.12% par rapport au Dollar US et de 7.39% par rapport au DTS. Cette double dépréciation s'explique par plusieurs facteurs, entre autres la timidité des flux de devises durant la sous période en revue de 2018 liées aux aides budgétaires et aux préfinancements des opérateurs de la filière Vanille (moins par rapport à 2017), la hausse des importations d'énergie, de biens consommables et des Zones Franches (soient respectivement 18.4%, 16.9% et 24.0%, la reprise autoentretenu de l'économie Américaine (politique expansionniste de la FED qui attire les investisseurs étrangers), et, le raffermissement du cours du baril par les pays de l'OPEP.

✓ Année 2017 : En rythme annuel de fin de période, le Dollar US s'est échangé à 3 230 Ariary contre 3 348 Ariary en 2016 et le DTS à 4 600 Ariary contre 4 501 Ariary.

D'une part, cette appréciation de 3.5% de l'Ariary par rapport au Dollar US fait suite à la forte inflation de Madagascar vis-à-vis de ses partenaires commerciaux et à une meilleure disponibilité du Dollar US dans le circuit économique domestique. L'offre de Dollar US avait afflué sur le MID grâce aux rapatriements des recettes d'exportation de vanille, d'Or, de Cobalt, de girofle et de minerais de Titane et de Zirconium ainsi que des débloquages échelonnés des aides budgétaires notamment la FEC pour le compte de 2017. D'autre part, la dépréciation de l'Ariary par rapport au DTS s'articulait avec l'intervention de la BFM sur le MID se positionnant en acheteur net de DTS afin de renforcer le niveau des réserves officielles brutes. En guise de quoi, le cumul des réserves officielles s'est soldé à 1 086 millions de DTS ou 4.0 mois d'importations en fin de période 2017 contre 834 millions de DTS ou 3.9 mois sur la même période de 2016.

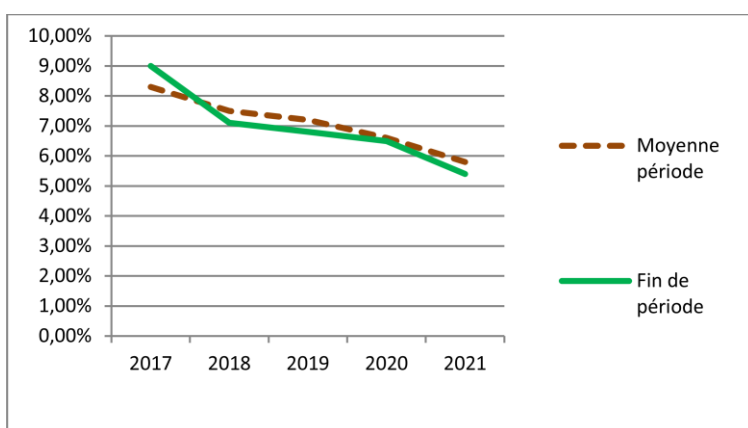
✓ Année 2018 : Les cours de changes prévus en fin de période 2018 annoncent une dévaluation de l'Ariary par rapport aux principales devises. En effet, le Dollar US coterait 3 316 Ariary et le DTS 4840 Ariary, soit respectivement une dépréciation de 2.7% et de 5.22% en comparant à 2017. L'estimation de ces cours a été calculé sur la base des hypothèses suivantes : la situation du commerce extérieur dominée par une augmentation des cours des produits pétroliers (hausse moyenne de 14.3% du cours du baril actuel : 59.3 Dollar US en 2018 contre 51.9 Dollar US en 2017, avec des perspectives toujours haussières), une relative diminution des recettes d'exportations de certains produits (girofle, café vert, crevette, poivre, minerais de Chrome, de Titane et de Zirconium, or, et Zones Franches), le creusement du déficit de la balance commerciale malgré un accroissement plus marqué des exportations (7.1%) par rapport aux importations (6.5%), les réalisations y compris les aides budgétaires, et, l'anticipation des risques de crise politique au vue des élections présidentielles qui pourrait perturber le fonctionnement du MID. Conséquemment, le niveau des réserves officielles réduira en mois d'importation comparé à 2017, soit 3.9 mois malgré un renflouement additionnel de 40 millions de DTS qu'effectuera la BFM.

B. Perspectives 2019 et prévisions à moyen-terme

1. L'Indice des Prix à la Consommation

L'une des priorités des autorités dans la réduction de la vulnérabilité macroéconomique à Madagasikara en 2019 et à moyen terme est la maîtrise du taux d'inflation, plus précisément son maintien à un chiffre (inférieur à 10%). En ce sens, la tendance moyenne prévisionnelle entre 2019 et 2021 tend vers une baisse annuelle de 0.57 point de pourcentage. Schématiquement et de manière chiffrée, cela se présente comme suit :

Grappe 11 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021



IPC en %		
Années	Moyenne période	Fin de période
2017	8.3	9.0
2018 _p	7.5	7.1
2019 _p	7.2	6.8
2020 _p	6.6	6.5
2021 _p	5.8	5.4

Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies auprès du FMI

Ces prévisions ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- des conditions climatiques propices à l'agriculture avec une pluviométrie favorable profitant à la majeure partie de l'île et ce malgré le passage d'éventuels cyclones
- une stabilité sur l'évolution du prix du riz grâce à de bonnes perspectives de productions locales et en Asie
- une hausse continue des cours du baril sur le marché international et donc national en raison d'une demande mondiale assez importante face à une offre faible : les pays membres de l'OPEP ont conclu un accord pour réduire la production annuelle des produits pétroliers non-conventionnels

Années	2017	2018	2019 _p	2020 _p	2021 _p
Prix annuel moyen du Baril de l'OPEP en USD	51.85	59.25	59.75	60.25	65.25

- l'application de la vérité des prix à la pompe augmentant les coûts du transport national, et impactant par la suite le prix des produits de première nécessité et celui d'autres produits. Remarquons que, étant non producteur de pétrole, Madagascar se doit d'importer ce produit. Par conséquent, le prix local du carburant dépend du marché international
 - une rigidité à la baisse des prix après la période de soudure
 - une fluctuation des prix des inputs importés (donc des coûts de production), des prix des produits finis importés et du mécanisme indirect sur la demande agrégée face à l'instabilité de l'Ariary par rapport aux devises pivots. De plus, selon les prévisions de la BFM, l'Ariary continuera à se déprécier sur le MID
- des mesures d'interventions de la BFM et/ou de l'État en cas de pression inflationniste, notamment les instruments de la politique monétaire (taux directeur, coefficient de réserves obligatoires, les opérations de refinancement ou de reprises de liquidité), les subventions spécifiques, les mesures correctives d'absorption des chocs sur l'offre, etc...
- un ciblage de la variation de la masse monétaire en tenant compte de l'impact dû aux recettes d'exportations.

En définitive, les perspectives pour 2019 et à moyen-terme demeurent positives à l'instar de 2018, malgré les risques liés aux cours du pétrole, aux termes de l'échange et aux catastrophes naturelles. Cependant, les incertitudes liées aux élections présidentielles de fin 2018 pourraient avoir des effets négatifs sur le niveau général des prix.

2. La situation monétaire

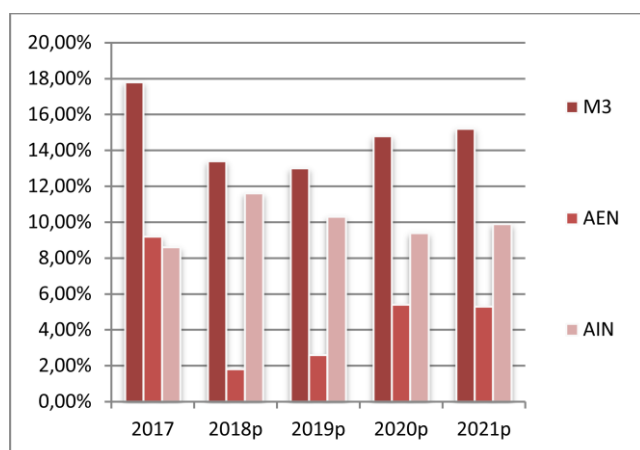
Pour l'année 2019 et à moyen-terme, la BFM maintiendra sa politique de prudence afin d'atteindre les objectifs d'inflation fixés. Sa politique conjuguera souplesse du taux de change, constitution de réserves de change supplémentaires et stérilisation partielle de ces interventions. Elle s'efforcera également de maintenir les réserves excédentaires des banques commerciales à

des niveaux permettant d'assurer la stabilité de la liquidité et des conditions de prêt. Outre cela, des nouveaux outils de politique monétaire sont en cours de conception jusqu'à fin 2018 et seront opérationnels à partir de 2019. Ces outils permettront de passer progressivement d'un régime de ciblage d'agrégats monétaires à un régime de ciblage des taux d'intérêt. La promotion des obligations d'État prendra également effet à partir de 2019. Elle sera assurée par la BFM afin de gagner la confiance des investisseurs potentiels, en visant surtout les souscripteurs non-bancaires de toutes les régions. Par ailleurs, pour garantir le traitement équitable de tous les titres d'État et maintenir l'éligibilité des BTF en tant que garantie sur le marché monétaire, la gestion des BTF sera renforcée.

Au regard de ces orientations stratégiques de la politique monétaire, le ciblage des agrégats monétaires entre 2019-2021 se présente comme suit :

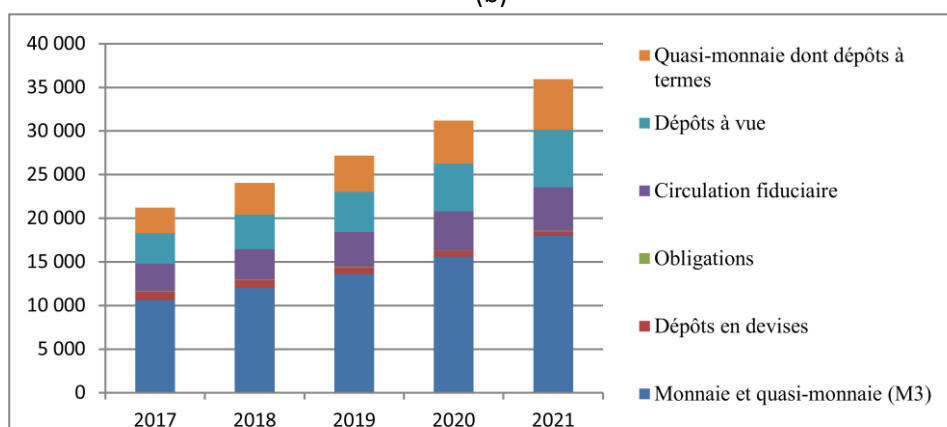
Graph 12 : Variation M3 et ses contreparties (a) et M3 et ses composantes (b)

(a)



Années	M3	AEN	AIN
2017	17.8	9.2	8.6
2018p	13.4	1.8	11.6
2019p	13.0	2.6	10.3
2020p	14.8	5.4	9.4
2021p	15.2	5.3	9.9

(b)



Source : MFB/SG/DGB/DSB/SCME suivant données recueillies lors dernier cadrage FMI

D'après le graphique (a), généralement, les AIN compensent pour plus de la moitié de la variation annuelle de la M3. Sa tendance en dent de scie se situera en moyenne autour de 9.9% e tirée en majeure partie par les crédits au secteur privé. Du côté des AEN, la variation moyenne sera aux alentours de 4% avec une hausse annuelle prévue sur les AEN de la BFM grâce aux

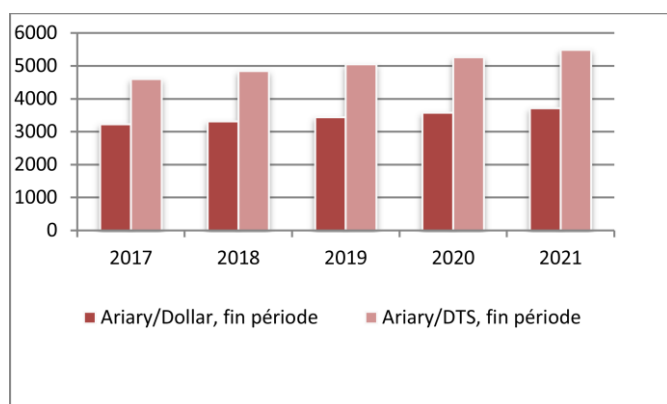
émissions obligataires d'Etat. Quant au graphique (b) concernant la composition de la M3, les quasi-monnaies, spécifiquement les dépôts en devises représenteront la part la plus importante sur les trois prochaines années et les obligations la plus faible (actif financier émis par certaines banques commerciales). Ceci s'explique par les bonnes perspectives attendues dans la filière Vanille et les produits manufacturés et à l'inverse les obligations restent peu connues des clients.

3. Le taux de change

Au regard de la dépréciation continue de l'Ariary par rapport aux principales devises causée essentiellement par le creusement du déficit de la balance commerciale, la BFM prévoit pour 2019 et à moyen-terme, d'établir un marché monétaire interbancaire plus efficient. A ce propos, des réformes du MID sont en cours de réalisation et seront mises en vigueur à partir de 2019. La BFM prévoit également d'intervenir plus souvent sur le MID afin de lisser les fluctuations marquées des taux de change et d'atteindre les objectifs en termes de réserves officielles brutes. Notons que, depuis septembre 2017, elle a commencé à effectuer des swaps de devises en appui à la politique monétaire.

Les prévisions des taux futurs se présentent comme suit :

Graph 13 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation entre 2017-2021



Année	Ariary/Dollar, moyenne période	Ariary/Dollar, fin période	Ariary/DTS, moyenne période	Ariary/DTS, fin période
2017	3116	3230	4320	4600
2018 _p	3256	3316	4735	4840
2019 _p	3380	3444	4947	5052
2020 _p	3510	3576	5161	5267
2021 _p	3643	3709	5377	5487

Source : MFB/SGDGB/DSB/SCME suivant données recueillies lors dernier cadrage FMI

Entre 2019-2021, la dépréciation annuelle moyenne de l'Ariary serait de 3.8% par rapport au Dollar US et de 4.3% par rapport au DTS, en termes de glissement annuel fin de période. Cette dépréciation sera liée au creusement continu du déficit commercial, à l'essor du Dollar US au niveau du commerce international, à la politique expansionniste de la FED, à la dépendance de Madagascar vis-à-vis des aides extérieurs ainsi qu'au raffermissement du cours des barils par les pays de l'OPEP.

III. SECTEUR EXTERIEUR

Le solde de la balance globale à Madagascar s'est dégradé entre les années 2017 et 2018. En effet, si un excédent de 168.7 millions de DTS a été observé en 2017, ce solde s'établit à 8.8 millions de DTS en 2018. A la source de cette situation, le déficit des transactions courantes s'est creusé et les encours des opérations en capital et financières se sont contractés. Une reprise est toutefois attendue en 2019 avec un solde estimatif de 56.0 millions de DTS et est appuyée par le financement les tirages et les dons projets. Ainsi, le taux de couverture des exportations qui mesure l'indépendance économique au niveau des échanges extérieure de Madagascar passe de 86% en 2017, à 87% en 2018 et à 81% en 2019.

A. Transactions courantes

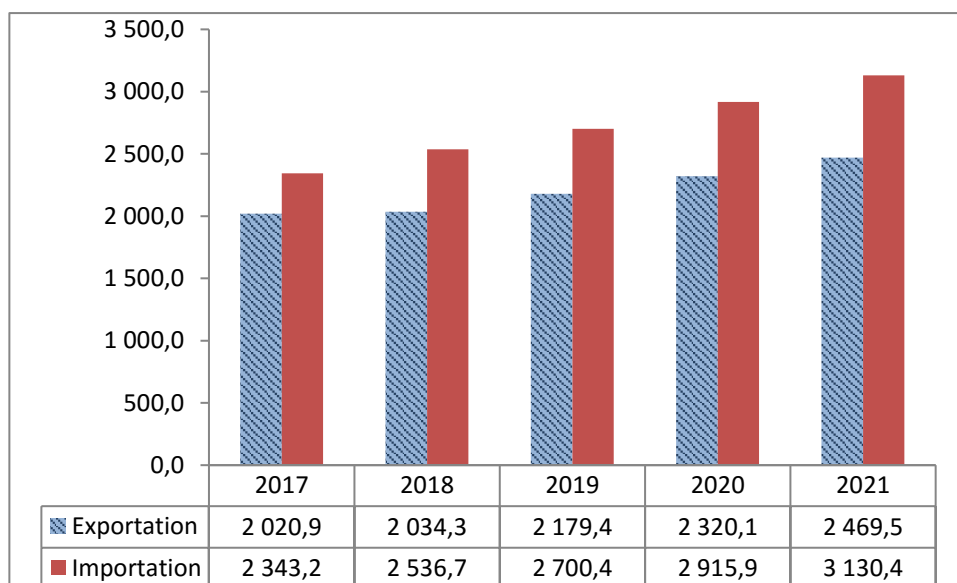
Pour l'année 2018, le solde du compte courant lequel regroupe le commerce des biens et des services ainsi que les transferts de revenus est déficitaire de -129.2 millions de DTS contre -40.1 millions de DTS en 2017. Cette dégradation est causée par le creusement de 6.0 points du PIB de la balance des biens et des services, dont les 5.9 points proviennent de la balance commerciale et 0.1 point de la balance des services. En effet, malgré une accélération plus marquée des exportations par rapport aux importations en 2018, soient respectivement de 7.1% et 6.5%, le volume des importations reste tout de même plus élevé que celui des exportations. Un rebondissement des valeurs d'importations est observé, dont celles des importations en énergie de 18.4%, des biens de consommation de 16.9% et de la ZFI de 24.0%. En parallèle, une légère augmentation est observée au niveau des exportations et est portée essentiellement par la hausse de l'essence de girofle (57.8%), du Graphite (54.2%), du Cobalt (33.7%), des produits pétroliers (30.8%) et du Nickel (11.2%). Cette situation est d'ailleurs confortée par la hausse des cours mondiaux de ces produits. Pour la filière vanille, une hausse de 1.7% de la valeur exportée est observée. A contrario, une légère diminution de -2.3% au niveau du volume et de -2.0% au niveau du prix est enregistrée pour les ZFI. Les problèmes rencontrés au niveau des services portuaires et les grèves fréquentes au niveau de la douane figurent parmi les principales causes de cette baisse.

Pour l'année 2019, le déficit au niveau du compte courant sera causé principalement par le creusement du déficit de la balance des services et du compte des revenus des investissements. En effet, d'une part, le déficit de la balance des services se creusera jusqu'à 0.3% du PIB, contre 0.1% en 2018. D'autre part, le déficit du compte des revenus des investissements atteindra, quant à lui, -251.3 millions de DTS (2.7% du PIB, contre 2.6% en 2018) en raison de la part importante détenue par les paiements de dividendes vers l'extérieur à hauteur de 245.1 millions de DTS. Quant à la balance commerciale, son déficit restera important à hauteur de 5.7 points de PIB même si celui-ci s'amointrit comparativement à l'année 2018 (5.9% du PIB). La croissance des exportations sera surtout tirée par la hausse plus marquée au niveau des produits pétroliers

(14.7%), de la Zone Franche (12.9%), de l'Or (6.4%) et des Graphites (6.6%). A noter que, l'exportation de vanille poursuivra sa tendance à la hausse, soit de 2.9% en 2019 contre 1.7% en 2018 malgré l'anticipation à la baisse des cours mondiaux. Du côté des importations, sa progression peut être perçue sur celle des biens de consommations (13.8%), des équipements (13.4%), de la ZFI (6.2%) et de l'énergie (1.8%). Les efforts du Gouvernement en matière de d'investissements publics stimuleront de plus l'importation de produits d'équipements.

Le compte des transferts courants présentera une hausse de 0.5% par rapport à 2018 grâce aux flux en provenance du secteur privé et des autres nets au niveau de l'Administration publique.

Graph 14 : Evolution de l'importation de biens par rapport à l'exportation de biens



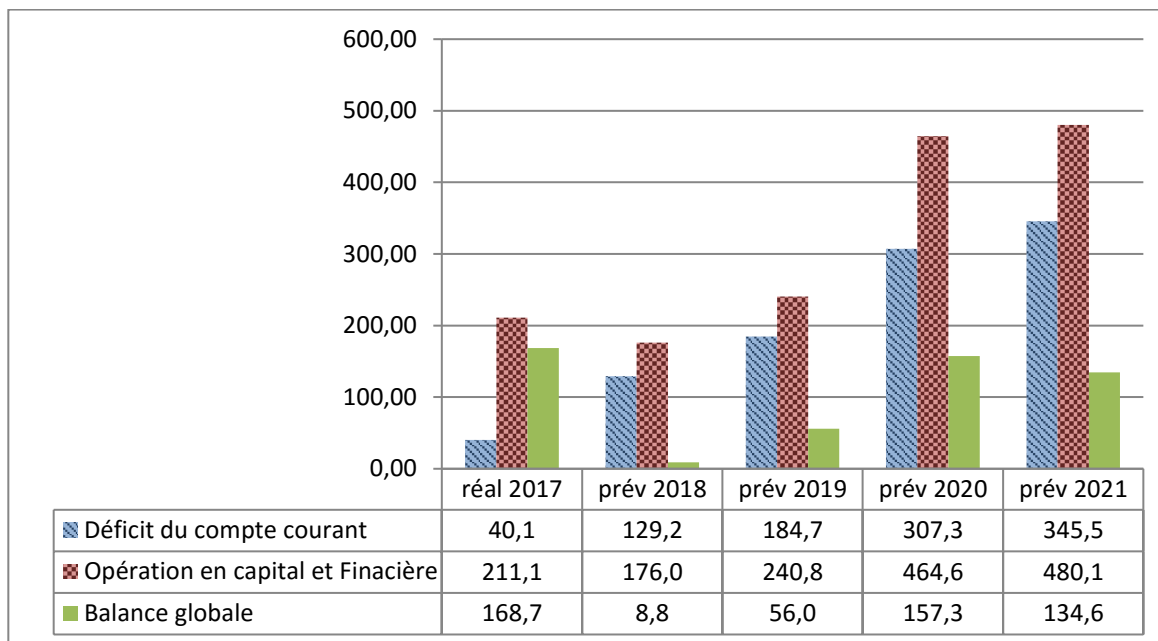
Source : Banky Foiben'i Madagasikara, U.M : Millions DTS

B. Opérations en capital et financières

En 2018, le compte des opérations en capital et financières reste excédentaire avec un solde positif de 176.0 millions de DTS. Cependant, ce solde recule de 35.0 millions de DTS comparativement à l'année 2017, dont des baisses de 10.4 millions de DTS au niveau des dons projets et de 24.7 millions de DTS au niveau des opérations financières. Du fait de la diminution des investissements directs nets (IDE), du maintien du déficit des autres investissements, du gonflement des amortissements des placements réalisés par le secteur privé et de la faiblesse des dépôts et numéraires en devises, les opérations financières se voient attribuer la part la plus importante de ce résultat mitigé. Néanmoins, le solde des opérations financières a pu bénéficier des tirages projets (+98.6 millions de DTS par rapport à 2017), des tirages en faveur du secteur privé (+8.1 millions de DTS) et des flux financiers auprès des banques (+23.0 millions de DTS) ; ce qui a limité sa variation.

En 2019, le solde de la balance des opérations en capital et financières se reconstituera de 64.8 millions de DTS en 2019 pour s'établir à un niveau de 240.8 millions de DTS. Cette bonne performance proviendra à la fois des dons projets accordés par les PTF (+39.6 millions de DTS) et des opérations financières, spécifiquement les tirages projets (+81.62 millions de DTS), les IDE (+5.9 millions de DTS) et les tirages effectués en faveur du secteur privée (+1.9 million de DTS).

Graphe 15 : Situation de la balance des paiements (millions DTS)



Source : Banky Foiben'i Madagasikara

IV. FINANCES PUBLIQUES

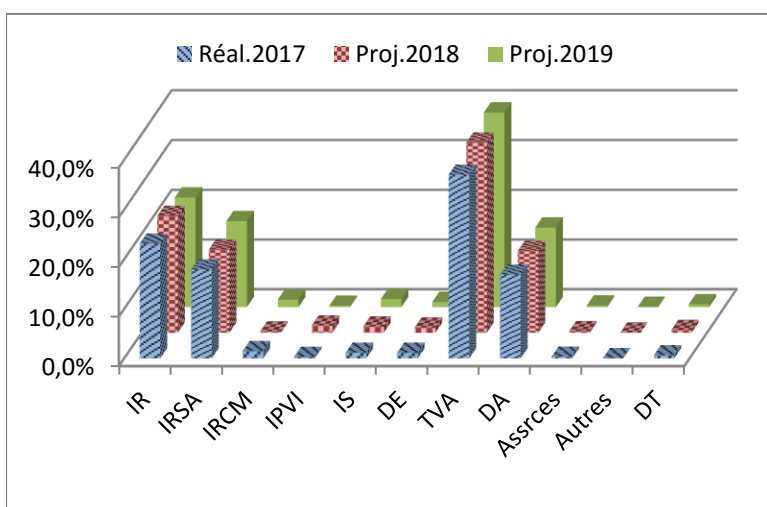
La période de 2017 à 2019 est marquée par une amélioration dans la situation des recettes et des dépenses publiques combinées.

A. Recettes publiques

Entre la LFR 2018 et la LF 2019, le taux de pression fiscale, c'est-à-dire l'ensemble des recettes publiques en proportion du PIB ont augmenté de 0.2 point de pourcentage pour atteindre 12.2%, si ce taux a été contenu à 11.5% en 2017. Une telle progression s'explique notamment par les efforts de mobilisation des ressources fiscales.

A la fin de l'exercice 2017, cet effort s'est concrétisé par une entrée de 4117.9 milliards d'Ariary en termes de prélèvement de recettes fiscales nettes. Ce montant est décomposé en recette fiscale intérieure de l'ordre de 2093.7 milliards d'Ariary, représentant 5.9% du PIB, et en recettes douanières de 2024.2 milliards d'Ariary, soit 5.7% du PIB. Parmi les recettes intérieures, les Impôts sur le Revenu et l'Impôt sur les Biens et Services (IBS) sont les plus importants. Ils contribuent, respectivement, à hauteur de 44.0% et de 53.9%. Tandis qu'au niveau des recettes

Graphe 16 : Evolution de la structure d'impôts par type



Source : MFB/SG/DGI

douanières, les DD, les TVAPP et les TVA représentent respectivement 24.1%, 16.1% et 53.2%.

Ces résultats de l'année 2017 ont évolué dans la bonne direction et ont conduit à des progrès de plus en plus tangibles en 2018 malgré les engagements contraignants de la LFR. La LFR 2018 prévoit une entrée de 4876.3 milliards d'Ariary. Cette dernière comprend

les impôts, représentant 6.3% du PIB, soit une valeur de 2580.0 milliards d'Ariary, et les douanes, contribuant à 5.7% au PIB avec une valeur de 2296.3 milliards d'Ariary.

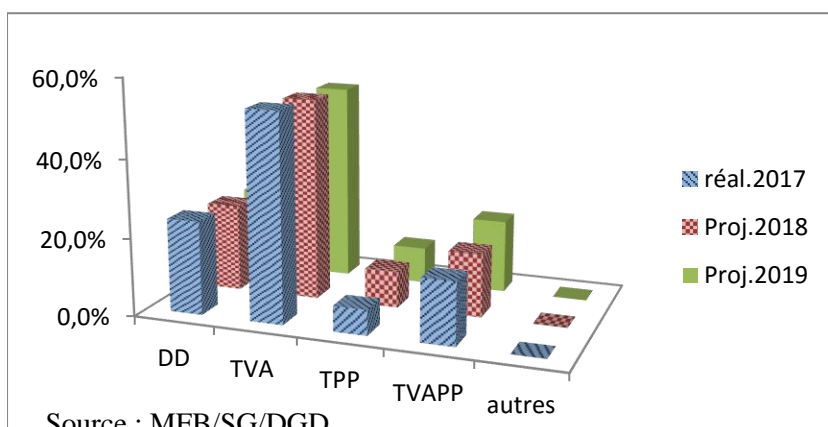
Pour l'année 2019, les recettes fiscales nettes s'élèveront à 5544.6 milliards d'Ariary, soit une variation de 13.7% par rapport à l'année précédente. Ce dynamisme est surtout attribuable aux impôts domestiques qui afficheront une progression de 14.5%, correspondant à une valeur de 2954.6 milliards d'Ariary contre 2590.0 milliards d'Ariary pour les douanes en hausse de 14.1%.

La structure des recettes fiscales domestiques en 2019 sera également voisine des évolutions des années précédentes (Cf. Graphe 16). A cet égard la TVA en constitue le premier élément

constitutif en termes de contribution. Cette dernière passe de 37.0% en 2017 à 38.3% en 2018 et 39.1% en 2019. Les Impôts sur le Revenu passent en deuxième position avec un taux de 22.1% pour 2019. La détérioration du poids de ce type d'impôt s'explique essentiellement par la prise d'importance de la TVA liée aux efforts entretenus pour réduire l'économie informelle. Il s'agit notamment des réformes initiées par l'administration fiscale (introduction du système de recouvrement en ligne etc.) dans ce sens. Ensuite viennent les IRSA et le DA qui contribuent respectivement à hauteur de 17.3% et 16.1%. Ces proportions ont été plus ou moins stables par rapport aux deux années précédentes. En outre, des dispositifs particuliers, définis comme prioritaires, sont prévus pour contenir les ressources fiscales en 2019. En ces termes, l'apurement des arriérés devrait avoir un impact financier d'ordre de 84 milliards d'Ariary sur les recettes, si 29 milliards d'Ariary devraient être apportés par l'optimisation du contrôle fiscal.

En outre, les recettes douanières varient d'une manière relativement décroissante en raison des

Graphe 17 : Evolution de la structure des recettes douanières par type



Source : MFB/SG/DGD

entrer en vigueur en 2018. En effet, le poids des taxes sur le commerce international rapporté au PIB reste constant de 2017 à 2019, soit 5.7%.

La structure des recettes douanières (Cf. graphe n°17) se caractérise principalement par la prédominance de la TVA qui représente chaque année plus de la moitié des recettes totales. Pour l'année 2019 cette contribution devra atteindre 50.8%. Les Droits de Douanes suivent également cette tendance avec une contribution escomptée à 21.0%. A la différence de ces deux autres composantes, les taxes sur les Produits Pétroliers (TPP et TVAPP) présentent une variation croissante. Cette augmentation est attribuable à la révision à la hausse de ce type de taxe lors de la loi de finances 2018. Le TPP a effectivement augmenté de 113 Ariary par litre pour le SP et de 108 Ariary par litre pour le Gasoil. Cette hausse aura des répercussions positives sur l'année 2019 car la contribution du TPP aboutira à 9.4% et celle du TVAPP atteindra 18.8%.

Concernant les recettes non fiscales, un niveau de 90.1 milliards d'Ariary a été prévu en 2018 si 122.1 milliards d'Ariary s'est réalisé en 2017. Ceci équivaut à un recul de 0.1 point de

pourcentage par rapport au PIB correspondant à une baisse de 26.2% mais cette situation devrait s'améliorer en 2019. En effet, des efforts ont été initiés sur la valorisation des ressources naturelles ainsi que le cadre réglementaire les régissant. A cet égard, une entrée de 102.2 milliards d'Ariary est escomptée en 2019.

Quant aux dons, leur dynamisme suit une trajectoire ascendante. Par rapport à la LFR 2018, une amélioration de 0.1 point sera prévue pour 2019, passant de 3.4 à 3.5% du PIB, cela équivaut à 1580.6 milliards d'Ariary dont 985.0 milliards d'Ariary sont inscrits pour les dons en capital et 595.6 milliards d'Ariary en dons courants. Cette performance se justifie par la poursuite de la finalisation des accords annoncés par les partenaires lors de la Conférence des Bailleurs et Investisseurs en décembre 2016. En outre, des aides budgétaires seront attendues, provenant de la BAD à travers le PACE II, ainsi que de la Banque Mondiale.

B. Dépenses publiques

La mise en effectivité des cadres à moyen terme (CBMT, CDMT) depuis 2016 caractérise le volet des dépenses publiques. Cette pratique s'inscrit dans la logique des réformes initiées pour assurer un budget de programme efficace et va être renforcée au fur et à mesure des exercices budgétaires ultérieurs.

A cet effet, le ratio des dépenses totales sur le PIB varie de 0.5 point de pourcentage pour 2018 comparé à celui ayant été exécuté en 2017. Une progression de 1.0 point est prévue pour 2019, c'est-à-dire à 18.7% du PIB. Ces niveaux recouvrent un poids des dépenses primaires hors charges d'intérêt constant de 0.1% sur la période 2017-2019. Ce taux traduit la part attribuée aux dépenses propre de l'Etat dans l'ensemble de la production à l'intérieur du pays.

Au titre de l'exercice 2017, les dépenses totales représentent 17.1% du PIB, cet agrégat inclut un taux d'investissement public de 5.5%. La masse salariale a été contenue à hauteur de 5.5% du PIB tandis que les transferts au profit de la société JIRAMA ont été limités à 1.3% du PIB. Par ailleurs, dans le cadre de l'engagement du Gouvernement à prioriser les dépenses sociales, le montant réalisé à cette fin a été évalué à 297.8 milliards d'Ariary.

Le courant de l'année 2018, quant à lui, a été marqué par la rectification de la Loi de Finances Initiales qui s'est justifiée par une hausse des transferts de 0.25 points du PIB au bénéfice de la JIRAMA et de quelques compagnies textiles en situation de fragilité financière ; par un ajustement à la hausse des dépenses de personnels de 0.15 points PIB et de 0.1 point pour la caisse de retraite civil. En effet, les dépenses des administrations publiques s'élèvent à 7179.9 milliards d'Ariary dans la LFR 2018, soit 17.7% du PIB. Ce montant est en augmentation de 16.9% par rapport à ce qui a été réalisé l'année précédente. Soit un progrès de 0.6 point. Ces dépenses comprennent les investissements publics à hauteur de 7.2% du PIB, dont 30.2% financés

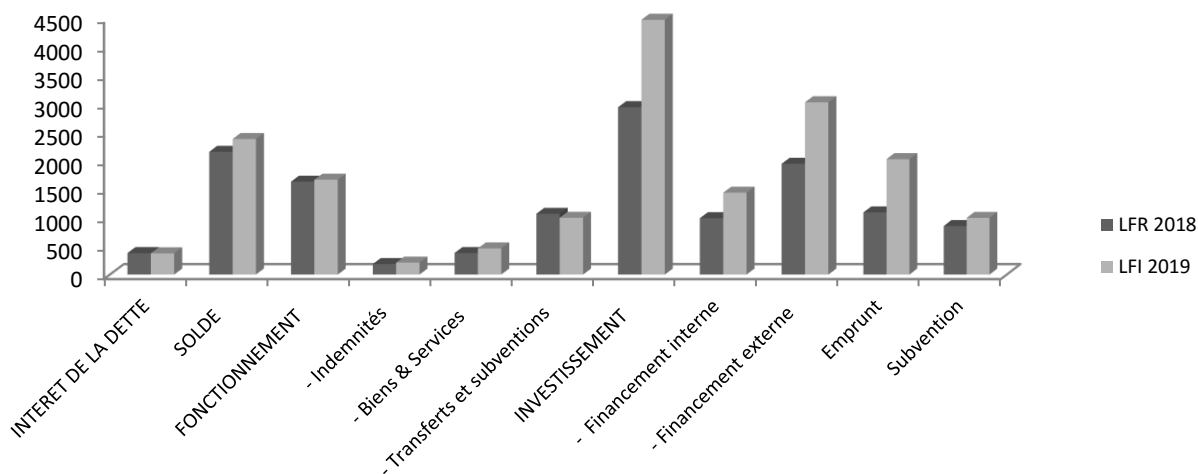
en interne et 69.8% financés en externe. Majoritairement, les dépenses d'investissements sont orientées vers des infrastructures structurantes, notamment les routes nationales. La maîtrise de la masse salariale se traduit par des dépenses de personnels contenues à 5.8% du PIB, soit 2347.5 milliards d'Ariary. Ces dernières se répartissent en soldes et indemnités pour des valeurs respectives de 2164.3 milliards d'Ariary et 186 milliards d'Ariary. Les dépenses sociales ont aussi connu une hausse, elles sont estimées à 434 milliards d'Ariary.

Pour l'année 2019, le montant total des dépenses totales est prévu à 8796.1 milliards d'Ariary. Concernant les dépenses de personnel, par rapport à la LFR 2018, elles connaîtront une hausse de 11.4% correspondant à un ratio par rapport au PIB de 5.7%. Cela inclura des augmentations de 13% des indemnités et de 11% de la solde. Ces variations s'expliquent par l'ajustement des salaires à l'inflation, par le recrutement limité aux maîtres FRAM et aux agents en formation auprès des institutions et écoles nationales ainsi que par la prise en compte d'une partie des revendications des mouvements syndicaux, en occurrence, ceux du Ministère de l'Education Nationale. Ainsi, ces dépenses de personnel devraient représenter les 27% du budget général. Le rapport de la masse salariale sur les recettes fiscales s'affichera à 26%, si 29.7% a été enregistré l'année précédente. Ce taux reflète la capacité de l'Etat à rémunérer ses agents par ses ressources propres.

Les dépenses de fonctionnement hors indemnités et hors arriérés prévues pour 2019 s'élèveront à 1593.0 milliards d'Ariary, soit 3.5% du PIB. Cette proportion connaîtra une baisse de 0.1 point par rapport à la LFR 2018 résultant notamment des replis au niveau des transferts et subventions. Les dépenses en Biens et Services enregistreront une hausse de 19.2% et se chiffreront à 452.0 milliards d'Ariary si elles étaient évaluées à 379.2 milliards d'Ariary en 2018 et 282.2 milliards d'Ariary en 2017. Quant aux volumes des transferts, une valeur de 1 285.5 milliards d'Ariary y sera allouée. Ces montants incluront des arriérés de 144.5 milliards d'Ariary et des subventions de 255 milliards d'Ariary et vis à vis de société JIRAMA. Il est à noter que ces subventions connaîtront une baisse de 17.5% par rapport à 2018. Cette tendance vise l'objectif de ramener progressivement ces subventions à zéro jusqu'à l'horizon 2022.

A compter de l'année 2019, les investissements auront un poids largement important dans les dépenses publiques. Des réformes continuent en effet d'être engagées depuis 2017. Cela explique la tendance à la hausse de la contribution des dépenses en capital sur le PIB, soient, 5.5% en 2017, 7.2% en 2018 et 8.3% en 2019. Ces dernières se répartiront en investissements sur financement interne pour 3.1% et 6.6% pour ceux financés par les bailleurs. Dans l'ensemble ces dépenses en capital représentent la part la plus importante du budget général, soit, 50.2% pour l'année 2019.

Graph 18 : Evolution des dépenses par grandes rubriques (LFR 2018 - LFI 2019)



Source : MFB/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

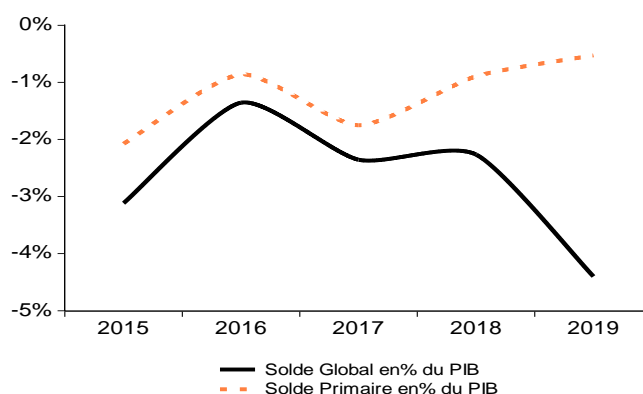
UM : Milliards d'Ariary

C. Déficit et financement

Le déficit budgétaire s'est situé en son plus bas niveau en 2017 tombant sous le seuil de 3% du PIB, soit 2.2%. Cette situation est imputable aux efforts d'austérité déployés ces dernières années dans le cadre d'un redressement graduel des finances publiques. Pour l'année 2018, le déficit reste maîtrisé en se situant à un niveau de 3.3% du PIB. Une légère détérioration du déficit public est prévue pour 2019, soit 3.5%, résultant essentiellement de l'augmentation des dépenses en capital de 51.9%.

A l'aune de la tendance du déficit primaire qui s'améliore, allant de 1.6% en 2017, passant par 0.6% en 2018 et devrait aboutir à 1.8% en 2019, la capacité de l'Etat à rembourser sa dette devrait également s'améliorer.

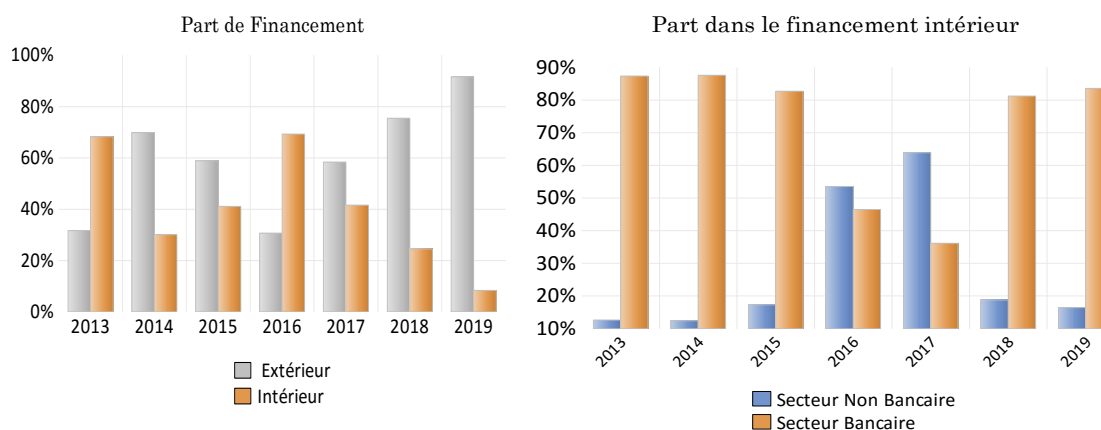
Graphe 19 : Evolution du déficit budgétaire



Source : MFB/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Ce déficit global a montré une trajectoire descendante qui s'est conclue sur un déficit moyen de -2,9 pour cent au cours des cinq dernières années. Le fléchissement du déficit qui a commencé à partir de 2016 s'explique par l'accroissement des dépenses en capital aux fins de relancer la croissance sans pour autant déstabiliser l'économie. Dans le cadre de l'achèvement du Plan National de Développement (PND), il est attendu un déficit de -3.6% en 2019. Cependant, le déficit primaire a plutôt conservé une allure stationnaire qui n'a pas franchi le seuil de -2,5 %, mais qui s'améliorera légèrement à partir de 2017 jusqu'en 2019. Le déficit primaire moyen est estimé à -1,4%.

Graphe 20 : Evolution du financement du déficit budgétaire



Source : MFB/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

La contribution de l'extérieur sur le financement du déficit a progressivement diminué de 2014 à 2016 avant d'entamer son ascension jusqu'en 2019. En effet, presque les trois quarts de ce déficit seront financés par l'extérieur pour 2018 et voire même plus pour 2019, soit 91,7 pour cent (donc 8,3% par financement intérieur). L'apport du secteur bancaire a été prépondérant entre les périodes 2013 et 2019 sauf pour les années 2016 et 2017 durant lesquels les demandes de souscriptions de Bons de Trésor (Bons de Trésor par Adjudication (BTA), Bons de Trésor Fihary (BTF) et Bons de Trésor Spécial (BTS) ont été importantes. D'où une forte implication du secteur non bancaire pour la compensation du déficit.

D. MISE EN ŒUVRE DU PND DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

La part de l'axe 3 « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement » du PND demeurera prépondérante dans l'allocation budgétaire pour 2019. En effet, il est prévu une hausse de 9.7 points ramenant la part de cet axe à 55,5% contre 54.6% en 2018. L'axe 4 « Capital humain adéquat au processus de développement » accaparera 24,5% soit une baisse de 0.4 point escomptée par rapport à l'année 2018. Par ailleurs, le profil du financement du Budget pour 2019 demeure la même que celui de la LFR 2018 avec une large part des financements extérieurs, soit 66,6%. La part restante sera financée sur ressources propres intérieures.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif de la répartition du Budget Général par Axe du PND

AXE	AXE_LIBELLE	LFR 2018			LF 2019		
		EXT	INT	TOTAL	EXT	INT	TOTAL
AXE1	Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale ».	2.7%	8.1%	10.8%	2.5%	6.4%	8.9%
AXE2	Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement »	3.2%	4.3%	7.5%	2.5%	6.3%	8.8%
AXE3	Croissance inclusive et ancrage territorial du développement »	44.3%	10.3%	54.6%	46.2%	9.4%	55.5%
AXE4	Capital humain adéquat au processus de développement »	13.9%	10.1%	24.1%	13.8%	10.7%	24.5%
AXE5	Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes »	2.1%	0.9%	3.0%	1.6%	0.6%	2.2%
	TOTAL	66.3%	33.7%	100.0%	66.6%	33.4%	100.0%

AXE 1 : « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale »

Pour l'année 2019, une part de 8,9% du PIP sera allouée à l'atteinte des objectifs inscrits dans l'Axe 1 du PND en vue d'instaurer la culture de bonne gouvernance et d'excellence dans l'Administration. Cette volonté vise à la fois à satisfaire les usagers du service public, à renforcer la restauration de l'autorité de l'Etat, et à soutenir la réforme de l'administration. Ces efforts devraient induire des retombées socio-économiques positives, et une bonne image du pays vis-à-vis de ses partenaires internationaux. Cela est en phase avec l'instauration d'un climat de confiance entre les citoyens, le pouvoir politique et les élus.

L'effectivité de la mise en œuvre de la nouvelle approche budgétaire pluriannuelle pour tous les Institutions et Ministères est un point saillant de la réforme au niveau des finances publiques et de la bonne gouvernance financière.

La promotion du développement local par l'effectivité de la décentralisation constitue un élément fondamental pour la population afin d'assurer un développement inclusif et durable. A cet

effet, le rétablissement du système de sécurité et de défense reste primordial. La modernité, l'efficacité et l'efficience, le professionnalisme, la proximité de la population, le respect des droits humains ainsi que les forces de sécurité structurées, coordonnées, réglementées et intégrées sont les maîtres-mots pour les ministères concernés. Du côté de la justice, l'application du principe de justice équitable se renforcera. La lutte contre la corruption se poursuivra pour que l'indice de perception de la corruption à 50 soit atteint pour l'année 2019.

AXE 2 : « Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement »

Les projets PIP relatifs à l'axe 2 du PND seront alloués des 8,8% de l'enveloppe totale des investissements.

Cet axe est orienté vers une planification des actions à entreprendre dans le pays qui soit basé sur un cadrage macroéconomique rationnel et fiable. La synergie entre le secteur public et le secteur privé est recherchée pour que les informations et hypothèses émergent des réalités au niveau des secteurs de production. Cette démarche aboutirait ainsi à la mise en place d'un environnement sain et propice aux investissements, capable de générer des emplois décents et de développer les compétences pour un meilleur développement humain du pays.

Le Gouvernement cherche à renforcer les capacités dans le secteur public. L'amélioration des outils statistiques appuiera cette action, tout comme la recherche de l'équilibre pour les développements des régions, et la mise en place des mécanismes de mise en œuvre des politiques publiques.

Spécialement pour les finances publiques, l'optimisation de l'espace budgétaire se poursuivra à travers la mobilisation des recettes publiques et l'amélioration de la qualité des dépenses. En outre, seront renforcés le contrôle des engagements financiers, et la capacité de gestion du Trésor public.

Dans le cadre de l'optimisation des échanges, l'assainissement du marché et la promotion de la concurrence dans le pays restent en vigueur. Ces actions visent à prévenir de la concurrence déloyale, et à protéger les consommateurs et les opérateurs locaux de toutes formes de pratique illicite. En outre, les coopérations et les partenariats économiques avec l'extérieur seront exploités pour augmenter les revenus du pays par le biais de la promotion des filières porteuses. Il s'agit de la diversification et de la multiplication des débouchés pour les produits locaux.

AXE 3 : « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement »

Les programmes de l'axe 3 du PND détiendront une part de 55.5% dans le total du budget PIP. En effet, l'Etat continuera de prioriser les projets à fort impact sur la croissance économique et tenant en compte de leurs portées au niveau des vingt-deux (22) régions de Madagasikara.

L'investissement public comptera sur ses effets de levier économique en favorisant l'entrepreneuriat et l'investissement privés en tant que moteurs de production de valeurs ajoutées.

L'Etat a également pour rôle l'instauration d'un climat des affaires propice à l'investissement à travers la mise en place des cadres juridiques bénéficiant à la fois aux investisseurs et à l'ensemble de la population. Cette volonté doit être tangible notamment au niveau de la gestion des ressources minières. La révision des codes minier et pétrolier reste ainsi un grand chantier pour l'Etat afin d'harmoniser le processus en amont, en cours et en aval des exploitations extractives.

La robustesse de la croissance économique observée au cours des dernières années devra également être renforcée par le développement des infrastructures structurantes, supports du Développement. Les programmes y afférents porteront à la fois sur les infrastructures agricoles, énergétiques, de transport, de télécommunication et d'utilité publique dont la construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs. Les projets qui mettent l'accent sur la formation brute de capital fixe sont ainsi prioritaires.

Par ailleurs, la croissance du secteur tourisme et le développement rural coïncident avec l'objectif d'établir une croissance inclusive en s'appuyant sur les potentialités respectives des différentes régions de l'île. Les investissements publics qui seront réalisés à cet effet permettront de plus la création d'emplois, notamment pour les jeunes.

Infrastructures énergétiques et stratégiques

Depuis 2016, le Gouvernement Malagasy s'est lancé dans la construction des grandes infrastructures énergétiques. Cet élan s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique mais également afin de répondre aux défis de problèmes récurrents d'énergie à Madagascar. En 2018, les travaux pour la construction de la station photovoltaïque d'Ambatolampy, dans la Région Vakinankaratra ont été achevés. Construite sur une superficie de 33 ha, cette station énergétique est dotée d'une capacité de 20 Mégawatt permettant de répondre à la demande croissante d'énergie liée au développement économique et industriel de la Région Vakinankaratra mais aussi de couvrir le besoin de 50 000 ménages.

Poursuite des réformes de gestion et redynamisation des sociétés à participation de l'Etat et amélioration du cadre juridique foncier

La gouvernance dans les sociétés anonymes à participation de l'Etat est renforcée afin d'accroître leur production et leur valeur ajoutée. Cet effort est initié en 2018 par l'élaboration d'un nouveau guide dédié aux administrateurs des sociétés anonymes à participation de l'Etat. L'objectif est d'accroître non seulement la contribution de ces sociétés à la croissance mais également de répondre aux besoins du marché et des cibles. Quant à l'ancrage territorial de la

croissance, l'amélioration des cadres juridiques et fonciers se poursuivra après la série de réformes observée depuis 2017, afin de résoudre les problèmes fonciers récurrents à Madagasikara. L'adoption d'une nouvelle loi fixant le régime juridique de l'immatriculation des propriétés foncières a permis de compléter les opérations cadastrales inachevées, d'accélérer la distribution des titres et de faciliter la transaction dans la dotation d'une autorisation d'héritage en matière foncière.

Enfin, la croissance inclusive doit englober la valorisation du capital humain, naturel et environnemental, la prise en compte du volet social, l'instauration d'un Etat de droit et d'une bonne gouvernance politique, économique et institutionnelle. De plus, le Gouvernement mettra en exergue la participation de différentes catégories de la population réparties sur tout le territoire national ainsi que les différents acteurs du Développement (ONG, société civile, associations, etc.) à ce processus.

AXE 4 : « Capital humain adéquat au processus de développement »

Les programmes concourants aux objectifs définis dans l'axe 4 du PND détiendront une part de 24.5% dans le total du budget PIP. Cet axe, lequel regroupe les projets sociaux, figure parmi les plus importants vis-à-vis des priorités du Gouvernement. En effet, les indicateurs de développement humain à Madagasikara restent à des niveaux précaires, et cela, bien que quelques évolutions aient été constatées. L'Etat continuera de s'aligner aux objectifs de développement durable dont la lutte contre la faim et la malnutrition. Madagasikara vise à l'autosuffisance alimentaire d'ici l'horizon à moyen terme, outre les autres programmes axés sur l'amélioration de la vie de la population.

Néanmoins, plusieurs aspects relèvent de l'urgence, à savoir la réduction rapide de la précarité et de la vulnérabilité d'une grande partie de la population. La couverture des services sociaux doit être universelle et de qualité suffisante. Les allocations budgétaires en faveur des secteurs santé et éducation seront alors maintenues prioritaires à travers la poursuite leurs stratégies sectorielles, en l'occurrence le PDSS et le PSE. D'ailleurs, la hausse des dépenses autres que les PIP supportera ces derniers afin d'assurer l'efficacité des services publics concernés. Plusieurs activités de renforcement de capacité permettront de plus l'amélioration du capital humain au niveau des populations locales et aussi des acteurs sectoriels.

AXE 5 : « Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes »

Les programmes, dont les effets attendus convergent principalement vers les objectifs cadrés dans l'axe 5, représenteront 2,2% du budget total des PIP. La richesse en biodiversité de Madagasikara doit être préservée, valorisée et protégée au maximum des effets néfastes des catastrophes, et surtout ceux liés au changement climatique. L'aggravation des sécheresses et

l'intensification des cyclones constituent des facteurs auxquels le pays doit s'adapter. L'adoption de techniques et l'utilisation des divers produits adaptés au changement climatique, dont les semences améliorées, constituent des investissements hautement avantageux vis-à-vis des impacts attendus.

Le processus de développement du Plan National d'Adaptation (PNA) au changement climatique qui est soutenu par les PTF, notamment la coopération allemande, l'Union Européenne et le système onusien, cadrera les prochaines stratégies nationales et sectorielles. Cette mise en cohérence des efforts de développement durable et d'adaptation au changement climatique constitue déjà un investissement soucieux des défis de moyen et long terme auxquels le pays doit faire face. L'application de l'Accord de Paris en 2016 devra se concrétiser en 2019 et 2020 par la mise en place effective des bases opérationnelles y afférentes. En parallèle, une gestion proactive des risques de catastrophes sont à mettre en exergue.

Les principaux départements en charge de la gestion des risques et de l'adaptation au changement climatique, à savoir la CPGU (Comité de Prévention et d'appui à la Gestion des Urgences), le BNGRC (Bureau National de Gestion des Risques de Catastrophes) et le Ministère en charge de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (par l'intermédiaire du BNCCC ou Bureau National de Coordination du Changement Climatique) se verront appuyés. Dans cette même lignée, l'Etat s'assurera le renforcement de la lutte contre les feux de brousse et les feux de forêts et l'augmentation des recettes forestières et environnementales.

Dans le cadre des réformes dans la gestion des PIP, appuyées notamment par la Banque Mondiale, une considération plus approfondie des risques inhérents aux projets est d'ailleurs mis en exergue. Le Ministère en charge des Finances et du Budget incite les ministères à mettre en place un système de gestion proactive des risques sur la base d'études d'évaluation des risques sectoriels. Ces efforts permettront d'améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes publics en général. Le pays reste effectivement exposé à plusieurs autres risques dont les risques anthropiques et les chocs de prix. Une meilleure appréhension de ces risques continuera d'améliorer la résilience de Madagasikara.

**TABLEAUX RECAPITULATIFS
DES INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Tableau A- 1 : Madagasikara: Indicateurs économiques et financiers, 2017-2021

(en % de variation sauf indication contraire)	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	Réal.	LFI	LFR	Prov.	LF	Prév.	Prév.
Croissance économique	4.3	5.1	5.0	5.2	5.2	5.3	5.1
Secteur primaire	-1.0	3.2	2.8	4.9	2.5	2.7	2.3
Secteur secondaire	9.0	6.0	6.7	5.4	7.5	7.8	6.5
Secteur tertiaire	5.7	5.9	5.4	5.3	5.8	5.8	5.9
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	8.3	7.8	8.0	7.5	7.2	6.6	5.8
Indice des prix à la consommation (fin de période)	9.0	7.9	7.7	7.1	6.8	6.5	5.4
Déflateur du PIB	8.3	7.8	8.0	7.5	7.2	6.6	5.8
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	35729.0	40493.0	40636.0	40409.0	45570.0	51134.0	56864.0
Taux d'investissement (en % du PIB)	18.9	17.4	17.0	20.0	21.6	22.2	22.7
dont investissement public	5.5	8.1	7.2	6.8	8.3	9.9	11.0
investissements privés	13.4	9.3	9.8	13.2	13.3	12.3	11.6
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	17.8	12.5	13.5	13.4	13.0	14.8	15.2
Avoirs Extérieurs nets (en % de M3)	9.2	4.8	3.5	1.8	2.6	5.4	5.3
Avoirs Intérieurs nets (en Var. % de M3)	8.5	7.6	10.0	11.6	10.3	9.4	9.9
- dont Crédit au secteur privé	8.4	7.3	6.4	7.3	7.9	8.5	8.4

Source : MFB/SG/DGB/DSB

Tableau A- 2 : Madagascar : Taux de croissance par branche d'activités, 2017-2021

<i>(en pourcentage de variation)</i>	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	Réal.	LFI	LFR	Prov.	LF	Prév.	Prév.
Secteur Primaire	-1.0	3.2	2.8	4.9	2.5	2.7	2.3
Agriculture	-6.6	4.9	4.5	9.2	3.2	3.7	3.0
Elevage et pêche	4.5	2.0	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9
Sylviculture	1.0	1.0	-0.9	-0.9	1.0	1.0	1.0
Secteur Secondaire	9.0	6.0	6.7	5.4	7.5	7.8	6.5
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	7.3	5.2	5.7	5.9	6.9	7.4	5.9
Agro-indus.	2.1	6.1	5.6	1.7	0.4	4.0	3.8
Indus. Extra.	9.8	3.5	5.4	5.4	6.5	7.5	7.5
Energie	6.6	8.4	8.4	8.4	11.5	11.5	9.5
Indus. Alimen	4.1	3.0	3.0	3.5	3.5	3.8	3.5
Indus. Boissons	8.7	7.5	7.5	8.5	10.0	10.0	4.3
Indus. Tabac	6.3	5.0	5.0	5.2	5.2	5.0	3.5
I. Corps gras	6.0	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Pharmacie	3.7	2.5	2.5	3.5	2.1	2.1	2.1
Indus. Textile	4.5	4.2	5.0	-2.2	5.5	3.5	3.3
I. Cuir	3.8	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5	3.5
I. Bois	-1.5	7.6	3.0	3.0	4.5	3.0	3.0
Mat. Constr.	11.4	4.9	4.9	7.7	5.0	5.0	5.0
I. Métallique	6.5	9.2	6.5	6.5	6.5	6.5	6.5
Mat. Transport	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Appareil Elect	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
I. Papier	2.0	7.0	7.0	7.0	2.0	2.0	2.0
Autres	4.7	4.5	4.5	4.2	4.0	4.3	4.1
Zone Franche Industrielles (ZFI)	25.2	12.5	14.5	2.0	13.0	11.5	11.5
Secteur Tertiaire	5.7	5.9	5.4	5.3	5.8	5.8	5.9
B.T.P	3.8	11.5	6.5	6.0	9.7	11.5	13.5
Transports de marchandises	7.5	5.5	4.5	4.0	6.0	6.0	6.0
Transports de voyageurs	15.6	3.5	3.5	12.5	7.5	6.5	6.5
Auxi. Transport	-5.3	16.7	13.5	7.5	11.5	10.0	9.4
Télécommunications	17.7	5.0	11.5	11.5	7.5	7.5	5.0
Commerce	3.1	3.0	4.5	3.0	3.0	3.0	3.0
Banque	9.4	7.3	7.5	7.5	6.5	5.3	5.3
Assurance	5.1	5.7	5.7	5.1	5.1	5.1	5.1
Services rend. Entrep. & ménages	5.2	5.3	5.1	5.2	5.2	5.2	5.2
Administration	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Charges non imputées	9.4	7.3	7.5	7.5	6.6	5.3	5.3
PIB aux coûts des facteurs	4.1	5.1	5.0	5.1	5.1	5.4	5.1
Taxes indirectes	5.4	5.4	5.4	5.4	5.7	5.0	5.0
PIB aux prix du marché	4.3	5.1	5.0	5.2	5.2	5.3	5.1

Source : Ministère de l'Economie et du Plan

Tableau A- 3 : Madagascar : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en mds Ariary)

	2017	2018	2019	2020	2021
UM : Milliards d'Ariary	Réal.	LFR	LF	Prév.	Prév.
Recettes totales et dons	5 487.4	6 555.5	7 488.5	8 129.7	9 064.0
Recettes totales	4 450.5	5 192.3	5 907.9	6 677.3	7 638.4
Recettes budgétaires	4 328.4	5 102.1	5 805.6	6 563.3	7 512.4
<i>Dont: Recettes fiscales (nettes)</i>	4 117.9	4 876.3	5 544.6	6 563.3	7 512.4
<i>impôts</i>	2 093.7	2 580.0	2 954.6	3 645.1	4 271.2
<i>douanes</i>	2 024.2	2 296.3	2 590.0	2 918.3	3 241.2
<i>Recettes non fiscales</i>	122.1	90.1	102.2	114.0	126.0
Remboursement TVA	210.5	225.8	261.0		
Dons	1 036.9	1 363.2	1 580.6	1 452.4	1 425.5
Dons courants	298.4	507.2	595.6	611.8	660.8
Dons en capital (projets)	738.5	856.0	985.0	840.6	764.8
Dépenses totales	6 120.4	7 179.9	8 535.0	9 880.9	10 522.5
Dépenses courantes	4 198.6	4 234.4	4 753.8	5 016.0	5 596.0
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	3 989.7	4 178.6	4 626.9	4 906.0	5 474.0
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	1 963.2	2 350.3	2 617.2	2 792.0	3 069.0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	1 741.0	1 450.2	1 593.0	1 631.0	1 858.0
<i>Biens et services</i>	279.0	379.2	452.0	579.0	684.0
<i>Transferts et subventions</i>	1 461.9	1 071.0	1 141.0	1 052.0	1 174.0
Intérêts dette extérieure dus	70.2	124.7	130.0	158.5	226.0
Intérêts dette intérieure dus	215.3	253.4	286.7	324.5	321.0
Opérations de Trésorerie	208.9	55.8	126.9	110.0	122.0
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	1 921.8	2 945.5	3 781.2	4 864.9	4 926.5
Ressources intérieures	668.9	993.5	1 263.0	1 743.0	2 104.0
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	1 252.8	1 952.0	2 518.2	3 121.9	2 822.5
Variations arriérés intérieures	-12.0	-491.3	-279.5	-48.0	-30.0
Solde global (base caisse)	-855.5	-1 341.5	-1 587.0	-1 799.2	-1 488.5

Source : Ministère des Finances et du Budget, OGT

Tableau A- 4 : Madagascar : Opérations Globales du Trésor, 2017-2021 (en % du PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021
en pourcentage du PIB	Réal.	LFR	LF	Prév.	Prév.
Recettes totales et dons	15.4	16.1	16.4	15.9	17.7
Recettes totales	12.5	12.8	13.0	13.1	14.9
Recettes budgétaires	12.1	12.6	12.7	12.8	14.7
<i>Dont : Recettes fiscales (nettes)</i>	11.5	12.0	12.2	12.8	14.7
<i>impôts</i>	5.9	6.3	6.5	7.1	8.4
<i>douanes</i>	5.7	5.7	5.7	5.7	6.3
<i>Recettes non fiscales</i>	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Dons	2.9	3.4	3.5	2.8	2.8
Dons courants	0.8	1.2	1.3	1.2	1.3
Dons en capital (projets)	2.1	2.1	2.2	1.6	1.5
Dépenses totales	17.1	17.7	18.7	19.3	20.6
Dépenses courantes	11.8	10.4	10.4	9.8	10.9
Dépenses budgétaires (yc I-PPTE)	11.2	10.3	10.2	9.6	10.7
Dont: Personnel (yc I-PPTE)	5.5	5.8	5.7	5.5	6.0
Fonctionnement (yc I-PPTE)	4.9	3.6	3.5	3.2	3.6
<i>Biens et services</i>	0.8	0.9	1.0	1.1	1.3
<i>Transferts et subventions</i>	4.1	2.6	2.5	2.1	2.3
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4
Intérêts dette intérieure dus	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Opérations de Trésorerie	0.6	0.1	0.3	0.2	0.2
Dépenses en capital (yc I-PPTE)	5.4	7.2	8.3	9.5	9.6
Ressources intérieures	1.9	2.4	2.8	3.4	4.1
Ressources extérieures (yc I-PPTE)	3.5	4.8	5.5	6.1	5.5
Variations arriérés intérieures	0.0	-1.2	-0.6	-0.1	-0.1
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-2.4	-3.3	-3.5	-3.5	-2.9

Source : Ministère des Finances et du Budget, OGT

Tableau A- 5 : Madagascar : Balance des Paiements, 2017-2021

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	Réal.	LFI	LFR	Prov.	Prév.	Prév.	Prév.
Compte courant	-40,1	-363,1	-190,8	-129,2	-184,7	-307,3	-345,5
Biens et services	-316,5	-629,3	-504,5	-513,0	-544,8	-655,8	-740,9
Balance commerciale	-322,3	-588,1	-470,3	-502,4	-521,0	-595,8	-660,8
Exportations	2 020,9	1 804,2	2 029,3	2 034,3	2 179,4	2 320,1	2 469,5
Importations	-2 343,2	-2 392,4	-2 499,6	-2 536,7	-2 700,4	-2 915,9	-3 130,4
Balance des services	5,8	-41,2	-34,2	-10,6	-23,9	-60,0	-80,1
Services, recettes	917,2	881,0	954,9	905,4	1 019,2	1 073,9	1 132,9
Services, paiements	-911,4	-922,2	-989,0	-916,0	-1 043,1	-1 133,9	-1 213,0
Revenue	-255,2	-313,9	-272,1	-224,4	-251,3	-265,1	-281,6
Recettes	27,4	29,2	29,2	34,4	41,8	48,0	55,3
Paiements	-282,7	-343,1	-301,2	-258,8	-293,1	-313,1	-336,8
Transferts courants	531,6	580,1	585,8	608,2	611,4	613,6	676,9
Gouvernement	105,7	148,6	153,9	121,2	100,4	48,6	52,3
Aide budgétaire	65,5	80,1	107,4	85,4	56,4	0,0	0,0
Privé	425,9	431,6	431,8	487,0	511,0	565,0	624,6
Compte en capital et financier	211,1	419,1	220,6	176,0	240,8	464,6	480,1
Transferts en capital	168,4	187,1	180,7	158,0	197,6	216,2	188,6
Gouvernement	168,4	187,1	180,7	158,0	197,6	216,2	188,6
Dons projets	168,4	187,1	180,7	158,0	197,6	216,2	188,6
Compte d'opérations financières	42,7	232,0	39,9	18,0	43,2	248,4	291,5
Investissements Directs Etrangers	258,0	302,3	266,9	241,5	247,4	276,2	301,9
Autre	-215,4	-70,2	-227,0	-223,5	-204,3	-27,9	-10,4
Gouvernement	116,7	275,5	213,3	186,2	271,9	378,7	418,1
Tirages	174,1	325,5	263,4	235,9	317,5	432,1	480,7
Tirages projets	118,9	324,8	235,9	202,3	307,5	397,1	480,7
Tirages programmes	55,2	0,8	27,5	33,6	10,0	35,0	0,0
Amortissement	-57,4	-50,0	-50,2	-49,7	-45,6	-53,4	-62,6
Secteur Privé	-98,1	-153,6	-129,1	-130,8	-246,8	-137,5	-141,6
Banques, nettes	1,8	-5,3	-5,3	24,8	0,0	0,0	0,0
Autres net	-235,9	-186,9	-305,9	-303,8	-229,4	-269,1	-286,9
Autres	-2,2	0,0	0,0	-38,1	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	-2,2		0,0	-38,1	0,0	0,0	0,0
Balance globale	168,7	56,1	29,7	8,8	56,0	157,3	134,6

Source : Banky Foiben'i Madagascar

Tableau A- 6 : Madagasikara : Situation monétaire 2017-2021

	2017	2018	2018	2018	2019	2020	2021
	Réal.	LFI	LFR	Prov.	Prév.	Prév.	Prév.
Avoirs extérieurs nets	4 417	4 491	4 806	4 603	4 921	5 651	6 478
Avoirs extérieurs nets (BCM)	3 530	3 375	3 842	3 802	4 236	5 091	6 062
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	890	1 117	964	801	685	560	416
Avoir intérieurs nets	6 191	7 479	7 312	7 422	8 664	9 946	11 492
Crédit intérieur	7 001	8 167	8 043	8 281	9 386	10 636	12 098
Créances nettes sur l'Etat	2 093	2 643	2 457	2 595	2 749	2 841	2 989
BCM	886	1 198	918	1 093	1 134	1 021	928
Banques commerciales	938	1 104	1 172	1 124	1 226	1 419	1 649
Crédit brut (principalement BTA)	1 327	1 541	1 586	1 538	1 666	1 886	2 143
Dépôts	-389	-437	-415	-414	-441	-468	-494
Autres crédits	269	340	367	377	389	401	412
Crédit à l'économie	4 907	5 524	5 586	5 687	6 637	7 795	9 108
Crédit aux entreprises publiques	42	43	42	42	42	42	42
Crédit au secteur privé	4 846	5 400	5 525	5 626	6 575	7 734	9 047
Autres crédits	19	81	19	19	19	19	19
Autres postes (nets, actif = +)	-810	-688	-731	-859	-722	-690	-605
BCM	406	516	574	346	469	579	636
Autres	-1 216	-1 204	-1 305	-1 205	-1 191	-1 269	-1 241
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	10 608	11 971	12 118	12 025	13 585	15 597	17 970
Dépôts en devises	1 006	1 204	1 080	917	801	677	532
Obligations	51	34	51	51	51	51	51
Masse monétaire (M2)	9 551	10 733	10 986	11 057	12 733	14 870	17 387
Circulation fiduciaire	3 101	3 547	3 498	3 428	3 994	4 466	4 993
Dépôts à vue	3 506	3 754	3 905	3 976	4 578	5 484	6 569
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	2 943	3 432	3 584	3 653	4 161	4 920	5 826
(variation en pourcentage de la masse monétaire (M2) de début de l'année)							
Avoirs extérieurs nets	10,4	5	4	1,9	2,9	5,7	5,6
Avoir intérieurs nets	9,6	9	12	12,9	11,2	10,1	10,4
Crédit intérieur	10,3	9	11	13,4	10,0	9,8	9,8
Créances nettes sur l'Etat (budget)	1,3	1	4	5,3	1,4	0,7	1,0
Crédit à l'économie	9,1	8	7	8,2	8,6	9,1	8,8
Crédit aux entreprises publiques	-0,3	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédit au secteur privé	9,4	8	7	8,2	8,6	9,1	8,8
Autres postes (nets, actif = +)	-0,7	-1	1	0,5	1,2	0,3	0,6
(variation annuelle de pourcentage)							
Masse monétaire (M2)	19,3	13	15	15,8	15,2	16,8	16,90
Circulation fiduciaire	17,8	12	13	10,5	16,5	11,8	11,8
Dépôts à vue	23,2	14	11	13,4	15,1	19,8	19,8
Quasi-monnaie dont dépôts à termes	16,4	13	22	24,1	13,9	18,3	18,4
Crédit au secteur privé (en termes nominaux)	18,4	17	14	16,1	16,9	17,6	17,0
Crédit au secteur privé (en termes réels)	9,4	9	6	9,0	10,1	11,2	11,6
Pour mémoire:							
Multiplicateur de la base monétaire (M3/réserves)	2,30	2	2	2,40	1,30	2,50	2,50
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/fin-de-période M3)	3,38	3	3	3,36	3,35	3,28	3,16

Source : Banky Foiben'i Madagasikara, données mission FMI

ANNEXE 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

01 - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
001-2-1-1-01	RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS
001-2-1-1-02	SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME
001-2-1-1-03	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE
001-2-2-1-01	ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE
001-2-2-1-02	METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS
001-2-2-1-03	ORGANISER DES FORMATIONS ET RECYCLAGES PÉRIODIQUES.
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS
001-2-2-2-01	METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-2-2-02	Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes
001-2-2-2-03	Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar
001-2-2-2-04	Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra
001-2-2-2-05	Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha
001-2-2-2-06	Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants
001-2-2-3	Formations et recyclages organisés
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE
001-2-3-1-01	ASSURER L'ENTRETIEN DU PARC TECHNOLOGIQUE
001-2-3-1-02	MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ PERMANENTE DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT
001-2-3-2-01	ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE
001-2-3-2-02	COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES
001-2-3-2-03	ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA
001-2-3-2-04	ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES
001-2-3-2-05	ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS
001-2-3-2-06	INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-2-07	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL
001-2-3-2-08	TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS
001-2-3-2-09	VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE
001-2-3-2-10	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-2-11	COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET
001-2-3-2-12	COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
001-2-3-2-13	ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES
001-2-3-2-14	PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
001-2-3-3-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA
001-2-3-3-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-3-3-03	ASSURER LA GESTION DES FONDOS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-3-04	EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
001-2-3-3-05	Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à Iavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore sécurisés au groupe électrogène
001-2-3-3-06	Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)
001-2-3-3-07	Installer des parafoudres dans les sites des palais et environnants

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
001	Administration Et Coordination	
	001-2-3-3-08	Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et interconnecter tous les services administratifs et connexes
	001-2-3-3-09	Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques
	001-2-3-3-10	Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence
001-2-3-4	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits	
	-	-
001-2-3-5	Sécurité des Palais assurée	
	-	-
001-2-3-6	Divers matériels acquis	
	-	-
001-2-3-7	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires	
	-	-
001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT	
001-2-4-1	L'Intranet au niveau central et le Data center de l'Etat étendus	
	001-2-4-1-01	Aménager la salle technique de l'ANRE
	001-2-4-1-02	Opérationnaliser les sites relais de l'ANRE
	001-2-4-1-03	Renover les matériels techniques et informatiques du Data Center
001-2-4-2	Capacités des agents de l'ANRE renforcées	
	001-2-4-2-01	Développer, installer, rendre opérationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat
	001-2-4-2-02	Acquérir des véhicules d'intervention
	001-2-4-2-03	Former les agents de l'Etat sur les TIC
001-2-4-3	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance	
	-	-
001-2-4-4	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance	
	-	-
	-	-
	-	-
001-2-4-5	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC	
	-	-
001-2-4-6	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise	
	-	-
001-2-4-7	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée	
	-	-
001-2-4-8	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation	
	-	-

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
138-1-1-1-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-1-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
138-1-1-2-01	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-04	RENFORCER LES MOYENS HUMAINS DU CSM
138-1-1-2-05	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
138-1-1-3-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA
138-1-1-3-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC
138-1-1-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-3-05	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS
138-1-1-4-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-4-02	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-4-03	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre
138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES
138-1-2-1-01	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
138-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
138-1-2-1-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-1-04	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
138-1-2-1-05	RENFORCER LES MOYENS MATÉRIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
138-1-2-2-01	EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
138-1-2-2-02	ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
138-1-2-2-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-2-04	ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION
138-1-2-2-05	RENFORCER LA CAPACITE TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT
138-1-2-2-06	ASSURER LA PROTECTION ET LA SECURITE PHYSIQUE DY SYSTEME
138-1-2-2-07	EQUIPER LE CENTRE OPERATIONNEL EN MOBILIERS
138-1-2-2-08	PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE EN INFORMATIQUE
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS
138-1-2-3-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
138-1-2-3-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
138-1-2-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES
138-1-2-4-01	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit	
	138-1-2-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
	138-1-2-4-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
138-1-2-5	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE	
	-	-
138-1-2-6	IGE doté en véhicules d'inspections	
	-	-
138-1-2-7	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat	
	-	-
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS	
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)	
	138-1-3-1-01	PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ÉTAT (GPE)
	138-1-3-1-02	PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES
	138-1-3-1-03	PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT	
	138-1-3-2-01	APPUYER LA STRUCTURE DU PREA
	138-1-3-2-02	ORGANISER DES FORMATIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION AXÉES SUR LES RÉSULTATS (GAR)
	138-1-3-2-03	METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)
	138-1-3-2-04	ASSURER LA GESTION DU PAPSP
	138-1-3-2-05	ASSURER LA GESTION DU PAGI
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE	
	138-1-3-3-01	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
	138-1-3-3-02	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
	138-1-3-3-03	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATION (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
	138-1-3-3-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-3-4	Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel	
	-	-
138-1-3-5	Les transactions douanières suspectes découvertes	
	-	-
138-1-3-6	L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué	
	-	-
138-1-3-7	Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia	
	-	-
138-1-4	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements	
138-1-4-1	Les investissements sont coordonnés et leurs financements contribuent au décollage économique du pays	
	138-1-4-1-01	Assurer la visibilité sur la programmation financière des programmes et projets
	138-1-4-1-02	Contribuer à renforcer la capacité d'absorption des investissements
138-1-4-2	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés	
	-	-

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL
620-1-1-1	Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS
620-1-3-1-01	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.
620-1-3-1-02	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPOSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE
620-1-3-2-01	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.
620-1-3-2-02	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ
620-1-3-3-01	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.
620-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH
620-1-3-4-01	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.
620-1-3-4-02	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE
620-1-3-4-03	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ
620-1-4-1-01	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
620-1-4-1-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE
620-1-4-2-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
620-1-4-2-02	APPUYER LE CADRE PPP
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE
620-1-4-3-01	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-4-3-02	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré
620-1-5-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
620-1-5-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-5-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-5-1-04	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-5-1-05	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
620-1-5-1-06	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-5-1-07	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-5-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-5-3	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place
620-1-5-4	Pilotage de la RSS appuyé
620-1-5-5	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
620-1-5-6	SPDSN opérationnel
620-1-5-7	Capacités du SPDSN renforcées

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
	-
	-
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-6-1-01	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-6-1-02	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT
620-1-6-1-03	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-6-1-04	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-6-1-05	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-6-1-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
620-1-6-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-6-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE
620-1-6-3	SPDSN opérationnel
620-1-6-3-01	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
620-1-6-3-02	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif
620-1-6-4-01	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administration Et Coordination						
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE						
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES						
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
	001-2-1-1-R1	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	2
	001-2-1-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprès QG et antennes	NOMBRE	0	3	-	-
	001-2-1-1-R3	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	0	9	-	-
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE						
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE						
	001-2-2-1-R1	NOMBRE D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ	NOMBRE	0	0	0	0
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS						
	001-2-2-2-R1	Nombre des biens immobiliers (Sites présidentiels) de la Présidence sécurisés et entretenus	NOMBRE	6	6	2	2
001-2-2-3	Formations et recyclages organisés						
	001-2-2-3-R1	Nombre d'agents formés/recyclés	NOMBRE	0	900	200	200
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE						
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE						
	001-2-3-1-R1	Nombre de bureaux mis en réseau	NOMBRE	80	110	0	0
	001-2-3-1-R2	Nombre des procédures dématérialisées	NOMBRE	1	3	0	0
	001-2-3-1-R3	Sites interconnectés	NOMBRE	2	3	0	0
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT						
	001-2-3-2-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	4
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT						
	001-2-3-3-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	98
001-2-3-4	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits						
	001-2-3-4-R1	Nombre des dossiers instruits	NOMBRE	0	35419	35736	35800
001-2-3-5	Sécurité des Palais assurée						
	001-2-3-5-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	M	0	3800	-	-
001-2-3-6	Divers matériels acquis						
	001-2-3-6-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	NOMBRE	0	14	-	-
001-2-3-7	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires						
	001-2-3-7-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	NOMBRE	0	27000	28500	30000

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	2018	2019	2020	2021
001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT					
001-2-4-1	L'Intranet au niveau central et le Data center de l'Etat étendus					
001-2-4-1-R1	Nombre des ministères et institutions inter-connectés	NOMBRE	36	0	0	0
001-2-4-2	Capacités des agents de l'ANRE renforcées					
001-2-4-2-R1	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	100	0	0
001-2-4-2-R2	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	0	6	8	25
001-2-4-3	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance					
001-2-4-3-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	0	100
001-2-4-4	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance					
001-2-4-4-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	0	20
001-2-4-4-R2	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	0	41	41
001-2-4-4-R3	Taux de Matériels techniques pour la salle de formation installés	%	0	0	0	0
001-2-4-5	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC					
001-2-4-5-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	0	2	4	4
001-2-4-6	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise					
001-2-4-6-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	0	9	18	18
001-2-4-7	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée					
001-2-4-7-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	0	13	13
001-2-4-8	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation					
001-2-4-8-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	0	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit					
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT					
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME					
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES					
138-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	40	60	80	80
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ					
138-1-1-2-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION)	NOMBRE	38	33	29	29
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ					
138-1-1-3-R1	RANG/175 PAYS	RANG	40	50	60	60
138-1-1-3-R2	Dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) (1)	NOMBRE	0	275	360	490
138-1-1-3-R3	Pourcentage (Taux en %) des dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020)	%	0	50	60	70
138-1-1-3-R4	Dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2)	NOMBRE	0	550	600	700
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS					
138-1-1-4-R1	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	8	10	12	12
138-1-1-4-R2	Nombre du personnels bénéficiaires de formation	NOMBRE	0	5	-	-
138-1-1-4-R3	Nombre de thématiques sur les principes de Gouvernance développés	NOMBRE	0	12	-	-
138-1-1-4-R4	Nombre des secteurs prioritaires actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance	NOMBRE	0	6	-	-
138-1-1-4-R5	Taux de textes mis en conformité identifiés	%	0	50	-	-
138-1-1-4-R6	Nombre de séances d'informations tenues	NOMBRE	0	7	-	-
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre					
138-1-1-5-R1	Taux d'absorption des DOS traitées et transmises aux autorités compétentes	%	0	58	61	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
138-1-2 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES						
138-1-2-1 LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES						
138-1-2-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	30	40	50	50
138-1-2-2 LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN						
138-1-2-2-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
138-1-2-3 LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS						
138-1-2-3-R1	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	28	42	84	84
138-1-2-3-R2	NOMBRE DE PV DE	NOMBRE	28	42	84	84
138-1-2-3-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	28	42	84	84
138-1-2-4 LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS						
138-1-2-4-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	12	16	22	22
138-1-2-5 Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE						
138-1-2-5-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	0	2	5	5
138-1-2-6 IGE doté en véhicules d'inspections						
138-1-2-6-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	0	7	14	29
138-1-2-7 Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat						
138-1-2-7-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	0	785	100	100
138-1-3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS						
138-1-3-1 LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)						
138-1-3-1-R1	Taux des réformes réalisés/prévus	%	20	40	40	40
138-1-3-2 LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT						
138-1-3-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
138-1-3-3 LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE						
138-1-3-3-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	240	264	278	300
138-1-3-4 Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel						
138-1-3-4-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	0	60	80	100
138-1-3-5 Les transactions douanières suspectes découvertes						
138-1-3-5-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	0	>12,5	>15 (Non	>15 (Non
138-1-3-6 L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué						
138-1-3-6-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe	NOMBRE	0	4	8	>8
138-1-3-7 Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia						
138-1-3-7-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	0	60	75	>75

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit							
	138-1-4	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements						
	138-1-4-1	Les investissements sont coordonnés et leurs financements contribuent au décollage économique du pays						
	138-1-4-1-R1	Nombre des institutions/Ministères dont les investissements sont contrôlés	NOMBRE	36	0	0	0	0
	138-1-4-2	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés						
	138-1-4-2-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	0	700000000	750000000	800000000	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
620	Appui au développement social et économique						
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE						
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL						
620-1-1-1	Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées						
	620-1-1-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	0	55	100	-
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS						
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS						
	620-1-3-1-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	>613.583	>613.583	>613.583	>613.583
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE						
	620-1-3-2-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	0	PS=90%	0	0
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ						
	620-1-3-3-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMİ CELLES QUI	%	0.85	0.87	0.9	0.9
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH						
	620-1-3-4-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes :	Hommes :	Hommes :	Hommes :
	620-1-3-4-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes :	Femmes :	Femmes :	Femmes :
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS						
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ						
	620-1-4-1-R1	Classement Doing business	RANG	-	<130	-	-
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DÉVELOPPÉ						
	620-1-4-2-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	0	1	2	-
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ						
	620-1-4-3-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.	>500.	>500.	>500.

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
620-1-5	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S					
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré					
620-1-5-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	7	2	0	0
620-1-5-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-5-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	0	10	15	30
620-1-5-3	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place					
620-1-5-3-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	0	50	75	100
620-1-5-4	Pilotage de la RSS appuyé					
620-1-5-4-R1	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	0	1	7	20
620-1-5-4-R2	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	0	2	0	0
620-1-5-5	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-5-5-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	0	2	4	4
620-1-5-6	SPDSN opérationnel					
620-1-5-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	0	100	100	100
620-1-5-7	Capacités du SPDSN renforcées					
620-1-5-7-R1	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	0	7	—
620-1-5-7-R2	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	0	1	21	—
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE					
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-6-1-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	5	10	20	20
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-6-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22
620-1-6-3	SPDSN opérationnel					
620-1-6-3-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
620-1-6-4-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	50	100	—	—

02 - SENAT

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
002	Administration Et Coordination
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT
002-1-1	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-1-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT
	<i>002-1-1-1-01 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>002-1-1-1-02 REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT</i>
002-1-2	ASSURER UNE ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
	<i>002-1-2-1-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
	<i>002-1-2-1-02 EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES</i>
002-1-2-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
	<i>002-1-2-2-01 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES</i>
	<i>002-1-2-2-02 SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES</i>
	<i>002-1-2-2-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS</i>
	<i>002-1-2-2-04 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES</i>
	<i>002-1-2-2-05 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°</i>
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS
-	-
-	-
-	-

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE
<i>119-1-1-1-01</i>	<i>FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS</i>
<i>119-1-1-1-02</i>	<i>CONSEILLER LE GOUVERNEMENT</i>
<i>119-1-1-1-03</i>	<i>EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS</i>
<i>119-1-1-1-05</i>	<i>EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE
119-1-2-1	APAISEMENT POLITIQUE
<i>119-1-2-1-01</i>	<i>FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES</i>
119-1-3	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
119-1-3-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES
<i>119-1-3-1-01</i>	<i>CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE</i>
<i>119-1-3-1-02</i>	<i>AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SÉNAT</i>
<i>119-1-3-1-03</i>	<i>MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
02	SENAT						
020	SENAT						
002	Administration Et Coordination						
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT						
002-1-1	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
002-1-1-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT						
	002-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	<i>NOMBRE</i>	7	8	10	10
002-1-2	ASSURER UNE ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
002-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT						
	002-1-2-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	<i>NOMBRE</i>	30	40	50	50
002-1-2-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS						
	002-1-2-2-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	<i>Jour</i>	28	28	28	28
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS						
	-	-					
	-R1	-					

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
02	SENAT						
020	SENAT						
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat						
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT						
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION						
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE						
	119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	85	80	95	95
119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE						
119-1-2-1	APAISEMENT POLITIQUE						
	119-1-2-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	15	15	10	15
119-1-3	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION						
119-1-3-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES						
	119-1-3-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	85	100	100	100

03 - ASSEMBLEE NATIONALE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
003	Administration et Coordination
003-1	RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1	RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÏTRE SON EFFICACITÉ
003-1-1-1	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
101	Gouvernance Responsable
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.
	<i>101-1-1-1-01 Tenir des sessions parlementaires</i>
	<i>101-1-1-1-02 Former les Députés, les cadres parlementaires et les représentants des partis politiques en matière d'analyse budgétaire (exercice concret de lecture du budget) et de la formulation des lois</i>
	<i>101-1-1-1-03 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
	<i>101-1-1-1-04 Payer les salaires et avantages des Députés</i>
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens
	<i>101-1-2-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
	<i>101-1-2-1-02 Acquérir des matériels automobiles pour les 151 Députés</i>
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS
101-1-3-1	Raffermisssement des relations internationales
	<i>101-1-3-1-01 Effectuer des missions extérieures</i>
	<i>101-1-3-1-02 Adhérer aux organismes internationaux</i>
	<i>101-1-3-1-03 Organiser divers évènements liés aux activités parlementaires nationales et internationales</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
03 ASSEMBLEE NATIONALE					
030 ASSEMBLEE NATIONALE					
003 Administration et Coordination					
003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÏTRE SON EFFICACITÉ					
003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1-1-R1 Taux de satisfaction des usagers	%	75	0	0	0
003-1-1-1-R2 Délai de traitement des dossiers	NB DE JOUR	0	10	10	10

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2018

2019

2020

2021

03	ASSEMBLEE NATIONALE						
030	ASSEMBLEE NATIONALE						
101	Gouvernance Responsable						
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL						
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES						
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.						
	101-1-1-1-R1	Délai de traitement des dossiers	%	99,70	0	0	0
	101-1-1-1-R2	Pourcentage des Députés capables de légiférer	%	90	0	0	0
	101-1-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	0	99,6	99,75	99,8
	101-1-1-1-R4	Nombre de lois votées	<i>Nombre</i>	0	49	49	50
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS						
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens						
	101-1-2-1-R1	% DE LA POPULATION SATISFAITE DES RELATIONS AVEC LES ÉLUS	%	55	0	0	0
	101-1-2-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	<i>Nombre</i>	0	1520	1525	1530
	101-1-2-1-R3	Nombre de contrôles parlementaires	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS						
101-1-3-1	Raffermissment des relations internationales						
	101-1-3-1-R1	Nombre d'adhésions à des organismes internationaux	<i>NOMBRE</i>	5	0	0	0
	101-1-3-1-R2	Nombre de participations à des réunions internationales	<i>Nombre</i>	0	48	50	50

04 - HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE
004-1-1-1	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-1-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES</i>
004-1-1-2	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE
	<i>004-1-1-2-01 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET</i>
	<i>004-1-1-2-02 Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration</i>
004-1-1-3	ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-3-01 ELABORATION ET MIS EN OEUVRE DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DE L'INSTITUTION</i>
004-1-1-4	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES
	<i>004-1-1-4-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</i>
004-1-1-5	PROFESSIONNALISME DES AGENTS
	<i>004-1-1-5-01 GESTION DU PERSONNEL</i>
004-1-1-6	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE
	<i>004-1-1-6-01 EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT</i>
	<i>004-1-1-6-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</i>
004-1-1-7	TRANSPARENCE DES ACTIONS DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-7-01 CONDUITE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS</i>
004-1-1-8	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION
	<i>004-1-1-8-01 ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.</i>
004-1-1-9	TRANSPARENCE DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
	<i>004-1-1-9-01 GESTION DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL</i>
004-1-1-A	JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AMÉLIORÉE
	<i>004-1-1-A-01 GESTION DU PATRIMOINE</i>
004-1-1-B	Coordination des activités assurée et améliorée
	<i>004-1-1-B-01 Coordonner et piloter les activités des Directions et services</i>
004-1-1-C	Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé
	<i>004-1-1-C-01 Renforcer les actions de contrôle et de suivi</i>
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC
004-1-2-1	Sensation de sécurité au sein de la HCC
	<i>004-1-2-1-01 Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures</i>
	<i>004-1-2-1-02 Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces</i>
004-1-2-2	Dispositifs de sécurité mis en place
	<i>004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats</i>
004-1-2-3	Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie
	<i>004-1-2-3-01 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité</i>
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance
004-1-3-1	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente
	<i>004-1-3-1-01 renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
004-1-3-2	- Patrimoine bien géré
	<i>004-1-3-2-01 Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels</i>
	<i>004-1-3-2-02 Exécuter les procédures de reddition des comptes matières</i>
	<i>004-1-3-2-03 Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine</i>
004-1-3-3	- Gestion des ressources humaines automatisée
	<i>004-1-3-3-01 Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines</i>
004-1-3-4	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées
	<i>004-1-3-4-01 Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes</i>
	<i>004-1-3-4-02 Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation</i>
004-1-3-5	Dossiers du personnel en souffrance réduits
	<i>004-1-3-5-01 Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents</i>
004-1-3-6	Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents
	<i>004-1-3-6-01 Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1-3-7	Environnement de travail favorable au dialogue
004-1-3-7-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel</i>
004-1-3-8	Personnel en bonne santé et dynamique
004-1-3-8-01	<i>Organiser des activités physiques et sportives</i>
004-1-3-9	Utilisation des ressources financières optimisée
004-1-3-9-01	<i>Exécution du budget de l'année en cours</i>
004-1-3-9-02	<i>Préparations et tenues des revues budgétaires</i>
004-1-3-9-03	<i>Etablir le PTA</i>
004-1-3-9-04	<i>Elaborer le projet de budget de l'année suivante</i>
004-1-3-A	Professionalisme des acteurs budgétaires
004-1-3-A-01	<i>Renforcer les capacités des acteurs budgétaires</i>
004-1-3-B	Efficacité de l'organe de commande publique
004-1-3-B-01	<i>Exécuter les procédures de passation des marchés</i>
004-1-3-B-02	<i>Exécution et suivi des marchés</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIAIBLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES
102-1-1-1	CITOYENS MIEUX INFORMÉS
	<i>102-1-1-1-01 TRAITEMENT DU CONTENTIEUX, TRAITEMENT ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS</i>
102-1-1-2	PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE
	<i>102-1-1-2-01 PRÉPARATION DES ÉLECTIONS : APPUI ÉLECTORAL DE LA HCC</i>
102-1-1-3	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées
	<i>102-1-1-3-01 Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
	<i>102-1-1-3-02 Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères</i>
	<i>102-1-1-3-03 Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
	<i>102-1-1-3-04 Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
	<i>102-1-1-3-05 Acquisitions d'équipements électoraux</i>
	<i>102-1-1-3-06 Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
	<i>102-1-1-3-07 Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
	<i>102-1-1-3-08 Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-4	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale
	<i>102-1-1-4-01 Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale</i>
	<i>102-1-1-4-02 Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions</i>
102-1-1-5	Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente
	<i>102-1-1-5-01 Former les acteurs du processus électoral</i>
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES
102-1-2-1	CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS L'INSTITUTION RÉTABLIE
	<i>102-1-2-1-01 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES JUGES ET DES CADRES EN MATIÈRE JURIDIQUE ET INFORMATIQUE</i>
102-1-2-2	PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ
	<i>102-1-2-2-01 RÈGLEMENTS DES CONFLITS DE COMPÉTENCE ENTRE LES INSTITUTIONS ET/OU LES CTD</i>
102-1-2-3	PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
	<i>102-1-2-3-01 INTERPRÉTER LES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES</i>
	<i>102-1-2-3-02 CONTRÔLER LA CONSTITUTIONNALITÉ DES TEXTES ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEUR DU PARLEMENT SOUMIS À LA CENSURE DE LA COUR</i>
102-1-2-4	SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUTION MIS EN PLACE
	<i>102-1-2-4-01 RAFFERMISSEMENT DES LIENS AVEC LES ORGANISATIONS CONSTITUTIONNELLES INTERNATIONALES</i>
102-1-2-5	Respect de la Constitution garanti
	<i>102-1-2-5-01 -Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour</i>
	<i>102-1-2-5-02 Rédaction des décisions</i>
102-1-2-6	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe
	<i>102-1-2-6-01 Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences</i>
	<i>102-1-2-6-02 Participation aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)</i>
102-1-3	ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION
102-1-3-1	Etat de droit respecter
	-
102-1-3-2	Qualité des décisions améliorée
	-
102-1-3-3	Citoyens mieux informés
	<i>102-1-3-3-01 Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution</i>
	<i>102-1-3-3-02 Conception et mis à jour du site web</i>
	<i>102-1-3-3-03 Consolidation du fond documentaire</i>
	<i>102-1-3-3-04 Editer des recueils des décisions</i>
102-1-3-4	Personnel informatique professionnel et compétent
	<i>102-1-3-4-01 Former le personnel informatique</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
004	Administration et Coordination						
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE						
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE						
004-1-1-1	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION						
	004-1-1-1-R1	Nombre de réalisations physiques (acquisition, construction)	<i>NOMBRE</i>	28	32	32	32
004-1-1-2	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE						
	004-1-1-2-R1	Pourcentage des directions ayant fait les rapports d'activités	%	50	75	80	80
004-1-1-3	ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'INSTITUTION						
	-R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-4	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES						
	004-1-1-4-R1	Taux de problème de fonctionnement de l'administration résolus	%	60	70	80	80
004-1-1-5	PROFESSIONNALISME DES AGENTS						
	004-1-1-5-R1	Nombre des agents ayant suivi de formation	<i>NOMBRE</i>	12	18	20	20
004-1-1-6	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE						
	004-1-1-6-R1	Délai moyen de traitement de dossiers	<i>JOUR</i>	15	14	14	14
004-1-1-7	TRANSPARENCE DES ACTIONS DE L'INSTITUTION						
	-R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-8	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION						
	004-1-1-8-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	<i>NOMBRE</i>	4	4	4	4
004-1-1-9	TRANSPARENCE DANS LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS						
	-R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-A	JUSTICE CONSTITUTIONNELLE AMÉLIORÉE						
	-R1	-	-	-	-	-	-
004-1-1-B	Coordination des activités assurée et améliorée						
	004-1-1-B-R1	Nombre de réunions de staff	<i>NOMBRE</i>	0	30	30	30
004-1-1-C	Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé						
	004-1-1-C-R1	Nombre de contrôles de services effectués	<i>NOMBRE</i>	0	4	4	4
	004-1-1-C-R2	Nombre de Directions ayant fait des rapports d'activités	<i>NOMBRE</i>	0	5	5	5
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC						
004-1-2-1	Sensation de sécurité au sein de la HCC						
	004-1-2-1-R1	Indice lié à la sécurité de 0 à 100	<i>TAUX</i>	0	100	100	100
004-1-2-2	Dispositifs de sécurité mis en place						
	004-1-2-2-R1	Nombre de dispositifs de sécurité mis en place	<i>NOMBRE</i>	0	3	3	3
004-1-2-3	Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie						
	004-1-2-3-R1	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	%	0	40	50	60

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance					
004-1-3-1	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente					
004-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	0	75	78	80
004-1-3-2	- Patrimoine bien géré					
004-1-3-2-R1	Dossiers de reddition des comptes matières de l'année N-2 approuvés	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion des consommables et de matériels développées	NOMBRE	0	2	2	2
004-1-3-2-R3	Nombre de manuels de procédures de gestion des consommables et de matériels élaborés	NOMBRE	0	2	2	2
004-1-3-3	- Gestion des ressources humaines automatisée					
004-1-3-3-R1	Disponibilité d'outil informatique de gestion des ressources humaines	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
004-1-3-4	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées					
004-1-3-4-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	0	50	60	70
004-1-3-5	Dossiers du personnel en souffrance réduits					
004-1-3-5-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	0	75	100	100
004-1-3-6	Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents					
004-1-3-6-R1	Nombre de fautes disciplinaires commises par les agents	NOMBRE	0	12	6	3
004-1-3-7	Environnement de travail favorable au dialogue					
004-1-3-7-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
004-1-3-8	Personnel en bonne santé et dynamique					
004-1-3-8-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	0	25	30	30
004-1-3-9	Utilisation des ressources financières optimisée					
004-1-3-9-R1	Taux d'exécution du budget	%	0	96	98	98
004-1-3-A	Professionalisme des acteurs budgétaires					
004-1-3-A-R1	Taux de réalisation des formations des acteurs budgétaires	%	0	65	72	80
004-1-3-B	Efficacité de l'organe de commande publique					
004-1-3-B-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	0	95	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE							
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE							
102	Gouvernance responsable							
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE							
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES							
102-1-1-1	CITOYENS MIEUX INFORMÉS							
	102-1-1-1-R1	Pourcentage des décisions, arrêts et avis mis en ligne	%	97	98	98	98	98
	102-1-1-1-R2	Resultat	NOMBRE	0	0	0	0	0
102-1-1-2	PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE							
	102-1-1-2-R1	Nombre de techniciens informatiques et d'utilisateurs formés	NOMBRE	12	12	12	12	12
102-1-1-3	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées							
	102-1-1-3-R1	Taux de réalisation des besoins en logistique électorale	%	0	75	90	100	100
	102-1-1-3-R2	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	0	3	3	1	1
	102-1-1-3-R3	Disponibilité d'outil informatique de gestion du contentieux et de traitement des résultats	LOGIQUE	-	oui	oui	oui	oui
	102-1-1-3-R4	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	-	oui	oui	oui	oui
102-1-1-4	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale							
	102-1-1-4-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	0	12	18	22	22
	102-1-1-4-R2	Disponibilité sur site web de toutes les informations électorales	LOGIQUE	-	oui	oui	oui	oui
102-1-1-5	Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente							
	102-1-1-5-R1	Nombre des acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	0	36	36	36	36
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES							
102-1-2-1	CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS L'INSTITUTION RÉTABLIE							
	-R1	-	-	-	-	-	-	-
102-1-2-2	PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ							
	102-1-2-2-R1	Nombre d'applications de gestion de résultats et de de contentieux électoral développées	NOMBRE	2	2	0	0	0
102-1-2-3	PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL							
	102-1-2-3-R1	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	32	32	32	32	32
102-1-2-4	SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUTION MIS EN PLACE							
	-R1	-	-	-	-	-	-	-
102-1-2-5	Respect de la Constitution garanti							
	102-1-2-5-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	0	38	38	38	38
102-1-2-6	Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe							
	102-1-2-6-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	0	3	3	3	3

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
102-1-3	ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION							
102-1-3-1	Etat de droit respecter							
102-1-3-1-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis		<i>NOMBRE</i>	32	32	32	32	
102-1-3-2	Qualité des décisions améliorée							
102-1-3-2-R1	Nombre de formations ou d'échanges d'expériences effectués tant au niveau national qu'international		<i>NOMBRE</i>	4	3	3	3	
102-1-3-3	Citoyens mieux informés							
102-1-3-3-R1	Taux de décisions mises en lignes		%	0	100	100	100	
102-1-3-3-R2	Nombre de visiteurs du site web		<i>NOMBRE</i>	0	1000	1500	2000	
102-1-3-3-R3	Nombre de personnes ayant accédé au centre de documentation		<i>NOMBRE</i>	0	100	150	190	
102-1-3-4	Personnel informatique professionnel et compétent							
102-1-3-4-R1	Nombre de techniciens et des utilisateurs informatiques formés		<i>NOMBRE</i>	0	12	17	22	

05 - PRIMATURE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
005-1-1-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE
<i>005-1-1-1-01</i>	<i>RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS</i>
<i>005-1-1-1-02</i>	<i>ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES</i>
<i>005-1-1-1-03</i>	<i>PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE</i>
<i>005-1-1-1-04</i>	<i>COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE</i>
<i>005-1-1-1-05</i>	<i>RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS</i>
005-1-1-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
<i>005-1-1-2-01</i>	<i>ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES NTIC</i>
<i>005-1-1-2-02</i>	<i>DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE</i>
005-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES
005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT
<i>005-1-2-1-01</i>	<i>ENTREtenir LE PARC AUTOMOBILE</i>
<i>005-1-2-1-02</i>	<i>ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE</i>
<i>005-1-2-1-03</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES</i>
<i>005-1-2-1-04</i>	<i>GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE</i>
<i>005-1-2-1-05</i>	<i>ASSURER LA GESTION DES STOCKS</i>
<i>005-1-2-1-06</i>	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE</i>
<i>005-1-2-1-07</i>	<i>CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR</i>
<i>005-1-2-1-08</i>	<i>ENTREtenir LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS</i>
<i>005-1-2-1-09</i>	<i>ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE</i>
005-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
005-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
<i>005-1-3-1-01</i>	<i>GENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)</i>
005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)
005-1-4-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE
<i>005-1-4-1-01</i>	<i>SÉCURITÉ PRIMATURE</i>
<i>005-1-4-1-02</i>	<i>ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES</i>
<i>005-1-4-1-03</i>	<i>ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ</i>
005-1-4-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE
<i>005-1-4-2-01</i>	<i>EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ</i>
<i>005-1-4-2-02</i>	<i>RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

005-2-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

005-2-1-1-01

OFFICE NATIONAL DE NUTRITION

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
005-3-1	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
005-3-1-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
<i>005-3-1-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES</i>
005-3-2	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
005-3-2-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
<i>005-3-2-1-01</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES</i>
<i>005-3-2-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE</i>
<i>005-3-2-1-03</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
139-1-1	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
139-1-1-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
139-1-1-1-01	ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE
139-1-1-1-02	VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT
139-1-1-1-03	CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
139-1-1-1-04	ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, SUR LA BASE DU PND, DU PMO ET DU PTA
139-1-1-1-05	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS
139-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT
139-1-1-1-07	ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT
139-1-2	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-1-2-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
139-1-2-1-01	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES
139-1-2-1-02	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DDES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES
139-1-2-1-03	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
139-1-2-1-04	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE
139-1-2-1-05	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
139-1-2-1-06	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET
139-1-2-1-07	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE
139-1-2-1-08	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES
139-1-2-1-09	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
139-1-2-1-10	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
139-1-3-1-01	AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS
139-1-3-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE
139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-04	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES
139-1-3-1-05	PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR
139-1-3-1-06	RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)
139-1-3-1-07	INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES
139-1-3-1-08	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES
139-1-3-1-09	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS
139-1-3-1-10	PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME
139-1-3-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE
139-1-3-1-12	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-13	ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE
139-1-3-1-14	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES
139-1-4	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE
139-1-4-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS
139-1-4-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE
139-1-4-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
139-1-4-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
139-1-4-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
139-1-4-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

139 **Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales**

- 139-1-4-1-06 COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL
- 139-1-4-1-07 COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ
- 139-1-4-1-08 ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL
- 139-1-4-1-09 RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-2	<u>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</u>
139-2-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-2-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
139-2-1-1-01	MECANISME DE COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
139-2-1-1-02	MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS
139-2-1-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
827-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
827-1-1-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
	<i>827-1-1-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>
827-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
827-1-2-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
	<i>827-1-2-1-01 PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE</i>
	<i>827-1-2-1-02 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>
827-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
827-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
	<i>827-1-3-1-01 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT</i>
	<i>827-1-3-1-02 AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>
827-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
827-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
	<i>827-1-4-1-01 AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS</i>
	<i>827-1-4-1-02 RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
827-2-1-1-01	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES
827-2-1-1-02	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES
827-2-1-1-03	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES
827-2-1-1-04	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS
827-2-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT
827-2-2-1	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...)
827-2-2-1-01	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)
827-2-2-1-02	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL
827-2-2-1-03	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)
827-2-2-2	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.
827-2-2-2-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX
827-2-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
827-2-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
827-2-3-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE
827-2-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION
827-2-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
827-2-4-1-01	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
827-2-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,...)
827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
005	Administration et Coordination						
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE						
005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE						
	005-1-1-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE					
	005-1-1-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	15	10	7	7
	005-1-1-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE					
	005-1-1-2-R1	Doléances réduites (gain en réduction)	NOMBRE	10	6	0	0
005-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES						
	005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT					
	005-1-2-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
	005-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ					
	005-1-3-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)						
	005-1-4-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE					
	005-1-4-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
	005-1-4-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE					
	005-1-4-2-R1	Intégrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
05 PRIMATURE						
050 PRIMATURE						
005 Administration et Coordination						
005-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS						
005-2-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
005-2-1-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES						
005-2-1-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
005	Administration et Coordination					
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR					
005-3-1	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF					
005-3-1-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES					
005-3-1-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
005-3-2	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES					
005-3-2-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE					
005-3-2-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	2	3	6	6

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales						
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS						
139-1-1	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT						
139-1-1-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE						
	139-1-1-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	1
139-1-2	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
139-1-2-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
	139-1-2-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES						
	139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-4	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE						
139-1-4-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS						
	139-1-4-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
05 PRIMATURE					
050 PRIMATURE					
139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
139-2 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
139-2-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT					
139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ					
139-2-1-1-R1 Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
827-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE					
827-1-1-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE					
	827-1-1-1-R1 Doléances réduites (gain en réduction)	NOMBRE	10	6	0	0
827-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES					
827-1-2-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES					
	827-1-2-1-R1 Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT					
827-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ					
	827-1-3-1-R1 Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT					
827-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE					
	827-1-4-1-R1 Indice de performance	1	1	1	1	1

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR					
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES					
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE					
827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	2	3	6	6
827-2-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT					
827-2-2-1	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...)					
827-2-2-1-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-2-2	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.					
827-2-2-2-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF					
827-2-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES					
827-2-3-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU					
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
827-2-4-1-R1	Taux d'impact socio-économique	%	75	80	85	85

06 - CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-1-02 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entités

057-1-1-1-03 Développer le système d'information du FFM

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY	
060	RECONCILIATION MALAGASY	
823	Réconciliation Nationale	
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE	
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE	
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE	
	-	-
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE	
	-	-
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES	
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS	
823-1-2-1-01	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIVAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE	
823-1-2-1-02	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS	
823-1-2-1-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR	
823-1-2-1-04	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL	
823-1-2-1-05	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE	
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES	
823-1-2-2-01	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RECOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES	
823-1-2-2-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ	
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES	
823-1-2-3-01	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES	
823-1-2-3-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE	
823-1-2-4	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE	
	-	-
823-1-3	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES	
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ	
823-1-3-1-01	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE	
823-1-3-1-02	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT	
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ	
823-1-3-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION	
823-1-3-2-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM	
823-1-3-2-03	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES	
823-1-3-2-04	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION	
823-1-3-2-05	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES	
823-1-3-2-06	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM	
823-1-3-2-07	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES	
823-1-3-2-08	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS	
823-1-3-2-09	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION	
823-1-3-2-10	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION	
823-1-3-3	INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS	
823-1-3-3-01	FAIRE DES INVESTIGATIONS DANS LES DIFFÉRENTES LOCALITÉS CONCERNÉES DIRECTEMENT PAR LES CRISES AFIN D'IDENTIFIER LES RESPONSABLES ET LES VICTIMES, LES FACTEURS DES CRISES ET LES PRÉJUDICES SUBIS	
823-1-3-3-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNR	
823-1-3-3-03	CRÉER ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES ÉQUIPES MULTIDISCIPLINAIRES POUR ANALYSER LES FAITS LIÉS AUX CRISES SOCIOPOLITIQUES	
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR	
823-1-3-4-01	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)	
823-1-3-4-02	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)	
823-1-3-5	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCE	
	-	-
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES	
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES	
823-1-4-1-01	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY	
060	RECONCILIATION MALAGASY	
823	Réconciliation Nationale	<i>EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE</i>
		<i>823-1-4-1-02 DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES</i>
		<i>823-1-4-1-03 RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE</i>
		<i>823-1-4-1-04 AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>
		<i>823-1-4-1-05 MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ</i>
		<i>823-1-4-1-06 MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE</i>
		<i>823-1-4-1-07 PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA RÉFONDATION DE LA NATION</i>
		<i>823-1-4-1-08 CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY</i>
		<i>823-1-4-1-09 RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>
		<i>823-1-4-1-10 ÉMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE</i>
		<i>823-1-4-1-11 RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE</i>
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION	
	823-1-5-1	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
		<i>823-1-5-1-01 RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES</i>
		<i>823-1-5-1-02 CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION</i>
		<i>823-1-5-1-03 ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"</i>
		<i>823-1-5-1-04 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION</i>
	823-1-5-2	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITÉS

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060 RECONCILIATION MALAGASY					
057 Administration et Coordination					
057-1 <u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>					
057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	95	97	97	97

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY						
060	RECONCILIATION MALAGASY						
823	Réconciliation Nationale						
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE						
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE						
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE						
	823-1-1-1-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	7	9	9
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE						
	823-1-1-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	2	22	22	1
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES						
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS						
	823-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	50	50	50	50
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES						
	823-1-2-2-R1	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	1	0	0	0
	823-1-2-2-R2	Victimes identifiés	NOMBRE	0	1500	1000	500
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES						
	823-1-2-3-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	1500	1000	500	500
823-1-2-4	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE						
	823-1-2-4-R1	Nombre de textes	NOMBRE	0	1	0	0
823-1-3	ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES						
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ						
	823-1-3-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	10	10
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ						
	823-1-3-2-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	6	7	10
823-1-3-3	INSTRUMENTS JURIDICO-POLITIQUES ÉLABORÉS						
	823-1-3-3-R1	Nombre de "Dinam-piarahamonina" mis en conformité	NOMBRE	0	0	0	0
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR						
	823-1-3-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	10	10
823-1-3-5	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE						
	823-1-3-5-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	0	6	6	6
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES						
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES						
	823-1-4-1-R1	Poucentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	20	50	80	80
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION						
823-1-5-1	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ						
	823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-5-2	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITÉS						
	823-1-5-2-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	0	28	38	22

07 - COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
060	Administration et Coordination
060-1	<u>ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS</u>
060-1-1	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI
060-1-1-1	LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, FORMÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>060-1-1-1-01 MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET D'OPÉRATIONNALISATION DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-3	ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI
060-1-3-1	ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
	<i>060-1-3-1-01 CONSTRUCTION-RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE LA CENI</i>
	<i>060-1-3-1-02 PRISE EN CHARGE DE LA LOGISTIQUE ET DU FONCTIONNEMENT DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-3-2	PROCESSUS ÉLECTORAL (AVANT-PENDANT-APRÈS SCRUTIN) SÉCURISÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS
	<i>060-1-3-2-01 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-4	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS
060-1-4-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI
	<i>060-1-4-1-01 DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES CADRES DE CONCERTATIONS</i>
060-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
	<i>060-1-4-2-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
060-1-5	ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI
060-1-5-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM
	<i>060-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES</i>
060-1-5-2	LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021
	<i>060-1-5-2-01 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE LA</i>
060-1-5-3	RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI
	<i>060-1-5-3-01 AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DES ÉLECTIONS</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1	GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT
126-1-1	FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX
126-1-1-1	LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
126-1-1-1-01	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS JUGEMENT SUPPLÉTIF/DÉLIVRANCE DE CNI/INSCRIPTION DANS LA LISTE
126-1-2	FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
126-1-2-1	Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous
126-1-3	METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES JURIDIQUES
126-1-3-1	PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT
126-1-3-1-01	SUIVI DE LA RÉVISION DU CADRE LÉGAL À TRAVERS LA COMMISSION CONSULTATIVE : (AVANT-PROJETS DE TEXTES)
126-1-4	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES
126-1-4-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-4-1-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2-01	ORGANISATION D'ATELIERS DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2-02	ORGANISATION D'ATELIERS/ SÉANCES DE TRAVAIL POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITÉS CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES)
126-1-5	ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-5-1	AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)
126-1-5-1-01	PLAIDOYER POUR DES INTERVENTIONS À TOUTES LES PHASES DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-5-1-02	FACILITATION DES PROCÉDURES DE VÉRIFICATION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-5-1-03	OPTIMISATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIQUE
126-1-6	AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-6-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)
126-1-6-1-01	RÉFORME DU SYSTÈME DE GESTION DE L'ÉTAT CIVIL
126-1-6-1-02	RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE DES ACTIONS DE TOUS LES ACTEURS
126-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE DES GUICHETS UNIQUES : REFORTE DE LA LISTE ÉLECTORALE ACCOMPAGNÉE "D'OPÉRATIONS SIMULTANÉES DE JUGEMENT SUPPLÉTIF ET DE CIN
126-1-7	GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE
126-1-7-1	TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
126-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-7-1-02	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES OPÉRATIONNELS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE SCRUTIN
126-1-7-1-03	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE À L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
126-1-7-1-04	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMÉS FACILES À MAÎTRISER
126-1-7-1-05	MISE À DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE TYPE D'OPÉRATIONS
126-1-8	AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-8-1	Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)
126-1-9	ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES
126-1-9-1	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES
126-1-9-1-01	ELABORATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRE (DÉLIBÉRATION ET DÉCISION)
126-1-9-2	TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
126-1-9-2-01	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
126-1-9-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
126-1-9-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD
126-1-9-2-04	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITÉS AYANT OBTENU D'AGRÈMENT
126-1-A	ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT
126-1-A-1	CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

ÉLECTIONS

126-1-A-1-01 ORGANISATION D'ATELIERS/RÉUNIONS DES CADRES DE CONCERTATION POUR L'ÉLABORATION DES CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE PAR PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS (PP, OSC, ADMINISTRATION, MÉDIAS)

126-1-A-2 **GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS**

126-1-A-2-01 MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS POUR LA GESTION DE CONFLITS ET GESTION DES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
825	Education Electorale et Communication
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI
825-1-1	RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI
825-1-1-1	Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI
825-1-2	PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE
825-1-2-1	LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS
825-1-2-1-01	<i>DÉPLOIEMENT DES MOYENS ET DES OUTILS ADÉQUATS PERMETTANT AUX RESPONSABLES DES DÉMEMBRÉS DE PROXIMITÉ DE CIBLER LES ZONES ÉLOIGNÉES ET ENCLAVÉES, AINSI QUE LES PERSONNES HANDICAPÉES</i>
825-1-2-1-02	<i>UTILISER LES MÉDIAS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES</i>
825-1-4	PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-4-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-4-1-01	<i>ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA) CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ PERMANENTE ET PÉRENNE DE LA POPULATION EN ÂGE DE VOTER</i>
825-1-4-1-02	<i>FAIRE CONNAÎTRE AUX CITOYENS LEURS RÔLES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE ÉLECTORAL</i>
825-1-4-1-03	<i>ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE VEILLE SUR L'IMPORTANCE ET LES CONSÉQUENCES DE LEUR PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
825-1-4-1-04	<i>ELABORATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS COHÉRENTE ET PLUS DURABLE</i>
825-1-5	SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-5-1	ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-5-1-01	<i>ORGANISATIONS DE CONFÉRENCE DÉBAT</i>
825-1-5-1-02	<i>SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ÉLECTORALE ITINÉRANTES</i>
825-1-6	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-6-1	ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-6-1-01	<i>PRODUCTION DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
060 Administration et Coordination						
060-1 ASSURER L'INDEPENDANCE, L'OPERATIONNALITE ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS						
060-1-1 ASSURER L'OPERATIONNALITE DE LA CENI						
060-1-1-1 LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DEMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, FORMES ET OPERATIONNELS						
060-1-1-1-R1	Pourcentage des actes réglementaires de mise en place des démembrements (nomination, prise de service, prestation de serment, rapport d'effectivité)	%	100	100	100	100
060-1-3 ASSURER L'INDEPENDANCE DE LA CENI						
060-1-3-1 ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE						
060-1-3-1-R1	Adoption du Décret fixant les modalités d'exécution budgétaire et de gestion financière de la CENI	NOMBRE	0	0	0	0
060-1-3-2 PROCESSUS ÉLECTORAL (AVANT-PENDANT-APRÈS SCRUTIN) SÉCURISÉ AU NIVEAU DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS						
060-1-3-2-R1	Adoption du Décret fixant les modalités d'exécution budgétaire et de gestion financière de la CENI	NOMBRE	0	0	0	0
060-1-4 RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS						
060-1-4-1 PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI						
060-1-4-1-R1	Opérationnalité des cadres de concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations)	%	90	100	100	100
060-1-4-2 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL						
060-1-4-2-R1	Opérationnalité des cadres de concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations)	%	90	100	100	100
060-1-5 ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI						
060-1-5-1 PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM						
060-1-5-1-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	NOMBRE	2	2	2	2
060-1-5-2 LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021						
060-1-5-2-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	NOMBRE	2	2	2	2
060-1-5-3 RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI						
060-1-5-3-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-1 GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT						
126-1-1 FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX						
126-1-1-1 LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
126-1-1-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	90	97	100	100
126-1-2 FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE						
126-1-2-1 Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous						
126-1-2-1-R1	Pourcentage de mesures d'allègement prises (manuels de procédures, modèles de requête, textes révisés, structures, etc...)	%	100	100	100	100
126-1-3 METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES JURIDIQUES						
126-1-3-1 PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT						
126-1-3-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	90	95	100	100
126-1-4 ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES						
126-1-4-1 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL						
126-1-4-1-R1	Pourcentage des textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	90	95	100	100
126-1-4-2 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES						
126-1-4-2-R1	Pourcentage des textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	90	95	100	100
126-1-5 ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-5-1 AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)						
126-1-5-1-R1	Taux d'exhaustivité de la liste électorale	%	90	92	95	95
126-1-6 AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-6-1 AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)						
126-1-6-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	90	92	95	95
126-1-7 GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE						
126-1-7-1 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS						
126-1-7-1-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-8 AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-8-1 Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)						
126-1-8-1-R1	Nombre d'électeurs inscrits annuellement	NOMBRE	10 000	10 600 000	11 200 000	11 200
126-1-9 ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES						
126-1-9-1 ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES						
126-1-9-1-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	86000	-	43000	43000
126-1-9-2 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS						
126-1-9-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	86000	-	43000	43000

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
126-1-A	ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT					
126-1-A-1	CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS					
126-1-A-1-R1	Nombre d'ateliers d'appropriation des dispositions légales et réglementaires pour une lecture commune effectués	<i>NOMBRE</i>	6	22	-	-
126-1-A-2	GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS					
126-1-A-2-R1	Nombre d'ateliers d'appropriation des dispositions légales et réglementaires pour une lecture commune effectués	<i>NOMBRE</i>	6	22	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
825	Education Electorale et Communication							
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI							
825-1-1	RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI							
	825-1-1-1	Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI						
	825-1-1-1-R1	Nombre de conventions de partenariat conclues avec les acteurs du processus électoral pour la mise en œuvre des activités de la CENI	NOMBRE	40	52	119	119	
825-1-2	PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE							
	825-1-2-1	LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS						
	825-1-2-1-R1	Nombre de diffusions de l'émission « Olom-pirenena aho »	%	72	72	72	72	
825-1-4	PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL							
	825-1-4-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
	825-1-4-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	93	94	95	95	
825-1-5	SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL							
	825-1-5-1	ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
	825-1-5-1-R1	Pourcentage de jeunes dans la liste électorale	%	40	45	50	50	
825-1-6	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL							
	825-1-6-1	ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
	825-1-6-1-R1	Pourcentage de femmes dans la liste électorale	%	50	51	52	52	

11 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DÉVELOPPEMENT
062	Administration Et Coordination
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance
062-1-1	Mener le pilotage stratégique de l'administration
062-1-1-1	Administration efficace et efficiente
062-1-1-1-01	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-1-1-02	VEILLER AU SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-1-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-1-1-04	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-1-1-05	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-1-1-06	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
062-1-1-1-07	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-1-1-08	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-1-1-09	Étudier, Planifier, Mener de suivi et évaluation des activités du SEMAECD
062-1-2	Gérer rationnellement les ressources et moyens
062-1-2-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés
062-1-2-1-01	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-2-1-02	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALIER DU SEMAECD
062-1-2-1-03	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2-1-05	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-2-1-06	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-2-1-07	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-2-1-08	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET
062-1-2-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-2-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-2-1-11	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
617	Coopération internationale et développement économique
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant
617-1-1-1-01	<i>Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006	Administration et Coordination
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
	<i>006-1-1-1-01 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES</i>
	<i>006-1-1-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET</i>
	<i>006-1-1-1-03 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-04 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE</i>
	<i>006-1-1-1-05 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE</i>
006-1-2	RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ
	<i>006-1-2-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)</i>
	<i>006-1-2-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ÉLECTRICITÉ, ASSURANCE)</i>
	<i>006-1-2-1-03 ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-04 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>006-1-2-1-05 ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-06 ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-08 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION</i>
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
	<i>006-1-3-1-01 GÉRER LES EFFECTIFS</i>
	<i>006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
	<i>006-1-3-1-04 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE</i>
	<i>006-1-3-1-05 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE
	<i>006-1-4-1-01 ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE</i>
	<i>006-1-4-1-02 ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</i>
	<i>006-1-4-1-03 ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX</i>
	<i>006-1-4-1-04 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES</i>
	<i>006-1-4-1-07 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES</i>
	<i>006-1-4-1-08 EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
601-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX
601-1-1-1-02	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1-1-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT
601-1-1-1-05	ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)
601-1-1-1-06	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-1-07	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1-1-08	SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES
601-1-1-1-09	CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-1-10	NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE
601-1-1-1-11	ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE
601-1-2-1-01	COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL
601-1-2-1-02	SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL
601-1-2-1-03	CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-2-1-05	CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR
601-1-2-1-06	METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA
601-1-2-1-07	CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ
601-1-3-1-01	OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES
601-1-3-1-02	MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS
601-1-3-1-04	SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONNÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME
601-1-3-1-05	METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES
601-1-3-1-06	MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX
601-1-3-1-07	METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
062	Administration Et Coordination					
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance					
062-1-1	Mener le pilotage stratégique de l'administration					
062-1-1-1	Administration efficace et efficiente					
	062-1-1-1-R1 Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	<i>Pourcentage</i>	50	75	100	100
062-1-2	Gérer rationnellement les ressources et moyens					
062-1-2-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés					
	062-1-2-1-R1 Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	<i>Pourcentage</i>	50	75	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
617	Coopération internationale et développement économique					
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>					
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique					
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant					
617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	50	75	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES						
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES						
006	Administration et Coordination						
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE						
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES						
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT						
	006-1-1-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1
006-1-2	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS						
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ						
	006-1-2-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	90	95	95	95
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE						
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE						
	006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	200	200	200	200
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE						
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE						
	006-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	80	90	90

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES						
110	AFFAIRES ETRANGERES						
601	Diplomatie et Coopération						
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR						
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES						
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
	601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	<i>NOMBRE</i>	500	500	1000	1000
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT						
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE						
	601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	90	100	100	100
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE						
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ						
	601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	<i>NOMBRE</i>	10	15	20	20

12 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

007 Administration et Coordination

007-1 **ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE**

007-1-1 **COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE**

007-1-1-1 **RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE**

007-1-1-1-01 OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1-02 OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ

007-1-1-1-03 OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
103-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION
103-1-1-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
103-1-1-1-01	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-1-1-02	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-1-1-03	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
103-1-1-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
103-1-1-1-05	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-1-1-06	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-1-1-07	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ÉLÈVES OFFICIERS
103-1-1-1-08	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
103-1-1-1-09	APPUI AU CENHOSOA
103-1-1-1-11	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-1-12	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
103-1-1-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
103-1-1-2-01	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
103-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
103-1-1-2-03	ENTREtenir UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
103-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
103-1-1-2-05	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
103-1-2	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
103-1-2-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
103-1-2-1-01	ENTREtenir LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
103-1-2-1-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
103-1-2-1-03	ENTREtenir LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-2-1-04	ENTREtenir LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
008	Administration et Coordination
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMÉES
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMÉES
	<i>008-1-1-1-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE MALAGASY (DTTD)</i>
	<i>008-1-1-1-03 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMÉE MALAGASY (DTSI)</i>
008-1-2	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES
008-1-2-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE
	<i>008-1-2-1-01 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-2-1-03 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX</i>
	<i>008-1-2-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUTANT AU DÉVELOPPEMENT</i>
	<i>008-1-2-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME</i>
	<i>008-1-2-1-06 PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES</i>
	<i>008-1-2-1-07 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES</i>
008-1-3	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES
008-1-3-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES
	<i>008-1-3-1-01 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE</i>
	<i>008-1-3-1-02 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-3-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
008-1-4	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES
008-1-4-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES
	<i>008-1-4-1-01 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>
	<i>008-1-4-1-03 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE</i>
	<i>008-1-4-1-04 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMÉE MALAGASY</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
104	Armée de Terre
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES
	<i>104-1-1-1-02 AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS</i>
	<i>104-1-1-1-03 FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION</i>
	<i>104-1-1-1-04 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.</i>
	<i>104-1-1-1-05 INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.</i>
	<i>104-1-1-1-06 APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY</i>
104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)
104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE
	<i>104-1-2-1-01 PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES</i>
	<i>104-1-2-1-02 ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION</i>
	<i>104-1-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE</i>
	<i>104-1-2-1-04 APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO</i>
	<i>104-1-2-1-05 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY</i>
104-1-3	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)
104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT
	<i>104-1-3-1-01 ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE</i>
	<i>104-1-3-1-02 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES</i>
	<i>104-1-3-1-03 FORMER LES FORMATEURS</i>
	<i>104-1-3-1-04 PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES</i>
	<i>104-1-3-1-05 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO</i>
	<i>104-1-3-1-06 ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME
105-1-1-1	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE
105-1-1-1-02	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ</i>
105-1-1-1-03	<i>RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS</i>
105-1-1-1-04	<i>PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)</i>
105-1-1-1-05	<i>SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES</i>
105-1-1-1-06	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY</i>
105-1-1-1-07	<i>RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR</i>
105-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION
105-1-1-2-01	<i>ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS</i>
105-1-1-2-02	<i>PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</i>
105-1-1-2-03	<i>APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES</i>
105-1-1-2-04	<i>PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE</i>
105-1-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE
105-1-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT
105-1-2-1-01	<i>FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
106	Marine Nationale
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE
106-1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-06	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-1-08	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-09	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-10	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)
106-1-2-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-02	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN
106-1-2-1-03	OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-06	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.
106-1-2-1-07	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-08	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
007	Administration et Coordination					
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE					
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	60	65	70	72
007-1-1-1-R2	Taux d'adéquation de l'emploi des ressources face aux enjeux de sécurité et de défense	%	0	60	65	70

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
122	DEFENSE ET SECURITE						
103	Pilotage de la politique de défense						
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE						
103-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION						
103-1-1-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	103-1-1-1-R1	Taux de cohérence des dispositifs de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense	%	60	65	70	72
103-1-1-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES						
	103-1-1-2-R1	Taux de cohérence et de la légitimité apporté aux emploi des Forces Armées	%	60	65	70	75
103-1-2	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ						
103-1-2-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE						
	103-1-2-1-R1	Taux d'imprégnation de la culture et de l'esprit de défense auprès de la Société	%	50	55	60	65
	103-1-2-1-R2	Appréciation qualitative du lien Armée-Nation sur une base 100	%	0	50	55	60

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
008	Administration et Coordination						
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES						
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES						
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES						
	008-1-1-1-R1	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	40	55	65	70
	008-1-1-1-R2	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	0	40	55	65
008-1-2	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES						
008-1-2-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE						
	008-1-2-1-R1	Taux d'opérabilité technique	Pourcentage	80	85	90	95
	008-1-2-1-R2	Taux d'interopérabilité techniques des forces	Pourcentage	0	80	90	100
008-1-3	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES						
008-1-3-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES						
	008-1-3-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	60	70	80	85
008-1-4	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES						
008-1-4-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES						
	008-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	75	75	80	85

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
104	Armée de Terre					
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE					
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)					
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	<i>NOMBRE</i>	4	4	6	6
104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)					
104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-2-1-R1	Taux d'insécurité sur l'ensemble du territoire national	<i>Pourcentage</i>	65	70	75	80
104-1-2-1-R3	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	<i>Pourcentage</i>	0	65	85	100
104-1-3	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)					
104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT					
104-1-3-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	<i>NOMBRE</i>	20	25	30	35

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
105	Armée de l'Air					
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL					
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME					
105-1-1-1	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE					
105-1-1-1-R1	Taux de réponse sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	<i>Pourcentage</i>	20	40	60	65
105-1-1-1-R2	Taux de couverture sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	<i>Pourcentage</i>	0	20	40	60
105-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION					
105-1-1-2-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	<i>Heures</i>	6	6	6	6
105-1-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE					
105-1-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT					
105-1-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	<i>NOMBRE</i>	30	44	60	65

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMEE MALAGASY					
106	Marine Nationale					
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER					
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY					
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE					
106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE MER (*)	<i>NOMBRE</i>	477	525	578	600
106-1-1-1-R2	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	<i>NOMBRE</i>	477	525	578	600
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM					
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)					
106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS, DES ACCIDENTS EN MER ET DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	<i>Taux</i>	12	14	16	18
106-1-2-1-R2	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	<i>TAUX</i>	12	14	16	18

**13 - SECRETARIAT D'ETAT
AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
009	Administration et Coordination		
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE		
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION		
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRECTIVES PERIODIQUES DE L'ECHELON STRATEGIQUE ELABOREES		
	009-1-1-1-01	TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION	
	009-1-1-1-02	CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET EFFICACITÉ DE SERVICE	
	009-1-1-1-03	EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES	
009-1-1-2	SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)		
	009-1-1-2-01	CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS	
	009-1-1-2-02	OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES EXIGÉES PAR LE TEXTE	
	009-1-1-2-03	AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS	
	009-1-1-2-04	AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À	
	009-1-1-2-05	ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE	
	009-1-1-2-06	ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION		
009-1-2-1	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE		
	009-1-2-1-01	EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
	009-1-2-1-02	MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE	
	009-1-2-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN	
009-1-2-2	STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE		
	009-1-2-2-01	TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION	
	009-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE
130	GENDARMERIE NATIONALE
108	Intervention spéciale et/ou mixte
108-1	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT
108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN
108-1-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS
	<i>108-1-1-1-01 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC</i>
	<i>108-1-1-1-02 DÉPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO</i>
108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE
108-1-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE
	<i>108-1-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)</i>
	<i>108-1-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
130	GENDARMERIE NATIONALE
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS
121-1	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS
121-1-1	RENDRE EFFECTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITE
121-1-1-1	SURVEILLANCE REPRESSIVE EFFICACE
121-1-1-1-01	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS
121-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES
121-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS
121-1-1-1-04	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME
121-1-1-1-05	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS
121-1-1-1-06	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE
121-1-1-1-07	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE
121-1-1-1-08	LUTTER CONTRE LES RAPTS
121-1-1-1-09	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES
121-1-1-2	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE
121-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES
121-1-1-2-02	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL
121-1-1-2-03	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS
121-1-1-2-04	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN
121-1-1-2-05	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION
121-1-1-2-06	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE
121-1-1-2-07	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS
121-1-1-2-08	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU
121-1-2	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES
121-1-2-1	MADAGASCAR ÉPARGNÉ DES ACTES DE TERRORISME
121-1-2-1-01	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
121-1-2-1-02	ELABORER DES BROCHURES DE PRÉVENTION
121-1-2-2	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES
121-1-2-2-01	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES
121-1-2-2-02	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE
121-1-2-3	FEMMES ET ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES ET LE TOURISME SEXUEL
121-1-2-3-01	CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET GÎTES
121-1-2-3-02	RÉPRIMER LE TOURISME SEXUEL ET TOUT MÉFAIT RELATIF AUX VIOLENCES PERPÉTRÉES À L'ENDROIT DES FEMMES ET DES ENFANTS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
130	GENDARMERIE NATIONALE
124	Normalisation des équipements et infrastructures
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE
<i>124-1-1-1-04</i>	<i>ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT</i>
<i>124-1-1-1-09</i>	<i>CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE</i>
<i>124-1-1-1-10</i>	<i>RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES</i>
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ
<i>124-1-2-1-01</i>	<i>ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 **SECRETARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

130 **GENDARMERIE NATIONALE**

125 **Formation**

125-1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

125-1-1 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION

125-1-1-1 ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE

125-1-1-1-01 *RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS*

125-1-1-1-02 *ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES*

125-1-2 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL

125-1-2-1 STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE

125-1-2-1-01 *ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES*

125-1-2-1-02 *CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE*

125-1-2-1-03 *PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION*

125-1-2-1-04 *ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS*

125-1-2-2 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT

125-1-2-2-01 *PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER*

125-1-2-2-02 *ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES*

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
009	Administration et Coordination					
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION					
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRECTIVES PERIODIQUES DE L'ECHELON STRATEGIQUE ELABOREES					
009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	2	2	2	2
009-1-1-2	SYSTEME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMELIORE (MODERNISE)					
009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	4	7	10	11
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION					
009-1-2-1	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE					
009-1-2-1-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	65	75	85	100
009-1-2-2	STRUCTURE OPERATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ELARGIE					
009-1-2-2-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	2	2	1	1

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
108	Intervention spéciale et/ou mixte					
108-1	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT					
108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN					
108-1-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS					
108-1-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	60	70	80	100
108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE					
108-1-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE					
108-1-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	70	75	80	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS					
121-1	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS					
121-1-1	RENDRE EFFECTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITE					
121-1-1-1	SURVEILLANCE REPRESSIVE EFFICACE					
121-1-1-1-R1	Nombre d'individus arrêtés	<i>NOMBRE</i>	40000	50000	60000	60000
121-1-1-2	SURVEILLANCE PREVENTIVE ASSURÉE					
121-1-1-2-R1	Taux de couverture spatiale	%	20	25	30	30
121-1-2	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES					
121-1-2-1	MADAGASCAR ÉPARGNÉ DES ACTES DE TERRORISME					
121-1-2-1-R1	Nombre d'actes terroristes subis	<i>NOMBRE</i>	-	-	-	-
121-1-2-2	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES					
121-1-2-2-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	<i>NOMBRE</i>	50	60	70	80
121-1-2-3	FEMMES ET ENFANTS PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES ET LE TOURISME SEXUEL					
-R1			-	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
124	Normalisation des équipements et infrastructures					
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS					
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL					
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE					
124-1-1-1-R1	TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	25	50	75	100
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES					
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ					
124-1-2-1-R1	NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN	<i>NOMBRE</i>	12	5	3	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
125	Formation					
125-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE					
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION					
125-1-1-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE					
125-1-1-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES-GENDARMES	UNITAIRE	1100/120	1150/1200	1200/1200	1200/120
125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL					
125-1-2-1	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE					
125-1-2-1-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	UNITAIRE	2012	2280	2347	2419
125-1-2-2	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT					
125-1-2-2-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	50	60	70	80

14 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE
DECENTRALISATION

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
063	Administration et Coordination		
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE		
063-1-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.		
063-1-1-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD		
	063-1-1-1-01	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	
	063-1-1-1-02	ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS	
	063-1-1-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL	
063-1-2	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL		
063-1-2-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES		
	063-1-2-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS	
	063-1-2-1-02	TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)	
	063-1-2-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERRITOIRE	
	063-1-2-1-04	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS	
	063-1-2-1-05	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS	
	063-1-2-1-06	ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS	
	063-1-2-1-07	PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES	
	063-1-2-1-08	SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS	
063-1-3	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE		
063-1-3-1	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES		
	063-1-3-1-01	ENTREtenir ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-3-1-02	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONNALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)	
	063-1-3-1-03	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET	
	063-1-3-1-04	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
063-1-3-2	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE		
	063-1-3-2-01	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	
	063-1-3-2-02	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE	
	063-1-3-2-03	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	
	063-1-3-2-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES	
063-1-4	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES		
063-1-4-1	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE		
	063-1-4-1-01	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS	
	063-1-4-1-02	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS	
	063-1-4-1-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS	
	063-1-4-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS	
	063-1-4-1-05	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE	
	063-1-4-1-06	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA	
	063-1-4-1-07	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS	
063-1-4-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE		
	063-1-4-2-01	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA	
	063-1-4-2-02	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS	
	063-1-4-2-03	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS	
	063-1-4-2-04	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS	
	063-1-4-2-05	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE	
	063-1-4-2-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS	
	063-1-4-2-07	RECYCLER LES AGENTS	
	063-1-4-2-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH	
063-1-4-3	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
	063-1-4-3-01	ENTREtenir ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-4-3-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES	
	063-1-4-3-03	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS	
	063-1-4-3-04	ENTREtenir ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE	
	063-1-4-3-05	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
063-1-4-4	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
063	Administration et Coordination
063-1-4-4-01	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD
063-1-4-4-02	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
063-1-4-4-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE
063-1-4-4-04	APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE
063-1-4-4-05	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES
063-1-4-4-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS		
133-1-1-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS		
	133-1-1-1-01	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS	
	133-1-1-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-1-1-03	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS	
	133-1-1-1-04	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA	
	133-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP	
	133-1-1-1-06	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS	
	133-1-1-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE	
	133-1-1-1-08	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS	
	133-1-1-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS	
	133-1-1-1-10	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT	
	133-1-1-1-11	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE	
	133-1-1-1-12	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;	
133-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-2-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ		
	133-1-2-1-01	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE	
	133-1-2-1-02	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS	
	133-1-2-1-03	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX	
	133-1-2-1-04	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ	
	133-1-2-1-05	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ	
	133-1-2-1-06	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS	
133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD		
133-1-3-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES		
	133-1-3-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES	
	133-1-3-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-3-1-03	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF, DPID)	
	133-1-3-1-04	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-3-1-05	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE	
	133-1-3-1-06	ORGANISER DES ATELIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC	
	133-1-3-1-07	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD	
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
	133-1-4-1-01	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)	
	133-1-4-1-02	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-03	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-04	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-05	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-06	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL	
	133-1-4-1-07	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL	
	133-1-4-1-08	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES	
	133-1-4-1-09	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS	
	133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYSTÈMES CRVS	
	133-1-4-1-11	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-12	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
		133-1-4-1-13	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-14	RÉGLER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-15	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-16	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-17	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
		133-1-4-1-18	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
		133-1-4-1-19	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-20	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
133-1-5	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET LA BONNE GOUVERNANCE		
	133-1-5-1		AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES
		133-1-5-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-02	INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ
		133-1-5-1-03	ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-04	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE
		133-1-5-1-05	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-06	ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE
		133-1-5-1-07	INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-08	RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-09	STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-10	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
		133-1-5-1-11	ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION
		133-1-5-1-12	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION		
	133-1-6-1		MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE
		133-1-6-1-01	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
		133-1-6-1-02	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
		133-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
		133-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
		133-1-6-1-05	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
134	Décentralisation et Développement Local	
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE	
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS	
	134-1-1-1-01	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD
	134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL
	134-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD	
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS	
	134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL
	134-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD
	134-1-2-1-03	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT
	134-1-2-1-04	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-2-1-05	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE
	134-1-2-1-06	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE
	134-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES
	134-1-2-1-08	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-2-1-09	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS
	134-1-2-1-10	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX
	134-1-2-1-11	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE
	134-1-2-1-12	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
	134-1-2-1-13	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES
134-1-3	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.	
134-1-3-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES	
	134-1-3-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-3-1-02	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
	134-1-3-1-03	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-3-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD
	134-1-3-1-05	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL
134-1-4	CONCERTE ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
134-1-4-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-4-1-01	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.
	134-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ
	134-1-4-1-03	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL
	134-1-4-1-04	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFs DANS LEURS TERRITOIRES
	134-1-4-1-05	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE	
	134-1-5-1-01	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	134-1-5-1-02	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-5-1-03	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL
	134-1-5-1-04	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
135	Réformes Administratives		
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-1	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
	135-1-1-1-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU	
	135-1-1-1-02	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION	
	135-1-1-1-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU	
	135-1-1-1-04	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU	
	135-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID	
	135-1-1-1-06	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-1-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID	
135-1-2	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
	135-1-2-1-01	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID	
	135-1-2-1-02	ENTRETIENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.	
	135-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME	
	135-1-2-1-04	COORDONNER LES PROJETS DU MID	
	135-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	
	135-1-2-1-06	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA	
	135-1-2-1-07	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA	
	135-1-2-1-08	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION	
	135-1-2-1-09	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID	
	135-1-2-1-10	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES	
	135-1-2-1-11	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID	
	135-1-2-1-12	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTÈRES AU BÉNÉFICE DES CTD	
	135-1-2-1-13	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES	
	135-1-2-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES	
	135-1-2-1-15	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ	
	135-1-2-1-16	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	135-1-2-1-17	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES	
	135-1-2-1-18	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID	
	135-1-2-1-19	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS	
	135-1-2-1-20	RECHERCHER LES PARTENARIATS	
	135-1-2-1-21	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE	
	135-1-2-1-22	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.	
	135-1-2-1-23	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.	
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS		
	135-1-3-1-01	ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA	
	135-1-3-1-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES	
	135-1-3-1-03	APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
216	Gestion des Risques et des Catastrophes	
216-1	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE Doter LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES	
216-1-1	AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION	
216-1-1-1	L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST AMÉLIORÉE	
216-1-1-1-01	FORMER LES ACTEURS NATIONAUX ET DÉCENTRALISÉS SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS L'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT	
216-1-1-1-02	FORMER LES PARLEMENTAIRES, LES DIRECTEURS DE CABINET, LES DIRECTEURS CENTRAUX, LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT	
216-1-1-2	UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER LES INFORMATIONS	
216-1-1-2-01	METTRE EN PLACE UN DOCUMENT STANDARD POUR LES "APPELS DE FONDS D'URGENCE" ET AUSSI POUR LE REPORTING	
216-1-1-2-02	ETABLIR UNE PROCÉDURE AFIN DE GÉRER LES MEDIAS LORS DE SITUATION DE RÉPONSE AUX URGENCES	
216-1-1-2-03	ETABLIR DES ACCORDS-CADRES ET DES PARTENARIATS ENTRE L'ÉTAT, LES ACTEURS HUMANITAIRES, ET LE SECTEUR PRIVÉ	
216-1-1-3	LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC	
216-1-1-3-01	FORMER LES ACTEURS DE LA PLATEFORME SUR LES PRINCIPES DE LA RRC/GRC ET LES MÉCANISMES DE COORDINATION EN CAS D'URGENCE	
216-1-1-3-02	APPUYER L'ÉLABORATION ET L'HARMONISATION DE PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION	
216-1-1-3-03	FORMER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION (ÉLUS LOCAUX)	
216-1-1-3-04	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES ACTEURS DÉCENTRALISÉS SUR LES PRINCIPES DE LA GRC ET LEUR INTÉGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX (PCD ET	
216-1-1-3-05	APPUYER L'ACTUALISATION PÉRIODIQUE DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL ET DES PLANS DE CONTINGENCE RÉGIONAUX ARRIMÉS AU PLAN ORSEC	
216-1-1-3-06	RENFORCER LES CAPACITÉS DE L'ÉQUIPE NATIONALE MULTISECTORIELLE D'ÉVALUATION DES PERTES, DÉGÂTS ET BESOINS POST CATASTROPHE LORS DES INTERVENTIONS POST CATASTROPHES (CRIC)	
216-1-1-3-07	RÉALISER ET VULGARISER UN GUIDE DE RÉFÉRENCE D'ÉLABORATION DES ÉTUDES DE DANGER	
216-1-1-3-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE LA GRC PAR L'APPORT D'EXPERTISE EXTERNE	
216-1-1-4	LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ	
216-1-1-4-01	FAIRE LE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION ET/OU LA PROMULGATION DES PROJETS DE TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC	
216-1-1-4-02	VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES	
216-1-1-4-03	FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DU CADRE JURIDIQUE NATIONAL AYANT DES LIENS AVEC LA GRC ET ÉLABORER LES TEXTES NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRC	
216-1-1-4-04	VULGARISER ET PROMOUVOIR L'APPROPRIATION DES TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC	
216-1-1-5	LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE	
216-1-1-5-01	DÉVELOPPER/RENFORCER LES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS, DISTRICTS ET FOKONTANY LES PLUS SENSIBLES	
216-1-1-5-02	DÉVELOPPER/FORMER ET ÉQUIPER LES DISTRICTS PLUS SENSIBLES AFIN QUE DES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE SOIENT FONCTIONNELS	
216-1-1-6	LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES	
216-1-1-6-01	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATES-FORMES RÉGIONALES ET LOCALES (CRGRC, CCGRC)	
216-1-1-6-02	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATEFORMES AU NIVEAU SECTORIEL (CLUSTERS)	
216-1-1-7	DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC	
216-1-1-7-01	FAIRE LE PLAIDOYER AUPRÈS DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES POUR FINANCER LES ACTIONS EN MATIÈRE DE LA GRC	
216-1-1-8	LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE	
216-1-1-8-01	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DE TOUTES LES PERSONNES FORMÉES EN RRC ET GRC AU NIVEAU NATIONAL	
216-1-1-8-02	ORGANISER DES EXERCICES DE SIMULATION ANNUELLEMENT (PÉRIODE PRÉDÉFINIE) ET SIMULTANÉMENT POUR PLUSIEURS RISQUES (NATURELS OU INDUSTRIELS) MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET DISTRICT	
216-1-1-8-03	ASSURER LA FORMATION RÉGULIÈRE DES AGENTS EN CHARGE DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE	
216-1-1-8-04	ORGANISER UNE FORMATION POUR LA GESTION DE L'INFORMATION ET EN SIG AVEC UN FOCUS SUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES	
216-1-1-8-05	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES DE TOUTES NATURES ET À TOUS LES NIVEAUX (NATIONAL, RÉGIONS, DISTRICTS, COMMUNES) ET SUR LA GESTION DE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE	
216-1-1-8-06	CRÉER UN POOL DE FORMATEURS POUR LES RÉGIONS ET LES FORMER POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	Gestion des Risques et des Catastrophes		
	216-1-1-9	LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL	
	216-1-1-9-01	METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES POUR LA GESTION DES CENTRES OPÉRATIONNELS AU NIVEAU RÉGIONAL : SOP POUR LES PREMIERS --HEURES DE RÉPONSES, AINSI QUE LE « BUSINESS CONTINUITY »	
	216-1-1-9-02	FORMER LES AGENTS DES CENTRES SUR LA COLLECTE, L'ANALYSE ET LA GESTION DE L'INFORMATION	
	216-1-1-9-03	ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES EXERCICES DE SIMULATIONS AFIN DE GARANTIR UN BON NIVEAU D'OPÉRATIONNALITÉ DES CENTRES	
	216-1-1-A	DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES	
	216-1-1-A-01	RENFORCER LES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) DES COMMUNAUTÉS DES ZONES SENSIBLES À LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE	
	216-1-1-A-02	DÉVELOPPER ET DISSÉMINER UN SEUL OUTIL STANDARD POUR L'ÉVALUATION DES BESOINS EN CAS DE CATASTROPHES	
	216-1-1-B	LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET OPÉRATIONNELS	
	216-1-1-B-01	METTRE À JOUR LES PLANS DE CONTINGENCES EN FONCTION DES SCENARIOS DE RISQUES FUTURS ET PRENDRE EN COMPTE L'ASPECT GENRE À TOUS LES NIVEAUX	
	216-1-1-B-02	ELABORER LES PLANS ANNUELS DE PRÉPARATION ET DE GESTION DES URGENCES	
	216-1-1-B-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS MATÉRIELS	
	216-1-1-B-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN FORMATION	
	216-1-1-B-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS FINANCIERS	
	216-1-1-C	LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES	
	216-1-1-C-01	METTRE EN PLACE UN CADRE NATIONAL DE CONCERTATION ET DE COORDINATION (PLATEFORME NATIONALE) DE LA RRC/GRC	
	216-1-1-C-02	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ PERMANENTE DE COORDINATION TECHNIQUE .	
	216-1-1-C-03	INSTALLER DANS LES LOCALITÉS SENSIBLES LES POINTS FOCaux DE L'UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DE LA GRC AFIN D'ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX CTD ET AUX AUTRES INTERVENANTS	
	216-1-1-C-04	FAIRE LA REVUE DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION SECTORIELLE EN INTÉGRANT LA	
	216-1-1-C-05	FAIRE ADOPTER LE NOUVEAU DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE LA GRC PAR LE GOUVERNEMENT	
	216-1-1-D	BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES	
	216-1-1-D-01	ETABLIR DES ACCORDS ENTRE LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET LE SECTEUR PRIVÉ POUR UN SOUTIEN LOGISTIQUE LORS DE DÉSASTRES	
	216-1-1-D-02	ETABLIR UNE STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE RÉPONSE/COMMUNICATION ENTRE TOUS LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LA GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE	
	216-1-1-D-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DE SECOURS D'URGENCE	
216-1-2	IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES		
	216-1-2-1	UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES SAP COMMUNAUTAIRES	
	216-1-2-1-01	CRÉER DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS NON ENCORE DOTÉES	
	216-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TV, DES RADIOS, DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE OU AUTRES MOYENS FIABLES DANS LE CADRE DES ALERTES PRÉCOCES AFIN DE PERMETTRE AUX POPULATIONS URBAINES ET RURALES D'ÊTRE INFORMÉES SUR LES MESURES À PRENDRE POUR MINIMISER L'IMPACT DES	
	216-1-2-1-03	DISSÉMINER LES SAP EXISTANTS À TOUS LES INTERVENANTS/PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉPONSE AUX URGENCES	
	216-1-2-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DU SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE AFIN QU'IL PUISSE COUVRIR LES RISQUES MAJEURS DANS LE PAYS	
	216-1-2-1-05	ACCROITRE LA PERFORMANCE À L'ÉCHELLE LOCALE DES PRÉVISIBILITÉS DES RISQUES	
	216-1-2-2	LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS	
	216-1-2-2-01	FAIRE L'ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ AUX CRISES ET CATASTROPHES À MADAGASCAR	
	216-1-2-2-02	ACTUALISER ET RÉALISER DES ÉTUDES DE MODÉLISATION DES RISQUES MAJEURS ET DE VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS CLÉS PAR RISQUES MAJEURS	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
063	Administration et Coordination						
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE						
063-1-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.						
063-1-1-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	25	25	50	50
063-1-2	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL						
063-1-2-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	25	25	50	50
063-1-3	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE						
063-1-3-1	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	25	25	50	50
063-1-3-2	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE						
	063-1-3-2-R1	Pourcentage de réalisation	%	25	25	50	50
063-1-4	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES						
063-1-4-1	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	25	25	50	100
063-1-4-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE						
	063-1-4-2-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	25	25	50	50
063-1-4-3	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-4-3-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	20	20	50	50
063-1-4-4	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-4-4-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	25	25	50	50

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
133	Administration Territoriale					
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS					
133-1-1-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS					
133-1-1-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	40	40	60	60
133-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
133-1-2-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ					
133-1-2-1-R1	Taux de dysfonctionnements	%	90	90	100	100
133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD					
133-1-3-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES					
133-1-3-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiaires	NOMBRE	800	800	900	900
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
133-1-4-1-R1	Taux d'enregistrement des faits d'état-civil	Taux (%)	30	30	30	30
133-1-5	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE					
133-1-5-1	AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES					
133-1-5-1-R1	ndice de gouvernance locale	%	0	0	0	0
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION					
133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE					
133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	40	40	65	65

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
134	Décentralisation et Développement Local					
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE					
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS					
134-1-1-1-R1	% de sous-projets réalisés	%	80	80	85	85
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD					
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS					
134-1-2-1-R1	nombre d'Appuis mis en œuvre	NOMBRE	1726	1726	1726	1726
134-1-3	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.					
134-1-3-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES					
134-1-3-1-R1	Nombre des responsables des CTD formé par an	NOMBRE	2500	2500	2500	2500
134-1-4	CONCERTE ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-4-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL					
134-1-4-1-R1	Nombre de cadre de concertation constitué tant au niveau central que local réalisé	NOMBRE	400	400	600	600
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE					
134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètements thématiques et géographiques des appuis réduit	NOMBRE	1726	1726	1726	1726

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
135	Réformes Administratives						
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD						
135-1-1	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE						
135-1-1-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES						
	135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des actions de réforme de l'Administration du Territoire	%	50	50	50	50
135-1-2	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID						
135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE						
	135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des réformes adoptées	%	30	30	40	40
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD						
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS						
	135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité de service offert)	%	25	25	30	30

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
216	Gestion des Risques et des Catastrophes					
216-1	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE Doter LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES					
216-1-1	AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION					
216-1-1-1	L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST AMÉLIORÉE					
216-1-1-1-R1	Nombre de politiques, plans ou programmes intégrant la GRC	NOMBRE	15	15	20	20
216-1-1-2	UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER LES INFORMATIONS					
216-1-1-2-R1	Banque de données et d'informations opérationnel	BOOLÉEN (O/N)	0	0	1	1
216-1-1-3	LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC					
216-1-1-3-R1	Temps d'intervention dans le domaine de la GRC	Heure	24	24	12	12
216-1-1-4	LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ					
216-1-1-4-R1	Nombre de textes relatifs à la réduction et la gestion des risques des catastrophes	NOMBRE	5	5	10	10
216-1-1-5	LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE					
216-1-1-5-R1	Nombre de communautés munis de système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	25	25	50	50
216-1-1-6	LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES					
216-1-1-6-R1	Nombre de plateformes sectorielles (clusters) et locales sont opérationnelles	NOMBRE	50	50	100	100
216-1-1-7	DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC					
216-1-1-7-R1	Montant des ressources financières mobilisées	ARIARY	2000	2000	2500	2500
216-1-1-8	LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE					
216-1-1-8-R1	Temps de préparation et de réponse	HEURE	12	12	10	10
216-1-1-9	LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL					
216-1-1-9-R1	Nombre de centres opérationnels renforcés	NOMBRE	5	5	10	10
216-1-1-A	DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES					
216-1-1-A-R1	Nombre d'outils techniques de planification, de mise en oeuvre et de monitoring développés	NOMBRE	5	5	10	10
216-1-1-B	LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET OPÉRATIONNELS					
216-1-1-B-R1	Nombre d'outils techniques de préparation opérationnels	NOMBRE	10	10	15	15
216-1-1-C	LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES					
216-1-1-C-R1	Pourcentage de clauses clarifiées	%	25	25	40	40
216-1-1-D	BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES					
216-1-1-D-R1	Montant des besoins	ARIARY	200000	200000	250000	250000
216-1-2	IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES					
216-1-2-1	UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES SAP COMMUNAUTAIRES					
216-1-2-1-R1	Nombre de SAP communautaires opérationnels	NOMBRE	10	10	15	15
216-1-2-2	LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS					
216-1-2-2-R1	Base de données sur les risques disponible	BOOLÉEN (O/N)	1	1	1	1

15 - MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
036	Administration et Coordination
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE
036-1-1-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ
	<i>036-1-1-1-01 INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION</i>
	<i>036-1-1-1-02 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES</i>
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ
	<i>036-1-2-1-01 ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE</i>
	<i>036-1-2-1-02 ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION</i>
	<i>036-1-2-1-03 INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE</i>
036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE
036-1-3-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES
	<i>036-1-3-1-01 DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</i>
	<i>036-1-3-1-02 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PÉRIPHÉRIQUES</i>
	<i>036-1-3-1-03 RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE</i>
	<i>036-1-3-1-04 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE</i>
	<i>036-1-3-1-05 ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION</i>
	<i>036-1-3-1-06 ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE</i>
	<i>036-1-3-1-07 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
120	Securité publique
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ
120-1-1-1-01	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-1-1-02	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-03	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-1-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES
120-1-1-1-05	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-06	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-1-1-07	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-1-1-08	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-09	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE
120-1-2-1-01	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-02	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-03	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1-04	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-06	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-2-1-07	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES
136-1-1-1-01	<i>RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX</i>
136-1-1-1-02	<i>INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</i>
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE
136-1-2-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET</i>
136-1-2-1-02	<i>INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ
136-1-2-2-01	<i>LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER</i>
136-1-2-2-02	<i>NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE</i>
136-1-2-2-03	<i>RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS</i>
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE
136-1-2-3-01	<i>AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE</i>
136-1-2-3-02	<i>RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE</i>
136-1-2-3-03	<i>CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
137	Formation et réforme
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE
137-1-1-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION
137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE
137-1-1-1-03	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE
137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES
137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-03	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.
137-1-1-2-04	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE
137-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES
137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
137-1-2-1-03	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION
137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS
137-1-2-2-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-2-03	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES
137-1-2-2-04	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
036	Administration et Coordination					
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE					
036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE					
036-1-1-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ					
	036-1-1-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et financières	%	100	100	100
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ					
	036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	5	10
036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE					
036-1-3-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES					
	036-1-3-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
120	Securité publique						
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS						
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-1-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ						
	120-1-1-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	35	45	55	55
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-2-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE						
	120-1-2-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,66	1,63	1,60	1,60

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux						
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES						
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES						
	136-1-1-1-R1	Nombre des renseignements exploités, récupérés et communiqués par la Police Nationale	NOMBRE	8500	10000	10250	10450
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE						
	136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	100	100	100	100
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ						
	136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	5	12	15	15
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE						
	136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	5	10	15	20

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
137	Formation et réforme					
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE					
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE					
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE					
137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	1250
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE					
137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	15	60	75	80
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE					
137-1-2-1	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE					
137-1-2-1-R1	Taux de réalisation de la mise en place des nouvelles structures	%	35	45	40	45
137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS					
137-1-2-2-R1	Nombre des textes de fonctionnement mis à jour	NOMBRE	2	6	8	8

16 - MINISTERE DE LA JUSTICE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE
012-1-1	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE
012-1-1-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
	012-1-1-1-01 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE
	012-1-1-1-02 ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
	012-1-1-1-03 ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
	012-1-1-1-04 RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
012-1-1-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
	012-1-1-2-01 ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
	012-1-1-2-02 ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
	012-1-1-2-03 AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
012-1-2-1	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
	012-1-2-1-01 ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
	012-1-2-1-02 FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
	012-1-2-1-03 ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
012-1-2-2	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
	012-1-2-2-01 "METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSISTANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "
	012-1-2-2-02 POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT
	012-1-2-2-03 ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
	012-1-2-2-04 ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-3-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
	012-1-3-1-01 ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,...)
	012-1-3-1-02 ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
	012-1-3-1-03 RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
	012-1-3-1-04 DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISATION, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS
	012-1-3-1-05 PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
	012-1-3-1-06 CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
012-1-3-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE
	012-1-3-2-01 ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
	012-1-3-2-02 ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
	012-1-3-2-03 ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS
	012-1-3-2-04 ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
	012-1-3-2-05 "POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, ...) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECouvreMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - ..."
	012-1-3-2-06 PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
	012-1-3-2-07 VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION
012-1-4	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1-4-1	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés
012-1-4-1-01	<i>Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice</i>
012-1-4-2	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée
012-1-4-2-01	<i>Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS
111-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-1-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-1-1-01	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
111-1-1-1-02	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
111-1-1-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
111-1-1-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-1-1-05	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
111-1-1-1-06	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
111-1-1-1-07	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
111-1-2-1-01	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
111-1-2-1-02	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,...), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,...)
111-1-2-1-03	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS)
111-1-2-1-04	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA
111-1-2-1-05	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
111-1-2-1-06	Appui au renforcement de la diffusion du droit
111-1-3	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS
111-1-3-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
111-1-3-1-01	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
111-1-3-1-02	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES CLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
111-1-3-1-03	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS
111-1-4-1-01	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
111-1-4-1-02	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,...)
111-1-4-1-03	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
111-1-4-1-04	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS
111-1-4-1-05	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-1	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-1	ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
112-1-1-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-1-02	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
112-1-1-1-03	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
112-1-1-1-04	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,...)
112-1-1-1-05	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-1-2	TAUX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT
112-1-1-2-01	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-1-1-2-02	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA
112-1-1-2-03	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
112-1-1-3	ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUITE
112-1-1-3-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-3-02	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-3-03	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
112-1-1-3-04	EFFECTUER LES SÉANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-3-05	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-1-3-06	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PÉNITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-1-3-07	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-1-1-3-08	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA
112-1-1-3-09	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-3-10	METTRE EN ŒUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES"
112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-2-1	TAUX DE MALNUTRITION SÉVÈRE RÉDUIT
112-1-2-1-01	METTRE À JOUR LES INFORMATIONS SUR LA MALNUTRITION EN MILIEU CARCÉRAL AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE
112-1-2-1-02	APPROVISIONNER LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN ALIMENTATION RÉPONDANT AUX NORMES POUR LES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-1-03	ÉTABLIR UNE BASE DE DONNÉES SUR LES CAMPS PÉNAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
112-1-2-1-04	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-1-05	APPROVISIONNER LES CAMPS PÉNAUX EN INTRANT AGRICOLE
112-1-2-1-06	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE EN MATIÈRE DE CONDITION DE DÉTENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE
112-1-2-1-07	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE GESTION DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-2	ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SANITAIRES
112-1-2-2-01	VEILLER AUX RESPECTS DES TEXTES SUR LES DROITS HUMAINS EN MILIEU CARCÉRAL (RÈGLES DE MANDELA,...)
112-1-2-2-02	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTÉES AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-2-04	APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-2-05	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-3	SURPOPULATION CARCÉRALE RÉDUITE
112-1-2-3-01	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES
112-1-2-3-02	DESENGORGER LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-3-03	APPUYER L'ADOPTION DES MESURES PERMETTANT LA RÉDUCTION DE LA DÉTENTION
112-1-2-4	GESTION DES GREFFES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES AMÉLIORÉE
112-1-2-4-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES GREFFES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES (CADRES JURIDIQUES AFFÉRENTS À LA GESTION ET À LA TENUE DES GREFFES)
112-1-2-4-02	INFORMATISER LES GREFFES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-2-5	ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-5-01	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
	112-1-2-5-02 PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
	112-1-2-5-03 ELABORER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTEES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2-5-04 METTRE EN PLACE UNE SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2-5-05 APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2-5-06 METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
	112-1-2-5-07 RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE EN MATIERE DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-6	PERSONNES DETENUES ATTEINTES DE MALNUTRITION SEVERE REDUITES
	112-1-2-6-01 MAINTENIR LA VEILLE ET LE PROGRAMME NUTRITIONNELS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES.
	112-1-2-6-02 APPROVISIONNER LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN ALIMENTATION REpondant AUX NORMES POUR LES PERSONNES DETENUES
	112-1-2-6-03 ETABLIR UNE BASE DE DONNEES SUR LES CAMPS PENAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
	112-1-2-6-04 AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE SUR L'ALIMENTATION DES PERSONNES DETENUES
	112-1-2-6-05 APPROVISIONNER LES CAMPS PENAUX EN INTRANTS AGRICOLES
	112-1-2-6-06 COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
	112-1-2-6-07 ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITIONS DE DETENTION
	112-1-2-6-08 RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DE LA GESTION DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DETENUES
	112-1-2-6-09 METTRE EN ŒUVRE LE PROJET : "RELANCE DES CAMPS PENAUX"
112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-3-1	ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
	112-1-3-1-01 ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
	112-1-3-1-02 DÉVELOPPER LES PROJETS DE RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
	112-1-3-1-03 RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
	112-1-3-1-04 REDYNAMISER LE SYSTEME DE TRAVAIL PENITENTIAIRE
112-1-4	PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE AMÉLIORÉ
	112-1-4-1-01 ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-1-02 ASSURER LA RÉHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (BUREAU, CASERNE ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
	112-1-4-1-03 DOTER LE PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MMB ET MAT TECH, ENTRETIEN)
	112-1-4-1-04 DOTER LE PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN HABILLEMENT DE TRAVAIL.
	112-1-4-1-05 PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BÂTIMENTS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-1-06 AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIALES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE, UNITÉ DE SOINS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENT ET SOINS, TRANSPORT DE DÉPOUILLES MORTELLES)
	112-1-4-1-07 DÉVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE À LA SANTÉ DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-1-08 ORGANISER LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES INHÉRENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION,...)
	112-1-4-1-09 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVÉ (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-2	PERSONNEL PÉNITENTIAIRE DISCIPLINÉ, PLUS PERFORMANT ET INTÈGRE
	112-1-4-2-01 ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE EN FAVORISANT LE STANDARD DE SERVICE
	112-1-4-2-02 IMPRÉGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-2-03 ORGANISER DES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-2-04 SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-2-05 ORGANISER DES FORMATIONS CONTINUES ET SPÉCIALISÉES ADAPTÉES AUX MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
	112-1-4-2-06 ORGANISER ET DÉVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ÉLÈVES FONCTIONNAIRES PÉNITENTIAIRES À L'ENAP ET À L'ENAM
	112-1-4-2-07 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS INITIÉS PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-3	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE AMELIORE
	112-1-4-3-01 AMELIORER ET METTRE A JOUR LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LE STATUT DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
	112-1-4-3-02 ETABLIR ET METTRE A JOUR LA SITUATION ADMINISTRATIVE ET NUMERIQUE DES MEMBRES DU

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ECHELLE NATIONALE.

- 112-1-4-3-03 REALISER LES PROGRAMMES DE LA SOLDE DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE AU NIVEAU DU MFB.
- 112-1-4-3-04 ASSURER LA REHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (BUREAUX, CASERNES ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
- 112-1-4-3-05 DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FOURNITURES ET EN EQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MMB ET MAT TECH, ENTRETIEN)
- 112-1-4-3-06 DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN HABILLEMENTS DE TRAVAIL
- 112-1-4-3-07 PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
- 112-1-4-3-08 AMELIORER LES CONDITIONS SOCIALES AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE, UNITE DE SOINS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS, TRANSPORTS DE DEPOUILLES MORTELLES)
- 112-1-4-3-09 DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE

112-1-4-4

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PERFORMANTE

- 112-1-4-4-01 ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FAVORISANT LE RESPECT DU STANDARD DE SERVICE
- 112-1-4-4-02 RENDRE FONCTIONNEL LE CONSEIL DE CONDUITE AU NIVEAU DES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
- 112-1-4-4-03 IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
- 112-1-4-4-04 ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
- 112-1-4-4-05 APPUYER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
- 112-1-4-4-06 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVE (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
- 112-1-4-4-07 ORGANISER LES FORMATIONS CONTINUES ET SPECIALISEES ADAPTEES AUX METIERS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
- 112-1-4-4-08 ORGANISER ET DEVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ELEVES FONCTIONNAIRES PENITENTIAIRES A L'ENAP ET A L'ENAM
- 112-1-4-4-09 ORGANISER LES CEREMONIES OFFICIELLES INHERENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION, POSE DE PREMIERE PIERRE ...)
- 112-1-4-4-10 ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU NIVEAU DU PROGRAMME : « ADMINISTRATION PENITENTIAIRE » DANS LE CADRE DE LA NORMALISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
- 112-1-4-4-11 REALISER LES PROGRAMMES BUDGETAIRES PILOTES AU NIVEAU DU MINISTERE AU SEIN DU PROGRAMME "ADMINISTRATION PENITENTIAIRE"
- 112-1-4-4-12 AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-1	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE
127-1-1-1	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES
127-1-1-1-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
127-1-1-1-02	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
127-1-1-1-03	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...)
127-1-1-1-04	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE
127-1-1-1-05	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-
127-1-1-1-06	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU
127-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT
127-1-1-2	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE
127-1-1-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)
127-1-1-2-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
127-1-1-2-03	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA
127-1-1-2-04	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL
127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-2-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE
127-1-2-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)
127-1-2-1-02	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...
127-1-2-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)
127-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)
127-1-2-1-05	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ÉCONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION
127-1-2-1-06	Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption
127-1-2-2	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE
127-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
132-1-1-1	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
	132-1-1-1-01 EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ÉTAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-1-1-02 EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
	132-1-1-1-03 TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-1-1-04 TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-2	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
	132-1-1-2-01 EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
	132-1-2-1-01 METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
	132-1-2-1-02 METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT)
	132-1-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)
132-1-3-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE
	132-1-3-1-01 EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
	132-1-3-1-02 ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-3-1-03 ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-3-1-04 ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
	132-1-3-1-05 EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-4-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES
	132-1-4-1-01 ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-4-1-02 ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-4-1-03 ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
	132-1-4-1-04 PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
	132-1-4-1-05 COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES
132-1-5-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
	132-1-5-1-01 CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS
	132-1-5-1-02 PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
012	Administration et Coordination						
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE						
012-1-1	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE						
012-1-1-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE						
	012-1-1-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	NOMBRE	10	14	14	14
012-1-1-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ						
	012-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	700	400	400	540
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE						
012-1-2-1	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION						
	012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ÉTABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	%	40	50	60	70
012-1-2-2	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE						
	012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	%	80	90	95	95
012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE						
012-1-3-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ						
	012-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	100	100	100	100
	012-1-3-1-R2	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	Pourcentage	0	100	100	100
012-1-3-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE						
	012-1-3-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	98	98	100	100
012-1-4	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance						
012-1-4-1	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés						
	012-1-4-1-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	Taux	0	40	70	100
012-1-4-2	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée						
	012-1-4-2-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	Pourcentage	0	50	70	80

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
111	Administration judiciaire					
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS					
111-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-1-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	%	60	0	0	0
111-1-1-1-R2	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	Taux	0	65	70	75
111-1-1-1-R3	Rapport Condamnés / Prévenus	RAPPORT	0	60/40	65/35	70/30
111-1-1-1-R4	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	Taux	0	75	80	85
111-1-1-1-R5	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	Taux	0	65	70	75
111-1-1-1-R6	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	Taux	0	70	75	80
111-1-1-1-R7	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	Pourcentage	0	65	70	75
111-1-1-1-R8	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	Taux	0	70	75	80
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS					
111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	80	85	90	90
111-1-3	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS					
111-1-3-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS					
111-1-3-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	NOMBRE CUMULÉ	42	42	43	44
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE					
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS					
111-1-4-1-R1	POURCENTAGE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES TOUCHANT LES DROITS DE L'HOMME RATIFIÉS PAR MADAGASCAR	%	90	0	0	0
111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	Pourcentage	0	75	85	90

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
112	Administration pénitentiaire					
112-1	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
112-1-1-1	ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES					
112-1-1-1-R1	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES MIS AUX NORMES DE SÉCURITÉ	NOMBRE	4	0	0	0
112-1-1-2	TAUX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT					
112-1-1-2-R1	TAUX MAXIMAL D'ÉVASION	%	0,5	0	0	0
112-1-1-3	ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUITE					
112-1-1-3-R1	TAUX MAXIMAL D'ÉVASION	%	0	0,4	0,3	0,2
112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL					
112-1-2-1	TAUX DE MALNUTRITION SÉVÈRE RÉDUIT					
112-1-2-1-R1	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SÉVÈRE	%	1,4	0	0	0
112-1-2-2	ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SANITAIRES					
112-1-2-2-R1	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES BÉNÉFICIAIRES D'AMÉLIORATION EN MATIÈRE	NOMBRE	4	0	0	0
112-1-2-3	SURPOPULATION CARCÉRALE RÉDUITE					
112-1-2-3-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCÉRALE RÉDUIT	POURCENTAGE	0	86	66	52
112-1-2-4	GESTION DES GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES AMELIOREE					
112-1-2-4-R1	POURCENTAGE DES GREFFES RESPECTANT DES TEXTES EN VIGUEUR INHERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES	POURCENTAGE	0	20	40	60
112-1-2-5	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES					
112-1-2-5-R1	NOMBRE DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX	NOMBRE	0	10	18	25
112-1-2-6	PERSONNES DETENUES ATTEINTES DE MALNUTRITION SEVERE REDUITES					
112-1-2-6-R1	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	%	0	1,4	1,3	1,2
112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL					
112-1-3-1	ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE					
112-1-3-1-R1	TAUX DES PERSONNES DÉTENUES AYANT ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	35	50	60	70
112-1-4	PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE					
112-1-4-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PÉNITENTIAIRE AMÉLIORÉ					
112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES DANS L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL	%	35	0	0	0
112-1-4-2	PERSONNEL PÉNITENTIAIRE DISCIPLINÉ, PLUS PERFORMANT ET INTÈGRE					
112-1-4-2-R1	NOMBRE DE DOSSIERS PARVENUS AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	NOMBRE	30	0	0	0
112-1-4-3	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE AMELIOREE					
112-1-4-3-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES MINIMALES SUR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL	POURCENTAGE	0	35	40	55
112-1-4-4	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PERFORMANTE					
112-1-4-4-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS	POURCENTAGE	0	75	80	85

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE				
160	JUSTICE				
127	Promotion de l'intégrité				
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION				
127-1-1	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE				
127-1-1-1	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES				
127-1-1-1-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION	%	60	60	70
127-1-1-2	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE				
127-1-1-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...)	%	65	65	70
127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION				
127-1-2-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE				
127-1-2-1-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	60	60	60
127-1-2-2	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE				
127-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	30	40	50

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
132	Contrôle externe des Finances Publiques						
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES						
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES						
132-1-1-1	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR						
	132-1-1-1-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	79	85	110	124
132-1-1-2	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES						
	132-1-1-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT	%	100	100	100	100
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)						
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS						
	132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	5	10	12	14
132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)						
132-1-3-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE						
	132-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS	NOMBRE	3	3	4	5
132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES						
132-1-4-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES						
	132-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	2	8	9	10
132-1-5	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES						
132-1-5-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES						
	132-1-5-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	NOMBRE	7	7	8	9

21 - MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
013	Administration et Coordination		
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
013-1-1	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES		
013-1-1-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES		
	013-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)	
	013-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE AUPRÈS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES (DCI)	
	013-1-1-1-03	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIÈRE (UPF)	
	013-1-1-1-04	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE	
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES		
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE		
	013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)	
	013-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES	
	013-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAJ)	
	013-1-2-1-04	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGAJ)	
	013-1-2-1-05	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)	
	013-1-2-1-06	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC)	
013-1-3	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES		
013-1-3-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS		
	013-1-3-1-01	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)	
	013-1-3-1-02	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS...) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)	
	013-1-3-1-03	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)	
	013-1-3-1-04	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)	
013-1-4	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES		
013-1-4-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES		
	013-1-4-1-01	ÉTENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)	
	013-1-4-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)	
	013-1-4-1-03	ÉTENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)	
	013-1-4-1-04	ÉTENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL	
	013-1-4-1-05	ÉTENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
013-1-5	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN		
013-1-5-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE		
	013-1-5-1-01	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE) (DIN)	
	013-1-5-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)	
	013-1-5-1-03	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT		
114-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE		
114-1-1-1	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE		
114-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES		
114-1-1-1-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES		
114-1-1-1-03	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE		
114-1-1-1-04	ELABORER LA LOI DE RÈGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES		
114-1-1-1-05	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]		
114-1-1-1-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFs		
114-1-1-1-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF		
114-1-1-1-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS		
114-1-1-1-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ		
114-1-1-1-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS		
114-1-1-1-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX		
114-1-1-1-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE		
114-1-1-1-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE		
114-1-1-1-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF		
114-1-1-1-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL		
114-1-1-1-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES		
114-1-1-1-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE		
114-1-1-1-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES		
114-1-1-1-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
114-1-1-1-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF		
114-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES		
114-1-1-1-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS		
114-1-1-1-25	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)		
114-1-1-1-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT		
114-1-1-1-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS		
114-1-1-1-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR		
114-1-1-1-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS		
114-1-1-2	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT		
114-1-1-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES		
114-1-1-2-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES		
114-1-1-2-03	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE		
114-1-1-2-04	ELABORER LA LOI DE RÈGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES		
114-1-1-2-05	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
	114-1-1-2-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]	
	114-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFs	
	114-1-1-2-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF	
	114-1-1-2-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS	
	114-1-1-2-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ	
	114-1-1-2-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS	
	114-1-1-2-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX	
	114-1-1-2-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE	
	114-1-1-2-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE	
	114-1-1-2-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF	
	114-1-1-2-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	114-1-1-2-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES	
	114-1-1-2-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE	
	114-1-1-2-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES	
	114-1-1-2-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	
	114-1-1-2-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE	
	114-1-1-2-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF	
	114-1-1-2-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES	
	114-1-1-2-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS	
	114-1-1-2-25	ASSURER LE RESPECT DES RÈGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)	
	114-1-1-2-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ÉTAT	
	114-1-1-2-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS	
	114-1-1-2-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR	
	114-1-1-2-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS	
114-1-2	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ		
	114-1-2-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS	
	114-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS+D2325	
	114-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-04	RÉÉDITION DES COMPTES MATIÈRES	
	114-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS	
	114-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE; TENIR LE CRGP; TENIR LES REVUES INTRA ANNUELLES DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-08	RÉÉDITION DES COMPTES MATIÈRES; GÉRER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VÉHICULE ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT AU NIVEAU RÉGIONAL	
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB		
	114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS	
	114-1-3-1-01	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À LA GESTION DU BUDGET	
	114-1-3-1-02	PLANIFIER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES ET ASSURER L'ÉQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPÉRATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-1-3-1-03	<i>VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTÉ D'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE, D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS</i>
114-1-3-1-04	<i>GÉRER LES CARRIÈRES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ÉTAT</i>
114-1-3-1-05	<i>RENFORCER LE CONTRÔLE INTERNE</i>
114-1-3-1-06	<i>ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGB ET LES SERVICES RÉGIONAUX RATTACHÉS</i>
114-1-3-1-07	<i>GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
115-1-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE
115-1-1-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES
	115-1-1-1-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES
115-1-1-2	L'INTÉGRITÉ DES AGENTS EST PROMUE
	115-1-1-2-01 CONTRÔLE INTERNE
115-1-1-3	LE NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ
	115-1-1-3-01 RÉALISATION D'ENQUÊTES DE SATISFACTION DES USAGERS
	115-1-1-3-02 PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION IEC- AUX USAGERS
115-1-1-4	DES OUTILS ET RAPPORTS SERVANT DE TABLEAUX DE BORD POUR LES DÉCISIONS SONT DISPONIBLES
	115-1-1-4-01 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES À L'ÉCHELLE NATIONALE
115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE
	-
115-1-1-6	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ
	-
115-1-1-7	L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES AVEC LES CONTRIBUABLE EST AMÉLIORÉ
	-
115-1-1-8	LES ENREGISTREMENTS D'ACTES SONT CONFORMES
	-
115-1-1-9	LES DÉCLARATIONS FISCALES SONT NORMALISÉES
	-
115-1-1-A	LA QUALITÉ DES CONTRÔLES EST ASSURÉE LE NOMBRE DE RÉCLAMATION EST RÉDUITE
	-
115-1-1-B	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES EST OPTIMISÉ
	-
115-1-2	PROMOUVOIR UN CADRE JURIDIQUE STABLE, ACCESSIBLE ET TRANSPARENT RELATIF AUX LOIS ET DISPOSITIONS FISCALES
115-1-2-1	LA TRANSPARENCE DES TEXTES FISCAUX EST ASSURÉE
	115-1-2-1-01 ELABORATION DES FISCAUX ET DES TEXTES D'APPLICATION
	115-1-2-1-02 INTERPRÉTATION DES TEXTES FISCAUX
	115-1-2-1-03 MISE EN COHÉRENCE DES AUTRES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE FISCALE
115-1-2-2	DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE SONT ASSURÉS
	115-1-2-2-01 PROPOSITION DE STRATÉGIE PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE
	115-1-2-2-02 LIAISON DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS AVEC LE SERVICE DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES ADMINISTRATIONS ÉTRANGÈRES, AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES CONVENTIONS ET OBTENIR DES INFORMATIONS À DES FINS FISCALES
	115-1-2-2-03 ETUDES, ÉLABORATION, NÉGOCIATION ET MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS FISCALES DES CONVENTIONS BILATÉRALES, RÉGIONALES OU MULTILATÉRALES
115-1-2-3	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS EST AMÉLIORÉ
	115-1-2-3-01 TRAITEMENT ET SUIVI DES RÉCLAMATIONS RELATIVES À L'ASSIETTE, À LA LIQUIDATION ET AU RECOUVREMENT DE L'IMPÔT
	115-1-2-3-02 APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATIONNEL EN MATIÈRE DE RECOUVREMENT ET DE POURSUITES
	115-1-2-3-03 ELABORATION DE NOUVELLES MESURES ET HARMONISATION DES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT FORCÉ
115-1-3	ASSURER DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ AUX USAGERS
115-1-3-1	LES ARRIÉRÉS FISCAUX SONT APURÉS
	115-1-3-1-01 FINALISATION DE LA COMPTABILISATION DES DETTES ENTRE ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES
	115-1-3-1-02 APUREMENT DES ARRIÉRÉS D'IMPÔTS INTÉRIEURS RECENSÉS À LA DATE DE DÉBUT DU PROGRAMME
115-1-3-2	LES USAGERS SONT SATISFAITS DES SERVICES RENDUS(DGE)
	115-1-3-2-01 GESTION DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS
115-1-3-3	L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE NE PRÉSENTE PAS DE DÉFAILLANT

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
115	Gestion Fiscale		
	115-1-3-3-01	TRAITEMENT DES DOSSIERS FISCAUX DES CONTRIBUABLES	
	115-1-3-3-02	APPUI ET ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES	
	115-1-3-3-03	VÉRIFICATION FISCALES À TRAVERS L'EXPLOITATION DES MOYENS ET OUTILS À DISPOSITION	
	115-1-3-3-04	PROGRAMMATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA FISCALITÉ DE PROXIMITÉ	
115-1-4	RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ADMINISTRATION FISCALE PAR LE BIAIS DU CONTRÔLE FISCAL		
	115-1-4-1	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDIT DE TVA, PAR CATÉGORIE EST RESPECTÉ : CATÉGORIE VERTE (15 JOURS) ; CATÉGORIE JAUNE (40 JOURS) ET CATÉGORIE ROUGE (60 JOURS)	
	115-1-4-1-01	CONTRÔLE STRICT DES REMBOURSEMENTS DE CRÉDIT DE TVA	
	115-1-4-2	LA QUALITÉ DES VÉRIFICATIONS DE LA DGI EST ASSURÉE PAR LES ACTEURS CONCERNÉS	
	115-1-4-2-01	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DES RECOUPEMENTS DE DONNÉES ISSUES DE TIERS	
	115-1-4-2-02	DESCENTE SUR PLACE POUR RE-EXAMEN DES CHEFS DE REDRESSMENT	
	115-1-4-2-03	PROMOTION ET AMÉLIORATION DE L'ANALYSE RISQUE	
	115-1-4-2-04	EMISSION DES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS AVANT ATTRIBUTION DU NCU	
	115-1-4-2-05	SUIVI EN LIGNE DU TABLEAU DE BORD DES RÉSULTATS DE VÉRIFICATION ET DE L'EXPLOITATION DES RECOUPEMENTS	
	115-1-4-3	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTÉLÉS	
	115-1-4-3-01	PROTOCOLE D'ACCORD ET COLLABORATION AVEC LES DÉPARTEMENTS MINISTERIELS (SAMFIN DOUANES)	
	115-1-4-3-02	MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ DE VEILLE AUPRÈS DE LA DIRECTION EN CHARGE DU RECOUPEMENT OPÉRATIONNELLE	
115-1-5	ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS		
	115-1-5-1	LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES SONT BIEN GÉRÉES	
	115-1-5-1-02	PRÉPARATION DU BUDGET, GESTION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU NIVEAU CENTRAL ET PAIEMENT DES CHARGES OBLIGATOIRES DU PROGRAMME 115	
	115-1-5-1-03	BONNE GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL	
	115-1-5-1-05	BONNE ORGANISATION ET COORDINATION DE LA GESTION DES MATÉRIELS ET DES ACTIFS	
	115-1-5-1-06	RESPECT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION DE MARCHÉ SUIVANT LA DISPOSITION DE LA LOI EN VIGUEUR	
	115-1-5-2	LA PRÉVISION DE RFI EST RÉALISTE ET OBJECTIVE	
	115-1-5-2-01	ETABLISSEMENT DE LA PRÉVISION DES RECETTES FISCALES INTÉRIEURES	
	115-1-5-3	LES DONNÉES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES À TEMPS RÉELS	
	115-1-5-3-01	MISE À DISPOSITION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	115-1-5-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE	
	115-1-5-4-01	RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES AGENTS	
	115-1-5-5	LES FORMATIONS DISPENSÉES ONT DE RÉELLES FEED BACK	
	115-1-5-5-01	MISE EN PLACE D' UN SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION DU RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS	
	115-1-5-6	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE	
	115-1-5-6-01	DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION	
115-1-6	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE		
	115-1-6-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ	
	115-1-6-1-01	EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)	
	115-1-6-2	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL	
	115-1-6-2-01	DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES	
	115-1-6-3	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR	
	115-1-6-3-01	RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS	
	115-1-6-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE	
	115-1-6-4-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS	
	115-1-6-5	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE	
	115-1-6-5-01	DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION	
	115-1-6-6	LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS	
	115-1-6-6-01	GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME	
	115-1-6-7	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES	
	115-1-6-7-01	OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1-6-8	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES
115-1-6-8-01	<i>ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX</i>
115-1-6-9	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES
115-1-6-9-01	<i>AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES</i>
115-1-6-A	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE
115-1-6-A-01	<i>PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFÈRE)</i>
115-1-6-B	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR
115-1-6-B-01	<i>TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.</i>
115-1-6-C	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES
115-1-6-C-01	<i>APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)</i>
115-1-7	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE
115-1-7-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES
115-1-7-1-01	<i>ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES</i>
115-1-7-3	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE
115-1-7-3-01	<i>ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX</i>
115-1-7-4	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
115-1-7-4-01	<i>RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE</i>
115-1-7-5	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS
115-1-7-5-01	<i>REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
116	Douanes		
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES		
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES		
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés		
	116-1-2-1-01	<i>Normaliser et encadrer l'environnement juridique</i>	
	116-1-2-1-02	<i>Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges</i>	
	116-1-2-1-03	<i>Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement</i>	
	116-1-2-1-04	<i>Coordonner et faire le suivi des activités douanières</i>	
	116-1-2-1-05	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES	
	116-1-2-1-06	ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR	
	116-1-2-1-07	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS	
	116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES	
116-1-3	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES		
116-1-3-1	Procédures de dédouanement renforcées		
	116-1-3-1-01	<i>Informatiser le processus de dédouanement</i>	
	116-1-3-1-02	<i>Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane</i>	
	116-1-3-1-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT	
116-1-3-2	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés		
	116-1-3-2-01	<i>Percevoir les droits et taxes</i>	
	116-1-3-2-02	<i>Développer le système de gestion des risques (contrôles sélectifs des contrôles douaniers)</i>	
	116-1-3-2-03	<i>Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace</i>	
	116-1-3-2-04	<i>Améliorer les procédures de recouvrement</i>	
	116-1-3-2-05	<i>Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux</i>	
	116-1-3-2-06	<i>Normaliser et encadrer l'environnement juridique</i>	
116-1-3-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS		
	116-1-3-3-01	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES	
	116-1-3-3-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLECTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)	
	116-1-3-3-03	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE	
	116-1-3-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT	
	116-1-3-3-05	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX	
	116-1-3-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY	
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS		
116-1-4-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes		
	116-1-4-1-01	<i>Coordonner et faire le suivi des activités douanières</i>	
	116-1-4-1-02	<i>Gérer les ressources humaines et matérielles</i>	
116-1-5	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS		
116-1-5-1	APPUI NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION		
	116-1-5-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DOUANIÈRES	
	116-1-5-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES	
	116-1-5-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES	
	116-1-5-1-04	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX	
	116-1-5-1-05	SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES	
	116-1-5-1-06	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
117	Trésor		
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS		
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS		
117-1-1-1	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS		
	117-1-1-1-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATÉRIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES	
	117-1-1-1-02	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	
	117-1-1-1-03	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE	
	117-1-1-1-04	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATÉRIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE	
	117-1-1-1-05	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR	
	117-1-1-1-06	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS	
	117-1-1-1-07	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE	
	117-1-1-1-08	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL	
	117-1-1-1-09	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY	
	117-1-1-1-10	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE	
	117-1-1-1-11	METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DU MOBILE MONEY	
	117-1-1-1-12	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE	
117-1-1-2	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE		
	117-1-1-2-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES	
	117-1-1-2-02	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES	
	117-1-1-2-03	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR	
	117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE	
	117-1-1-2-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES	
	117-1-1-2-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS	
	117-1-1-2-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR	
	117-1-1-2-08	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES	
	117-1-1-2-09	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION	
	117-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES	
	117-1-1-2-11	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE	
	117-1-1-2-12	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE	
	117-1-1-2-13	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE	
	117-1-1-2-14	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE	
117-1-1-3	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE		
	117-1-1-3-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR	
	117-1-1-3-02	RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES	
117-1-1-4	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE		
	117-1-1-4-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES	
	117-1-1-4-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE	
	117-1-1-4-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES	
	117-1-1-4-04	METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE	
117-1-2	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS		
117-1-2-1	RAPATRIEMENT DE DEVICES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ		
	117-1-2-1-01	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT	
	117-1-2-1-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE	
	117-1-2-1-03	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES	
	117-1-2-1-04	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES	
	117-1-2-1-05	APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC	
	117-1-2-1-06	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES	
	117-1-2-1-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES	
	117-1-2-1-08	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET		
220	FINANCES ET BUDGET		
117	Trésor		
	117-1-2-1-09	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE	
117-1-2-2		ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ	
	117-1-2-2-01	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES	
	117-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE	
	117-1-2-2-03	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-2-2-04	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-2-5-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE INCLUSIVE	
117-1-2-3		TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE	
	117-1-2-3-01	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER	
	117-1-2-3-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
117-1-2-4		FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE	
	117-1-2-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES	
	117-1-2-4-02	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE	
117-1-3		RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE	
117-1-3-1		GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE	
	117-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS	
	117-1-3-1-02	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE	
	117-1-3-1-03	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS	
	117-1-3-1-04	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE	
	117-1-3-1-05	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES	
	117-1-3-1-06	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL	
	117-1-3-1-07	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE	
	117-1-3-1-08	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE	
117-1-3-2		APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ	
	117-1-3-2-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT	
	117-1-3-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI	
117-1-3-3		GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE	
	117-1-3-3-01	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS	
	117-1-3-3-02	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION	
	117-1-3-3-03	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP	
	117-1-3-3-04	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT	
	117-1-3-3-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES	
	117-1-3-3-06	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC	
	117-1-3-3-07	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR	
	117-1-3-3-08	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX	
	117-1-3-3-09	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR	
	117-1-3-3-0A	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES	
	117-1-3-3-10	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS	
	117-1-3-3-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	
	117-1-3-3-12	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT	
117-1-3-4		GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE	
	117-1-3-4-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC	
	117-1-3-4-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR	
	117-1-3-4-03	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM	
	117-1-3-4-04	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM	
	117-1-3-4-05	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT	
	117-1-3-4-06	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE	
	117-1-3-4-07	APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC	
117-1-3-5		TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLICS RENFORCÉES	
	117-1-3-5-01	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

DE L'ETAT

- 117-1-3-5-02 *PRENDRE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT*
- 117-1-3-5-03 *ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN*
- 117-1-3-5-04 *ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117*
- 117-1-3-5-05 *PRODUIRE LA LOI DE RÉGLEMENT N - 1*
- 117-1-3-5-06 *PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN*
- 117-1-3-5-07 *PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP*
- 117-1-3-5-08 *PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT*
- 117-1-3-5-09 *INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION*
- 117-1-3-5-0A *ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD*
- 117-1-3-5-0B *PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD*
- 117-1-3-5-10 *ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT*
- 117-1-3-5-11 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES*
- 117-1-3-5-12 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES*
- 117-1-3-5-13 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES*

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
129	Contrôle Budgetaire et Financière
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-1-1	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE
129-1-1-1-01	<i>SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF</i>
129-1-1-1-02	<i>REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME</i>
129-1-1-1-03	<i>CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS</i>
129-1-1-1-04	<i>DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT</i>
129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS
129-1-1-2-01	<i>RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS</i>
129-1-1-2-02	<i>ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS</i>
129-1-1-2-03	<i>EXÉCUTER LES DÉPENSES</i>
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI
129-1-2-1	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE
129-1-2-1-01	<i>RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE</i>
129-1-2-1-02	<i>RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES</i>
129-1-2-2	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ
129-1-2-2-01	<i>FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI</i>
129-1-2-2-02	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1-1	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS
	130-1-1-1-01 ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA) ;
	130-1-1-1-02 ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS ;
	130-1-1-1-03 GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRÉRAGE, SECOURS AUX DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,...).
	130-1-1-1-04 ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX SERVICES EN CHARGE DU TRAITEMENT DES PENSIONS
	130-1-1-1-05 RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT L'OCTROI DE PENSION ET ALLOCATION ;
	130-1-1-1-06 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE AFIN D'UNIFORMISER LES DÉMARCHES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PENSION ;
130-1-1-2	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
	130-1-1-2-01 DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
	130-1-1-2-02 DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
	130-1-1-2-03 INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
	130-1-1-2-04 ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
130-1-1-3	DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE
	130-1-1-3-01 PILOTER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SOLDE
	130-1-1-3-02 ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS EN MATIÈRE DE SOLDE
	130-1-1-3-03 PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DÉPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYÉS PAR LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT
	130-1-1-3-04 ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRÉCAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
	130-1-1-3-05 ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DOSSIERS DE PRÉVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIÈRE, SECOURS AU DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE)
130-1-1-4	QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD
	130-1-1-4-01 METTRE À JOUR LE MANUEL DE PROCÉDURE DE LA SOLDE
130-1-1-5	AGENTS PLUS PERFORMANTS
	130-1-1-5-01 TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITÉS DÉCONCENTRÉES
	130-1-1-5-02 EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES RH DES STD ET DES AGENTS DES SRSP
	130-1-1-5-03 COORDONNER LES INFORMATIONS ENTRE LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES SERVICES CENTRAUX
	130-1-1-5-04 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES 2 SERVICES CENTRAUX ET LES SRSP
	130-1-1-5-05 IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
	130-1-1-5-06 CONCEVOIR UN MODULE DE GESTION ET SUIVI DES DOSSIERS A PERMETTANT UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES SRSP
130-1-1-6	SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE
	-
130-1-1-7	ACCROISSEMENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ
	130-1-1-7-01 DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
	130-1-1-7-02 DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
	130-1-1-7-03 INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
	130-1-1-7-04 ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
130-1-2	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT
130-1-2-1	ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE
	130-1-2-1-01 OPTIMISER, PILOTER LA RÉPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE À JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
	130-1-2-1-02 ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
	130-1-2-1-03 PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA SOLDE
130-1-2-2	FICHER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL
	130-1-2-2-01 INTÉGRER ET ASSAINIR LE SYSTÈME DE GESTION DES EFFECTIFS EN RAPPORT AVEC LA MISE EN PLACE DU SGSP POUR RENDRE FIABLE LA BASE DE DONNÉES DES EFFECTIFS
	130-1-2-2-02 ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
130-1-2-3	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
	130-1-2-3-01 PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
	130-1-2-3-02 PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

220 FINANCES ET BUDGET

130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat

SOLDE

130-1-3 AMÉLIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT

130-1-3-1 GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)

130-1-3-1-01 PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE

130-1-3-1-02 ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE

130-1-3-1-03 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE

130-1-3-1-04 ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE

130-1-3-1-05 PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS

130-1-3-1-06 ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA

130-1-3-1-07 ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT

130-1-3-1-08 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ÉTAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB

130-1-3-1-09 ASSURER LA CONCEPTION, L'AMÉLIORATION, LA SECURISATION, LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS

130-1-3-1-10 ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ÉTAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

130-1-3-1-11 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE

130-1-3-1-12 ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE SOLDE ET DES PENSIONS

130-1-3-2 GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT MODERNE

130-1-3-2-01 PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE

130-1-3-2-02 ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE

130-1-3-2-03 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE

130-1-3-2-04 ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE

130-1-3-2-05 PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS

130-1-3-2-06 ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA

130-1-3-2-07 ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT

130-1-3-2-08 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ÉTAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB

130-1-3-2-09 ASSURER LA CONCEPTION, L'AMÉLIORATION, LA SECURISATION, LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS

130-1-3-2-10 ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ÉTAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

130-1-3-2-11 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE

130-1-3-2-12 ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE SOLDE ET DES PENSIONS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
220	FINANCES ET BUDGET
803	Action sociale et développement
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE
	803-1-1-1-01 <i>EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS</i>
	803-1-1-1-02 <i>Appui au développement communautaire et sociale</i>
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES
	803-1-2-1-01 <i>INSTRUIRE LES PROJETS ET EFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES</i>
	803-1-2-1-02 <i>OPERATIONS DE MICROREALISATIONS</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
013	Administration et Coordination					
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
013-1-1	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES					
013-1-1-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES					
	013-1-1-1-R1 POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES					
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE					
	013-1-2-1-R1 POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100	100
013-1-3	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES					
013-1-3-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS					
	013-1-3-1-R1 POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
013-1-4	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES					
013-1-4-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
	013-1-4-1-R1 POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
013-1-5	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN					
013-1-5-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE					
	013-1-5-1-R1 TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	40	55	75	85

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET						
220	FINANCES ET BUDGET						
114	Gestion du Budget						
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT						
114-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE						
114-1-1-1	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE						
	114-1-1-1-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT CADRÉ BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE FIABLE SUR LE PATRIMOINE DE L'ETAT	<i>NOMBRE DE CDMT CADRÉS DISPONIBLES BASE DE DONNÉES</i>	39	0	0	0
	114-1-1-2	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT					
	114-1-1-2-R1	POURCENTAGE DES MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT	%	0	100	100	0
114-1-2	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ						
114-1-2-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE						
	114-1-2-1-R1	NOMBRE DE DRB MIS EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	4	0	0	0
	114-1-2-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	<i>NOMBRE</i>	0	500	800	1000
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB						
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	0	20	20	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
115	Gestion Fiscale					
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES					
115-1-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE					
115-1-1-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES					
115-1-1-1-R1	LE RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES	OUI	oui	0	0	0
115-1-1-2	L'INTÉGRITÉ DES AGENTS EST PROMUE					
115-1-1-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES, OBJET D'INSPECTION	NOMBRE	ND	0	0	0
115-1-1-3	LE NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS EST ÉVALUÉ					
115-1-1-3-R1	NOMBRE DE BUREAUX DE RECETTES AUPRÈS DESQUELS L'ENQUÊTE DE SATISFACTION EST	NOMBRE	3	0	0	0
115-1-1-4	DES OUTILS ET RAPPORTS SERVANT DE TABLEAUX DE BORD POUR LES DÉCISIONS SONT DISPONIBLES					
115-1-1-4-R1	NOMBRE DE TYPES DE TABLEAUX DE BORD , DISPONIBLES(FEC,SGMPF, PTA...)	NOMBRE	5	0	0	0
115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE					
115-1-1-5-R1	TAUX DE COUVERTURE APPLICATIVE DES PROCESSUS MÉTIERS	OUI	oui	oui (SAFI)	0	0
115-1-1-6	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ					
115-1-1-6-R1	TAUX DE PROGRESSION DES IMMATRICULATIONS	POURCENTAGE	5	0	0	0
115-1-1-7	L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES AVEC LES CONTRIBUABLE EST AMÉLIORÉ					
115-1-1-7-R1	PORTAIL DES APPLICATION EN LIGNE	OUI	oui	0	0	0
115-1-1-8	LES ENREGISTREMENTS D'ACTES SONT CONFORMES					
115-1-1-8-R1	SIEA VULGARISÉ DANS LES CF	OUI	oui	0	0	0
115-1-1-9	LES DÉCLARATIONS FISCALES SONT NORMALISÉES					
115-1-1-9-R1	APPLICATION OPÉRATIONNELLE	OUI	oui	0	0	0
115-1-1-A	LA QUALITÉ DES CONTRÔLES EST ASSURÉE LE NOMBRE DE RÉCLAMATION EST RÉDUITE					
115-1-1-A-R1	APPLICATION OPÉRATIONNELLE	OUI	oui	0	0	0
115-1-1-B	LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES EST OPTIMISÉ					
115-1-1-B-R1	LOGICIEL DE SUIVI DES APPELS OPÉRATIONNEL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE CALLCENTER DISPONIBLE	OUI	oui	0	0	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
115-1-2 PROMOUVOIR UN CADRE JURIDIQUE STABLE, ACCESSIBLE ET TRANSPARENT RELATIF AUX LOIS ET DISPOSITIONS FISCALES					
115-1-2-1 LA TRANSPARENCE DES TEXTES FISCAUX EST ASSURÉE					
115-1-2-1-R1 DIMINUTION DES DOLÉANCES SUR LES THÈMES AYANT DÉJÀ FAIT L'OBJET DE TEXTE LÉGISLATIF OU RÉGLEMENTAIRE	POURCENTAGE	10	0	0	0
115-1-2-2 DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE SONT ASSURÉS					
115-1-2-2-R1 NOMBRE D'INSPECTEURS MAITRISANT LE PRIX DE TRANSFERT, LES CONVENTIONS FISCALES, LE PROJET BEPS	NOMBRE	2	0	0	0
115-1-2-3 LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS EST AMÉLIORÉ					
115-1-2-3-R1 POURCENTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS DANS LES DÉLAIS	POURCENTAGE	0	0	0	0
115-1-3 ASSURER DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ AUX USAGERS					
115-1-3-1 LES ARRIÉRÉS FISCAUX SONT APURÉS					
115-1-3-1-R1 TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	POURCENTAGE	20	0	0	0
115-1-3-2 LES USAGERS SONT SATISFAITS DES SERVICES RENDUS(DGE)					
115-1-3-2-R1 TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS(DGE)	POURCENTAGE	60	0	0	0
115-1-3-3 L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE NE PRÉSENTE PAS DE DÉFAILLANT					
115-1-3-3-R1 TAUX DE DÉFAILLANCE EN TVA ET IRSA	POURCENTAGE	1/0, 2/5,	0	0	0
115-1-4 RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ADMINISTRATION FISCALE PAR LE BIAIS DU CONTRÔLE FISCAL					
115-1-4-1 LE DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDIT DE TVA, PAR CATÉGORIE EST RESPECTÉ : CATÉGORIE VERTE (15 JOURS) ; CATÉGORIE JAUNE (40 JOURS) ET CATÉGORIE ROUGE (60 JOURS)					
115-1-4-1-R1 POURCENTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS DANS LE DÉLAI	POURCENTAGE	95	0	0	0
115-1-4-2 LA QUALITÉ DES VÉRIFICATIONS DE LA DGI EST ASSURÉE PAR LES ACTEURS CONCERNÉS					
115-1-4-2-R1 POURCENTAGE DE VÉRIFICATIONS VALIDÉES	POURCENTAGE	75	0	0	0
115-1-4-3 LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS					
115-1-4-3-R1 NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	40	0	0	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
115-1-5 ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS					
115-1-5-1 LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES SONT BIEN GÉRÉES					
115-1-5-1-R1 POURCENTAGE DES CRÉDITS SANS EMPLOIS PAR RAPPORT AUX CRÉDITS OUVERTS	POURCENTAGE	0	0	0	0
TAUX DE SATISFACTION DES BESOINS DES AGENTS ET DES SERVICES					
115-1-5-2 LA PRÉVISION DE RFI EST RÉALISTE ET OBJECTIVE					
115-1-5-2-R1 POURCENTAGE DES BUREAUX DE RECETTES FAISANT DES RÉCLAMMATIONS	POURCENTAGE	10	0	0	0
115-1-5-3 LES DONNÉES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES À TEMPS RÉELS					
115-1-5-3-R1 DÉLAI DE RÉPONSES	HEURE	<24	0	0	0
115-1-5-4 LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE					
115-1-5-4-R1 NOMBRE AGENTS FORMÉS PAR THÉMATIQUE	NOMBRE	340	0	0	0
115-1-5-4-R2 NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSÉES	NOMBRE	21	0	0	0
115-1-5-5 LES FORMATIONS DISPENSÉES ONT DE RÉELLES FEED BACK					
115-1-5-5-R1 NOMBRE DE FICHES DE SUIVI EXPLOITÉES	NOMBRE	354	0	0	0
115-1-5-6 L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE					
115-1-5-6-R1 TAUX DE PROGRESSION DES IMMATRICULATIONS	POURCENTAGE	5	0	0	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
115-1-6 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE					
115-1-6-1 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ					
115-1-6-1-R1 PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	0	30	35	40
115-1-6-2 LE SAFI EST OPÉRATIONNEL					
115-1-6-2-R1 NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	0	111	-	-
115-1-6-3 LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR					
115-1-6-3-R1 TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	0	60	70	80
115-1-6-4 LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE					
115-1-6-4-R1 NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	0	372	404	436
115-1-6-5 L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE					
115-1-6-5-R1 TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0	0,16	0,17	0,18
115-1-6-6 LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS					
115-1-6-6-R1 DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	0	1	1	1
115-1-6-7 PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES					
115-1-6-7-R1 POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	0	< 5%	< 5%	< 5%
115-1-6-8 TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES					
115-1-6-8-R1 TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	0	0,95	0,95	0,95
115-1-6-9 UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES					
115-1-6-9-R1 PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	0	0,85	0,85	0,85
115-1-6-A TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE					
115-1-6-A-R1 POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	0	0,25	0,5	1
115-1-6-B DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR					
115-1-6-B-R1 TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	0	0,8	0,9	0,9
115-1-6-C MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES					
115-1-6-C-R1 TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	0	1	1	1
115-1-7 MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE					
115-1-7-1 LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES					
115-1-7-1-R1 TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0	0,16	0,17	0,18
115-1-7-1-R2 TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	0	7,5	7,5	7,5
115-1-7-3 QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE					
115-1-7-3-R1 TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	0	0,75	0,85	0,99
115-1-7-4 LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS					
115-1-7-4-R1 NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	0	60	80	80
115-1-7-5 ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS					
115-1-7-5-R1 TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	0	0,3	0,4	0,5

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
116	Douanes					
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES					
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES					
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés					
116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	100	25	30,56	33,33
116-1-3	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES					
116-1-3-1	Procédures de dédouanement renforcées					
116-1-3-1-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	15	17	19	0
116-1-3-2	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés					
116-1-3-2-R1	Taux de réalisation de l'objectif des recettes douanières	%	100	0	0	0
116-1-3-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS					
116-1-3-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	0	100	100	100
116-1-3-3-R2	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES DOUANIÈRES	%	100	0	0	0
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS					
116-1-4-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes					
116-1-4-1-R1	Mise à disposition des appuis nécessaires	%	100	0	0	0
116-1-5	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS					
116-1-5-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION					
116-1-5-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	0	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
117	Trésor					
117-1	<u>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS</u>					
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS					
117-1-1-1	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLICS MODERNISÉS					
117-1-1-1-R1	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	50	70	85	85
117-1-1-2	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE					
117-1-1-2-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	76,9	61,98	63,64	64,46
117-1-1-3	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE					
117-1-1-3-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	36,32	37,08	38,56	39,97
117-1-1-4	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE					
117-1-1-4-R1	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	8	73	73	73
117-1-1-4-R2	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	12	73	73	73
117-1-2	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS					
117-1-2-1	RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ					
117-1-2-1-R1	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	%	0.5	0	0	0
117-1-2-1-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	0	72	73	74
117-1-2-2	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ					
117-1-2-2-R1	Taux de pénétration des ménages	%	35,2	0	0	0
117-1-2-2-R2	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	0	58	0	0
117-1-2-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE					
117-1-2-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	0	30	45	60
117-1-2-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE					
117-1-2-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
117-1-3	RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE					
117-1-3-1	GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE					
117-1-3-1-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	<i>Ariary</i>	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
117-1-3-1-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
117-1-3-2	APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ					
117-1-3-2-R1	Taux d'exécution budgétaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
117-1-3-3	GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE					
117-1-3-3-R1	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissements Publics en Régies	%	55	0	0	0
117-1-3-3-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	3	<3	<3	<3
117-1-3-3-R3	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	20	20	20
117-1-3-3-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public	%	100	100	100	100
117-1-3-3-R5	Taux de recouvrement des débits comptables	%	2	0	0	0
117-1-3-3-R6	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	100	0	100	100
117-1-3-3-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgétaire	%	100	100	100	100
117-1-3-3-R8	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	0	60	65	70
117-1-3-4	GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
117-1-3-4-R1	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	<i>Logique</i>	oui	OUI	OUI	OUI
117-1-3-4-R2	Intégration du volet comptabilité et trésorerie dans la base centralisée du Trésor	<i>Logique</i>	-	-	-	-
117-1-3-4-R3	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	10	12,5	12,5	12,5
117-1-3-5	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES					
117-1-3-5-R1	Niveau d'intégration dans la comptabilité générale de l'Etat des actifs publics des SOA au niveau central	%	21	0	0	0
117-1-3-5-R2	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	20	40	60	80
117-1-3-5-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
117-1-3-5-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	75	80	80	100
117-1-3-5-R5	Délais des rapports d'exécution budgétaire (OGT) produits en cours d'année	<i>JOURS</i>	60	60	60	60
117-1-3-5-R6	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	<i>ANNÉE</i>	2017	2018	2019	2019
117-1-3-5-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	0	1	16	32

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
129	Contrôle Budgetaire et Financière					
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI					
129-1-1-1	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
129-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE A PRIORI	%	15	10	8	7
129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
129-1-1-2-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	10	6	4	3
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI					
129-1-2-1	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE					
129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE À POSTERIORI	%	50	55	60	62
129-1-2-2	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
129-1-2-2-R1	TAUX DE SERVICES AUDITÉS DANS LE CADRE DE PROCÉDURES CHED PAR RAPPORT À CEUX PROGRAMMÉS	%	80	85	87	88

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET					
220	FINANCES ET BUDGET					
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat					
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-1	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-1-1	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS					
130-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	%	+15%	29063	+15% (par	+15%
130-1-1-2	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT					
130-1-1-2-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	190	0	0	0
130-1-1-3	DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE					
130-1-1-3-R1	ETAT DE REGULARISATION DES PARTS PATRONALES	%	100	100	100	100
130-1-1-3-R2	PROPORTION DE MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'ETAT	%	5,1	5,1	5,69	5,69
130-1-1-3-R3	TAUX DE LIQUIDATION DES RENTIERS RECENCES	%	50	50	50	75
130-1-1-4	QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD					
130-1-1-4-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	%	60	0	0	0
130-1-1-5	AGENTS PLUS PERFORMANTS					
130-1-1-5-R1	TAUX DE REJET EN BAISE	%	inférieur	<15	<10	<
130-1-1-6	SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE					
130-1-1-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS AU NIVEAU DECONCENTRES	%	75	75	80	85
130-1-1-7	ACCROISSEMENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ					
130-1-1-7-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	0	349	419	510
130-1-2	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT					
130-1-2-1	ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE					
130-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	95	0	0	0
130-1-2-2	FICHIER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL					
130-1-2-2-R1	MARGE D'ERREUR ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES	%	0,5	0	0	0
130-1-2-2-R2	ECART ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNEES	%	0	0	0	0
130-1-2-2-R3	TAUX DE CORRELATION ENTRE L'EFFECTIF DÉCLARÉ PAR LES MINISTÈRES ET L'EFFECTIF SUR LA BASE DE DONNÉES	%	0	99,5	99,7	99,8
130-1-2-3	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE					
130-1-2-3-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	0	95	95	95
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)					
130-1-3-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS PAR RAPPORT À L'ACCEUIL DU PERSONNEL DE LA DGGFPE	%	80	0	0	0
130-1-3-1-R2	NOMBRE D'INITIATIVE DE REFORMES REALISES	Nombre	0	0	0	0
130-1-3-2	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE					
130-1-3-2-R1	NOMBRE D'INITIATIVE DE RÉFORME RÉALISÉ	NOMBRE	0	5	8	8

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
21	MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET						
220	FINANCES ET BUDGET						
803	Action sociale et développement						
803-1	<u>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</u>						
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE						
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE						
	803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	<i>NOMBRE</i>	95	110	186	210
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES						
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES						
	803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	<i>NOMBRE</i>	17	22	24	26

25 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
014	Administration et Coordination
014-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
014-1-1	ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE
014-1-1-1	PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT
014-1-1-1-01	ELABORER ET EFFECTUER LE SUIVI- ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION DU PTA DU MEP
014-1-1-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES
014-1-1-1-03	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE MEP AU NIVEAU CENTRAL ET AU NIVEAU RÉGIONAL
014-1-1-1-04	DIAGNOSTIQUER ET ÉTABLIR L'ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DU
014-1-1-1-05	ELABORER LE TABLEAU DE BORD DES PROGRAMMES ET PROJETS UTILISABLES ET EXPLOITABLES POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION RATIONNELLE
014-1-1-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD
014-1-1-1-07	COMMUNIQUER ET INFORMER À TRAVERS DES DIALOGUES ÉCONOMIQUES AU NIVEAU NATIONAL QU'À L'EXTÉRIEUR
014-1-1-2	COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS
014-1-1-2-01	ELABORER LE SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES
014-1-1-2-02	METTRE À JOUR LA MONOGRAPHIE RÉGIONALE
014-1-1-2-03	PARTICIPER AUX TRAVAUX INITIÉS PAR LA RÉGION
014-1-1-2-04	CONTRIBUER À L'ÉTABLISSEMENT DES BASES DE DONNÉES ÉCONOMIQUE
014-1-1-2-05	CONTRIBUER AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
014-1-1-3	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE
014-1-1-3-01	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS
014-1-2	RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE
014-1-2-1	SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT
014-1-2-1-01	DÉVELOPPER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET TECHNIQUES DES AGENTS DU MEP
014-1-2-1-02	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES INFORMATIVES SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES DREP
014-1-2-1-04	TRAITER LES DOSSIERS DU PERSONNEL DU MEP
014-1-2-1-05	CONCEVOIR ET INFORMATISER LES OUTILS GPEEC DU MEP
014-1-2-2	CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ
014-1-2-2-01	REPRÉSENTER LE MINISTÈRE ET COLLABORER AUX DIVERSES ACTIVITÉS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DES VOLONTARIAT ET DE DON DE SANG
014-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LE DOMAINE DU MINISTÈRE
014-1-2-2-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-2-04	SUIVRE DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DONNER DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
014-1-2-2-05	EXAMINER ET FAIRE DES ÉTUDES SUR LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
014-1-2-2-06	VULGARISER LES RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR
014-1-2-3	LES RESSOURCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT
014-1-2-3-01	ACCROÎTRE L'EFFECTIVITÉ DES DÉPENSES DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS DU MINISTÈRE
014-1-2-3-02	ELABORER LE PROJET DE BUDGET PROGRAMME DU MINISTÈRE
014-1-2-3-03	OPTIMISER LA RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR ACTION ET PAR GRANDES RUBRIQUES ALLOUÉES POUR LE FONCTIONNEMENT RÉGULIER DE L'ADMINISTRATION
014-1-2-3-04	RENFORCER L'EXÉCUTION ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE SUIVANT LES RÈGLES ET PROCÉDURES EN VIGUEUR
014-1-2-3-05	RENFORCER LES PROCÉDURES DU RECENSEMENT ET DE LA REDDITION DES COMPTES AFIN DE FIABILISER LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ DES MATIÈRES
014-1-2-3-06	ASSURER LE PAIEMENT DE DIVERS INDEMNITÉS OCTROYÉES AUX AGENTS DU MINISTÈRE
014-1-2-3-07	ASSURER L'EXÉCUTION EFFECTIVE ET PONCTUELLE DES PROJETS (PIP) DU MINISTÈRE
014-1-2-3-08	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-3-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS SUR LE NOUVEAU CADRE DU LOLF ET SUR LES ACTIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE
014-1-2-4	SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ
014-1-2-4-01	FAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES ET SOINS PRIMAIRES
014-1-2-4-02	VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX
014-1-2-4-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-4-04	GÉRER LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES CONSOMMABLES MÉDICAUX
014-1-2-5	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE
014-1-2-5-01	SUPERVISER LES MARCHÉS NON SOUMIS AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS
014-1-2-5-02	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
014	Administration et Coordination
	014-1-2-5-03 <i>APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP</i>
014-1-2-6	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL
	014-1-2-6-01 <i>APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP</i>
	014-1-2-6-02 <i>MODERNISER LES SERVICES, LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION</i>
	014-1-2-6-03 <i>AMÉLIORER LES SERVICES WEB, LE RÉSEAU INTRANET EN PERFORMANCE ET EN</i>
	014-1-2-6-04 <i>ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE LES RÉFORMES SUR L'E-SERVICE, L'E-ADMINISTRATION ET L'E-PARTICIPATION</i>
014-1-2-7	LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT
	014-1-2-7-01 <i>ACQUÉRIR DE DIVERS MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SOA</i>
	014-1-2-7-02 <i>CONSTRUIRE, RÉHABILITER, FAIRE DES EXTENSIONS DES BÂTIMENTS DU MEP</i>
	014-1-2-7-03 <i>APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP</i>
	014-1-2-7-04 <i>RENOVER LE PARC AUTOMOBILE ET FAIRE DES ENTRETIENS DES VÉHICULES EXISTANTS</i>
014-1-2-8	STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES
	014-1-2-8-01 <i>OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES CHARGÉES DE RÉALISER LE RGPH-</i>
	014-1-2-8-02 <i>RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (00)</i>
014-1-3	DEVELOPPER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES SUR LA COORDINATION ET LA PLANIFICATION DES OUTILS DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
014-1-3-1	LA MISE À DISPOSITION D'UN CDMT ELABORÉ, À JOUR ET COHÉRENT
	014-1-3-1-01 <i>Former les responsables centraux et régionaux en méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre du CDMT</i>
	014-1-3-1-02 <i>Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats</i>
014-1-3-2	LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
	014-1-3-2-01 <i>Former les responsables sur les techniques de la mise en œuvre du processus budgétaire et du CDMT</i>
	014-1-3-2-02 <i>Former les acteurs sur l'approche budget programme et sur la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-1	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-1-1	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
604-1-1-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX
604-1-1-1-01	PROJET DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PRDR)
604-1-1-1-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
604-1-1-1-03	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
604-1-1-1-04	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
604-1-1-1-05	SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
604-1-1-1-06	COACHER LES IRR DU MEP
604-1-1-1-07	SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE
604-1-1-1-08	SUIVRE L'AGENDA 2063
604-1-1-1-09	ASSURER LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -ÉVALUATION
604-1-1-1-10	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-2	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-1-1-2-01	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-3	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-1-1-3-01	DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
604-1-1-3-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
604-1-1-3-03	MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
604-1-1-3-04	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-3-05	CONTRIBUER À LA MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU
604-1-1-3-06	MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
604-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
604-1-2-1	MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À JOUR ET FIABLES ASSURÉ
604-1-2-1-01	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (INSTAT)
604-1-2-1-02	PROCÉDER À LA VEILLE PAR LES INFORMATIONS STATISTIQUES
604-1-2-1-03	PROCÉDER À LA PRÉPARATION DU E RGP
604-1-2-1-04	RECENSEMENT ET STATISTIQUE
604-1-3	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-1-3-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES
604-1-3-1-01	ORGANISER DES ATELIERS DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES EFFECTUÉES
604-1-3-1-02	FAIRE DES PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES
604-1-3-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ETAT ET LE SECTEUR PRIVÉ.
604-1-3-1-04	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE
604-1-3-1-05	RÉALISER DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE
604-1-3-1-06	ELABORER DES MODÈLES MACROÉCONOMIQUES
604-1-3-1-07	ELABORER UN DOCUMENT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE
604-1-3-1-08	PRODUIRE DES NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS
604-1-3-1-09	OUTILS D'ANALYSES ÉCONOMIQUES
604-1-3-1-10	RÉACTUALISER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN FONCTION DU CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL
604-1-3-1-11	ETABLIR DES CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME
604-1-3-1-12	EFFECTUER DES ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
604-1-3-1-13	ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE
604-1-3-2	OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES
604-1-3-2-01	MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DURABLE DU
604-1-3-2-02	ELABORER DES OUTILS SUIVANT LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES PRIORITAIRES DU PND
604-1-3-3	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

604 Economie

604-1-3-3-01

ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

25	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
612	Planification
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES
612-1-1-1-01	ÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION MADAGASCAR
612-1-1-1-02	INTÉGRER LA DIMENSION "POPULATION/GENRE" DANS LE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-1-03	PROGRAMME STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA FAIM À MADAGASCAR:PAM
612-1-1-1-04	ELABORER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE MADAGASCAR
612-1-1-1-05	INTÉGRER LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL" DANS LE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045»
612-1-1-1-07	PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)
612-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE LE PROCESSUS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET DE L'AGENDA AFRIQUE 0ET PUBLIER DES RAPPORTS SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION
612-1-1-2-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES
612-1-1-2-03	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE POUR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-2-04	ASSURER L'ARTICULATION DES ODD, PND ET PMO AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET
612-1-1-2-05	RENFORCER LES SECTEURS ET LES RÉGIONS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET À LA MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES
612-1-1-2-06	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE MOBILISATION DES RESSOURCES
612-1-1-3	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EST RENFORCÉE
612-1-1-3-01	CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PND AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES
612-1-1-3-02	MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
612-1-1-3-03	DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PND AU NIVEAU DES
612-1-1-3-04	PARTICIPER AU PROCESSUS DE LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES
612-1-1-3-05	MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES CONJONCTURELLES
612-1-2	Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire
612-1-2-1	Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle
612-1-2-1-01	Elaborer le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du processus
612-1-2-1-02	Organisation de conférences et ateliers de sensibilisation et de validation
612-1-2-2	La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace
612-1-2-2-01	Recruter des experts en modèles et projections démographiques
612-1-2-2-02	Organiser de Table Ronde des acteurs (ministères, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers)

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
25	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN						
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE						
014	Administration et Coordination						
014-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE						
014-1-1	ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE						
014-1-1-1	PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT						
	014-1-1-1-R1	TAUX DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTA ET DU PASP	TAUX	100	100	100	100
014-1-1-2	COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS						
	014-1-1-2-R1	TAUX DE RÉALISATION DES	TAUX	100	100	100	100
014-1-1-3	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE						
	-R1	-	-	-	-	-	-
014-1-2	RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE						
014-1-2-1	SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT						
	014-1-2-1-R1	TAUX D' EFFECTIVITÉ DE LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE GRH	TAUX	50	75	100	100
014-1-2-2	CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ						
	014-1-2-2-R1	TAUX DE RÉALISATION	TAUX	100	100	100	100
014-1-2-3	LES RESSOURCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT						
	014-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	TAUX	100	100	100	100
014-1-2-4	SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ						
	014-1-2-4-R1	TAUX D' E RÉALISATION	TAUX	100	100	100	100
014-1-2-5	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE						
	014-1-2-5-R1	TAUX D' EXÉCUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS	TAUX	100	100	100	100
014-1-2-6	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL						
	014-1-2-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	TAUX	100	100	100	100
014-1-2-7	LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT						
	014-1-2-7-R1	POURCENTAGE DES SRTUCTURES RESTAURÉS ET SAUVEGARDÉS	TAUX	100	100	100	100
014-1-2-8	STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES						
	014-1-2-8-R1	TAUX DE RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMÉES	TAUX	100	100	100	100
014-1-3	DEVELOPPER LES CAPACITES DES RESPONSABLES SUR LA COORDINATION ET LA PLANIFICATION DES OUTILS DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES						
014-1-3-1	LA MISE A DISPOSITION D'UN CDMT ELABORE, A JOUR ET COHERENT						
	-R1	-	-	-	-	-	-
014-1-3-2	LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMELIOREE						
	-R1	-	-	-	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
25	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-1	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-1-1	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT					
604-1-1-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX					
604-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORT DISPONIBLE POUR LE SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI EVALUATION (SNISE)	NOMBRE	1	1	1	1
604-1-1-2	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
-R1	-	-	-	-	-	-
604-1-1-3	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
604-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE	NOMBRE	2	2	2	2
604-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
604-1-2-1	MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À JOUR ET FIABLES ASSURÉ					
604-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ENQUÊTES STATISTIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	2	2	2	2
604-1-3	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-1-3-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
604-1-3-1-R1	NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE DISPONIBLES ET OPÉRATIONNELS	NOMBRE	4	4	4	4
604-1-3-2	OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES					
604-1-3-2-R1	NOMBRE D'OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	2	2	2	2
604-1-3-3	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
-R1	-	-	-	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
25	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE					
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX					
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES					
612-1-1-1-R1	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	0	1	-	-
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE					
612-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	NOMBRE	18	4	10	4
612-1-1-3	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT EST RENFORCÉE					
-R1			-	-	-	-
612-1-2	Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire					
612-1-2-1	Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle					
-R1			-	-	-	-
612-1-2-2	La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace					
-R1			-	-	-	-

32 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS SOCIALES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF
824-1-1-1-01	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
824-1-1-1-02	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
824-1-1-1-03	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
824-1-1-1-04	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
824-1-1-2-01	METTRE EN PLACE DES STRUCTURES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ET DE
824-1-1-2-02	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-1-1-2-03	ORGANISER DES CONFÉRENCES
824-1-1-2-04	METTRE EN RELATION LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET LES CENTRES OU INSTITUTS DE FORMATION
824-1-1-2-05	CONCEVOIR DES PROJETS D'APPUI À LA CRÉATION D'AGR RELATIFS AUX FILIÈRES PRIORITAIRES ET LES MÉTIERS ÉMERGENTS
824-1-1-2-06	ETABLIR DES ACCORDS DE PARTENARIATS AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET
824-1-1-2-07	FAVORISER LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN VUE DE DÉVELOPPER LES AGRS
824-1-1-2-08	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET RECONVERSION AU TRAVAIL
824-1-1-2-09	ELABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL
824-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES CANDIDATS À DES FORMATIONS
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS
824-1-2-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES TRAVAILLEURS SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS AVANT LEUR DÉPART
824-1-2-1-02	ELABORER DES ACCORDS BILATÉRAUX AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE PAYS DE DESTINATION
824-1-2-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À MADAGASCAR
824-1-2-1-04	ELABORER UN CONTRAT DE TRAVAIL TYPE SECTORIEL AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS À L'ÉTRANGER
824-1-2-1-05	CONTRÔLER ET ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE RECRUTEMENT
824-1-2-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉS ET CONTRÔLÉS
824-1-2-2-01	ORGANISER DES ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS
824-1-2-2-02	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS ET DES SERVICES RÉGIONAUX EN MATIÈRE DE GESTION DE LA MIGRATION LIÉES AU TRAVAIL
824-1-2-2-03	RÉGULARISER LA SORTIE DES TRAVAILLEURS NATIONAUX À L'ÉTRANGER
824-1-2-2-04	ELABORER LE TEXTE RÉGISSANT LE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS
824-1-2-2-05	ETUDIER, TRAITER ET ARCHIVER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL
824-1-2-2-06	RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS
824-1-2-3-01	ETABLIR DES ENQUÊTES SUR TERRAIN RELATIVES AUX CONDITIONS ET À L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL, AU TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AU NIVEAU DES SERVICES RÉGIONAUX
824-1-2-3-02	RÉPERTORIER LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS
824-1-2-3-03	CENTRALISER LES FICHES DE RENSEIGNEMENTS PÉRIODIQUES
824-1-2-3-04	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES DONNÉES
824-1-2-3-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES CONCERNANT LE TRAVAIL DÉCENT ET LES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS
824-1-2-3-06	CRÉER ET PUBLIER UN RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF OFFICIEL
824-1-2-3-08	Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué
824-1-2-3-09	Réviser les textes sur les agences de placements
824-1-2-3-10	Traiter et délivrer des agréments des agences de placements
824-1-2-3-11	Contrôler les agences de placements
824-1-2-3-12	Mettre en place une base de données sur les agences de placements
824-1-2-4	Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

2015-2019

824-1-3-1

SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015

824-1-3-1-01 ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS CONCERNÉES AU PPTD

824-1-3-1-02 EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS

824-1-3-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 0

824-1-3-1-04 ASSURER LA RÉCEPTION DES PLACEMENTS ET METTRE EN RELATION LES OFFREURS ET DEMANDEURS

824-1-3-1-05 ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD 0

824-1-3-1-06 RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD

824-1-3-1-07 DÉLIVRER LES ATTESTATIONS DE CHÔMAGES

824-1-3-1-08 VISER ET COLLECTER LES OFFRES PRESS ET LES OFFRES PUBLIQUES

824-1-3-2

PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL		
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL		
	826-1-1-1-01	CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS	
	826-1-1-1-02	HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS	
	826-1-1-1-03	REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)	
	826-1-1-1-04	ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE	
	826-1-1-1-05	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)	
	826-1-1-1-06	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)	
	826-1-1-1-07	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)	
	826-1-1-1-08	RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE	
	826-1-1-1-09	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)	
	826-1-1-1-10	METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)	
	826-1-1-1-11	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES	
	826-1-1-1-12	ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT	
	826-1-1-4	Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)	
	826-1-1-4-01	Organiser et réaliser des ateliers de formation destinés aux organisations syndicales, aux acteurs économiques et aux entreprises	
	826-1-1-4-02	Effectuer des études en matière d'emploi et du travail	
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS		
	826-1-2-1-01	ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR	
	826-1-2-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES	
	826-1-2-1-03	PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT	
	826-1-2-1-04	ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR	
	826-1-2-1-05	PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)	
	826-1-2-1-06	PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT	
	826-1-2-1-07	PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)	
	826-1-2-1-08	SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES POUR RATIFICATION (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)	
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS		
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES		
	826-1-3-1-01	MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION	
	826-1-3-1-02	CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS	
	826-1-3-1-03	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE	
	826-1-3-1-04	CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA	
	826-1-3-1-05	EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL	
	826-1-3-1-06	EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR	
	826-1-3-1-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA	
	826-1-3-1-08	HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX	
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS		
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI		
	826-1-4-1-01	METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL	
	826-1-4-1-02	FORMER LES RESPONSABLES RÉGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE	
	826-1-4-1-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL	
	826-1-4-1-04	FORMER LES MÉDECINS RESPONSABLES DES CENTRES MÉDICO	
	826-1-4-1-05	VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

826-1-4-2

SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE

826-1-4-2-01 CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS

826-1-4-2-02 DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS

826-1-4-2-03 MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS

826-1-4-2-04 ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST

826-1-4-2-05 IDENTIFIER L'ÉQUIPE DE CONTRÔLE ET CONFECTIONNER LA FICHE D'INSPECTION

826-1-4-2-06 MEDIATISER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS PAR DES ÉMISSIONS RADIO

826-1-4-2-07 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DU AVRIL CHAQUE

826-1-5

INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS

826-1-5-1

ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826-1-5-1-01 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES

826-1-5-1-02 RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS

826-1-5-1-03 COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX

826-1-5-1-04 FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ

826-1-5-1-05 RECEVOIR ET TRAITER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

826-1-5-1-06 RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS

826-1-5-1-07 CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR

826-1-5-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

826-1-5-1-09 DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE
015-1-1-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION
015-1-1-1-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL
015-1-1-1-03	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉS CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
015-1-1-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
015-1-2-1-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
015-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE POINTAGE ÉLECTRONIQUE
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
015-1-2-2-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS
015-1-2-3-01	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS
015-1-2-3-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
015-1-2-3-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES
015-1-2-3-04	VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL, ET LEURS MISE À JOUR
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE
015-1-2-4-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE
015-1-2-5-01	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
015-1-2-5-02	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
015-1-2-6	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHÉS
015-1-2-6-01	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
015-1-2-6-02	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
320	FONCTION PUBLIQUE		
128	Réforme de l'Administration		
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ		
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE		
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS		
	128-1-1-1-01	<i>REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPRATLS</i>	
128-1-1-2	Système de gestion des archives modernisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional		
	128-1-1-2-01	<i>Formation de personnels pour la procédure administrative</i>	
	128-1-1-2-02	<i>Encadrement et assistance des archivistes formés pour avoir une gestion des archives efficaces dans les 22 régions</i>	
128-1-1-3	Collaboration et participation active des acteurs de Réforme		
	128-1-1-3-01	<i>Organiser des ateliers regroupant les points focaux des chantiers de Réforme dans chaque ministère</i>	
	128-1-1-3-02	<i>Chantiers de Réforme efficace, efficients et performants</i>	
	128-1-1-3-03	<i>Renforcer le système de contrôle et de suivi-évaluation de projets de Réforme</i>	
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS		
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PRA		
	128-1-2-1-01	<i>COLLECTER TOUS LES CADRES JURIDIQUES ET PROJETS DE LA RÉFORME</i>	
	128-1-2-1-02	<i>INTRODUIRE LES PROJETS DE REFORME DU MFPRATLS</i>	
	128-1-2-1-03	<i>ETABLIR DES TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT SUR LE SYSTÈME DE CAPITALISATION INFORMATISÉ DES PROJETS DE REFORMES</i>	
	128-1-2-1-04	<i>APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT</i>	
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE		
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES		
	128-1-3-1-01	<i>FACILITER L'IDENTIFICATION DES TEXTES NECESSITANT DE MISE À JOUR VUE LE CONCEPT DE RÉFORMES</i>	
	128-1-3-1-02	<i>APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT</i>	
	128-1-3-1-03	<i>METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE RECRUTEMENTS DES AGENTS NON ENCADRÉS AFIN D'ARRÊTER LA LISTE DEFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS</i>	
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC		
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES		
	128-1-4-1-01	<i>ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS</i>	
	128-1-4-1-02	<i>ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS</i>	
	128-1-4-1-03	<i>RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES</i>	
	128-1-4-1-04	<i>FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE</i>	
	128-1-4-1-05	<i>ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS</i>	
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC		
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT		
	128-1-5-1-02	<i>ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFÉRENTIEL EMPLOI</i>	
	128-1-5-1-04	<i>SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ETAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES</i>	
	128-1-5-1-05	<i>ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENTS DE L'ETAT</i>	
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE		
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ		
	128-1-6-1-01	<i>EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</i>	
	128-1-6-1-02	<i>AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA REFORME DE L'ADMINISTRATION</i>	
	128-1-6-1-03	<i>CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE</i>	
	128-1-6-1-04	<i>Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique</i>	
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT		
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAIN		
	128-1-7-1-01	<i>APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY</i>	
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT		
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

320 FONCTION PUBLIQUE

128 Réforme de l'Administration

128-1-8-1-01	<i>PRODUIRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION, SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS</i>
128-1-8-1-02	<i>CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E</i>
128-1-8-1-03	<i>TRANSITION VERS LE PORTAIL ADMINISTRATION NUMÉRIQUE SÉCURISÉ</i>
128-1-8-1-04	<i>RÉALISER DES SÉANCES DE PLAIDOYERS AU NIVEAU DES BAILLEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (CENTRAL, RÉGIONAL ET PPP)</i>
128-1-8-1-05	<i>CONCEVOIR, TESTER ET PARAMETRER LES OUTILS COLLABORATIFS</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public		
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.		
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE		
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
	131-1-1-1-01	<i>PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE</i>	
	131-1-1-1-02	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE</i>	
	131-1-1-1-03	<i>TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL</i>	
	131-1-1-1-04	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP</i>	
	131-1-1-1-05	<i>ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE</i>	
	131-1-1-1-06	<i>ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX</i>	
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE		
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE		
	131-1-2-1-01	<i>TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE</i>	
	131-1-2-1-02	<i>VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>	
	131-1-2-1-03	<i>TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ÉTAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE</i>	
	131-1-2-1-04	<i>TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE</i>	
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT		
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT MODERNISÉS		
	131-1-3-1-01	<i>CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>	
	131-1-3-1-02	<i>CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I</i>	
	131-1-3-1-03	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET RÉGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>	
	131-1-3-1-04	<i>TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT AU NIVEAU NATIONAL</i>	
	131-1-3-1-05	<i>TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>	
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT		
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ÉTAT RENFORCÉES		
	131-1-4-1-02	<i>APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION</i>	
	131-1-4-1-03	<i>APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION</i>	
	131-1-4-1-04	<i>ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION</i>	
	131-1-4-1-06	<i>PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX</i>	
	131-1-4-1-08	<i>GÉRER LES OFFRES DE FORMATION</i>	
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ÉTAT ASSAINIS		
	131-1-4-2-01	<i>ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES</i>	
	131-1-4-2-02	<i>Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs</i>	
	131-1-4-2-03	<i>Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs</i>	
	131-1-4-2-04	<i>Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs</i>	
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES		
	131-1-4-3-01	<i>Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS</i>	
	131-1-4-3-02	<i>Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés</i>	
	131-1-4-3-03	<i>Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres</i>	
	131-1-4-3-04	<i>Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS</i>	
131-1-5	GARANTIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ÉTAT (ENAM)		
131-1-5-1	QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITÉ DES AGENTS DE L'ÉTAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISÉ SUIVANT LE RECADRAGE PÉDAGOGIQUE		
	131-1-5-1-01	<i>Mettre en application la nouvelle organisation</i>	
	131-1-5-1-02	<i>Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés</i>	
	131-1-5-1-03	<i>Développer les relations avec les partenaires</i>	
131-1-6	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

131-1-6-1

Réforme de l'Administration effective

131-1-6-1-01 A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale

131-1-6-1-02 A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue

131-1-6-1-03 A.Appuyer l'encadrement des élèves

131-1-6-1-04 .Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS		
330	EMPLOI		
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent		
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF		
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC		
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET		
	607-1-1-1-01	RÉGULATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI DANS TOUT LE PAYS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL	
	607-1-1-1-02	INITIER DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE LES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX D'EMPLOI	
	607-1-1-1-03	METTRE EN RÉSEAU LES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI	
	607-1-1-1-04	PARTICIPER À LA MISE EN PLACE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, AU PRÉ EMPLOI ET APPUI À LA FORMALISATION DES TPE ET MPE	
	607-1-1-1-05	CRÉER UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRIODIQUE ENTRE L'ÉTAT, LE SECTEUR PRIVÉ ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES (ASSOCIATION, ONG, OSC,...)	
	607-1-1-1-06	RÉPERTORIER, ACTUALISER ET DIFFUSER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL	
	607-1-1-1-07	POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATION POUR L'EMPLOI (SRIE) AU NIVEAU DES RÉGIONS	
	607-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE VOLET EMPLOI DE LA PNEFP	
	607-1-1-1-09	PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
607-1-2	GÉRER ET SÉCURISER LA MIGRATION PROFESSIONNELLE		
607-1-2-1	MAIN D'ŒUVRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
	607-1-2-1-01	APPUYER LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE REQUIS EN FONCTION DES DEMANDES DE MAIN D'ŒUVRE EXTÉRIEURE	
	607-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES STATISTIQUES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE	
	607-1-2-1-03	APPUYER L'ÉDIFICE DE COMPÉTENCES LOCALES AUX OPPORTUNITÉS INTERNATIONALES	
	607-1-2-1-04	ASSAINIR LA SITUATION DES AGENCES PRIVÉES INFORMELLES	
	607-1-2-1-05	PARTICIPER AU PROCESSUS DE RATIFICATION DE CONVENTIONS INTERNATIONALES DE TRAVAIL (C189, C143, C181)	
	607-1-2-1-06	CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION ET/OU MISE À JOUR DES TEXTES EN VIGUEUR PAR RAPPORT AUX NORMES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE	
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS		
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS		
	607-1-3-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES ENTREPRISES SUR LA CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE ET LA PRÉVISION DES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES	
	607-1-3-1-02	ORGANISER DES SESSIONS DE FORMATION (PERFECTIONNEMENT)	
	607-1-3-1-03	ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE	
	607-1-3-1-04	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF VAE	
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS		
	607-1-3-2-01	FORMER LES JEUNES SUR LE MONTAGE DE PROJET COMMUNAUTAIRE	
	607-1-3-2-02	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION INITIÉ PAR LES MPME	
	607-1-3-2-03	FORMER LES JEUNES SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE DE PARTENARIAT	
	607-1-3-2-04	PROMOUVOIR L'AUTO-EMPLOI À TRAVERS UN APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET À LA CRÉATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES	
	607-1-3-2-05	OFFRIR DES SERVICES D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET DE SUIVI EN APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGE, AUTO-EMPLOI, EN INTÉGRANT LA PROMOTION DES NORMES DE TRAVAIL	
	607-1-3-2-06	APPUYER LES JEUNES ET SANS EMPLOIS À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (FORMATION AXÉE SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI)	
	607-1-3-2-07	FORMER LES CTD, LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES SUR L'APPROCHE HIMO STRUCTURÉE	
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS		
	607-1-3-3-01	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SÉCURITÉ SOCIALE, SANTÉ AU TRAVAIL)	
	607-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MODÈLE DE GUICHET UNIQUE DE FORMALISATION (CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, ENREGISTREMENT, FISCALITÉ, SÉCURITÉ SOCIALE) DE 12 MOIS DANS LES RÉGIONS PRIORITAIRES, ANALAMANGA, ATSIANANA, DIANA	
	607-1-3-3-03	APPUYER LA FORMALISATION DES AUTO-ENTREPRENEURS TRADITIONNELS	
	607-1-3-3-04	ETENDRE LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AUX GROUPES VULNÉRABLES	
	607-1-3-3-05	DOCUMENTER LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE, AFIN D'EN RESSORTIR LES PRATIQUES RÉUSSIES ET ADAPTÉES	
	607-1-3-3-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PETITS PRODUCTEURS RURAUX	
	607-1-3-3-07	PLAIDOYER AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PETITS MÉTIERS URBAINS ET DES EMPLOIS RURAUX	
	607-1-3-3-08	SUIVRE ET APPUYER L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COUVERTURE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS RURAUX INITIÉ PAR LA CNAOS	
	607-1-3-3-09	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES ACCRÉDITÉS POUR L'APPUI À L'AUTO-EMPLOI DES GROUPES CIBLE	
607-1-3-5	Informations sur le MT disponible		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

607-1-3-5-01 Collecter les offres et demandes de Travail

607-1-3-5-02 Analyser et diagnostiquer la situation du MT

607-1-3-5-03 Fournir des données statistiques sur le marché du travail

607-1-3-5-04 Délivrer les attestations de chômages

607-1-3-5-05 Collecter les fiches de renseignements périodiques

607-1-3-6 **METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES**

607-1-3-6-01 Sensibiliser et Formaliser les agences de placements

607-1-3-6-02 Renforcer le capacité des agences de placement

607-1-3-6-03 Suivre et contrôler les activités des agences de placement

607-1-3-6-04 Placer et mettre en relation les offres et demandes d'emploi reçues

607-1-3-6-05 Identifier les secteurs prioritaires et analyser les forces et faiblesses du secteur

607-1-3-6-06 Collecter les déclarations d'établissement

607-1-4 **METTRE EN RELATION LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

607-1-4-1 **Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées (ONEF)**

607-1-4-1-01 Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays

607-1-4-1-02 Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail

607-1-4-1-03 Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail

607-1-4-1-04 Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi

607-1-4-1-05 Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail					
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES					
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF					
824-1-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	45	53	60	73
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE					
824-1-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	15	27	27	20
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL					
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS					
824-1-2-1-R1	Pourcentage des travailleurs déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés	%	20	30	40	50
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES					
824-1-2-2-R1	Nombre de Permis et Contrat de travail des travailleurs déplacés régularisés	<i>NOMBRE</i>	9200	9300	9400	9500
824-1-2-2-R2	Nombre de contrôles effectués	<i>NOMBRE</i>	15	18	20	22
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS					
824-1-2-3-R1	Nombre de publications annuelles effectuées	<i>NOMBRE</i>	4	1	2	3
824-1-2-4	Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué					
-R1	-	-	-	-	-	-
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019					
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015					
824-1-3-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	95	100	0	0
824-1-3-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE					
824-1-3-2-R1	Pourcentage des travailleurs recensés bénéficiant de promotion sociale	%	0	63	69	84

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL						
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL						
	826-1-1-1-R1	Nombre de structures redynamisées et mises en place	NOMBRE	10	12	16	22
	826-1-1-4	Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)					
	826-1-1-4-R1	Nombre des travailleurs formés	NOMBRE	0	270	360	360
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS						
	826-1-2-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	100	100	100	100
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS						
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES						
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	10
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS						
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI						
	826-1-4-1-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	25	25
	826-1-4-2	SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE					
	826-1-4-2-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	0	25	35	50
826-1-5	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS						
826-1-5-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
	826-1-5-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS					
320	FONCTION PUBLIQUE					
015	Administration et Coordination					
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS					
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ					
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE					
015-1-1-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004					
015-1-1-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100	100
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE					
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE					
015-1-2-1-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	90	100	100
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE					
015-1-2-2-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	3	3	3
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS					
015-1-2-3-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	100	100	100
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE					
015-1-2-4-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	75	85	90	90
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE					
015-1-2-5-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	75	75	80	80
015-1-2-6	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES					
015-1-2-6-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	0	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
320	FONCTION PUBLIQUE						
128	Réforme de l'Administration						
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ						
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE						
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS						
	128-1-1-1-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	10000	15000	20000	25000
128-1-1-2	Système de gestion des archives modernisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional						
	128-1-1-2-R1	Nombre de region impliqué	NOMBRE	0	3	4	4
128-1-1-3	Collaboration et participation active des acteurs de Réforme						
	128-1-1-3-R1	Nombre des ministère et institutions participant à la structure interministérielle	NOMBRE	0	20	30	40
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS						
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA						
	128-1-2-1-R1	Taux de projets contribuant à la simplification des procédures et Zero papier	%	25	75	80	100
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE						
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES						
	128-1-3-1-R1	Ratio entre recrutement des agents non encadres recrutes dans les normes et effectif des demandes d'emplois EFA	%	4	3	1	1
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC						
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES						
	128-1-4-1-R1	Taux de procédure disponible selon le type de service	%	40	20	20	20
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC						
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT						
	128-1-5-1-R1	Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat	NOMBRE	3	0	1	1
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE						
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ						
	128-1-6-1-R1	nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué	NOMBRE	2	2	2	3
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE						
	128-1-7-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	50	75	100	100
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT						
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS						
	128-1-8-1-R1	Nombre d'outils collaboratifs produits selon les 6 thèmes de la dématérialisation et interopérabilité	NOMBRE	10	6	8	8

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.						
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE						
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES						
	131-1-1-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	4	5	6	7
	131-1-1-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOF	NOMBRE	0	5	7	9
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE						
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE						
	131-1-2-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	20	35	45	55
	131-1-2-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	0	55	50	45
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT						
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS						
	131-1-3-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	20	25	25	10
	131-1-3-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	0	20000	20000	20000
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES						
	131-1-4-1-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	20	30	40	50
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS						
	131-1-4-2-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	15	30	40	50
	131-1-4-2-R2	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	0	15	20	25
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES						
	131-1-4-3-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	10	12	13	14
131-1-5	GARANTIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)						
131-1-5-1	QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITÉ DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISÉ SUIVANT LE RECADRAGE PÉDAGOGIQUE						
	131-1-5-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	0	95	100	100
131-1-6	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)						
131-1-6-1	Réforme de l'Administration effective						
	131-1-6-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	0	1300	1300	1300

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
32	MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS					
330	EMPLOI					
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent					
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF					
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC					
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET					
607-1-1-1-R1	ACCORDS SIGNÉS	NOMBRE	5	5	8	8
607-1-2	GÉRER ET SÉCURISER LA MIGRATION PROFESSIONNELLE					
607-1-2-1	MAIN D'OEUVRE FORMÉE À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER EN RESPECTANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES					
607-1-2-1-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS À L'EMPLOI À L'ÉTRANGER	NOMBRE	100	0	0	0
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO					
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS					
607-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4200	4200	5300	6600
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS					
607-1-3-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	850	850	1500	2000
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS					
607-1-3-3-R1	NOMBRE DES JEUNES DÉSCOLARISÉS ET VUNERABLES QUALIFIÉS À L'ENTREPREUNARIAT	NOMBRE	150	150	175	200
607-1-3-5	Informations sur le MT disponible					
607-1-3-5-R1	Information sur le marché du travail disponible	%	0	100	100	100
607-1-3-6	METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRS D'EMPLOI RECUES					
607-1-3-6-R1	NOMBRE DE MISE EN RELATION EFFECTUEE	NOMBRE	0	300	350	400
607-1-4	METTRE EN RELATION LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL					
607-1-4-1	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées (ONEF)					
607-1-4-1-R1	Système de bases de données opérationnel et à jour	%	0	50	75	100

34 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-1	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP
051-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP
051-1-1-1-01	<i>PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR</i>
051-1-1-1-02	<i>ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS</i>
051-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
051-1-1-2-01	<i>PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL</i>
051-1-1-2-02	<i>RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE</i>
051-1-1-2-03	<i>PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE</i>
051-1-1-2-04	<i>PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS</i>
051-1-2	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC
051-1-2-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
051-1-2-1-01	<i>ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
051-1-2-1-02	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES</i>
051-1-2-1-03	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE</i>
051-1-2-1-04	<i>RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, ...)</i>
051-1-2-1-05	<i>RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP</i>
051-1-2-1-06	<i>RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS</i>
051-1-2-1-07	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX</i>
051-1-2-1-08	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>
051-1-2-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES
051-1-2-2-01	<i>RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE</i>
051-1-2-2-02	<i>COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</i>
051-1-2-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
051-1-2-3-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES</i>
051-1-2-3-02	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP</i>
051-1-2-3-03	<i>ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS</i>
051-1-2-3-04	<i>MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS</i>
051-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
051-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE
051-1-3-1-01	<i>MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</i>
051-1-3-1-02	<i>COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES</i>
051-1-3-1-03	<i>PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
051-1-3-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP
051-1-3-2-01	<i>ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE</i>
051-1-3-2-02	<i>SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS</i>
051-1-3-2-03	<i>ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP</i>
051-1-3-2-04	<i>INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS</i>
051-1-3-2-05	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS</i>
051-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.
051-1-4-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
051-1-4-1-01	<i>MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR</i>
051-1-4-1-02	<i>ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS</i>
051-1-4-1-03	<i>PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF
605-1-1	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-1-1	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION
	<i>605-1-1-1-01 PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT</i>
605-1-1-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP
	<i>605-1-1-2-01 FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP</i>
	<i>605-1-1-2-02 MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS</i>
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE
	<i>605-1-2-1-01 FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES</i>
605-1-2-2	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES
	<i>605-1-2-2-01 BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES</i>
	<i>605-1-2-2-02 RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES</i>
	<i>605-1-2-2-03 RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE</i>
	<i>605-1-2-2-04 MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE</i>
605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES
605-1-3-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION
	<i>605-1-3-1-01 LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES</i>
	<i>605-1-3-1-02 ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-3-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION
	<i>605-1-3-2-01 CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES</i>
	<i>605-1-3-2-02 ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-4	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-1-4-1	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE
	<i>605-1-4-1-01 RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</i>
605-1-4-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE
	<i>605-1-4-2-01 SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE</i>
	<i>605-1-4-2-02 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL</i>
	<i>605-1-4-2-03 FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES</i>
605-1-4-3	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE
	<i>605-1-4-3-01 DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS</i>
	<i>605-1-4-3-02 CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY</i>
	<i>605-1-4-3-03 SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES
621-1-1-1-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE
621-1-1-1-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-1-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES
621-1-1-1-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES
621-1-1-2	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE
621-1-1-2-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU
621-1-1-2-02	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP
621-1-1-2-03	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
621-1-1-2-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU
621-1-1-2-05	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE
621-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS
621-1-2-1	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION
621-1-2-1-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS
621-1-2-1-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI
621-1-2-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE
621-1-2-2-01	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL
621-1-2-2-02	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET
621-1-2-2-03	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT
621-1-2-2-04	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-1	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE					
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP					
051-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP					
051-1-1-1-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	NOMBRE	150	150	150	150
051-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE					
051-1-1-2-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	75% à 80%	80% à 90%	90% à 95%	90% à 95%
051-1-2	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC					
051-1-2-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP					
051-1-2-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	3
051-1-2-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-1-2-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES	NOMBRE	500	500	500	500
051-1-2-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
051-1-2-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	1	1	1	1
051-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
051-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE					
051-1-3-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	0,9	0,95	0,98	0,98
051-1-3-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP					
051-1-3-2-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,85	0,9	0,95	0,98
051-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.					
051-1-4-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-1-4-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX TEXTES MISES EN VIGUEUR	80% à 85%	85% à 90%	90% à 95%	90% à 95%

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ					
340	INDUSTRIE					
605	Industrie					
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
605-1-1	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-1-1	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION					
605-1-1-1-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	POURCENTAGE	60% à 65%	65% à 70%	70% à 75%	75% à 80%
605-1-1-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-1-2-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES	1	1	1	1
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
605-1-2-1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
605-1-2-1-R1	VOLUME DES	POURCENTAGE	5% à 10%	10% à 15%	15% à 20%	20% à 25%
605-1-2-2	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
605-1-2-2-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	POURCENTAGE	3% à 5%	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%
605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
605-1-3-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
605-1-3-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	60% à 65%	65% à 70%	70% à 75%	75% à 80%
605-1-3-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
605-1-3-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	NOMBRE	5	5	5	5
605-1-4	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY					
605-1-4-1	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
605-1-4-1-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	POURCENTAGE	3% à 5%	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%
605-1-4-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
605-1-4-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÉGLE	POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES	70% à 75%	75% à 80%	80% à 85%	85% à 90%
605-1-4-3	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
605-1-4-3-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	POURCENTAGE	3% à 5%	5% à 8%	8% à 10%	10% à 12%

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ					
340	INDUSTRIE					
621	Développement du Secteur Privé					
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS					
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ					
621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES					
	621-1-1-1-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	1	1	1
621-1-1-2	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE					
	621-1-1-2-R1	NOMBRE DE PROBLÈMES DU SECTEUR PRIVÉ RÉSOLUS	POURCENTAGE DES PROBLÈMES	60% à 65%	65% à 70%	70% à 75%
				75% à 80%		
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS					
621-1-2-1	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION					
	621-1-2-1-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	40% à 45%	45% à 50%	50% à 55%
				55% à 60%		
621-1-2-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE					
	621-1-2-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	70% à 75%	75% à 80%	80% à 85%
				85% à 90%		

35 - MINISTERE DU TOURISME

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35	MINISTÈRE DU TOURISME
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS
040-1-1-1	PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE
040-1-1-1-01	SOIGNER ET ASSURER LE TRAITEMENT MÉDICAL DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES.
040-1-1-1-02	ELABORER LES TEXTES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RELATIFS AU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-03	TRAITÉS LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTIONS DES HÔTELS D'ETATS
040-1-1-1-04	APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
040-1-1-1-05	APPLIQUER UN SYSTÈME DE MOTIVATION DU PERSONNEL
040-1-1-1-06	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À L'EXÉCUTION FINANCIÈRE DU BUDGET
040-1-1-1-07	GERER LES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS
040-1-1-1-08	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DU
040-1-1-1-09	GÉRER LE SIIT - SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATIONS ET DE STATISTIQUES TOURISTIQUES
040-1-1-1-11	RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
040-1-1-1-12	CONCEVOIR ET PLANIFIER LES PROGRAMMES ANNUEL ET PLURIANNUEL DU MINISTÈRE
040-1-1-1-13	ELABORER L'ORIENTATION POLITIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-14	RENOUVELLER PARC INFORMATIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-15	GÉRER LES BIENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-16	GÉRER LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DU MINISTÈRE
040-1-1-1-17	METTRE EN RÉSEAUX INFORMATIQUES ET INTERCONNEXION DU MINISTÈRE CENTRAL AVEC LES DIRECTIONS RÉGIONALES DU TOURISME
040-1-1-1-18	METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35	MINISTÈRE DU TOURISME
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-1	<u>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</u>
618-1-2	AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES
618-1-2-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS
	<i>618-1-2-1-01 RÉGULARISER LES RESERVES FONCIÈRES TOURISTIQUES</i>
	<i>618-1-2-1-02 IDENTIFIER ET LANCER LES NOUVEAUX SITES ET PRODUITS TOURISTIQUES</i>
618-1-3	Développer les compétences des métiers du tourisme
618-1-3-1	l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté
	<i>618-1-3-1-01 Concevoir et planifier les activités d'administrations , de normalisations et formalisation du secteur tourisme</i>
	<i>618-1-3-1-02 MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME</i>
	<i>618-1-3-1-03 Implanter un cadre sectoriel de certification et de validation des acquis d'experience</i>
	<i>618-1-3-1-04 Promouvoir l'emploi et la valorisation des métiers du tourisme</i>
	<i>618-1-3-1-05 Réouvrir le Centre de formation de Nosy Be (Centre Pilote)</i>
	<i>618-1-3-1-06 Mettre en place des plateformes de collaboration public privés</i>
	<i>618-1-3-1-07 Mettre en place des outils de collecte de données, d'analyse et d'exploitation des données</i>
	<i>618-1-3-1-08 Labelliser les établissements Touristiques</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35	MINISTÈRE DU TOURISME
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-1	FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR
619-1-1	AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES
619-1-1-1	VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS
619-1-1-1-01	Concevoir et planifier les activités d'Aménagement et développement secteur tourisme
619-1-1-1-02	AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE TOURISME ZESTE ANTSANITIA, TSIMANAMPETSOTSE, NOSYHARA
619-1-1-1-03	Etudier les dossiers de classement des établissements touristiques
619-1-1-1-04	Renforcer le contrôle des établissements touristiques
619-1-1-1-05	Renforcer la sécurité au niveau des sites touristiques
619-1-1-1-06	Délivrer les autorisations etou les licences des établissements touristiques
619-1-1-1-07	Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements
619-1-1-1-08	Participer aux évènements en matière de promotion des investissements
619-1-1-1-09	Appui aux initiatives des opérateurs touristiques
619-1-1-1-10	Elaboration et préparation du document d'appel d'offres de hôtels d'Etat
619-1-1-1-11	Etude de faisabilité de Promotion des zones favorable aux investissements touristiques
619-1-1-1-12	APPUI A L'AMELIORATION DE LA VISIBILITE ET DE LA COMPETITIVITE DE LA DESTINATION
619-1-2	Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles
619-1-2-1	Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés
619-1-2-1-01	Développer le Tourisme National
619-1-2-1-02	Renforcer la pénétration de marchés traditionnels et diversifier les marchés émetteurs
619-1-2-1-03	Renforcer la coopération internationale
619-1-2-1-04	Identifier les potentialités touristiques de chaque région
619-1-2-1-05	Identifier , étudier et lancer de nouveaux produits touristiques
619-1-2-1-06	Mise en place et operationnalisation de l'Observatoire du Tourisme
619-1-2-1-07	Appui à l'amélioration de la visibilité de la compétitivité de la destination
619-1-2-1-08	Aménagement de la Zone Econimique Spéciale Tourisme ZESTS Antsanitia Tsimananmpetsotse, Nosy Hara

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
35	MINISTÈRE DU TOURISME					
350	TOURISME					
040	Administration et Coordination					
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE					
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS					
040-1-1-1	PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE					
040-1-1-1-R1	Taux de renforcement des services publics	%	100	100	100	100
040-1-1-1-R2	Taux de renforcement des service publique	%	100	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
35 MINISTÈRE DU TOURISME					
350 TOURISME					
618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme					
618-1 <u>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</u>					
618-1-2 AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES					
618-1-2-1 LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS					
618-1-2-1-R1 Nombre de patrimoines valorisés	NOMBRE	10	16	22	28
618-1-3 Développer les compétences des métiers du tourisme					
618-1-3-1 l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté					
618-1-3-1-R1 Nombre d'emploi direct	NOMBRE	53750	58000	65750	74000

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
35	MINISTÈRE DU TOURISME						
350	TOURISME						
619	Aménagement et développement du secteur tourisme						
619-1	FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR						
619-1-1	AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES						
	619-1-1-1	VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS					
		619-1-1-1-R1 Montant de vignettes	NOMBRE	1725	1950	2250	2500
619-1-2	Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles						
	619-1-2-1	Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés					
		619-1-2-1-R1 Nbre de visiteurs étranger dans les parcs et aires protégés	NOMBRE	165000	0	0	0
		619-1-2-1-R2 Nombre de touristes visitants madagascar	NOMBRE	0	500000	597500	715000

36 - MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
037	Administration et Coordination
037-1	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
037-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
037-1-1-1-01	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES (PPN)
037-1-1-1-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
037-1-1-1-03	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-04	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
037-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ORGANISMES RATTACHÉS
037-1-1-1-06	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
037-1-1-1-07	VALORISER ET RENFORCER LES SITUATIONS SOCIALES ET ADMINISTRATIVES DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-08	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
037-1-1-1-09	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
037-1-1-1-10	NP-APPUI À LA MISE À NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX ET DES ORGANISMES RATTACHÉS- NP-
037-1-1-1-11	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES
037-1-1-1-12	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
037-1-1-1-13	NP-RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
037-1-1-1-14	NP-APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
614	Commerce Intérieur
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU
614-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT LE SECTEUR COMMERCE INTÉRIEUR
614-1-1-1-02	ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET PROMOTION DE LA CONCURRENCE
614-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SERVICES
614-1-1-1-04	DOTER LA MÉTROLOGIE LÉGALE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
614-1-1-1-05	ACCREDITATION DU LABORATOIRE DE CHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE
614-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-1-07	PROMOTION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
614-1-1-1-08	ASSURER LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
614-1-1-1-09	EQUIPER LES LABORATOIRES EN MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ADÉQUATS
614-1-1-1-10	MISE EN PLACE DE SERVICE DE MÉTROLOGIE LÉGALE OPÉRATIONNEL DANS TOUTES LES
614-1-1-1-11	NP-SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN PRODUIT DE PREMIÈRE
614-1-1-1-12	NP-VULGARISATION ET FORMATION SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS AU NIVEAU DES REGIONS
614-1-1-1-13	ELABORER ET AMÉLIORER LES NORMES DES PRODUITS ET LES TEXTES RÉGISSANT LA
614-1-1-1-14	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE ET LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

36	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS
615-1-1-1	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1-1-01	APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES
615-1-1-1-02	ORGANISER DES ATELIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
615-1-1-1-03	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DURABLE
615-1-1-1-04	AMÉLIORER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES REGISSANT LES ÉCHANGES COMMERCIAUX
615-1-1-1-05	POURSUIVRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE
615-1-1-1-06	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DES PRODUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION
615-1-1-1-07	DIFFUSER LES INFORMATIONS COMMERCIALES AUPRÈS DES OPÉRATEURS ET DES
615-1-1-1-08	SENSIBILISER LES ACTEURS OPÉRANT SUR LE SYSTÈME DU COMMERCE ÉQUITABLE ET LE CONCEPT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE À MADAGASCAR
615-1-1-1-09	AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES MALAGASY
615-1-1-1-10	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE INTERIMAIRE (EX-)
615-1-1-1-11	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE SERVICE
615-1-1-1-12	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE
615-1-1-1-13	IDENTIFICATION ET PROMOTION DES FILIÈRES PORTEUSES
615-1-1-1-14	IDENTIFIER LES PRODUITS PORTEURS À MADAGASCAR
615-1-1-1-15	RENFORCER LA MOBILISATION ET LA COORDINATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE
615-1-1-1-16	APPUI À LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-1-17	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE À MADAGASCAR
615-1-1-1-18	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (PROCOM EX-)
615-1-1-1-19	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (EX-)
615-1-1-1-20	PROMOTION DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES À MADAGASCAR -NP-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
36	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
360	COMMERCE					
037	Administration et Coordination					
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
037-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
037-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	95	97	97

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
36	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
360	COMMERCE					
614	Commerce Intérieur					
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS					
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS					
614-1-1-1	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU					
614-1-1-1-R1	Taus de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	60
614-1-1-1-R2	Taux produits conformes	%	60	60	60	60

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
36 MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION						
360 COMMERCE						
615 Commerce Extérieur						
615-1 <u>RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</u>						
615-1-1 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS						
615-1-1-1 INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE						
615-1-1-1-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	18	18	22	24

**37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
821	Coordination des relations avec les Institutions
821-1	CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ÉTAT DE DROIT
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.
821-1-1-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)</i>
821-1-1-1-02	<i>ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.</i>
821-1-1-1-03	<i>RÉORGANISER LES ORGANES DE CONTRÔLE EN GARANTISSANT LEUR AUTONOMIE À LA PRISE DE DÉCISION (IGE, BIANCO, SAMIFIN,...)</i>
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ÉTAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;
821-1-2-1-01	<i>RENDRE OPÉRATIONNEL LE COUROI DE TRANSMISSION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ;</i>
821-1-2-1-02	<i>CONTRIBUER À L'ENRICHISSEMENT ET SUIVRE LE PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE</i>
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÈGLEMENTS
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES
821-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne		
822-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.		
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT		
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX		
	822-1-1-1-01	<i>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT ET EN ÉLABORER LES CADRES JURIDIQUES Y AFFÉRENTS.</i>	
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS		
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE		
	822-1-2-1-01	<i>COORDONNER ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE: UN CADRE D'ÉCHANGE, DE PROPOSITION AINSI QUE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE;</i>	
	822-1-2-1-02	<i>FACILITER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉPUBLIQUE.</i>	
	822-1-2-1-03	<i>MENER UNE CAMPAGNE DE COLLECTE, DE CAPITALISATION, DE VULGARISATION ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU</i>	
	822-1-2-1-04	<i>PROMOUVOIR DE TOUTE INITIATIVE DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CONFLIT AINSI QUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE</i>	
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;		
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE		
	822-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES</i>	
	822-1-3-1-02	<i>FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL FACILITANT L'INTERVENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</i>	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne		
822-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>		
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ		
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT		
822-2-1-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE		
822-2-1-1-02	DÉMATÉRIALISATION ET REDYNAMISATION DU MINISTÈRE		
822-2-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE		
822-2-1-1-04	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS		
822-2-1-1-05	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DANS LE MINISTÈRE		
822-2-1-1-06	APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ONG ET DES ASSOCIATIONS		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;
030-1-1-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS
030-1-1-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS
030-1-2-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE
030-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE
030-1-3-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)
030-1-3-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE
030-1-3-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
030-1-4-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES
030-1-4-1-02	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS
030-1-4-1-03	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP
030-1-4-1-04	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	
370	COMMUNICATION	
212	Média	
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.	
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT	
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	
212-1-1-1-01	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	
212-1-1-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES	
212-1-1-1-03	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE	
212-1-1-1-04	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-1-1-05	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)	
212-1-1-1-06	COLLECTER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
212-1-1-1-07	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI	
212-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS	
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS	
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS	
212-1-2-1-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-02	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-03	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM	
212-1-2-1-04	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA	
212-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-1-06	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM	
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF	
212-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-2-02	RÉGULER LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION	
212-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS	
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)	
212-1-2-3-01	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION	
212-1-2-3-02	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION	
212-1-2-3-03	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION	
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)	
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)	
212-1-3-1-01	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-1-02	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE » DES DÉCISIONS PRISES	
212-1-3-1-03	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-3-1-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS	
212-1-3-2-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE	
212-1-3-2-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ...)	
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)	
212-1-3-3-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET	
212-1-3-3-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA	
212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS	
212-1-3-4-01	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT	
212-1-3-4-02	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

370 COMMUNICATION

212 Média

212-1-3-5	212-1-3-4-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »
		LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT
	212-1-3-5-01	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET
	212-1-3-5-02	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)
	212-1-3-5-03	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES
	212-1-3-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES
	212-1-3-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES
	212-1-3-5-06	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
370	COMMUNICATION		
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision		
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES		
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.		
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE		
213-1-1-1-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES		
213-1-1-1-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS		
213-1-1-1-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES		
213-1-1-1-04	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE		
213-1-1-1-05	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR		
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT		
213-1-1-2-01	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES		
213-1-1-2-02	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES		
213-1-1-2-03	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION		
213-1-1-2-04	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR		
213-1-1-2-05	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX		
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES		
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC		
213-1-2-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE		
213-1-2-1-02	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL		
213-1-2-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY		

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
821	Coordination des relations avec les Institutions					
821-1	<u>CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN</u>					
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT					
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.					
821-1-1-1-R1	NOMBRE DES ORGANES DE CONTRÔLE RÉORGANISÉS	<i>NOMBRE</i>	10	10	15	15
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE					
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;					
821-1-2-1-R1	DÉGRÉ DE SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES	<i>POURCENTAGE</i>	60	60	70	70
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÉGLEMENTS					
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES					
821-1-3-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	3	5	20	20

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne					
822-1	<u>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.</u>					
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT					
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX					
822-1-1-1-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS DEPARTENARIAT/PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE	<i>NOMBRE</i>	4	6	6	6
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS					
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE					
822-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENTE MISE EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	3	5	20	20
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;					
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE					
822-1-3-1-R1	NOMBRE DES ONG OU ASSOCIATION APPUYEES	<i>NOMBRE</i>	3	5	5	5

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS						
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS						
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne						
822-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>						
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ						
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT						
	822-2-1-1-R1	TAUX DE RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT	PORCENTAGE	60	70	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
030	Administration et Coordination					
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION					
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
030-1-1-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES	NOMBRE	20	30	40	40
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
030-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	12	15	20	20
030-1-2-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	95	95	95
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI					
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
030-1-3-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE	NOMBRE	10	11	12	12
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.					
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
030-1-4-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	98	98	98	98

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.					
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT					
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.					
212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	NOMBRE	20	30	40	40
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS					
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS					
212-1-2-1-R1	TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	60	70	80	80
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF					
212-1-2-2-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST	NOMBRE	80	85	85	85
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)					
212-1-2-3-R1	TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	POURCENTAGE	50	60	70	70
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)					
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)					
212-1-3-1-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCESSIBLES AU CITOYENS	POURCENTAGE	50	60	70	70
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS					
212-1-3-2-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REPODANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	NOMBRE	50	55	65	65
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)					
212-1-3-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	NOMBRE	2	5	10	10
212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS					
212-1-3-4-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	NOMBRE	100	200	250	250
212-1-3-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT					
212-1-3-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	NOMBRE	10	15	25	25

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
370	COMMUNICATION					
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision					
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES					
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.					
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE					
213-1-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	<i>POURCENTAGE</i>	119	200	250	250
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT					
213-1-1-2-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	<i>NOMBRE</i>	100	150	200	200
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES					
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC					
213-1-2-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES	<i>NOMBRE</i>	82	90	95	95

41 - MINISTERE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
061	Administration et Coordination
061-1	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée
061-1-1-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
061-1-1-1-02	Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux
061-1-1-1-03	Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage
061-1-1-1-04	INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP
061-1-2-2	Performance améliorée
061-1-2-2-01	Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
061-1-2-2-02	Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines
061-1-2-2-03	Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère
061-1-2-2-04	Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
061-1-2-2-05	Contrôler et faire un audit interne
061-1-2-2-06	Contribuer à la gestion durable de l'environnement
061-1-2-2-07	Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
061-1-2-2-08	Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication
061-1-2-2-09	Appuyer les services déconcentrés
061-1-2-2-A	Assurer et gérer les passations de marché public
061-1-2-2-B	Appuyer et suivre les organismes rattachés
061-1-2-2-C	INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées
411-1-1-1-01	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole
411-1-1-1-02	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles
411-1-1-1-03	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées
411-1-1-1-04	Mettre à la disposition des producteurs des engrais
411-1-1-1-05	Appuyer le développement des chaînes de valeur
411-1-1-1-06	Appuyer et structurer la filière rizicole
411-1-1-1-07	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles
411-1-1-1-08	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire
411-1-1-1-09	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières
411-1-1-1-A	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)
411-1-1-1-B	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES
411-1-1-1-C	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-1-1-1-D	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-1-1-1-E	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES
411-1-1-1-F	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-1-1-1-G	PROJET SATREPS
411-1-1-1-H	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-1-1-1-I	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC
411-1-1-1-J	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-1-1-1-K	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-1-1-1-L	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
411-1-1-1-M	LUTTE ANTIACRIDIEENNE
411-1-1-1-N	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES -BAD
411-1-1-1-O	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD
411-1-1-1-P	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-1-1-1-Q	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-1-1-1-R	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-1-1-1-S	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-1-1-1-T	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE
411-1-1-1-U	APPUI A L'AUGMENTATION DE IA PRODUCTIVITE RIZICOLE
411-1-1-1-V	PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue
411-1-2-1-72	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-2-1-73	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-2-1-74	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-2-1-75	Construire et réhabiliter d'autres infrastructures de production
411-1-2-1-76	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-2-1-77	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-2-1-78	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES
411-1-2-1-79	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-2-1-7A	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-2-1-7B	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-2-1-7C	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-2-1-7D	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-2-1-7E	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-2-1-7F	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-2-1-7G	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-2-1-7H	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE
411-1-2-1-7I	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
411	Agriculture		
		411-1-2-1-7J	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
		411-1-2-1-7K	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
		411-1-2-1-7L	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
		411-1-2-1-7M	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
		411-1-2-1-7N	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
		411-1-2-1-7O	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
		411-1-2-1-7Q	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
		411-1-2-1-7R	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
		411-1-2-1-7S	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
		411-1-2-1-7U	PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES
		411-1-2-1-7V	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN
		411-1-2-1-7W	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
		411-1-2-1-7X	DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE
	411-1-2-2		Services d'appui aux producteurs améliorés
		411-1-2-2-01	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
		411-1-2-2-02	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
		411-1-2-2-03	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
		411-1-2-2-04	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
		411-1-2-2-05	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
412	Elevage
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale
412-1-1-1	Filières d'élevage promues
412-1-1-1-01	Appuyer le développement des filières animales (caprins, ovins, porcins...)
412-1-1-1-02	Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)
412-1-1-1-03	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux
412-1-1-1-04	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux
412-1-1-1-05	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage
412-1-1-1-06	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires
412-1-1-1-07	Appuyer les organisations des éleveurs familiaux
412-1-1-1-08	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE
412-1-1-1-09	SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX
412-1-1-1-A	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)
412-1-1-1-B	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR
412-1-1-1-C	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées
412-1-2-1-01	Mettre aux normes des services vétérinaires
412-1-2-1-02	Lutter contre la maladie des abeilles
412-1-2-1-03	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)
412-1-2-1-04	Concevoir et mettre en œuvre un plan de contrôles des résidus dans le miel
412-1-2-1-05	Assurer la couverture sanitaire animale
412-1-2-1-06	Lutter contre la rage canine
412-1-2-1-07	Renforcer les capacités diagnostic des laboratoires
412-1-2-1-08	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal
412-1-2-1-09	REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE
412-1-2-1-A	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES
412-1-2-1-B	Renforcement des capacités des laboratoires vétérinaires et appui au bien être animal

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
061	Administration et Coordination					
061-1	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage					
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage					
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée					
061-1-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	55	60	65	65
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP					
061-1-2-2	Performance améliorée					
061-1-2-2-R1	Nombre d'agents formés	NOMBRE	325	0	0	0
061-1-2-2-R2	Acteurs formés	NOMBRE	0	350	350	350

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411	Agriculture					
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international					
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs					
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorés					
411-1-1-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	55000	60000	60000	60000
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés					
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue					
411-1-2-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	37000	20000	20000	20000
411-1-2-2	Services d'appui aux producteurs améliorés					
411-1-2-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	17635	34918	48856	48856

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
412	Elevage					
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché					
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale					
412-1-1-1	Filières d'élevage promues					
412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	90	95	95
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation					
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées					
412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	4	24	23	22

43 - MINISTERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA
PECHE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE
033-1-1-1-01	<i>DOTER LES AGENTS DU MRHP DE MOYENS MATERIELS, INFRASTRUCTURES ET FORMATIONS</i>
033-1-1-1-02	<i>GERER LES MOYENS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU MRHP</i>
033-1-1-1-03	<i>EFFECTUER LA PROCEDURE DE LA PASSATION DE MARCHE</i>
033-1-1-1-04	<i>ELABORER LE BUDGET-PROGRAMME, OPERATIONNALISER LES PROJETS ET ETABLIR LE PLAN DE REGULATION EN FONCTION DE LA REGULATION BUDGETAIRE</i>
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE
033-1-1-2-01	<i>TRAITER LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DES AGENTS DU MRHP (ENCADRES, NON ENCADRES ET ECD)</i>
033-1-1-2-02	<i>CONSULTER ET SOIGNER LES AGENTS DU MRHP ET LEURS FAMILLES</i>
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable
033-1-2-1	GOVERNANCE RENFORCEE
033-1-2-1-01	<i>CONCEVOIR, METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE GENERALE DU MINISTERE</i>
033-1-2-1-02	<i>ORIENTER, ANIMER ET CONTROLER TOUTES LES ACTIVITES DU MRHP ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS</i>
033-1-2-1-03	<i>GARANTIR LES BASES DE DONNEES STATISTIQUES</i>
033-1-2-1-04	<i>RENFORCER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE REGIONALE (DRRHP/CirRRHP)</i>
033-1-2-1-05	<i>METTRE EN PLACE UN MECANISME DE SUIVI DE LA PERFORMANCE DE TOUS LES ACTEURS</i>
033-1-2-1-06	<i>PUBLIER LES INFORMATIONS AFFERENTES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE</i>
033-1-2-1-07	<i>DEVELOPPER ET COORDONNER LES ACCORDS DE PARTENARIATS BILATERAUX, REGIONAUX, INTERNATIONAUX ET AVEC LES ONG OEUVRANT DANS LE SECTEUR</i>
033-1-2-1-08	<i>ELABORER DES REFERENTIELS DE FORMATION</i>
033-1-2-1-09	<i>DEVELOPPER LES RECHERCHES APPLIQUEES AUX BESOINS DES ACTEURS (TECHNIQUES DE PECHE NON DESTRUCTIVE) ET DU MARCHE (Y COMPRIS DIFFUSION ET APPLICATION)</i>
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES
033-1-2-2-03	<i>ELABORER, METTRE A JOUR ET PUBLIER LES DECRETS ET ARRETES D'APPLICATION DE LA LOI 053/15 DU 02/12/15</i>
033-1-2-2-04	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES TEXTES EN VIGUEUR ET LES PROCEDURES Y</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES
408-1-1-2-01	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES DU MINISTERE AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-2-02	DELIVRER LES VISAS DE CONFORMITE ET FICHE D'EXPEDITION DES PRODUITS DESTINES A LA CONSOMMATION (MARCHÉ LOCAL ET EXPORTATION)
408-1-1-2-03	GARANTIR LES BASES DE DONNEES AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES
408-1-1-3-01	PLANIFIER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-02	APPUYER LES DIRECTIONS REGIONALES DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES TECHNIQUES
408-1-1-3-03	RENFORCER LA CAPACITE DES PECHEURS (DIVERSIFICATION...)
408-1-1-3-04	EVALUER LES STOCKS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-05	FORMALISER LES PECHEURS
408-1-1-3-06	STRUCTURER ET FORMER LES ACTEURS EN MATIERE DE PECHE
408-1-1-3-07	AMENAGER LES PLANS D'EAU CONTINENTAUX (REMPOISSONNEMENT, ZONES DE FRAI,
408-1-1-3-08	DEVELOPPER LA PETITE PECHE (MARITIME ET CONTINENTALE)
408-1-1-3-09	IDENTIFIER LES SITES PROPICES A L'AQUACULTURE (ALGUES, HOLOTHURIES, CRABES,...)
408-1-1-3-A	PROMOUVOIR L'AQUACULTURE MARINE (ALGUES, TREPANGS,...)
408-1-1-3-B	PROMOUVOIR ET VULGARISER LES SYSTEMES DE PRODUCTION DULCAQUICOLE (EN CAGE, ETANG-BARRAGE, ENCLOSES, ETANG,...)
408-1-1-3-C	SENSIBILISER, STRUCTURER, FORMER ET ENCADRER LES ACTEURS EN MATIERE
408-1-1-4	EPN OPERATIONELS
408-1-1-4-01	RENFORCER LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA PECHE, DE L'AQUACULTURE ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-1-4-02	CERTIFIER LA QUALITE DES PRODUITS HALIEUTIQUES DESTINES A L'EXPORTATION
408-1-1-4-03	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'UDPA
408-1-1-4-04	FINANCER ET SUIVRE LES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE BUDGETISEES AUPRES DE L'AMPA
408-1-1-4-05	EVALUER LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-1-4-06	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE LA PECHE
408-1-1-4-07	REALISER DES ETUDES ET RECHERCHES APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT DE
408-1-1-4-08	GARANTIR LES RESSOURCES LANGOUSTIERES
408-1-1-4-09	COORDONNER LA PECHE THONIERE
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE
408-1-2-1-01	ORGANISER ET/OU PARTICIPER À DES FOIRES ET SALONS SUR LE SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-2-1-02	CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES (SECHOIRS SOLAIRES, FUMOIRS)
408-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS COUVERTS DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-2-1-05	FAIRE RESPECTER LES NORMES DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE
408-1-3-1-03	FINANCER LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DES PÊCHEURS/AQUACULTEURS (SUBVENTION,
408-1-3-1-04	PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES DE PÊCHEURS
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES
408-1-4-1-01	PROTEGER ET RESTAURER LES ZONES SENSIBLES
408-1-4-1-02	EVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES ACTIVITES DE PECHE ET D'AQUACULTURE
408-1-4-1-03	TRANSFERER LOCALEMENT LA GESTION DES RESSOURCES (MARINE ET CONTINENTALE)
408-1-4-1-04	ELABORER LES PLANS D'AMENAGEMENT ET LES PLANS DE GESTION DES PECHERIES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE
470	MER
059	Administration et Coordination
059-1	Gérer les ressources du SEMer
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coordonnées
	<i>059-1-1-1-01 Assurer la gestion des affaires financières du SEMer</i>
	<i>059-1-1-1-02 Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré
	<i>059-1-1-2-01 Satisfaire les besoins du SEMer en matières de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles</i>
	<i>059-1-1-2-02 Gérer et comptabiliser le patrimoine du SEMer</i>
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées
	<i>059-1-2-1-01 Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>
	<i>059-1-2-1-02 Renforcer les capacités des agents de SEMer</i>
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées
	<i>059-1-3-1-01 Assurer les affaires politiques et relations externes du SEMer</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE		
470	MER		
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources		
410-1	<u>Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources</u>		
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources		
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée		
	410-1-1-1-01	<i>Coordonner les activités en mer touchant à la transversalité.</i>	
	410-1-1-1-02	<i>Promouvoir le développement de Politique et stratégies nationales de l'océan en valorisant l'économie bleue</i>	
	410-1-1-1-03	<i>Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de conservation et au développement des Aires Marines</i>	
	410-1-1-1-04	<i>Préserver la qualité de la mer</i>	
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources		
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement		
	410-1-2-1-01	<i>Manager les activités dans l'espace maritime</i>	
	410-1-2-1-02	<i>Mettre en place et gérer le système d'Informations et base de données</i>	
410-1-3	Manager les activités du SEMer		
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés		
	410-1-3-1-01	<i>Mettre en place un système de planification, suivi-évaluation et programmation</i>	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE						
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère						
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE						
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	100
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE						
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	700	750	800	800
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable						
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE						
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	1
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES						
	033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	0	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE						
430	PECHE						
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques						
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE						
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR						
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES						
	408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	22	22	22
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES						
	408-1-1-3-R1	Taux de production augmenté	%	0.04	0.05	0.06	0.06
408-1-1-4	EPN OPERATIONELS						
	-R1	-	-	-	-	-	-
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION						
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE						
	408-1-2-1-R1	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	NOMBRE	0	1	1	1
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES						
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE						
	408-1-3-1-R1	Manuel sur l'adaptation, la résilience et l'atténuation face au changement climatique élaboré	NOMBRE	2	2	0	0
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES						
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES						
	408-1-4-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE					
470	MER					
059	Administration et Coordination					
059-1	Gérer les ressources du SEMer					
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer					
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coodonnées					
059-1-1-1-R1	Taux de réalisation annuelle	Pourcentage	100%	100%	100%	100%
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré					
059-1-1-2-R1	Acquisition et entretien des matériels	POURCENTAGE	100%	100%	100%	100%
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer					
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées					
059-1-2-1-R1	Taux de réalisation annuelle.	Pourcentage	100%	100%	100%	100%
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet					
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées					
059-1-3-1-R1	Missions effectuées et dossiers traités	Pourcentage	100%	100%	100%	100%

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
43	MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PÊCHE					
470	MER					
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources					
410-1	Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources					
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources					
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée					
410-1-1-1-R1	Instruments d'institution de la souveraineté mise en place	%	100	100	100	100
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources					
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement					
410-1-2-1-R1	Système de base de données mis en place et à jour	%	100	100	100	100
410-1-3	Manager les activités du SEMer					
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés					
410-1-3-1-R1	Stratégies de planification et suivi-évaluation opérationnelles	%	100	100	100	100

44 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS
440	ENVIRONNEMENT
017	Administration et Coordination
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE ET FORÊTS
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS
017-1-1-1	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés
	<i>017-1-1-1-01 P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY</i>
017-1-1-2	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit
017-1-2	OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE A ANGAVOKELY
017-1-2-5	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ÉCOLE A ANGAVOKELY
	<i>017-1-2-5-01 ACQUÉRIR LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LES NOUVEAUX BUREAUX</i>
	<i>017-1-2-5-02 CONSTRUIRE BATIMENTS R+DANS DISTRICTS DANS LES RÉGIONS BOENY, SAVA, HAUTE MATSIATRA, ANDROY, ATSIMO ANDREFANA, ATSIMO ATSIANANA</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS
440	ENVIRONNEMENT
701	Gestion durable des ressources naturelles
701-1	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES
701-1-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES
701-1-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE
701-1-1-1-01	<i>OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA</i>
701-1-1-1-02	<i>GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS</i>
701-1-1-1-03	<i>DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR</i>
701-1-1-1-04	<i>ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL</i>
701-1-1-1-05	<i>MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS
440	ENVIRONNEMENT
703	Developpement du Reflexe Environnemental
703-1	OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL
703-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
703-1-1-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT
	<i>703-1-1-1-01 MISE À JOURS DES OUTILS D'INDENTIFICATION DES RISQUES ET DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION</i>
	<i>703-1-1-1-02 OPÉRATIONNALISATION DES CR</i>
703-1-2	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT
703-1-2-1	LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION
	<i>703-1-2-1-01 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES TOUTES LES COMMUNES À M/CAR EN MATIÈRE DE PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</i>
	<i>703-1-2-1-02 RENFORCEMENT DES TRAVAUX DE CONTRÔLES DE RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CCE (PGE)</i>
	<i>703-1-2-1-03 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES TEXTES RÉGISSANT LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT</i>
703-1-3	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS
703-1-3-1	DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT MADAGASCAR
	<i>703-1-3-1-01 LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST MIS EN OEUVRE</i>
	<i>703-1-3-1-02 PROJET DE PROMOTION DE L'ÉCOCITOYENNETÉ À MADAGASCAR</i>
	<i>703-1-3-1-03 MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SNICEDD)</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-1	OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY
704-1-1	PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES
704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GERES D'UNE MANIERE DURABLE
	<i>704-1-1-2-01 DÉVELOPPEMENT D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE GESTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES</i>
	<i>704-1-1-2-02 ELABORATION D'UN ATLAS ÉCOLOGIQUE DES ZONES CRITIQUES</i>
	<i>704-1-1-2-03 CAPITALISATION DES DONNÉES SUR LES CORTÈGES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES DES ESPÈCES PHARES</i>
704-1-2	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES
704-1-2-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES
	<i>704-1-2-1-01 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES</i>
	<i>704-1-2-1-02 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES</i>
	<i>704-1-2-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT</i>
	<i>704-1-2-1-04 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS					
440	ENVIRONNEMENT					
017	Administration et Coordination					
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS					
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS					
017-1-1-1	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés					
017-1-1-1-R1	THEMES DISPOSES	NOMBRE	25	30	31	33
017-1-1-1-R2	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	-	15	20	20
017-1-1-2	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit					
017-1-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	2	0
017-1-2	OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE A ANGAVOKELY					
017-1-2-5	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ÉCOLE A ANGAVOKELY					
017-1-2-5-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITES ET / OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS					
440	ENVIRONNEMENT					
701	Gestion durable des ressources naturelles					
701-1	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES					
701-1-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES					
701-1-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE					
701-1-1-1-R1	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	25000	35000	40000	45000
701-1-1-1-R2	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	500	550	550	600
701-1-1-1-R3	PEPINIERES INSTALLEES	NOMBRE	100	150	200	250
701-1-1-1-R4	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	45	64	78	84

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS						
440	ENVIRONNEMENT						
703	Developpement du Reflexe Environnemental						
703-1	OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL						
703-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT						
703-1-1-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT						
	703-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	38	40	42	44
703-1-2	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT						
703-1-2-1	LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION						
	703-1-2-1-R1	ACTIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALE	NOMBRE	15	17	20	23
703-1-3	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS						
703-1-3-1	DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT MADAGASCAR						
	703-1-3-1-R1	PRINCIPAUX AGENTS POLLUANTS DE L'EAU DE L'AIR DU SOL SUIVI	NOMBRE	-	4	4	4

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-1	OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY					
704-1-1	PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES					
704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GERES D'UNE MANIERE DURABLE					
704-1-1-2-R1	BASSINS VERSANT CRITIQUES AMENAGES	NOMBRE	100	100	100	100
704-1-1-2-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	2	2	2	2
704-1-2	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES					
704-1-2-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES					
704-1-2-1-R1	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	2	2	2	0

51 - MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE

031-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

-

-

-

-

031-1-2 RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE

-

-

-

-

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ÉNERGIE
031	Administration et coordination
031-2	<u>RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC</u>
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTÈRE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE
031-2-1-1-01	<i>PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ÉNERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-1-1-1-01	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
203-1-1-1-02	PAGOSE
203-1-1-1-03	RENFORCEMENT RIA
203-1-1-1-04	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-1-1-05	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-1-1-06	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-1-1-07	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-1-1-08	PIC II
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-1-1-2-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-1-2-02	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-1-2-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-1-2-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-1-2-05	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-1-2-06	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-1-2-08	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-1-2-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-2-1-02	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,
203-1-2-1-03	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-2-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-2-1-05	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-2-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-2-1-08	ENERGY SOLAIRE
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
203-1-2-2-01	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-2-2-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-2-2-03	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2-2-04	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-2-2-05	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-07	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCABURANTS
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
	204-1-1-1-01 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
	204-1-1-1-02 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
	204-1-1-1-03 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR
	204-1-1-1-04 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
	204-1-1-1-05 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS
	204-1-2-1-01 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL
	204-1-2-1-02 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS
	204-1-2-1-03 GESTION ET TRAITEMENT DE DÉCHETS D'HYDROCARBURES
	204-1-2-1-04 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
	204-1-3-1-01 VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
	204-1-3-1-02 VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
	204-1-3-1-03 INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCABURANTS
	204-1-3-1-04 VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
	204-1-3-2-01 VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
	204-1-3-2-02 OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
	204-1-4-1-01 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)
	204-1-4-1-02 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
	204-1-4-1-03 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCABURANTS
	204-1-4-1-04 ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO
	204-1-4-1-05 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCABURANTS
	204-1-4-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
51 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510 ENERGIE					
031 Administration et coordination					
031-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE					
031-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE					
-	-R1	-	-	-	-
031-1-2 RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE					
-	-R1	-	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
51	MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
031	Administration et coordination					
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC					
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE					
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE					
031-2-1-1-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	0	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
51	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ÉNERGIE					
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales					
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE					
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE					
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT					
203-1-1-1-R1	Economie de bois	M3	1500	2000	2500	2500
203-1-1-1-R2	Taux d'accès en électricité	%	17	18	19	19
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS					
203-1-1-2-R1	Taux d'accès en électricité	%	17	18	19	19
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES					
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES					
203-1-2-1-R1	Biogaz	%	1	2	3	3
203-1-2-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	1	2	3	3
203-1-2-1-R3	Déchets agricoles transformés	%	1.5	3	4.5	4.5
203-1-2-1-R4	Ethanol	%	2	4	6	6
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE					
203-1-2-2-R1	Les objectifs atteints	NOMBRE	6	7	8	8

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
51	MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
540	HYDROCARBURES						
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants						
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS						
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES						
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES						
	204-1-1-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	35	40	45	45
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS						
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS						
	204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	0	10	8	8
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS						
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX						
	204-1-3-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	80	75	70	70
	204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE					
	204-1-3-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	8	12	10	10
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS						
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT						
	204-1-4-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	7000	10000	15000	15000

52 - MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE
L'HYGIENE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
032	Administration Et Coordination
032-1	RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE
032-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE
032-1-1-1	RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES
032-1-1-1-01	APPUYER LES SOA DU MINISTÈRE À L'EXÉCUTION RATIONNELLE DE LEUR BUDGET
032-1-1-1-02	ASSURER LE TRANSFERT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES RATTACHÉS
032-1-1-1-03	ASSURER LA CONFORMITÉ DE BESOINS DE CHAQUE SOA AU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS
032-1-1-1-04	PROGRAMME DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGETIQUE À
032-1-1-1-05	GÉRER L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE DU PERSONNEL
032-1-1-1-06	PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-1-1-07	OPTIMISER L'ALLOCATION BUDGÉTAIRE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE
032-1-1-1-08	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES HUMAINES
032-1-2	RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE
032-1-2-1	Performance des personnels augmentée
032-1-2-1-01	CONCEVOIR ET RÉALISER LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-2-1-02	RÉPARTIR RATIONNELLEMENT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS ET MOBILIERS SELON LES ACTIVITÉS DE CHAQUE SOA DU MINISTÈRE
032-1-2-1-03	ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-04	ASSURER L'INVENTAIRE PÉRIODIQUE ET LA COMPTABILISATION DES PATRIMOINES DU
032-1-2-1-05	ENTRETIEN RÉGULIÈREMENT ET RÉPARER LE CAS ÉCHEANTS LES BÂTIMENTS, LES MOBILIERS, LES MATÉRIELS ET LES ÉQUIPEMENTS ACQUIS PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-06	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE (ASSIDUITÉ, CONGÉ, AVANCEMENT, RECLASSEMENT....)
032-1-2-1-07	COORDONNER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-08	GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AUX ACTIONS DU MINISTÈRE
032-1-2-1-09	MODERNISER LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE		
520	EAU ET ASSAINISSEMENT		
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement		
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE		
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT		
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES		
	205-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	
	205-1-1-1-02	SECTEUR EAU ÉM FED	
	205-1-1-1-03	EVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO (SAMVA)	
	205-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, HYGIENE	
	205-1-1-1-05	PROJET D'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES	
	205-1-1-1-06	RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)	
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE		
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUITES		
	205-1-2-1-01	ADDUCTION EN EAU POTABLE EN PIPELINE	
	205-1-2-1-02	PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEAR)	
	205-1-2-1-03	PROJET EAU POUR VILLE D'ANTANANARIVO	
	205-1-2-1-04	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	
	205-1-2-1-05	DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGRE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)	
	205-1-2-1-06	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	
	205-1-2-1-07	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD	
	205-1-2-1-08	EAU ET ASSAINISSEMENT	
	205-1-2-1-09	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEURS EAH ET ELABORATION DES OUTILS REFERENTIELS EN MATIERE DE NORMES	
	205-1-2-1-10	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR	
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH		
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS		
	205-1-3-1-01	PROMOTION DE L'HYGIENE	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021
52 MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE					
520 EAU ET ASSAINISSEMENT					
032 Administration Et Coordination					
032-1 RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE					
032-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE					
032-1-1-1 RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES					
032-1-1-1-R1 Taux d'execution budgetaire	%	10	100	100	100
032-1-1-1-R2 Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	10	35	35	35
032-1-2 RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE					
032-1-2-1 Performance des personnels augmentée					
032-1-2-1-R1 Délai de traitement de dossiers	JOUR	2	1	1	1

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
52	MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement						
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE						
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT						
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES						
	205-1-1-1-R1	Forage effectué	NOMBRE	40	30	30	30
	205-1-1-1-R2	Pipeline	UNITÉ	1	1	1	1
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUIES						
	205-1-2-1-R1	Nouveaux points d'eau additionnels	NOMBRE	444	434	434	450
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH						
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS						
	205-1-3-1-R1	Village SDAL	NOMBRE	1113	1280	1308	1410

53 - MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS
019-1-1-1	AUGMENTATION DES RECETTES
	019-1-1-1-01 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERES, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
	019-1-1-1-02 REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
	019-1-1-1-03 AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
019-1-1-2	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
	019-1-1-2-01 DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
	019-1-1-2-02 MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
	019-1-1-2-03 CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
	019-1-1-2-04 SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
	019-1-1-2-05 EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERES ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
	019-1-1-2-06 MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
019-1-2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION
019-1-2-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
	019-1-2-1-01 CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
	019-1-2-1-02 ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
019-1-2-2	TEXTES RÈGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
	019-1-2-2-01 ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
	019-1-2-2-02 ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
	019-1-2-2-03 APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
	019-1-2-2-04 REVISION DU CODE PÉTROLIER
	019-1-2-2-05 MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
019-1-3-1	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP
	019-1-3-1-01 RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
	019-1-3-1-02 ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
019-1-3-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE
	019-1-3-2-01 RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
	019-1-3-2-02 RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
	019-1-3-2-03 CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
	019-1-3-2-04 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
	019-1-3-2-05 DÉCORATION DE PERSONNEL
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF
019-1-4-1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP
	019-1-4-1-01 MISE EN ŒUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
019-1-4-2	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
	019-1-4-2-01 MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
	019-1-4-2-02 ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
	019-1-4-2-03 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
	019-1-4-2-04 RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSGD
	019-1-4-2-05 ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
	019-1-4-2-06 RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-5	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
019-1-5-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP
	019-1-5-1-01 DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU
	019-1-5-1-02 ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS
019-1-5-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP
	019-1-5-2-01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS
	019-1-5-2-02 CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)
	019-1-5-2-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI
019-1-6	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-1-6-1	GESTION DES DÉPENSES
019-1-6-1-01	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
019-1-6-1-02	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
019-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
019-1-6-1-04	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
019-1-6-1-05	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
019-1-6-1-06	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
019-1-6-1-07	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
019-1-6-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE
019-1-6-2-01	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
019-1-6-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-6-2-03	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
019-1-6-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES
019-1-6-2-05	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
019-1-6-3	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
019-1-6-3-01	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES
019-1-6-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION
019-1-6-3-03	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION
019-1-6-3-04	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
019-1-6-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP
019-1-6-4-01	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE
019-1-6-4-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE
019-1-6-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP
019-1-6-4-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS
019-1-6-4-05	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES
019-1-6-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES
217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES
217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TECHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES
217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD
217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-01	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES
217-1-1-2-02	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR
217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GÉNÉRALE DU PÉTROLE (DGP)
217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR
217-1-1-2-05	ÉTUDES ET TRAVAUX GÉOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DÉVELOPPEMENT PÉTROLIER (DPDP)
217-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIÈRES (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...)
217-1-1-2-07	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-08	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-1	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE
217-1-2-1-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
217-1-2-1-02	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS
217-1-2-1-03	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2-01	ATELIER AVEC LES CTD
217-1-2-2-02	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES
217-1-2-2-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEURS DU PÉTROLE
217-1-2-2-04	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER
609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER
609-1-1-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL
609-1-1-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
609-1-1-1-02	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
609-1-1-1-03	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
609-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
609-1-1-1-05	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES
609-1-1-1-06	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES
609-1-1-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-1-2-01	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
609-1-1-2-02	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
609-1-1-2-03	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)
609-1-1-2-04	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERES INSITUÉS
609-1-1-2-05	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
609-1-1-2-06	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES
609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES
609-1-2-1-01	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERES
609-1-2-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
609-1-2-1-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
609-1-2-2	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER
609-1-2-2-01	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERES (LGIM)
609-1-2-2-02	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-2-2-03	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
609-1-2-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
609-1-2-2-05	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIÈRE (DEPGM)
609-1-2-2-06	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIÈRES (DGAM)
609-1-2-2-07	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)
609-1-2-2-08	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE					
530	MINES					
019	Administration et Coordination					
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF					
019-1-1	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS					
019-1-1-1	AUGMENTATION DES RECETTES					
019-1-1-1-R1	Taux de croissance des redevances, des ristournes et de ramassage	Taux (%)	1,2	1,2	1,5	1,8
019-1-1-2	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES					
019-1-1-2-R1	Nombre de nouvelles directions créées	NOMBRE	4	4	4	4
019-1-2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION					
019-1-2-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS					
019-1-2-1-R1	Nombre de texte vérifié et approuvé au niveau du CRDA	NOMBRE	20	20	20	20
019-1-2-2	TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
019-1-2-2-R1	Nombre de texte réglementaire mise à la disposition du public	TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE	20	30	40	40
019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
019-1-3-1	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP					
019-1-3-1-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	15	20	25	25
019-1-3-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE					
019-1-3-2-R1	Nombre de dossiers administratifs du personnel mis à jour	Nombre	400	400	450	500
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF					
019-1-4-1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP					
019-1-4-1-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	30	40	40	40
019-1-4-2	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
019-1-4-2-R1	Taux de fiabilité de la base de donnée	Taux (%)	40	50	60	70
019-1-5	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-1-R1	Taux de réalisation de la mise en conformité des statuts des sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP	Taux (%)	30	50	60	70
019-1-5-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-2-R1	Nombre des Sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles	NOMBRE	3	3	4	4
019-1-6	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
019-1-6-1	GESTION DES DÉPENSES					
019-1-6-1-R1	Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement	Taux (%)	90	90	90	90
019-1-6-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE					
019-1-6-2-R1	Nombre d'articles et des couvertures médiatiques	NOMBRE	200	225	250	250
019-1-6-3	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP					
019-1-6-3-R1	Taux de suivi des activités et réalisations du MPMP	Taux (%)	80	80	80	80
019-1-6-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP					
019-1-6-4-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	30	35	40	50

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE						
530	MINES						
217	Développement du secteur pétrolier						
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS						
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES						
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES						
	217-1-1-1-R1	Nombre de type de recette recensé et applicable en relation avec les activités pétrolières	<i>NOMBRE</i>	10	10	15	15
	217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS					
	217-1-1-2-R1	Nombre de bloc pétrolier en phase d'exploration	<i>Nombre cumulé</i>	30	40	50	50
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER						
	217-1-2-1	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE					
	217-1-2-1-R1	Nombre de textes existants concernant le secteur pétrolier mis à jour	<i>TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE</i>	30	30	30	30
	217-1-2-2	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER					
	217-1-2-2-R1	Nombre de projet de textes relatifs au secteur pétrolier rédigés	<i>Nombre</i>	30	30	30	30

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
53	MINISTÈRE DES MINES ET DU PÉTROLE					
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER					
609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER					
609-1-1-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL					
609-1-1-1-R1	Nombre de petites entreprises minières en règle vis-à-vis de l'administration	<i>NOMBRE</i>	1200	1400	1600	1600
609-1-1-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES					
609-1-1-2-R1	Taux de croissance des investisseurs	<i>Taux (%)</i>	8	10	14	18
609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES					
609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES					
609-1-2-1-R1	Taux de croissance des demandes de permis minières	<i>Taux (%)</i>	15	20	25	30
609-1-2-2	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER					
609-1-2-2-R1	Taux de reversement et répartition des recettes fiscales au niveau du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole	<i>Taux (%)</i>	85	85	90	90

61 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
INFRASTRUCTURES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
610	TRAVAUX PUBLICS
020	Administration et Coordination
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE
020-1-1-1	Priorisation des investissements à réaliser par année
020-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE AU SEIN DU MINISTÈRE CONFORMEMENT A UN CADRE LOGIQUE NORMALISE DES PROJETS.
020-1-1-1-02	ASSURER L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LA GESTION DES TRAVAUX PUBLICS
020-1-1-1-03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION _NOUVEAU_
020-1-1-2	Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets
020-1-1-2-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
020-1-1-2-02	PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS _NOUVEAU_
020-1-1-2-03	ASSURER LA COUVERTURE DE FINANCEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES
020-1-1-2-04	VEILLER A UNE ARTICULATION SATISFAISANTE ENTRE LA PROGRAMMATION, L'ORDONNANCEMENT PHYSIQUE ET LA DISPONIBILITE DU FINANCEMENT
020-1-1-3	Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP
020-1-1-3-01	VEILLER A LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE
020-1-1-3-02	ASSURER LE RESPECT DES NORMES TECHNIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS
020-1-1-3-03	PROCEDER A L'ETUDE ET A L'ELABORATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES ET DES CONVENTIONS TOUCHANT LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
020-1-1-3-04	VEILLER A LA REGULARITE DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES
020-1-1-3-06	ASSURER LA GESTION DES AFFAIRES GENERALES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
020-1-1-4	RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES
-	-
020-1-1-5	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP
-	-
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi
020-1-2-1-01	ASSURER L'ORGANISATION DE LA TUTELLE ET DES TEXTES Y AFFECTANTES
020-1-2-1-02	ELABORER LE PLAN STRATEGIQUE DE PRIORISATION DES AXES ROUTIERS
020-1-2-1-03	INSPECTION ET AUDIT
020-1-2-1-04	FINALISER L'ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTÈRE CENTRAL ET DES UNITES DECONCENTREES, EN RELATION AVEC LES ENTITES EXTERNALISEES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES		
610	TRAVAUX PUBLICS		
206	Développement des infrastructures routières		
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION		
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS		
206-1-1-1	AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES		
	206-1-1-1-01	DEPENSES D'URGENCE : VOLET TRAVAUX PUBLICS	
	206-1-1-1-02	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-03	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO	
	206-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU DES ROUTES _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-05	FRANCHISEMENT SUR LA COTE NORD EST ET PISTES RURALES CONNEXES-STE MARIE	
	206-1-1-1-06	RÉHABILITATION DE LA RNT.VANGAINDRANO-MIDONGY-BEFOTAKA _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-07	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS PAIR	
	206-1-1-1-08	PROJET ROUTIER DANS LE FARITANY DE TOLIARY: ETUDES RN ET TRAVAUX RN /	
	206-1-1-1-09	AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NATIONALE TEMPORAIRE N°A (RNT A) ET LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE N°(RNS) ET DES PISTES CONNEXES EN APPROCHE HIMO (HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-10	CONSTRUCTION RN _PHASE N_	
	206-1-1-1-11	ENTRETIEN PERIODIQUE DES RN	
	206-1-1-1-12	RÉHABILITATION DE LA RN.B ANDRANOFASIKA - AMBATO BOENI _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-13	RÉHABILITATION DE LA RNCROISEMENT RNBEALALANA _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-14	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RNENTRE TOLIARA ET BEFANDRIANA _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-15	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-16	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN SOANIERANA IVONGO-MANANARA	
	206-1-1-1-17	RÉHABILITATION DE LA RN.AMBAIBOHO - BRIEVILLE (KM) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-18	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE N_	
	206-1-1-1-19	TRAVAUX POST-CYCLONIQUE (ANTANANARIVO ET RN) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-20	CONSTRUCTION BY-PASS	
	206-1-1-1-21	PROJET DE REHABILITATION DE L'AXE DE LA DE LA RNANTSIRABE – MIANDRIVAZO (0KM) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-22	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	
	206-1-1-1-23	RÉHABILITATION DE LA RNS.HELLVILLE - AÉROPORT FASCÈNE (.KM) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-24	RÉHABILITATION DE LA RN.TOAMASINA - SOANIERANAIVONGO (KM) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-25	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE SECONDAIRE RNS ENTRE FARATSIHO (BK +) ET SAMBAINA (BK+) _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-26	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA	
	206-1-1-1-27	PROJET ROUTIER ÈME FED _NOUVEAU_	
	206-1-1-1-28	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA RNENTRE BEFANDRIANA ET MANJA _NOUVEAU_	
206-1-1-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES		
	206-1-1-2-01	ROUTES DE DESENCLAVEMENT _PHASE N_	
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales		
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées		
	-	-	
	-	-	
	-	-	
206-1-3	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)		
206-1-3-1	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES		
	-	-	
	-	-	
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT		
206-1-4-1	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT		
	-	-	
206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT		
	-	-	
	-	-	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES		
610	TRAVAUX PUBLICS		
218	Gestion du patrimoine routier		
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER		
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES		
218-1-1-1	EFFISCIENCE DE LA GESTION DES PROJETS		
	218-1-1-1-01	CHANTIER ECOLE	
	218-1-1-1-02	PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER (CONTRÔLE DE SURCHARGES, VOL, ...)	
	218-1-1-1-03	ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE	
	218-1-1-1-04	INNOVATIONS TECHNIQUES ET MATERIAUX (BETON...)	
	218-1-1-1-05	CONNAISSANCE DU RESEAU (RELEVÉ, COMPTAGE...)	
218-1-2	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS		
218-1-2-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12		
	218-1-2-1-01	ENTRETIEN COURANT DES BACS	
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT		
218-1-3-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE		
	218-1-3-1-01	ENTRETIEN COURANT DU RESEAU ROUTIER NATIONAL ET DES ROUTES RURALES	
	218-1-3-1-02	ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART	
	218-1-3-1-03	GESTION ET ENTRETIEN DES ROUTES _NOUVEAU_	
	218-1-3-1-06	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III) _NOUVEAU_	
218-1-4	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS		
218-1-4-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12		
	-	-	
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT		
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE		
	-	-	
	-	-	
	-	-	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
058	Administration et Coordination
058-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée
058-1-1-1-01	HARMONISER, COORDONNER ET PILOTER LA REALISATION DES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVES INITIÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
058-1-1-1-02	ELABORER DES ETUDES ECONOMIQUES ET DES PROSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
058-1-1-1-03	REALISER DES OPERATIONS DES GRANDES INFRASTRUCTURES SOUS L'EGIDE DU MINISTERE
058-1-1-1-04	METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS ET DES PROMESSES PRESIDENTIELS
058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
058-1-1-2-01	EXECUTION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
058-1-1-2-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
058-1-1-2-03	ASSURER LES SUBVENTIONS DES COMMUNES ET DES REGIONS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
215	Développement des infrastructures
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés
215-1-1-1-01	REHABILITATION ROUTE IVATOTSARASAO TRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE - VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE
215-1-1-1-02	AMENAGEMENT DES CARREFOURS A ANOSIZATO ET FLYOVER
215-1-1-1-03	EXTENSION AEROPORT IVATO (RFI BANI)
215-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE D'ANTANANARIVO
215-1-1-1-06	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA
215-1-1-1-07	CONSTRUCTION GARE ROUTIRE COTE BY-PASS
215-1-1-1-08	GARE ROUTIERE ANDOHATAPENAKA
215-1-1-1-09	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES ABORDS DU CANAL ANDRIANTANY
215-1-1-1-10	ERADICATION DU PROBLEME D'INONDATION D'ANTANANARIVO
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée
215-1-2-1-01	REHABILITATION DES VOIES URBAINES
215-1-2-1-02	EQUIPEMENTS DE CENTRE CONFERENCIER INTERNATIONAL (PHASE III)
215-1-2-1-03	REHABILITATION DES ROUTES POUR DESENCLAVEMENT
215-1-2-1-04	PROJET DE CREATION DE GRANDES ARTERES
215-1-2-1-05	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES					
610	TRAVAUX PUBLICS					
020	Administration et Coordination					
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE					
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE					
020-1-1-1	Priorisation des investissements à réaliser par année					
	020-1-1-1-R1	Les investissements sont priorisés	%	65	-	-
020-1-1-2	Maîtrise des informations relatives aux divers indicateurs et suivi-évaluation des projets					
	020-1-1-2-R1	Information maîtrisée	%	75	-	-
020-1-1-3	Renforcement des capacités du professionnel des acteurs du sous secteur BTP					
	020-1-1-3-R1	Capacité renforcée	%	75	-	-
020-1-1-4	RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES					
	020-1-1-4-R1	Pourcentage de performance des indicateurs d'activités	%	-	70	80
020-1-1-5	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP					
	020-1-1-5-R1	Pourcentage des Personnels touchés à la formation	%	-	100	100
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS					
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi					
	020-1-2-1-R1	Documents établis	<i>NOMBRE</i>	3	-	-
	020-1-2-1-R2	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	-	65	65

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES						
610	TRAVAUX PUBLICS						
206	Développement des infrastructures routières						
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION						
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS						
206-1-1-1	AMELIORER L'EFFICACITE ET LA QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES						
	206-1-1-1-R1	Routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	4500	-	-	-
	206-1-1-1-R2	Ouvrages d'art entretenus	UNITÉ	20	-	-	-
206-1-1-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES						
	206-1-1-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	95	-	-	-
	206-1-1-2-R2	Zones désenclavées	%	45	-	-	-
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales						
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées						
	206-1-2-1-R1	Projet avec étude d'impact environnemental réalisé	NOMBRE	15	-	-	-
	206-1-2-1-R2	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier	%	0	60	90	100
	206-1-2-1-R3	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	0	80	90	100
206-1-3	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)						
206-1-3-1	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES						
	206-1-3-1-R1	Km de routes réhabilités et/ou construits	KM	-	600	1000	12000
	206-1-3-1-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	-	60	90	100
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT						
206-1-4-1	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT						
	206-1-4-1-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	-	20	30	40
206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT						
	206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	0	65	75	90
	206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	0	35	50	60

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES						
610	TRAVAUX PUBLICS						
218	Gestion du patrimoine routier						
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER						
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES						
218-1-1-1	EFFISCIENCE DE LA GESTION DES PROJETS						
	218-1-1-1-R1	Gestion des projets routiers améliorée	%	75	-	-	-
218-1-2	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DE SERVICE DES BACS						
218-1-2-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 MOIS SUR 12						
	218-1-2-1-R1	Bacs entretenus	UNITÉ	3	-	-	-
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT						
218-1-3-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE						
	218-1-3-1-R1	Routes entretenues	KM	10000	-	-	-
	218-1-3-1-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	15	-	-	-
218-1-4	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS						
218-1-4-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12						
	218-1-4-1-R1	Proportion des bacs en bon état	%	-	100	100	100
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT						
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE						
	218-1-5-1-R1	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	100	100	100
	218-1-5-1-R2	Km des routes entretenues	KM	0	12000	12000	12000
	218-1-5-1-R3	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	55	60	70

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
058	Administration et Coordination						
058-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée						
	058-1-1-1-R1	Nombre d'agents formés dans la direction générale d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	1	2	2	2
	058-1-1-1-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis en matières d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	17	19	19	19
058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
	058-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	TAUX	90	90	90	90

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021	
61	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES							
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS							
215	Développement des infrastructures							
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE							
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux							
	215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés						
		215-1-1-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	Nombre	150000	160000	180000	180000
		215-1-1-1-R2	Pourcentage d'apurement progressive de la liste des Infrastructures de Promesses Présidentielles	%	80	90	100	100
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes							
	215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée						
		215-1-2-1-R1	Nombre de projets mis en œuvre suivant le document de planification et les dispositifs réglementaires préétablis	Nombre	1	1	1	1

62 - MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES SERVICES FONCIERS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier
018-1-1-1-01	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER
018-1-1-1-02	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
018-1-1-1-03	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
018-1-1-2-01	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
018-1-1-2-02	ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS
018-1-1-2-03	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
018-1-1-2-04	CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
018-1-1-2-05	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée
018-1-1-3-01	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES
018-1-1-3-02	ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
018-1-1-3-03	ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES
018-1-1-3-04	APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE
018-1-1-3-05	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS		
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE		
409	Domaine et sécurisation foncière		
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national		
409-1-1	Moderniser l'administration foncière		
409-1-1-1	Service foncier modernisé		
	409-1-1-1-01	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE	
	409-1-1-1-02	REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009	
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national		
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée		
	409-1-2-1-01	PROGRAMME FONCIER NATIONAL	
	409-1-2-1-02	MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE	
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée		
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées		
	409-1-3-1-01	PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE	
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière		
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre		
	409-1-4-1-01	PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE	
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière		
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé		
	409-1-5-1-01	ASA FONCIER	
	409-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration
021-1-1-1-01	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
021-1-1-1-02	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE
021-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
021-1-1-1-04	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
021-1-1-2-01	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
021-1-1-2-02	GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES
021-1-1-2-03	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE
021-1-1-2-04	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré
021-1-1-3-01	PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-1-3-02	PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES
021-1-1-3-03	PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-3-04	DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE
021-1-1-3-05	COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES
021-1-1-3-06	REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
207-1-1-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
207-1-1-1-02	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
207-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique
207-1-1-2-01	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
207-1-1-2-02	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
207-1-1-2-03	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-1-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
207-1-1-2-07	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population
207-1-1-3-01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
207-1-1-3-02	GOUVERNANCE URBAINE
207-1-1-3-03	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base
207-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)
207-1-2-1-02	PROJET LALANKELY III
207-1-2-1-03	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
207-1-2-1-04	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
207-1-2-1-05	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
207-1-2-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT
207-1-2-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées
207-1-2-2-01	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
207-1-2-2-02	GRAND SUD
207-1-2-2-03	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
207-1-2-2-04	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION
207-1-2-2-05	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2-2-06	VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES
207-1-2-2-07	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
018	Administration et Coordination					
018-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>					
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier					
018-1-1-1-R1	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100
018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	10	11	12	12
018-1-1-1-R3	Nombre de textes compilés et édités	NOMBRE	1500	-	-	-
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
018-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	90
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée					
018-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	200	30	25	25
018-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités relatif au développement du foncier	NOMBRE	10	-	-	-
018-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants relatifs à la sécurisation foncière acquis	NOMBRE	2	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national					
409-1-1	Moderniser l'administration foncière					
409-1-1-1	Service foncier modernisé					
409-1-1-1-R1	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	8	-	-	-
409-1-1-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place	NOMBRE	8	-	-	-
409-1-1-1-R3	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	-	9	10	10
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national					
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	16000	17000	18000	20000
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée					
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
409-1-3-1-R1	Nombre de Communes appuyées à la sécurisation foncière massive	Nombre	100	25	30	30
409-1-3-1-R2	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	150	-	-	-
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	500	15	20	25
409-1-3-1-R4	Nombre de communes accompagnées et appuyées à la mise en place de guichets fonciers	NOMBRE	-	10	15	15
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière					
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
409-1-4-1-R1	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	Nombre	680	-	-	-
409-1-4-1-R2	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	256250	-	-	-
409-1-4-1-R3	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	-	40000	45000	50000
409-1-4-1-R4	Nombre de documents Topographiques numérisés	NOMBRE	-	40000	45000	50000
409-1-4-1-R5	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	NOMBRE	-	8000	9000	10000
409-1-4-1-R6	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	-	4	5	7
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière					
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé					
409-1-5-1-R1	Nombre de producteurs ASA sécurisés	Nombre	10000	-	-	-
409-1-5-1-R2	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	NOMBRE	-	177000	218000	270000

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
021	Administration et Coordination						
021-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>						
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration						
	021-1-1-1-R1	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	8	8	10	10
	021-1-1-1-R2	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	1000	1000	1000	1000
	021-1-1-1-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	100
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
	021-1-1-2-R1	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	8	8	10	20
	021-1-1-2-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis par la direction générale de l'administration	Nombre	27	-	-	-
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré						
	021-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	50	15	20	20
	021-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités à l'aménagement de territoire	Nombre	7	8	10	12
	021-1-1-3-R3	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis pour la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	35	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL					
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires					
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés					
207-1-1-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	33	-	-	-
207-1-1-1-R2	Nombre de CTD (régions, districts, communes) dotés en outils de planification	NOMBRE	0	6	7	10
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique					
207-1-1-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains dotés d'un environnement propice au développement socio-économique	Nombre	12	-	-	-
207-1-1-2-R2	Nombre de travaux d'urbanisme réalisés au niveau des CTD	NOMBRE	0	7	10	10
207-1-1-2-R3	Nombre de territoires urbains et périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme	NOMBRE	-	7	10	10
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population					
207-1-1-3-R1	Nombre d'entités bénéficiant les informations affinées sur le territoire	Nombre	15	-	-	-
207-1-1-3-R2	Nombre de régions ou communes dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales	NOMBRE	0	2	3	4
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat					
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base					
207-1-2-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	8	12	15	15
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées					
207-1-2-2-R1	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	Nombre	10	-	-	-
207-1-2-2-R2	Nombre de pôles ou zones économiques identifiés	NOMBRE	0	3	3	3

63 - MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA
METEOROLOGIE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTÈRE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTÈME DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE EST ASSURÉE
022-1-1-1-01	ASSURER LA COORDINATION DES RELATIONS INTER-DEPARTEMENTS DU MINISTÈRE ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES AUTRES MINISTÈRES
022-1-1-1-02	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE DOCUMENT DE POLITIQUE ET D'ORIENTATION DU
022-1-1-1-03	DIRIGER LES OPÉRATIONS DU MINISTÈRE
022-1-1-1-04	ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE SONT TENUS
022-1-1-1-05	METTRE EN PLACE LE CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS ET DE MÉTÉOROLOGIE
022-1-1-2	LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICACE ET EFFECTIVE À TOUS LES NIVEAUX
022-1-1-2-01	NORMALISER LES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT
022-1-1-2-02	PLANIFIER LES ACTIVITÉS DES STRUCTURES DU DÉPARTEMENT
022-1-1-2-03	SUGGÉRER DES RECOMMANDATIONS ET DES AMÉLIORATIONS AU FONCTIONNEMENT ET AUX SYSTÈMES DE GESTION ET DE CONTRÔLE INTERNE
022-1-2	RENFORCER LES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES DU DÉPARTEMENT
022-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ
022-1-2-1-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT
022-1-2-1-02	GÉRER LE PATRIMOINE DU MINISTÈRE CONFORMEMENT AUX RÈGLES DE LA BONNE
022-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
022-1-2-1-04	AMÉLIORATION DE LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-2-1-05	ASSURER L'EFFICACITÉ ET LA TRANSPARENCE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
022-1-2-2	PERFORMANCE DES AGENTS AMÉLIORÉE
022-1-2-2-01	ÉLABORER, CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
022-1-2-2-02	GÉRER LE BUDGET DU MINISTÈRE D'UNE MANIÈRE RESPONSABLE
022-1-2-2-03	GÉRER LE PERSONNEL DU MINISTÈRE DE MANIÈRE OPTIMALE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
208	Transports Routier et Ferroviaire
208-1	Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bien-être social
208-1-1	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-1-1	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SÉCURITÉ
208-1-1-1-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS
208-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA RÉGION ANDROY
208-1-1-1-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA RÉGION VAKINANKARATRA
208-1-1-1-04	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ROUTIER
208-1-1-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA RÉGION ANALAMANGA
208-1-1-1-06	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA RÉGION BETSIBOKA
208-1-1-1-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA RÉGION HAUTE MATSIATRA
208-1-1-1-08	RENDRE OPÉRATIONNEL LE COMITÉ INTERSECTORIEL POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
208-1-1-1-09	REPARATION DE DÉGÂTS CLIMATIQUES
208-1-1-1-10	LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE
208-1-2	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-2-1	INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES
208-1-2-1-01	AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE RÉSEAU SUD
208-1-2-1-02	PROJET DE VIABILISATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE NORD
208-1-2-1-03	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
208-1-2-1-04	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE
208-1-2-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS
208-1-3	AMÉLIORER LE SYSTÈME DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-3-1	SERVICE DE QUALITÉ OFFERT AUX USAGERS
208-1-3-1-01	PROCÉDER À LA MISE À JOUR DES TEXTES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS ET AU CONTRÔLE DE LEURS APPLICATIONS
208-1-3-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITÉS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.
209-1-1	DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN
209-1-1-1	SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES
209-1-1-1-01	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LA SECURITE ET LA SÛRETE DU TRANSPORT AERIEN
209-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES POUR LA DIMINUTION DES ACCIDENTS/INCIDENTS DE L'AVIATION CIVILE ET LA REALISATION DES ENQUETES
209-1-1-2	NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE
209-1-1-2-01	AMENAGEMENT, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES AERODROMES
209-1-1-2-02	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-1-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN
209-1-1-2-04	ETABLIR ET SUIVRE LES ACCORDS AERIENS BILATERAUX, MULTILATERAUX ET INTERNATIONAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES AUTRES PAYS
209-1-2	DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL
209-1-2-1	EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE
209-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SUR LES FLEUVES NAVIGABLES
209-1-2-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS ET LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS FLUVIAUX
209-1-2-2	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES
209-1-2-2-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIANANA
209-1-2-2-02	PROJET DE REHABILITATION DES PORTS SECONDAIRES
209-1-2-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION BOENY
209-1-2-2-04	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME ET FLUVIAL DANS LA REGION SOFIA
209-1-2-2-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIME ET FLUVIAL
209-1-2-2-06	ELABORER DES DOCUMENTS CADRE DU TRANSPORT MARITIME
209-1-2-2-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION DIANA
209-1-2-2-08	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS
209-1-2-2-09	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ANOSY
209-1-2-2-10	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA
209-1-2-2-11	EXTENSION PORT TOAMASINA
209-1-2-2-12	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ATSIANANA
209-1-2-3	REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE
209-1-2-3-01	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIMES
209-1-2-3-02	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LE TRANSPORT MARITIME (CODE MARITIME, AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES)

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
680	METEOROLOGIE
211	Développement météorologique
211-1	Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au Changement climatique
211-1-1	Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement
211-1-1-1	Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles
	211-1-1-1-01 PRODUIRE ET DIFFUSER DES INFORMATIONS ADAPTÉES AUX SECTEURS CLÉS
211-1-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe
211-1-2-1	Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé
	211-1-2-1-01 Evaluer les potentiels et les risques climatiques actuels et futurs au niveau national
	211-1-2-1-02 Soutenir et assister les actions sectorielles pouvant renforcer la politique d'adaptation et la résilience face à la variabilité du climat et au changement climatique
	211-1-2-1-03 Développement d'information et de service climatologique pour l'adaptation et la résilience des secteurs clés
	211-1-2-1-04 Recherches sur la variabilité et la prévisibilité intra-saisonnière et diffusion des prévisions intra-saisonnières
	211-1-2-1-05 Recherche sur les événements climatiques extrêmes et les valeurs économiques des services climatologiques
	211-1-2-1-06 Administrer et améliorer le système d'information hydrométéorologique
211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques
211-1-3-1	Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales
	211-1-3-1-01 Collecter, traiter et analyser les données et diffuser les informations hydrométéorologiques
	211-1-3-1-02 Faire le suivi des catastrophes naturelles
	211-1-3-1-03 ACoordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique
211-1-3-2	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional
	211-1-3-2-01 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique
	211-1-3-2-02 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Analamanga
	211-1-3-2-03 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Diana
	211-1-3-2-04 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Haute Matsiatra
	211-1-3-2-05 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région ATSIMO ATSIANANA
	211-1-3-2-06 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Boeny
	211-1-3-2-07 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Sofia
	211-1-3-2-08 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsinanana
	211-1-3-2-09 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsimo Andrefana
	211-1-3-2-10 Mettre en place et équiper les services hydrométéorologiques régionaux
	211-1-3-2-11 Mettre en place des plateformes régionales d'utilisateurs

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTÈRE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES					
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR					
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE					
022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés dans les délais requis	NOMBRE	25	25	25	25
022-1-1-1-R2	Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	NOMBRE	5	5	5	5
022-1-1-2	LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX					
022-1-1-2-R1	Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	%	80	85	90	90
022-1-1-2-R2	Nombre de manuels de procédure mis en place	NOMBRE	2	2	2	2
022-1-2	RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT					
022-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE					
022-1-2-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	3	3	3	3
022-1-2-1-R2	Nombre de structures équipées en outil de travail	NOMBRE	12	12	12	12
022-1-2-2	PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE					
022-1-2-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	92	93	94	95
022-1-2-2-R2	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	10	10	10	10

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE						
630	TRANSPORT						
208	Transports Routier et Ferroviaire						
208-1	<u>Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bien-être social</u>						
208-1-1	AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES						
208-1-1-1	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE						
	208-1-1-1-R1	Taux de réduction d'accidents mortels sur la route	%	1	1	1	1.5
208-1-2	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES						
208-1-2-1	INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES						
	208-1-2-1-R1	Nombre de gares routières construites dans l'année	NOMBRE	2	2	2	2
	208-1-2-1-R2	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées dans l'année	NOMBRE	-	2	2	3
	208-1-2-1-R3	Longueur de voie réhabilitée dans l'année	KM	-	40	40	40
208-1-3	AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES						
208-1-3-1	SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS						
	208-1-3-1-R1	Nombre de véhicules soumis aux visites techniques	NOMBRE	150000	165000	175000	185000
	208-1-3-1-R2	Tonnage de marchandises transportées sur rail	Tonnes	-	250000	250000	250000
	208-1-3-1-R3	Nombre de voyageurs transportés sur rail	NOMBRE	-	165000	175000	175000

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.					
209-1-1	DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN					
209-1-1-1	SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES					
209-1-1-1-R1	Nombre d'accidents et/ou incidents de l'aviation civile	NOMBRE	8	5	5	5
209-1-1-1-R2	Nombre d'aérodromes certifiés et/ou homologués	NOMBRE	3	4	5	5
209-1-1-2	NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE					
209-1-1-2-R1	Nombre de cargo (vol combiné et tout cargo) desservant Madagascar	NOMBRE	15	16	17	17
209-1-1-2-R2	Nombre de lignes aériennes exploitées	NOMBRE	17	18	19	19
209-1-2	DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL					
209-1-2-1	EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE					
209-1-2-1-R1	Nombre d'embarcations exploitant les voies navigables intérieures	NOMBRE	-	-	-	0
209-1-2-1-R2	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	1	2
209-1-2-1-R3	Nombre de textes réglementaires régissant le transport fluvial adoptés	NOMBRE	-	-	-	0
209-1-2-1-R4	Nombre d'accidents et incidents	NOMBRE	-	-	-	0
209-1-2-2	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES					
209-1-2-2-R1	Nombre d'Etablissements de signalisation maritime réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	-	-	-	0
209-1-2-2-R2	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	2	2
209-1-2-2-R3	Nombre de touchées de navires long-courriers	NOMBRE	-	-	-	0
209-1-2-3	REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE					
209-1-2-3-R1	Nombre de textes réglementaires régissant le transport maritime adoptés	NOMBRE	20	5	5	5

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE						
680	METEOROLOGIE						
211	Développement météorologique						
211-1	<u>Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au Changement climatique</u>						
211-1-1	Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement						
211-1-1-1	Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles						
	211-1-1-1-R1	Nombre de produits adaptés aux secteurs clés	NOMBRE	24	36	48	48
211-1-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe						
211-1-2-1	Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé						
	211-1-2-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	70	84	98	98
211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques						
211-1-3-1	Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales						
	211-1-3-1-R1	Densité du réseau d'acquisition des données	%	60	70	80	80
211-1-3-2	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional						
	211-1-3-2-R1	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional	NOMBRE	8	12	15	18

66 - MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS
ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
023	Administration et Coordination		
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE		
023-1-1	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES		
023-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES		
	023-1-1-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS , ÉLABORATIONS ET EXECUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-1-1-02	LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS	
	023-1-1-1-03	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE	
	023-1-1-1-04	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE	
	023-1-1-1-05	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE	
	023-1-1-1-06	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-1-1-07	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS	
023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		
023-1-2-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ		
	023-1-2-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES	
	023-1-2-1-02	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE	
	023-1-2-1-03	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
214	Appui à l'extension de la couverture postale		
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE		
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL		
214-1-1-1	AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE		
	214-1-1-1-01	<i>ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL</i>	
	214-1-1-1-02	<i>SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR</i>	
	214-1-1-1-03	<i>FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL</i>	
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE		
	214-1-1-2-01	<i>SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES</i>	
	214-1-1-2-02	<i>OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS</i>	
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL		
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE		
	214-1-2-1-01	<i>FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE</i>	
	214-1-2-1-02	<i>VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA</i>	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
043	Administration et Coordination		
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES		
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE		
	043-1-1-1-01	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS	
	043-1-1-1-02	RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS	
	043-1-1-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE	
	043-1-1-1-04	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES	
	043-1-1-1-05	CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES	
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE		
	043-1-2-1-01	PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION	
	043-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION	
	043-1-2-1-03	INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC	
	043-1-2-1-04	EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES	
	043-1-2-1-05	OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales		
210-1	<u>DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS</u>		
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS		
210-1-1-1-01	AUGMENTER LE NOMBRE DES CYBER POSTE ET VOHIKALA		
210-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES		
210-1-1-1-03	MULTIPLIER LES POINTS DE CONNEXION: TOLO AVOTSE		
210-1-1-1-04	EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU CONSTRUCTION DE BATIMENTS		
210-1-1-1-05	AMÉLIORER LES SERVICES DE TÉLÉ-ÉDUCATION		
210-1-1-1-06	ACQUERIR DE MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES		
210-1-1-1-07	AUGMENTER LE NOMBRE D'ACCÈS WIFIGRATUIT		
210-1-1-1-08	INCUBATEURS		
210-1-1-1-09	SMART CITY		
210-1-1-1-10	AUGMENTER LE NOMBRE DE CYBER BUS		
210-1-1-1-11	POPULATION INFORMÉE, ÉDUQUÉE, SENSIBILISÉE		
210-1-1-1-12	BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES OPÉRATIONNELS		
210-1-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION		

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE						
023-1-1	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES						
023-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES						
	023-1-1-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	100	100	100
023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
023-1-2-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ						
	023-1-2-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	80	80	80	80

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
214	Appui à l'extension de la couverture postale						
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE						
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-1-1	AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE						
	214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	1	1	1
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE						
	214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20	20
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL						
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE						
	214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	10	12	12

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
670	TIC						
043	Administration et Coordination						
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES						
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE						
	043-1-1-1-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	0	0
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE						
043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE						
	043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	164	158	158	158

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
670	TIC					
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales					
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS					
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	30	50	50

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
024	Administration et Coordination
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE
024-1-1-1-01	AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE
024-1-1-1-02	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)
024-1-1-1-03	APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES À TOUS LES NIVEAUX
024-1-1-1-04	UTILISER DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR
024-1-1-1-05	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PREVUES DANS LA STRATEGIE NATIONALE DE LA CSU
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
024-1-1-2-01	METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES, COMPÉTENTES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DU SECTEUR
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
024-1-2-1-01	VEILLER AU RESPECT DES PROCÉDURES D'EXÉCUTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES
024-1-2-1-02	APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL
024-1-2-1-03	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS
024-1-2-1-04	APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS)
024-1-2-1-05	RENFORCER LE SYSTEME DES FS ET DE SUIVI EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
505	Lutte contre les maladies
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQES ET NEGLIGÉES --
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGÉES REDUITES
505-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE TRAITEMENT ANTIRABIQUE DANS LES DISTRICTS CIBLES DE RAGE
505-1-1-1-02	DEPISTER PRECOCEMENT ET PRENDRE EN CHARGE LES CAS DE LEPRE
505-1-1-1-03	MENER DES ACTIVITES DE RIPOSTE FACE AUX EPIDEMIES DE PESTE
505-1-1-1-04	MENER LA CAMPAGNE DE MASSE SUR LA MTN, CHIMIOTHERAPIE PREVENTIVE
505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES
505-1-1-2-01	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME
505-1-1-2-02	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LES CAS DE TUBERCULOSE
505-1-1-2-03	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DE PALUDISME Y COMPRIS LES FEMMES ENCEINTES
505-1-1-2-04	RENFORCER LES PREVENTIONS DES IST/SIDA
505-1-1-2-05	PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGES DES IST/SIDA
505-1-1-3	SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE RENFORCEES
505-1-1-3-01	DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES
505-1-1-3-02	PROGRAMME POUR UNE UTILISATION ACCRUES DES SERVICES ET DES PRODUITS DE SANTE SELECTIONNES ET DES PRATIQUES AMELIOREES
505-1-1-3-03	APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES
505-1-1-3-04	APPUI AUX PROGRAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQES
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP
505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES
505-1-2-1-01	SENSIBILISER LA POPULATION EN VUE D'UN CHANGEMENT COMPORTEMENTAL FACE AUX FACTEURS DE RISQUES DES MNT
505-1-2-1-02	DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES MCNT
505-1-2-1-03	DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT MNT PRIORITAIRE DU PAYS
505-1-2-2	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE
505-1-2-2-01	DEPISTE PRENDRE EN CHARGE LES INCAPACITES
505-1-2-2-02	APPUI AU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MNT
505-1-2-2-03	METTRE EN OEUVRE UN MECANISME DE PRIS EN CHARGE DES ACCIDENT DE CIRCULATION, DE TROMATISME DE VICTIME DE VIOLENCE
505-1-3	ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE
505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES
505-1-3-1-01	GERER LES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX CATASTROPHES
505-1-3-1-02	EQUIPE SANITAIRE MOBILE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE
506-1-1-1-01	<i>MENER DES ACTIVITES DES SENSIBILISATIONS EN MATIERES DE ANJE/Ndf</i>
506-1-1-1-02	<i>EFFECTUER LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET DEPARASITAGE</i>
506-1-1-2	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES
506-1-1-2-01	<i>EFFECTUER LES DEPISTAGES DES MASSES DE LA MALNUTRITIONS AIGUES DANS LES DISTRICTS AYANTS DES CRENAS</i>
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME
506-1-2-1-01	<i>REMETTRE A NIVEAU LES AGENTS DE SANTE SELON LES DOCUMENTS DES FORMATIONS MISE A JOUR</i>
506-1-2-1-02	<i>RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES DES ENFANTS MOINS DE 5 ANS</i>
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION
506-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉCOMPENSE BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES PRESTATAIRES ET D'AC EN MATERNITÉ À MOINDRE RISQUE</i>
506-1-3-1-02	<i>RENFORCER LES CAPACITÉS DES AC EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE</i>
506-1-3-1-03	<i>APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILLE)</i>
506-1-3-1-04	<i>METTRE EN PLACE LES MOYENS DE RÉFÉRENCES SELON LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AU NIVEAU DES FS</i>
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ
506-1-3-2-01	<i>METTRE À L'ÉCHELLE LA SURVEILLANCE DES DÉCÈS MATERNELS ET RIPOSTE</i>
506-1-3-2-02	<i>DISPENSER DES SOINS DE QUALITÉ EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE À TOUS LES</i>
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX
506-1-4-2-01	<i>RENDRE FONCTIONNEL LA CHAÎNE DE FROID : RÉFRIGÉRATEURS SOLAIRES ET ACCESSOIRES, PIÈCES DE RECHANGES, PÉTROLE</i>
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS
506-1-4-3-01	<i>METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (AGE)</i>
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE
506-1-4-4-01	<i>METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME DES CAS MEV EFFICACES</i>
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE
506-1-5-1-01	<i>REMETTRE À NIVEAU LES AGENTS DE SANTÉ SELON LES DOCUMENTS DE FORMATION MIS À</i>
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF
506-1-5-2-01	<i>MENER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LA PF</i>
506-1-5-2-02	<i>RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON</i>
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ
506-1-5-3-01	<i>METTRE EN PLACE DES CAJ</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE
508-1-1-1-01	PROJET DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'HUGOB
508-1-1-1-02	APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
508-1-1-1-03	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)
508-1-1-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES HÔPITAUX (CHRR, CHU ET ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS) À PRENDRE EN CHARGE LES CAS RÉFÉRÉS
508-1-1-1-05	APPUI AU SYSTEME HOSPITALIER DE REFERENCE
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ
508-1-2-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACEUTIQUE (EX CENTRALE D'ACHAT)
508-1-2-1-02	RENDRE FONCTIONNELS LES PHAGDIS (PHARMACIE DE GROS DE DISTRICT)
508-1-2-1-03	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DES INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES DISTRICTS
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS
508-1-3-1-01	METTRE AUX NORMES LES PLATEAUX TECHNIQUES AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES DE BASE
508-1-3-1-02	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PNSC)
508-1-3-1-03	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES
508-1-3-1-04	APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES
508-1-3-1-05	METTRE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE
508-1-3-1-06	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ÉVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
024	Administration et Coordination					
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE					
024-1-1-1-R1	Nombre de structures de santé réhabilitée selon les normes/an	NOMBRE	10	10	10	10
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-1-2-R1	Pourcentage de CSB mises aux normes en Ressources Humaines en quantité et en qualité	%	55	60	65	70
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-2-1-R1	Taux moyen de réalisations physiques du PTA dans toutes les structures de santé	%	50	55	60	65

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
505	Lutte contre les maladies					
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES					
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES --					
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGEES REDUITES					
505-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE THERAPEUTIQUE EN TMM	%	82	84	85	85
505-1-1-1-R2	TAUX DE LETALITE PAR PESTE	%	19	18	17	7,5
505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES					
505-1-1-2-R1	PROPORTION DES PERSONNES VIVANTS AVEC LE VIH (PV VIH) SOUS ARV	%	90	90	90	90
505-1-1-2-R2	TAUX DE SUCCES DES TPB+ CONFIRMES	%	84.5	85	85.5	86
505-1-1-2-R3	PROPORTION DE CAS PALUDISME SIMPLE CONFIRMES PARMIS LES MALADES VUS EN CONSULTATION EXTERNE DES	%	4.5	4	3.5	2
505-1-1-3	SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE RENFORCEES					
-R1	-	-	-	-	-	-
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP					
505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES					
505-1-2-1-R1	TAUX DEMORBIDITE DE HANDICAP DANS LES FS	%	7.5	9	11	13
505-1-2-2	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE					
-R1	-	-	-	-	-	-
505-1-3	ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE					
505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES					
505-1-3-1-R1	PROPORTION DES VICTIMES PRIS EN CHARGE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE POPULATION DU SECTEUR	%	70	75	80	70

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant					
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT					
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE					
506-1-1-1-R1	TAUX DES ENFANTS AYANT RECUS EN VITAMINE A	%	98	98	98	98
506-1-1-1-R2	TAUX DES ENFANTS 12 A 59 MOIS DEPARASITES	%	98	98	98	98
506-1-1-2	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
506-1-1-2-R1	TAUX DE GUERISON DES ENFANTS MALNUTRIES AIGUES SEVERES PRISE EN CHARGE DANS LES CRENAS	%	0.75	0.75	0.75	0.85
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT					
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME					
506-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES CSB APPLIQUANT LA PCIME	%	25	30	35	28
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ					
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION					
506-1-3-1-R1	Taux de Consultation Périnatale 4	%	40	45	50	55
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ					
506-1-3-2-R1	Proportion de FS offrant le Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence	%	47	57	67	35
506-1-3-2-R2	NOMBRE DES FS AYANT DES AGENTS DE SANTE FORMES EN SONU	NOMBRE	1090	1290	1490	1500
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION					
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX					
506-1-4-2-R1	Proportion des Formations Sanitaires	%	81	85	90	50
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS					
506-1-4-3-R1	Nombre d'enfants non vaccinés	NOMBRE	16324	8162	4081	7000
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE					
506-1-4-4-R1	Taux de PFA non polio	%	8	8.5	9	9
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE					
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE					
506-1-5-1-R1	Proportion de Formations Sanitaires offrant des Méthodes de Longue Durée (MLD)	%	65	67	70	73
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF					
506-1-5-2-R1	Nombre de nouveaux utilisateurs	%	657121	670263	683668	1968683
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ					
506-1-5-3-R1	Proportion des Jeunes moins de 24 utilisant le Service PF	%	25	30	35	26.5

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
508	Fourniture des soins de santé de qualité					
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ					
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS					
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE					
508-1-1-1-R1	Taux de guérison au niveau hospitalier	%	85	87.5	90	95
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ					
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ					
508-1-2-1-R1	Pourcentage des commandes honorées	%	87	90	95	95
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB					
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS					
508-1-3-1-R1	Taux d'utilisation de consultation externe des formations sanitaires de base (CSB)	%	38.5	39.5	40.5	38.5

75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1	RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX
045-1-1-1	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
	<i>045-1-1-1-01 FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</i>
045-1-1-2	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
	<i>045-1-1-2-01 FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-1-1-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
	<i>045-1-1-3-01 FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)</i>
045-1-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-1-2-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
	<i>045-1-2-1-01 APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU</i>
045-1-2-2	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS
	<i>045-1-2-2-01 MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0</i>
045-1-2-3	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
	<i>045-1-2-3-01 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
045-1-2-4	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
	<i>045-1-2-4-01 METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
312-1-1-1-01	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</i>
312-1-1-1-02	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)</i>
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-2-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)</i>
312-1-2	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES
312-1-2-1	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
312-1-2-1-01	<i>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)</i>
312-1-2-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)
312-1-2-2-01	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</i>
312-1-2-2-02	<i>CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-1-2-3	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION
312-1-2-3-01	<i>APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-1-2-3-02	<i>ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-1-2-3-03	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</i>
312-1-3	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES
312-1-3-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES
312-1-3-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT</i>
312-1-3-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS
312-1-3-2-01	<i>APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS</i>
312-1-3-2-02	<i>PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES
301-1-1	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL
301-1-1-1	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU
	301-1-1-1-01 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)
	301-1-1-1-02 APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT
	301-1-1-1-03 APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
301-1-1-2	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
	301-1-1-2-01 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE
301-1-1-3	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE
	301-1-1-3-01 CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)
301-1-1-4	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU
	301-1-1-4-01 PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD (0)
301-1-2	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE
301-1-2-1	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT
	301-1-2-1-01 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES
301-1-2-2	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-2-2-01 METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
301-1-2-3	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
	301-1-2-3-01 APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES
301-1-2-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ
	301-1-2-4-01 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)
	301-1-2-4-02 EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS
	301-1-2-4-03 APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU
301-1-3	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)
301-1-3-1	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
	301-1-3-1-01 RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT
301-1-3-2	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
	301-1-3-2-01 PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD
	301-1-3-2-02 RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)
301-1-3-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
	301-1-3-3-01 DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES
	301-1-3-3-02 PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
045	Administration et Coordination					
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT					
045-1-1	RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX					
045-1-1-1	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF					
045-1-1-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	70	70	70	70
045-1-1-2	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)					
045-1-1-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	80	80	80	80
045-1-1-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)					
045-1-1-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	NOMBRE	300	300	300	300
045-1-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-1-2-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE					
045-1-2-1-R1	Nombre de partenariats internationaux en matière de la jeunesse et des sports renforcés en réponse à l'agenda de 2020 avec le Comité International Olympique, la Déclaration de Berlin de l'UNESCO et aux engagements mondiaux pour la jeunesse (dividende démographique)	NOMBRE	1	1	1	1
045-1-2-2	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS					
045-1-2-2-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	NOMBRE	7	7	8	8
045-1-2-3	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ					
045-1-2-3-R1	Taux d'efficacité des moyens et des ressources du Ministère	%	1	1	1	1
045-1-2-4	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL					
045-1-2-4-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX					
312-1-1-1-R1	Nombre de proportion des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	NOMBRE	30000	100000	120000	120000
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1-2-R1	Nombre de propotion de centres de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable (en milliers)	NOMBRE	6	10	12	12
312-1-2	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES					
312-1-2-1	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL					
312-1-2-1-R1	Nombre d'environnement juridico-politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel	NOMBRE	1	1	1	1
312-1-2-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)					
312-1-2-2-R1	Nombre de proportion des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...)	NOMBRE	30000	100000	120000	120000
312-1-2-3	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION					
312-1-2-3-R1	Nombre de proportion des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	NOMBRE	30000	100000	120000	120000
312-1-3	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES					
312-1-3-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES					
312-1-3-1-R1	Nombre de proportion de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	NOMBRE	22	22	22	22
312-1-3-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS					
312-1-3-2-R1	Nombre des jeunes entrepreneurs	NOMBRE	900	900	900	900

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
780	SPORTS						
301	Sports						
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES						
301-1-1	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL						
301-1-1-1	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU						
	301-1-1-1-R1	Nombre de proportion des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	NOMBRE	600	1000	1200	1200
301-1-1-2	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE						
	301-1-1-2-R1	Nombre des fédérations en charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive	NOMBRE	60	100	120	120
301-1-1-3	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE						
	301-1-1-3-R1	Nombre de proportion des écoles, des communautés , des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	NOMBRE	60	100	120	120
301-1-1-4	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU						
	301-1-1-4-R1	Nombre de proportion des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	NOMBRE	5000	20000	35000	35000
301-1-2	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE						
301-1-2-1	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT						
	301-1-2-1-R1	Nombre de proportion des fédérations sportives dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...)	NOMBRE	3	3	4	4
301-1-2-2	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU						
	301-1-2-2-R1	Nombre d'athlètes accompagnés et traités avec le statut des athlètes de haut niveau	NOMBRE	40	40	40	40
301-1-2-3	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)						
	301-1-2-3-R1	Le taux de performance des athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus)	%	0.05	0.1	0.3	0.3
301-1-2-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ						
	301-1-2-4-R1	Nombre de proportion des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	NOMBRE	3	3	4	4

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
301-1-3	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)					
301-1-3-1	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)					
301-1-3-1-R1	Nombre des fonctionnaires et des agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)	<i>NOMBRE</i>	33000	66000	99000	99000
301-1-3-2	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)					
301-1-3-2-R1	Nombre d'enfants ayant accès à des services d'éducation motrice de qualité (en milliers)	<i>NOMBRE</i>	40000	120000	150000	150000
301-1-3-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT					
301-1-3-3-R1	Nombre de proportion des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	<i>NOMBRE</i>	22	44	66	66

76 - MINISTERE DE LA POPULATION,
DE LA PROTECTION SOCIALE
ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

066 Administration et coordination

066-1 **OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**

066-1-1 **OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**

066-1-1-1 **TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT**

066-1-1-1-01 ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE

066-1-1-1-02 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION

066-1-1-1-03 RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE

066-1-1-1-04 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE

066-1-1-1-05 PROTECTION DE L'ENFANT

066-1-1-1-06 AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT

066-1-1-1-07 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES

066-1-1-1-08 VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE

066-1-1-1-09 CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

066-1-1-1-10 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES

066-1-1-1-11 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

066-1-1-1-12 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE

066-1-1-1-13 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

066-1-1-1-14 RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF

066-1-1-1-15 AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES

066-1-1-1-16 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT

066-1-1-1-17 APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
762	Développement social
828	Population et développement
828-1	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT
828-1-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ
828-1-1-1-01	EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
828-1-1-1-02	HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-1-1-1-03	PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
828-1-1-1-04	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-1-1-1-05	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-1-1-1-06	REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-1-1-1-07	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-1-1-1-08	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL
828-1-1-1-09	POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
828-1-1-1-10	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
828-1-2	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES
828-1-2-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS
828-1-2-1-01	ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES
828-1-2-1-02	MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA
828-1-2-1-03	RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS
828-1-2-1-04	APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES
828-1-2-1-05	PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT
828-1-2-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS
828-1-2-2-01	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-02	MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-03	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-04	FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION
828-1-2-2-05	APPUYER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH
828-1-3	OSPR2.3. INTÉGRER LE CAPITAL HUMAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE
828-1-3-1	DOCUMENTS DE CADRAGE RELATIF À LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE EXISTANT
828-1-3-1-01	FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT (PHASE IX)
828-1-3-1-02	FILET SOCIAUX SECURITE
828-1-3-2	POPULATION SENSIBILISÉE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION CITOYENNE
828-1-3-2-01	RENFORCEMENT DE LA RÉINSERSION SOCIOÉCONOMIQUES DANS LES RÉGIONS
828-1-3-2-02	MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
829	Genre et développement		
829-1	Améliorer le statut socio- économique et juridique de la femme		
829-1-1	Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre		
829-1-1-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés		
	829-1-1-1-01	<i>Vulgariser les textes nationaux et internationaux</i>	
	829-1-1-1-02	<i>Procéder à la ratification des instruments internationaux signés</i>	
	829-1-1-1-03	<i>Opérationnaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG</i>	
	829-1-1-1-04	<i>Opérationnaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG</i>	
829-1-2	Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre		
829-1-2-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée		
	829-1-2-1-01	<i>Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG</i>	
	829-1-2-1-02	<i>Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence</i>	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
830	Protection sociale		
830-1	Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté		
830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale		
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré		
	830-1-1-1-01	<i>Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale</i>	
	830-1-1-1-02	<i>Opérationnaliser le registre unique des bénéficiaires</i>	
	830-1-1-1-03	<i>Elaborer des textes juridiques et réglementaires sur la protection sociale</i>	
	830-1-1-1-04	<i>Opérationnaliser le système de gestion des plaintes</i>	
830-1-2	Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs		
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés		
	830-1-2-1-01	<i>Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs</i>	
	830-1-2-1-02	<i>Opérationnaliser les structures d'intervention en matière de réinsertion sociale</i>	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
066	Administration et coordination					
066-1	OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
066-1-1	OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
066-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
066-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
828	Population et développement						
828-1	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION						
828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT						
828-1-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ						
	828-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	20	25	25	25
828-1-2	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES						
828-1-2-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS						
	828-1-2-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	<i>NOMBRE</i>	5.000	8.000	11.000	11.000
828-1-2-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS						
	828-1-2-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	<i>NOMBRE</i>	150	150	150	150
828-1-3	OSPR2.3. INTÉGRER LE CAPITAL HUMAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE						
828-1-3-1	DOCUMENTS DE CADRAGE RELATIF À LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIALE EXISTANT						
	-R1	-	-	-	-	-	-
828-1-3-2	POPULATION SENSIBILISÉE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION CITOYENNE						
	-R1	-	-	-	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
829	Genre et développement					
829-1	Améliorer le statut socio-économique et juridique de la femme					
829-1-1	Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre					
829-1-1-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés					
829-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	<i>NOMBRE</i>	3	4	4	4
829-1-2	Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre					
829-1-2-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée					
829-1-2-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	<i>NOMBRE</i>	4.000	4.000	4.000	4.000

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762 Développement social						
830 Protection sociale						
830-1 Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté						
830-1-1 Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale						
830-1-1-1 Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré						
830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2
830-1-2 Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs						
830-1-2-1 Ménages victimes de chocs appuyés						
830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10.000	10.000	10.000

81 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
812	ÉDUCATION
067	Administration et coordination
067-1	OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS
067-1-1	OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD
067-1-1-1	R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré
	<i>067-1-1-1--02 A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation</i>
	<i>067-1-1-1-01 A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN</i>
	<i>067-1-1-1-02 EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE</i>
067-1-2	OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES
067-1-2-1	R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré
	<i>067-1-2-1-01 CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS</i>
	<i>067-1-2-1-02 Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN</i>
	<i>067-1-2-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_067</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
812	ÉDUCATION
313	Éducation préscolaire
313-1	OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ
313-1-1	OS313.1-ÉTENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE
313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS
	<i>313-1-1-1-01 Doter les CAP de caisse école</i>
	<i>313-1-1-1-03 Développement de l'éducation préscolaire</i>
	<i>313-1-1-1-04 Sensibiliser les communautés cibles sur les EEC</i>
	<i>313-1-1-1-05 Subventionner les éducateurs communautaires</i>
	<i>313-1-1-1-06 Subventionner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité</i>
313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
313-1-2-1	R313.2.1-ÉDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>313-1-2-1-01 Recruter des éducateurs préscolaires</i>
	<i>313-1-2-1-02 Renforcement des capacités matérielles et humaines_313</i>
	<i>313-1-2-1-03 Développement de l'éducation préscolaire</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
812	ÉDUCATION
314	Éducation fondamentale de 9 ans
314-1	OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS
314-1-1	OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-1-1	R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES
	<i>314-1-1-1-01 EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</i>
314-1-1-2	R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES
	<i>314-1-1-2-01 SUBVENTIONNER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC</i>
	<i>314-1-1-2-02 A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES</i>
	<i>314-1-1-2-03 DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES</i>
	<i>314-1-1-2-04 DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF</i>
314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-2-1	R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>314-1-2-1-01 A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF</i>
	<i>314-1-2-1-02 A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF</i>
	<i>314-1-2-1-03 FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</i>
314-1-2-2	R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ
	<i>314-1-2-2-01 RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL</i>
	<i>314-1-2-2-02 A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'EF</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
812	ÉDUCATION
315	Éducation non formelle
315-1	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE
315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME
315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ
	<i>315-1-1-1-01 EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE</i>
	<i>315-1-1-1-02 A315.1.2.1-SUBVENTIONNER L'ALPHABÉTISATION</i>
315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE
315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL
	<i>315-1-2-1-01 A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION INCLUSIVE</i>
315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ
315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ
	<i>315-1-3-1-01 A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
812	ÉDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-1	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles
	<i>316-1-1-1-01 EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-1-2	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré
	<i>316-1-1-2-01 Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études</i>
	<i>316-1-1-2-02 Subventionner des enseignants de l'ESG du public</i>
316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-2-1	R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels
	<i>316-1-2-1-01 Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire</i>
316-1-2-2	R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré
	<i>316-1-2-2-01 EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE						
812	ÉDUCATION						
067	Administration et coordination						
067-1	OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS						
067-1-1	OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD						
067-1-1-1	R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré						
	067-1-1-1-R1	Pourcentage des cadres formés en pilotage, reporting et coordination	%	30	30	30	30
067-1-2	OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES						
067-1-2-1	R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré						
	067-1-2-1-R1	Pourcentage des cadres formés en gestion du personnel administratif/enseignant et des matérielles	%	30	30	30	30

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE					
812	ÉDUCATION					
313	Éducation préscolaire					
313-1	OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ					
313-1-1	OS313.1-ÉTENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE					
313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS					
313-1-1-1-R1	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec CAP	%	51	52	53	54
313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE					
313-1-2-1	R313.2.1-ÉDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS					
313-1-2-1-R1	Pourcentage d'éducateurs certifiés et opérationnels	%	30	30	30	40

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE					
812	ÉDUCATION					
314	Éducation fondamentale de 9 ans					
314-1	OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS					
314-1-1	OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
314-1-1-1	R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES					
314-1-1-1-R1	Nombre de salles de classe nouvellement construites et réhabilitées au niveau du fondamental fonctionnelles (Etat et communautés)	SALLE DE CLASSE	161	161	161	160
314-1-1-2	R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES					
314-1-1-2-R1	Pourcentage des EF dotés des enseignants recrutés	%	26	26	26	26
314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL					
314-1-2-1	R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS					
314-1-2-1-R1	Nombre d'ENF subventionnés formés	NOMBRE	4481	4208	5581	6000
314-1-2-1-R2	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés formés	NOMBRE	4481	4208	5581	6000
314-1-2-1-R3	Pourcentage des enseignants formés	NOMBRE	4481	4208	5581	5581
314-1-2-1-R4	Pourcentage des enseignants formés	%	0	35	35	35
314-1-2-2	R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ					
314-1-2-2-R1	Pourcentage des admis au BEPC (admis/3ème)	%	45	46	47	49

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE					
812	ÉDUCATION					
315	Éducation non formelle					
315-1	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE					
315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME					
315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ					
315-1-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes' jeunes et adultes qui suivent	%	4	5	5	5
315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE					
315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL					
315-1-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	38409	46195	53572	6000
315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ					
315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ					
315-1-3-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire	%	3	3	3	3

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE							
812	ÉDUCATION							
316	Enseignement secondaire générale							
316-1	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL							
316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL							
316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles							
	316-1-1-1-R1	Taux de transition effective dans l'ESG	%	60,67	60,76	60,84	61,13	
316-1-1-2	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré							
	316-1-1-2-R1	Nombre moyen d'élèves par enseignant	RATIO	27	27	27	28	
316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL							
316-1-2-1	R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels							
	316-1-2-1-R1	Pourcentage des enseignants et encadreurs de l'ES certifiés et diplômés	%	31,14	40,47	59,20	60	
316-1-2-2	R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré							
	316-1-2-2-R1	Pourcentage des admis au BACC (admis/Terninale)	%	42	44	46	48	

83 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES
049-1-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
049-1-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE
049-1-1-1-01	COORDONNER LES STRUCTURES ET DES ACTIVITÉS DU MEETFP
049-1-1-1-02	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION
049-1-1-1-03	COORDONNER LES PROJETS DU MEETFP
049-1-1-1-04	DÉVELOPPER ET CONCLURE LES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES LOCAUX ET INTERNATIONAUX
049-1-1-1-05	ELABORER LES PROJETS DE TEXTE RÉGLEMENTAIRES, ET TRAITEMENT DES CONTENTIEUX
049-1-1-1-06	CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE VERTE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
049-1-1-1-07	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU MEETFP
049-1-1-1-08	CONTRÔLER ET AUDIT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS
049-1-1-1-09	ELABORER ET METTRE À JOUR LES MANUELS DE PROCÉDURES
049-1-1-1-10	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA
049-1-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE
049-1-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS
049-1-2-1-01	MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS
049-1-2-1-02	GÉRER LES DOMAINES DU MEETFP
049-1-2-1-03	SUIVRE LE BON USAGE DES MATÉRIELS TIC AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS
049-1-2-1-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE REDÉPLOIEMENT DU PERSONNEL (PAT, PERSONNEL D'ENCADREMENT ET FORMATEUR)
049-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL ET DES FORMATEURS
049-1-2-1-06	RECRUTER DES FORMATEURS ET PERSONNELS EN FONCTION DES BESOINS EN MÉTIERS DE
049-1-2-1-07	GÉRER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DES AGENTS DU MEETFP
049-1-2-1-08	ASSISTANCE MÉDICO-SANITAIRE DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
049-1-2-1-09	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU MEETFP
049-1-2-1-10	SUIVRE, CONTRÔLER ET SANCTIONNER LES PERSONNELS ET FORMATEURS
049-1-2-1-11	COLLECTER, TRAITER, VALIDER ET DIFFUSER LES DONNÉES SUR L'EETFP
049-1-2-1-12	CRÉER UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE CAPITALISATION INTER-PAYS
049-1-2-1-13	ELABORER UN DOCUMENT DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION
049-1-2-1-14	METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS
049-1-2-1-15	ADMINISTRER ET MAINTENIR LE SITEWEB DU MEETFP
049-1-2-1-16	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU
049-1-2-1-17	INSERER LA CULTURE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE
049-1-2-1-18	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT
049-1-2-1-19	ASSURER L'EXÉCUTION DU BUDGET
049-1-2-1-20	SUIVRE ET CONTROLER L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
049-1-2-1-21	RÉALISER DES RECETTES PROPRES AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENT D'ETFP/DC AUTONOMES
049-1-2-1-22	ASSURER LA MAÎTRISE DU SIG/MP ET FP AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AUTONOME
049-1-2-1-23	FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES AUX PROCÉDURES DU MARCHÉ PUBLIC EN VIGUEUR
049-1-2-1-24	ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
049-1-2-1-25	ASSURER LES TRANSFERTS DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX EPN DU MEETFP SUIVANT LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
049-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
309	Formation Professionnelle et Technique		
309-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES		
309-1-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS		
309-1-1-1	FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI		
309-1-1-1-01	CO-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN CADRE NATIONAL DE CERTIFICATION (CNC)		
309-1-1-1-02	OCTROIYER LES AUTORISATIONS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS		
309-1-1-1-03	OCTROYER L'AGRÈMENTS DE FILIÈRES ET D'ACCREDITATION DES ETABLISSEMENTS		
309-1-1-1-04	DÉVELOPPER LA DÉMARCHE HARMONISÉE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION ET DE		
309-1-1-1-05	ACTUALISER DES CURRICULA EXISTANTS SELON LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES CINQ SECTEURS PRIORITAIRES		
309-1-1-1-06	ORGANISER DES SESSIONS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION PAR MÉTIER TYPE		
309-1-1-1-07	SUIVRE LES APPRENANTS AYANT CONTINUÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES		
309-1-1-1-08	RECOURIR AUX TUTEURS/FORMATEURS PROFESSIONNELS POUR ASSURER LA PERTINENCE DE LA FORMATION		
309-1-1-1-09	ORGANISER DES EXAMENS NATIONAUX DANS LE CADRE DES ANCIENS SYSTÈMES		
309-1-1-1-10	ELABORER UNE BASE DE DONNÉES DES DIPLÔME Y COMPRIS L'ÉTAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS UN AN DE FORMATION		
309-1-1-1-11	PLANIFIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET DÉVELOPPEMENT DE L'ETFP/DC		
309-1-1-1-12	ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANS LES SECTEURS FORMELS ET TRADITIONNELS		
309-1-1-1-13	MODERNISER DE LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET DES CERTIFICATS		
309-1-1-1-14	SUIVRE LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET DU DISPOSITIF NATIONAL D'ETFP		
309-1-1-1-15	INSTAURER UN DISPOSITIF NATIONAL DE CAPITALISATION DES CERTIFICATS, SUIVANT LE CNC		
309-1-1-1-16	PARTICIPER AUX EXAMENS OFFICIELS (BACCALAURÉAT,...)		
309-1-1-1-17	ENCADRER LES ÉTABLISSEMENTS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION		
309-1-1-1-18	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE -SECTEUR BTP		
309-1-2	ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN		
309-1-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT		
309-1-2-1-01	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (ÉCOLES, ONG, ENTREPRISES, ARTISANS,...)		
309-1-2-1-02	INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES		
309-1-2-1-04	ENCADRER LES ETABLISSEMENTS SUR L'APPLICATION DES NORMES EN VIGUEUR DU SYSTÈME DE FORMATION		
309-1-2-1-05	ÉLABORER UN CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF DÉFINISSANT L'AUTONOMIE D'UN ÉTABLISSEMENT		
309-1-2-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE FORMATION		
309-1-2-1-07	APPUYER ET ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT		
309-1-2-1-08	DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS		
309-1-2-1-09	RÉALISER L'ET, LA FPI ET LA FPTS		
309-1-2-1-10	SECTEUR BTP		
309-1-2-1-11	ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT PUBLIC À LA MISE EN ŒUVRE D'UN STATUT AUTONOME		
309-1-2-1-12	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE MISE EN RELATION DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL		
309-1-2-1-13	RENFORCER LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES		
309-1-2-1-14	ORGANISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE (FPQ)		
309-1-2-1-15	RÉALISER DES ACTIONS D'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DE TRAVAIL POUR LES DIPLÔMÉS		
309-1-2-1-16	PLAIDOYER POUR L'ETFP/DC		
309-1-2-1-17	MENER DES ACTIONS D'ORIENTATION SCOLAIRE		
309-1-2-1-18	ENCADRER DES RÉQUERANTS POUR LA CONSTITUTION DE SON DOSSIER DE VAE		
309-1-2-1-19	INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS		
309-1-2-1-20	FORMATION AUX METIERS DE L'ETFP		
309-1-2-1-21	Fonds de financement Formapro Public-Privé		

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
83	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
049	Administration et Coordination						
049-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES						
049-1-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
049-1-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE						
	049-1-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS	POURCENTAGE	0,45	0,5	0,55	0,6
049-1-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE						
049-1-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS						
	049-1-2-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	POURCENTAGE	0,4	0,5	0,6	0,65

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021	
83	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
309	Formation Professionnelle et Technique							
309-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES							
309-1-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS							
	309-1-1-1	FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI						
	309-1-1-1-R1	NOMBRE DE FORMÉS SUIVANT LA MÉTHODOLOGIE APC	NOMBRE	10200	20400	30600	30600	
309-1-2	ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN							
	309-1-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT						
	309-1-2-1-R1	DÉPENSE TOTALE EN FORMATION EN % DU PIB	NOMBRE	0,55	0,55	0,56	0,57	
	309-1-2-1-R2	TAUX D'ABANDON/REDOUBLEMENT	NOMBRE	10	8	6	4	
	309-1-2-1-R3	TAUX D'ACHÈVEMENT	NOMBRE	90	92	94	96	

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028	Administration et Coordination
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE
028-1-1-1-01	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS
028-1-1-1-02	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-1-03	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES
028-1-1-1-04	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT
028-1-1-1-05	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ;
028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ
028-1-1-2-01	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST
028-1-1-2-02	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES
028-1-1-3-01	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER
028-1-1-3-02	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER
028-1-2-1-01	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES
028-1-2-1-02	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ
028-1-2-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR
028-1-2-2-02	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310	Enseignement Supérieur
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
	<i>310-1-1-1-01 ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES</i>
	<i>310-1-1-1-02 RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA</i>
	<i>310-1-1-1-03 RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</i>
	<i>310-1-1-1-04 ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL</i>
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD
	<i>310-1-2-1-01 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD</i>
	<i>310-1-2-1-02 ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ</i>
	<i>310-1-2-1-03 ACCRÉDITER LES ÉTABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES</i>
	<i>310-1-2-1-04 HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT</i>
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS
	<i>310-1-2-2-01 DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE</i>
	<i>310-1-2-2-02 ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS</i>
	<i>310-1-2-2-03 PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS</i>
	<i>310-1-2-2-04 FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS</i>
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES
	<i>310-1-2-3-01 PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE</i>
	<i>310-1-2-3-02 ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE</i>
	<i>310-1-2-3-03 ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)</i>
	<i>310-1-2-3-04 PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050	Administration et Coordination		
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ		
	050-1-1-1-01	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)	
	050-1-1-1-02	PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES (ED)	
	050-1-1-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	050-1-1-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY	
	050-1-1-1-05	AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE	
	050-1-1-1-06	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	050-1-1-1-07	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES	
	050-1-1-1-08	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT	
	050-1-1-1-09	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION	
	050-1-1-1-10	PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
	-	-	-
	-	-	-

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE

311 Recherche Scientifique

311-1 **METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE**

311-1-1 **METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)**

311-1-1-1 **PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ**

311-1-1-1-01 *MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS*

311-1-2 **VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**

311-1-2-1 **PARTENARIAT DÉVELOPPÉ**

311-1-2-2 **RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS**

311-1-2-2-01 *RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA*

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
028	Administration et Coordination					
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE					
028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	8	15	20	20
028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ					
028-1-1-2-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	NOMBRE/AN	3	4	5	5
028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES					
028-1-1-3-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	1	1	1	1
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER					
028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	12	14	16	16
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ					
028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	HEURES	48	48	48	48
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL					
028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	95	97	97	97

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
310	Enseignement Supérieur					
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
310-1-1-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLOME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	8	15	20	20
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD					
310-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	97	97	97
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
310-1-2-2-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	120	230	240	250
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
310-1-2-3-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	12	14	16	16

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021		
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050	Administration et Coordination						
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	050-1-1-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	97	97	97
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
-	-	-	-	-	-	-	-
	-R1	-	-	-	-	-	-

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
311	Recherche Scientifique					
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE					
311-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)					
311-1-1-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ					
311-1-1-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	95	97	97	97
311-1-2	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION					
311-1-2-1	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ					
311-1-2-1-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	4	8	10	10
311-1-2-2	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS					
311-1-2-2-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	15	17	25	25

86 - MINISTERE DE LA CULTURE,
DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT
ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862	CULTURE ET ARTISANAT
064	Administration et Coordination
064-1	PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP
064-1-1-1-01	AMÉLIORER LES OUTILS DE COORDINATION ET DE GESTION AU SEIN DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1-02	BATIMENT CENTRAL DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA CULTURE
064-1-1-2	LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS
064-1-1-2-01	EFFECTUER DES ACTIONS DE REPORTING PUBLIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT RÉALISÉES
064-1-1-2-02	DÉFINIR LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-3	LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR
064-1-1-3-01	ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTES UNITÉS AU SEIN DU MINISTÈRE
064-1-1-3-02	ACTUALISER RÉGULIÈREMENT LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION PLURI-ANNUELLE
064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES
064-1-2-1	L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)
064-1-2-1-01	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-1-02	RATIONNALISER L'ESPACE DE TRAVAIL ET AMÉLIORER LE CADRE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DU MCPASP
064-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES CPASP
064-1-2-2	LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE
064-1-2-2-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION CULTURELLE EFFICACE
064-1-2-2-02	BASE DES DONNEES ET SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-3	LES RESSOURCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE
064-1-2-3-01	GÉRER EFFICACEMENT LES DOSSIERS DU PERSONNEL (CONTRATS, SALAIRES, AVANCEMENTS, PROTECTION SOCIALE, ...) ET VEILLER À UN DÉPLOIEMENT RATIONNEL DES AGENTS
064-1-2-3-02	FORMER LES CADRES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-3-03	GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES
064-1-2-3-04	RECRUTER DE NOUVEAUX AGENTS ET ASSURER LE SUIVI DE LA GESTION FINANCIÈRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862	CULTURE ET ARTISANAT
616	Artisanat
616-1	L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE
616-1-1	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
616-1-1-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
616-1-1-1-01	CONTRIBUER À LA FACILITATION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-1-02	MODERNISATION DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION ET DE LABELISATION
616-1-1-1-03	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'RESEAU DE MARCHES DE PRODUITS ARTISANAUX'
616-1-1-1-04	SOUTENIR/ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ARTISANS À DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX MAJEURS
616-1-1-1-05	ENCOURAGER ET/OU FACILITER LA CRÉATION DE MARCHÉS OU POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-1-06	ORGANISER OU ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ARTISANAT (FOIRES, ...)
616-1-1-1-07	DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ARTISANALE ET DU SAVOIR FAIRE
616-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET LES POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
616-1-1-2-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - PROFESSIONNALISATION GAGE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ARTISANAT)
616-1-1-2-02	METTRE EN PLACE DES MESURES DE FACILITATION DES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ARTISANAT
616-1-1-2-03	SOUTENIR LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN GESTION ENTREPRENARIALE ET EN DESIGN
616-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES MÉTIERS ET DISTRIBUTION DE CARTES PROFESSIONNELLES D'ARTISAN
616-1-1-2-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - REDEPLOIEMENT ET RELANCE DU SECTEUR ARTISANAT)
616-1-1-2-06	PROMOUVOIR L'ADHÉSION DES ARTISANS À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
616-1-1-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
616-1-1-3-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - APPUI AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE L'ARTISANAT)
616-1-1-3-02	RÉPERTORIER LES ARTISANS ET LES ORGANISATIONS D'ARTISANS (GROUPEMENTS, SYNDICATS, COOPÉRATIVES, ...)
616-1-1-3-03	RENFORCER LES ACTIVITÉS DU CENAM ET DES CERAM
616-1-1-3-04	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT
616-1-1-3-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'REPERTOIRE DES ARTISANS' (EX - PROMOTION DE L'ARTISANAT)
616-1-1-3-06	REDYNAMISATION DES CHAMBRES DE MÉTIERS
616-1-1-3-07	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'APPUI À L'ARTISANAT (CHAMBRES DE MÉTIERS, ...)
616-1-1-3-08	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE FORMATION SPÉCIFIQUE À L'ARTISANAT
616-1-1-3-09	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DU SECTEUR DE L'ARTISANAT
616-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-2-1	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR
616-1-2-1-01	PROMOUVOIR LES BIENS OU SERVICES DE L'ARTISANAT MALAGASY QUI SONT DES VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY (ALOALO, ART ZAFIMANIRY, VALIHA, ...)
616-1-2-1-02	ENCOURAGER LA REPRODUCTION, PAR LES ARTISANS, DES BIENS OU SERVICES QUI SONT DES VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY
616-1-2-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-2-2-01	ENCOURAGER LA TRANSFORMATION D'UNITÉS INITIALEMENT ARTISANALES EN UNITÉS INDUSTRIELLES
616-1-2-2-02	ENCOURAGER LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN TECHNIQUES INDUSTRIELLES

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	
862	CULTURE ET ARTISANAT	
826	Culture	
826-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE	
826-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE	
826-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE	
826-1-1-2-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS	
826-1-1-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE	
826-1-1-2-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES	
826-1-1-2-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES	
826-1-1-2-05	CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES	
826-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT	
826-1-1-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS	
826-1-1-3-02	DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD)	
826-1-1-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE	
826-1-1-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE	
826-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA	
826-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT	
826-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES	
826-1-2-1-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRESENTATION ARTISTIQUE	
826-1-2-1-10	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES	
826-1-2-1-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'OMACI	
826-1-2-1-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	
826-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ	
826-1-2-2-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL	
826-1-2-2-02	CREATION ATELIER D'OEUVRES D'ART ET D'EBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA	
826-1-2-2-03	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSEES	
826-1-2-2-04	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL	
826-1-2-2-05	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO	
826-1-2-2-06	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS	
826-1-2-2-07	CONSERVATION DES SITES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL	
826-1-2-2-08	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA	
826-1-2-2-09	RESTAURATION, REHABILITATION ET AMENAGEMENT DES SITES CULTURELS	
826-1-2-2-10	APPUI A LA PRESERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES COMMUNAUTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL	
826-1-2-2-11	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL	
826-1-2-2-12	NUMERISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE	

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS
831-1-1-1-01	POUR SUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...
831-1-1-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS
831-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE
831-1-1-2-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS
831-1-1-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE
831-1-1-2-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES
831-1-1-2-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
831-1-1-2-05	CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES
831-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
831-1-1-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
831-1-1-3-02	DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD)
831-1-1-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
831-1-1-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE
831-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA
831-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
831-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
831-1-2-1-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE
831-1-2-1-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-2-1-03	MISE EN PLACE DU 1 ^{ER} RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)
831-1-2-1-04	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE
831-1-2-1-05	PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-2-1-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE
831-1-2-1-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
831-1-2-1-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE
831-1-2-1-10	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-2-1-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'OMACI
831-1-2-1-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
831-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
831-1-2-2-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-2-2-02	CRÉATION ATELIER D'ŒUVRES D'ART ET D'ÉBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA
831-1-2-2-03	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES
831-1-2-2-04	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-2-2-05	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO
831-1-2-2-06	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS
831-1-2-2-07	CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
831-1-2-2-08	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA
831-1-2-2-09	RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES CULTURELS
831-1-2-2-10	APPUI À LA PRÉSERVATION ET À LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
831-1-2-2-11	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL
831-1-2-2-12	NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021	
86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
064	Administration et Coordination						
064-1	PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
064-1-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT						
064-1-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP						
	064-1-1-1-R1	Nombre d'actions de pilotage, soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées	NOMBRE	100	100	100	100
064-1-1-2	LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS						
	064-1-1-2-R1	Nombre d'actions de pilotage, soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées	NOMBRE	100	100	100	100
064-1-1-3	LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR						
	064-1-1-3-R1	Nombre d'instruments de programmation utilisés et régulièrement mis à jour	NOMBRE	3	4	5	5
064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES						
064-1-2-1	L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)						
	064-1-2-1-R1	Nombre d'unités opérationnelles au sein du MCPASP	NOMBRE	30	35	40	40
064-1-2-2	LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE						
	064-1-2-2-R1	Quantité de données et informations stockées dans le serveur du Ministère des plateformes d'échanges de données (à l'interne et avec les entités extérieures au Ministère)	Bits	10	15	20	20
064-1-2-3	LES RESSOURCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE						
	064-1-2-3-R1	Effectif total du personnel du MCPASP	NOMBRE	710	780	885	885
	064-1-2-3-R2	Niveau de catégorie moyen du personnel du MCPASP	-	4	5	6	6

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
616	Artisanat					
616-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE					
616-1-1	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
616-1-1-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ					
616-1-1-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	NOMBRE	105	110	116	116
616-1-1-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT					
616-1-1-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	NOMBRE	50000	100000	250000	250000
616-1-1-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ					
616-1-1-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	%	7	7	7	7
616-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-2-1	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR					
616-1-2-1-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	NOMBRE	30	40	50	50
616-1-2-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-2-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	NOMBRE	1	2	5	5

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
826	Culture					
826-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
826-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
826-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS					
826-1-1-1-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	150	0	0	0
826-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE					
826-1-1-2-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	5000000	0	0	0
826-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT					
826-1-1-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	150	0	0	0
826-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT					
826-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES					
826-1-2-1-R1	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	5	0	0	0
826-1-2-1-R2	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	100	0	0	0
826-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ					
826-1-2-2-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	2	0	0	0
826-1-2-2-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	418	0	0	0
826-1-2-2-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	400000	0	0	0

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
86	MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
831	Culture					
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS					
831-1-1-1-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	<i>NOMBRE</i>	0	100	50	50
831-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE					
831-1-1-2-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	<i>Ar</i>	0	7000000	10000000	10000000
831-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT					
831-1-1-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	<i>NOMBRE</i>	0	250	500	500
831-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT					
831-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES					
831-1-2-1-R1	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	<i>NOMBRE</i>	0	10	15	15
831-1-2-1-R2	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	<i>NOMBRE</i>	0	150	250	250
831-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ					
831-1-2-2-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	<i>NOMBRE</i>	0	4	6	6
831-1-2-2-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	<i>NOMBRE</i>	0	493	543	543
831-1-2-2-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	<i>NOMBRE</i>	0	800000	1600000	1600000

91 - HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE
DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-1	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES
832-1-1	RENFORCER L'INCLUSIVITE DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE
832-1-1-1	La lutte contre l'apatride et de l'exclusion est menée
832-1-1-1-01	<i>Lutter contre l'apatride et de l'exclusion (article 15 DUDH article 24 PIDCP)</i>
832-1-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE
832-1-2-1	L'instauration de l'État de droit est renforcée
832-1-2-1-01	<i>Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire</i>
832-1-2-1-02	<i>Promouvoir l'égalité de protection de la loi (article 7 DUDH)</i>
832-1-2-1-03	<i>Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)</i>
832-1-2-1-04	<i>Lutter contre les impunités des dirigeants</i>
832-1-2-2	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée
832-1-2-2-01	<i>Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif</i>
832-1-2-2-02	<i>Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif</i>
832-1-2-2-03	<i>Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif</i>
832-1-2-2-04	<i>Rendre la justice impartiale, équitable et efficace</i>
832-1-2-2-05	<i>Entreprendre des réformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires</i>
832-1-3	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES
832-1-3-1	La protection effective de la population est renforcée
832-1-3-1-01	<i>Prévenir les violations des droits de l'homme</i>
832-1-3-1-02	<i>Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous</i>
832-1-3-1-03	<i>Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques</i>
832-1-3-1-04	<i>Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges</i>
832-1-3-2	La promotion des droits et libertés est renforcée
832-1-3-2-01	<i>Faciliter la réalisation du droit de réunion pacifique (art 21 PIDCP)</i>
832-1-3-2-02	<i>Lutter contre le travail forcé ou de la servitude y compris des enfants.</i>
832-1-3-2-03	<i>Renforcer la protection des libertés de mouvement, d'expression, d'association et de réunion</i>
832-1-3-2-04	<i>Promouvoir et protéger le droit à la liberté d'opinion et d'expression (article 19 DUDH)</i>
832-1-3-3	Le traitement avec dignité de personnes privées de sa liberté est assuré
832-1-3-3-01	<i>Lutter contre la sous-alimentation des détenus</i>
832-1-3-3-02	<i>Sensibiliser la réduction de la détention préventive</i>
832-1-3-3-03	<i>Promouvoir le régime pénitentiaire dont le but essentiel est l'amendement et leur reclassement social (art 10 PIDCP)</i>
832-1-3-3-04	<i>Observer le traitement de personne privée de sa liberté (art 10 PIDCP)</i>
832-1-3-4	Les possibilités de recours juridictionnel vont augmenter
832-1-3-4-01	<i>Faciliter la réalisation du droit à réparation de tout individu victime d'arrestation ou de détention illégale (art 9 PIDCP)</i>
832-1-3-4-02	<i>Offrir et prêter une assistance juridique professionnelle qualifiée ou tout autre conseil et appui pertinents pour la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales</i>
832-1-3-4-03	<i>Développer les possibilités de recours juridictionnel (art 2 PIDCP)</i>
832-1-3-4-04	<i>Offrir des recours effectifs aux personnes qui soutiennent avoir été victimes d'une violation des droits de l'homme</i>
832-1-3-5	La protection des groupes vulnérables est assurée
832-1-3-5-01	<i>Garantir les droits des femmes, des minorités ethniques, des migrants et des personnes vivant avec handicap, des réfugiés et des personnes déplacées et de tout autre groupe social, marginalisé et vulnérable.</i>
832-1-3-5-02	<i>Assurer l'efficacité des procédures d'application des politiques de discrimination positive</i>
832-1-3-5-03	<i>Mettre en place des lois et des politiques pertinentes</i>
832-1-3-5-04	<i>Augmenter le niveau de protection des minorités et des groupes sociaux vulnérables</i>
832-1-3-5-05	<i>Assurer la protection des groupes vulnérables</i>
832-1-3-5-06	<i>Participer à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre dans la sphère publique</i>
832-1-3-5-07	<i>Sensibiliser l'opinion publique, à la mise en œuvre des objectifs des droits de l'homme</i>
832-1-3-5-08	<i>Accroître la protection des droits des femmes et des enfants</i>
832-1-3-5-09	<i>Appuyer les groupes vulnérables, minoritaires, handicapés contre toute sorte de discrimination et d'exclusion</i>
832-1-3-5-10	<i>Sensibiliser les acteurs à se conformer à la CEDAW</i>
832-1-3-5-11	<i>Lutter contre la main-d'œuvre enfantine (art10 PIDESC)</i>
832-1-3-5-12	<i>Instaurer des procédures de plainte et de recours plus efficaces</i>
832-1-4	FACILITER LA REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX
832-1-4-1	La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
	832-1-4-1-01 <i>Participer à la lutte contre la malnutrition chronique</i>
	832-1-4-1-02 <i>Participer au renforcement des garanties des besoins vitaux élémentaires</i>
	832-1-4-1-03 <i>Protéger le droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim (art11 PIDESC)</i>
	832-1-4-1-04 <i>Participer au développement de l'accès à l'eau potable de la population</i>
	832-1-4-1-05 <i>Favoriser le bien-être général dans une société démocratique (art4 PIDESC)</i>
832-1-4-2	La protection du droit à la santé est renforcée
	832-1-4-2-01 <i>Protéger le droit à la santé</i>
	832-1-4-2-02 <i>Renforcer le droit de la maternité et de l'enfance à une aide et à une assistance spéciales (article 25 DUDH)</i>
	832-1-4-2-03 <i>Protéger le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être (article 25 DUDH)</i>
	832-1-4-2-04 <i>Assurer à tous des services médicaux et une aide médicale en cas de maladie (art12 PIDESC)</i>
	832-1-4-2-05 <i>Protéger le droit à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre (art12 PIDESC)</i>
832-1-4-3	La promotion de l'exclusivité du droit à l'éducation est renforcée
	832-1-4-3-01 <i>Appuyer l'instauration progressive de la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur (art13 PIDESC, article 26 DUDH)</i>
	832-1-4-3-02 <i>Promouvoir l'exclusivité du droit à l'éducation</i>
	832-1-4-3-03 <i>Rendre effectif le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire (art13 PIDESC, article 26 DUDH)</i>
832-1-4-4	La promotion du droit au travail et à la protection contre le chômage est assurée
	832-1-4-4-01 <i>Promouvoir le droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal (article 23 DUDH art7 PIDESC)</i>
	832-1-4-4-02 <i>Protéger le peuple contre la privation de ses propres moyens de subsistance (art 1 PIDCP)</i>
	832-1-4-4-03 <i>Développer les droits légitimes d'accès à la sécurité sociale (article 22 DUDH)</i>
	832-1-4-4-04 <i>Promouvoir le droit au travail et à la protection contre le chômage (article 23 DUDH art6 PIDESC)</i>
	832-1-4-4-05 <i>Promouvoir le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse (article 25 DUDH)</i>
	832-1-4-4-06 <i>Protéger la liberté des syndicats et des associations</i>
	832-1-4-4-07 <i>Faciliter le droit de grève (art8 PIDESC)</i>
832-1-4-5	La promotion du droit au développement est menée
	832-1-4-5-01 <i>Faciliter la réalisation du droit de disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles (art1 PIDESC)</i>
	832-1-4-5-02 <i>Favoriser la répartition équitable de la richesse nationale et des ressources naturelles</i>
	832-1-4-5-03 <i>Promouvoir la réduction de la pauvreté et lutter contre l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale, la marginalisation sociale</i>
	832-1-4-5-04 <i>Promouvoir le droit au développement</i>
	832-1-4-5-05 <i>Modérer ou réconcilier les principaux clivages sociétaux</i>
	832-1-4-5-06 <i>Promouvoir la participation des citoyens au processus de développement</i>
	832-1-4-5-07 <i>Participer à la lutte contre la détérioration de l'environnement</i>
832-1-5	ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS
832-1-5-1	L'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter
	832-1-5-1-01 <i>Encourager et appuyer la création et le développement des ONG pour la promotion et la protection des droits de l'homme</i>
	832-1-5-1-02 <i>Accroître l'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme, de paix, de non-discrimination, de tolérance, de justice sociale, de compréhension et de respect mutuels</i>
	832-1-5-1-03 <i>Promouvoir et faciliter l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle</i>
	832-1-5-1-04 <i>Faciliter l'enseignement des droits de l'homme et des libertés fondamentales à tous les niveaux de l'enseignement</i>
	832-1-5-1-05 <i>Élaborer de nouveaux principes et idées dans le domaine des droits de l'homme d'en discuter et d'en promouvoir la reconnaissance</i>
	832-1-5-1-06 <i>Établir et maintenir un dialogue politique et social, ainsi que la transparence et la confiance entre les dirigeants politiques et les populations</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-2	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE
832-2-1	PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES
832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée
832-2-1-1-01	<i>Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu</i>
832-2-1-1-02	<i>Promouvoir un système de gouvernement représentatif</i>
832-2-1-1-03	<i>Garantir l'accès égal et transparent aux médias</i>
832-2-1-1-04	<i>Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique</i>
832-2-1-1-05	<i>Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique</i>
832-2-1-1-06	<i>Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques</i>
832-2-1-1-07	<i>Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus</i>
832-2-1-1-08	<i>Éviter les violences pendant et après les élections.</i>
832-2-1-1-09	<i>Promouvoir des élections libres et transparentes</i>
832-2-1-1-10	<i>Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs</i>
832-2-1-1-11	<i>Promouvoir l'accès au financement de campagne</i>
832-2-1-1-12	<i>Suivre les traitements des infractions électorales</i>
832-2-1-1-13	<i>Sensibiliser la population à participer à l'élection</i>
832-2-1-1-14	<i>Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections</i>
832-2-1-1-15	<i>Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes</i>
832-2-1-1-16	<i>Garantir l'indépendance des médias publics</i>
832-2-1-1-17	<i>Enraciner la culture de l'alternance politique</i>
832-2-1-1-18	<i>Promouvoir les accords informels de non agression des candidats</i>
832-2-1-1-19	<i>Instaurer une procédure de supervision électorale</i>
832-2-1-1-20	<i>Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections</i>
832-2-1-1-21	<i>Garantir la liberté de faire campagne</i>
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée
832-2-2-1-01	<i>Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques</i>
832-2-2-1-02	<i>Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques</i>
832-2-2-1-03	<i>Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-2	Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter
832-2-2-2-01	<i>Promouvoir dans la pratique le droit d'accès des citoyens à l'information gouvernementale</i>
832-2-2-2-02	<i>Promouvoir la participation effective des citoyens aux processus démocratiques et de développement et à la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-2-03	<i>Organiser la consultation systématique des usagers sur la fourniture de services</i>
832-2-2-2-04	<i>Augmenter le degré de confiance de la population quant à l'aptitude du gouvernement à résoudre les grands problèmes de la société et quant à sa propre capacité à l'influencer</i>
832-2-2-2-05	<i>Développer les procédures ouvertes et systématiques de consultation publique sur la politique gouvernementale et la législation</i>
832-2-2-2-06	<i>Instaurer des procédures de plainte et de recours</i>
832-2-2-3	Des réformes pertinentes des structures de l'État sont priorisées
832-2-2-3-01	<i>Participer au processus de modernisation des institutions</i>
832-2-2-3-02	<i>Entreprendre des réformes pertinentes des structures de l'Etat,</i>
832-2-2-4	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé
832-2-2-4-01	<i>Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance</i>
832-2-2-4-02	<i>Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes</i>
832-2-2-4-03	<i>Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers</i>
832-2-2-4-04	<i>Lutter contre les obstructions administratives</i>
832-2-2-4-05	<i>Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base</i>
832-2-2-4-06	<i>Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-4-07	<i>Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle</i>
832-2-2-4-08	<i>Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques</i>
832-2-2-4-09	<i>Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics</i>
832-2-2-5	La promotion de la gestion efficace de la dette publique est renforcée
832-2-2-5-01	<i>Renforcer la capacité du gouvernement à suivre une stratégie de planification et de développement sans l'intervention ou les conditions de bailleurs de fonds ou d'entreprises étrangères</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

	832-2-2-5-02	<i>Promouvoir la gestion efficace de la dette publique</i>
832-2-3	PROMOUVOIR L'INTEGRITE DANS LA VIE PUBLIQUE	
832-2-3-1	La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée	
	832-2-3-1-01	<i>Promouvoir l'implication de la société civile dans les activités et la promotion de la lutte contre la corruption</i>
	832-2-3-1-02	<i>Assurer l'efficacité et l'indépendance des procédures et sanctions en matière d'application de la législation anti-corruption dans différents domaines de la vie publique</i>
	832-2-3-1-03	<i>Participer à la protection réelle des responsables publics et le public contre la corruption</i>
	832-2-3-1-04	<i>Sensibiliser à la condamnation et la répression des actes de corruption, des infractions et de l'impunité dans les services publics</i>
	832-2-3-1-05	<i>Participer à améliorer de la performance du secteur public et à la lutte contre la corruption</i>
	832-2-3-1-06	<i>Promouvoir la moralisation de la vie publique</i>
832-2-3-2	La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée	
	832-2-3-2-01	<i>Éviter l'influence des entreprises et des intérêts économiques puissants sur la politique publique</i>
	832-2-3-2-02	<i>Renforcer la confiance publique dans l'intégrité des responsables et services publics.</i>
	832-2-3-2-03	<i>Promouvoir la transparence dans la gouvernance des entreprises et assurer l'égalité de traitement</i>
	832-2-3-2-04	<i>Promouvoir le développement du secteur privé par la mise en place, entre autres, d'un cadre législatif et réglementaire adéquat.</i>
	832-2-3-2-05	<i>Assurer les influences des entreprises et des intérêts économiques à l'abri de toute forme de corruption</i>
	832-2-3-2-06	<i>Orienter la réglementation des entreprises suivant l'intérêt public</i>
	832-2-3-2-07	<i>Promouvoir la transparence des relations d'affaires avec le gouvernement</i>
832-2-4	RENFORCER LE ROLE ET L'EFFICACITE DEMOCRATIQUE DU PARLEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES	
832-2-4-1	La contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie va augmenter	
	832-2-4-1-01	<i>Garantir l'activité pleine des partis sans harcèlement</i>
	832-2-4-1-02	<i>Assurer la contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie</i>
	832-2-4-1-03	<i>Éradiquer le favoritisme envers les bailleurs de fonds des partis.</i>
	832-2-4-1-04	<i>Favoriser la variété de composition sociale des membres des partis</i>
	832-2-4-1-05	<i>Renforcer les influences des membres sur la politique des partis et les sélections de candidats</i>
	832-2-4-1-06	<i>Promouvoir le financement public des partis politiques</i>
	832-2-4-1-07	<i>Encourager un processus approprié de financement des partis</i>
832-2-4-2	L'efficacité des pouvoirs du Parlement va augmenter	
	832-2-4-2-01	<i>Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour initier, examiner et amender la législation</i>
	832-2-4-2-02	<i>Renforcer l'efficacité des procédures de contrôle des finances publiques</i>
	832-2-4-2-03	<i>Appuyer les partis minoritaires ou d'opposition de lancer des débats, de faire des propositions de loi, de contribuer aux travaux de comité</i>
	832-2-4-2-04	<i>Renforcer le degré d'indépendance du Parlement par rapport à l'exécutif</i>
	832-2-4-2-05	<i>Supprimer la dépendance systématique par rapport à l'exécutif pour tout ce qui est essentiel au fonctionnement du Parlement</i>
	832-2-4-2-06	<i>Initier des forums de réflexion et de débat sur les questions d'intérêt public avec les partis et avec les parlementaires</i>
	832-2-4-2-07	<i>Appuyer le rôle et l'efficacité des comités parlementaires</i>
	832-2-4-2-08	<i>Participer au développement de la couverture médiatique de l'activité législative</i>
	832-2-4-2-09	<i>Renforcer le degré de liberté des membres du Parlement dans l'expression de leurs opinions</i>
	832-2-4-2-10	<i>Promouvoir l'assistance de la Cour des comptes au Parlement</i>
	832-2-4-2-11	<i>Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour surveiller l'exécutif et le rendre responsable de ses actes</i>
	832-2-4-2-12	<i>Développer un rôle significatif d'influence des oppositions sur les ordres de jour et débat</i>
832-2-5	RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DES FORCES MILITAIRES ET POLICIERES	
832-2-5-1	Le contrôle civil des forces militaires est effectif	
	832-2-5-1-01	<i>Éviter les abus de pouvoir de toute sorte</i>
	832-2-5-1-02	<i>Faire suivre les dossiers des violences policières sensibles</i>
	832-2-5-1-03	<i>Sensibiliser la responsabilité des services de police et de sécurité, notamment sur les réglementations relatives à l'usage de la force, le traitement des suspects, les atteintes à la vie privée</i>
	832-2-5-1-04	<i>Solliciter les services de police et de sécurité de rendre compte de leurs activités</i>
	832-2-5-1-05	<i>Promouvoir la baisse des décès et blessures subis par les suspects ou par les personnes qui exercent leurs droits civils et politiques légitimes</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE
832-3-1	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE
832-3-1-1	La promotion de la liberté de la presse est effective
832-3-1-1-01	Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires
832-3-1-1-02	Renforcer les normes de l'industrie médiatique
832-3-1-1-03	Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société
832-3-1-1-04	Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias
832-3-1-1-05	Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises
832-3-1-1-06	Promouvoir l'indépendance éditoriale
832-3-1-1-07	Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias
832-3-1-1-08	Promouvoir la liberté de la presse
832-3-1-1-09	Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias
832-3-1-1-10	Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques
832-3-1-1-11	Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations
832-3-2	DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS
832-3-2-1	Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter
832-3-2-1-01	Augmenter les impacts publics de l'existence des associations
832-3-2-1-02	Promouvoir la participation citoyenne et les partenariats avec la société civile
832-3-2-1-03	Promouvoir la pleine participation des citoyens à la vie publique
832-3-2-1-04	Augmenter le degré de participation citoyenne dans les associations bénévoles, les associations autogérées et autres activités publiques bénévoles
832-3-2-1-05	Apporter un soutien à l'existence et au fonctionnement de la société civile
832-3-2-1-06	Promouvoir la création des associations bénévoles, des groupes de citoyens, des mouvements sociaux
832-3-2-1-07	Renforcer le degré de participation des femmes dans la vie politique et aux postes de responsabilité publique, à tous les niveaux
832-3-2-1-08	Aider à la création des conditions légales propices à l'épanouissement des organisations de la société civile.
832-3-3	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE
832-3-3-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée
832-3-3-1-01	Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective
832-3-3-1-02	Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé
832-3-3-1-03	Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale
832-3-3-1-04	Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action
832-3-3-1-05	Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée
832-3-3-1-06	Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques
832-3-3-1-07	Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional
832-3-3-1-08	Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central
832-3-3-1-09	Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT		
910	Démocratie et Bonne Gouvernance		
832	Démocratie		
832-4	CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE		
832-4-1	PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES		
832-4-1-1	L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée		
832-4-1-1-01	<i>Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme</i>		
832-4-1-1-02	<i>Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles</i>		
832-4-1-1-03	<i>Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie</i>		
832-4-1-1-04	<i>Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques</i>		
832-4-1-1-05	<i>Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux</i>		
832-4-1-1-06	<i>Renforcer la culture, la démocratie et la paix</i>		
832-4-2	CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS		
832-4-2-1	Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés		
832-4-2-1-01	<i>Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine</i>		
832-4-2-1-02	<i>Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays</i>		
832-4-2-1-03	<i>Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux</i>		
832-4-2-1-04	<i>Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels</i>		
832-4-2-1-05	<i>Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde</i>		
832-4-2-1-06	<i>Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme</i>		
832-4-2-1-07	<i>Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international</i>		
832-4-2-1-08	<i>Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme</i>		
832-4-3	RENFORCER L'IMPACT DEMOCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER		
832-4-3-1	La ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme va augmenter		
832-4-3-1-01	<i>Sensibiliser le gouvernement pour le dépôt de la ratification du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples</i>		
832-4-3-1-02	<i>Appuyer la ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme</i>		
832-4-3-1-03	<i>Sensibiliser l'autorité à faire une déclaration spéciale acceptant la compétence de la Cour de justice africaine et de la Cour des droits de l'homme et des peuples</i>		

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-1	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES					
832-1-1	RENFORCER L'INCLUSIVITE DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE					
832-1-1-1	La lutte contre l'apatride et de l'exclusion est menée					
832-1-1-1-R1	Pourcentage des apatrides réglés	%	0	50%	75%	75%
832-1-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE					
832-1-2-1	L'instauration de l'État de droit est renforcée					
832-1-2-1-R1	Nombre de sensibilisations	Nombre	0	70	70	70
832-1-2-1-R2	Nombre d'inégalités traitées	Nombre	0	30	30	30
832-1-2-1-R3	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	0	20	20	20
832-1-2-1-R4	Nombre d'interpellations	Nombre	0	60	60	60
832-1-2-2	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée					
832-1-2-2-R1	Nombre de protections traitées	Nombre	0	100	100	100
832-1-2-2-R2	Nombre de saisine du CSM	Nombre	0	300	300	300
832-1-2-2-R3	Nombre d'interventions contre les manipulations	Nombre	0	10	10	10
832-1-2-2-R4	Nombre d'interventions	Nombre	0	100	100	100
832-1-2-2-R5	Nombre des textes proposés	Nombre	0	15	15	15

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-1-3	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES					
832-1-3-1	La protection effective de la population est renforcée					
832-1-3-1-R1	Nombre de sensibilisations contre les violences physiques	Nombre	0	50	50	50
832-1-3-1-R2	Pourcentage d'augmentation du degré d'inclusivité	%	0	5%	5%	5%
832-1-3-1-R3	Nombre des mesures de prévention	Nombre	0	80	80	80
832-1-3-1-R4	Nombre de sensibilisations pour la protection -zones rouges	Nombre	0	10	10	10
832-1-3-2	La promotion des droits et libertés est renforcée					
832-1-3-2-R1	Nombre d'entités contrôlées	Nombre	0	200	200	200
832-1-3-2-R2	Pourcentage d'interventions sur les projets de grève	%	0	100%	100%	100%
832-1-3-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de liberté	%	0	5%	5%	5%
832-1-3-3	Le traitement avec dignité de personnes privées de sa liberté est assuré					
832-1-3-3-R1	Nombre de contrôles	Nombre	0	600	600	600
832-1-3-3-R2	Pourcentage maximal de la détention préventive	%	0	45%	40%	35%
832-1-3-3-R3	Nombre d'enquêtes sur leurs traitements	Nombre	0	300	300	300
832-1-3-3-R4	Nombre des textes proposés	Nombre	0	10	10	10
832-1-3-4	Les possibilités de recours juridictionnel vont augmenter					
832-1-3-4-R1	Nombre de dossiers traités (arrestation ou de détention illégale)	Nombre	0	500	500	500
832-1-3-4-R2	Pourcentage des dossiers traités (victimes d'une violation des DH)	%	0	100%	100%	100%
832-1-3-4-R3	Nombre des dossiers traités (assistance juridique)	Nombre	0	5000	5000	5000
832-1-3-4-R4	Nombre de recours sur la détention illégale	Nombre	0	500	500	500
832-1-3-5	La protection des groupes vulnérables est assurée					
832-1-3-5-R1	Nombre d'interpellations -les droits des groupe vulnérables	Nombre	0	100	100	100
832-1-3-5-R2	Nombre d'interpellations - protection des groupes vulnérables	Nombre	0	100	100	100
832-1-3-5-R3	Nombre des textes proposés	Nombre	0	10	10	10
832-1-3-5-R4	Nombre de contrôles -procédures d'application	Nombre	0	50	50	50
832-1-3-5-R5	Nombre de sensibilisations -genre dans la sphère publique	Nombre	0	5	5	5
832-1-3-5-R6	Nombre de sensibilisations sur le CEDAW	Nombre	0	5	5	5
832-1-3-5-R7	Nombre de sensibilisations sur les objectifs des droits de l'homme	Nombre	0	10	10	10
832-1-3-5-R8	Nombre des dossiers traités - main-d'œuvre enfantine	Nombre	0	1000	1000	1000
832-1-3-5-R9	Procédures opérationnelles - procédures de plainte et de recours	BOOLEEN (O/N)	0	VRAI	VRAI	VRAI
832-1-3-5-RA	Nombre des textes proposés - droits des femmes et des enfants	Nombre	0	3	3	3
832-1-3-5-RB	Nombre des textes proposés - protection des groupes vulnérables	Nombre	0	3	3	3
832-1-3-5-RC	Nombre d'interpellations - discrimination et d'exclusion	Nombre	0	100	100	100

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-1-4	FACILITER LA REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX					
832-1-4-1	La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée					
832-1-4-1-R1	Nombre de propositions -droit d'être à l'abri de la faim	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-1-R2	Nombre de propositions contre la malnutrition chronique	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré à l'accès à l'eau potable	%	0	2%	2%	2%
832-1-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des bien-être général	%	0	2%	2%	2%
832-1-4-1-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des besoins vitaux	%	0	2%	2%	2%
832-1-4-2	La protection du droit à la santé est renforcée					
832-1-4-2-R1	Nombre d'interpellations -niveau de vie suffisant et santé	Nombre	0	10	10	10
832-1-4-2-R2	Nombre d'interventions pour le meilleur état de santé	Nombre	0	100	100	100
832-1-4-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de l'accès à la santé	%	0	2%	2%	2%
832-1-4-2-R4	Nombre d'interventions – assistance maternité	Nombre	0	100	100	100
832-1-4-2-R5	Nombre d'interventions – aide médicale	Nombre	0	100	100	100
832-1-4-3	La promotion de l'exclusivité du droit à l'éducation est renforcée					
832-1-4-3-R1	Nombre d'interpellations -Gratuité de l'enseignement	Nombre	0	10	10	10
832-1-4-3-R2	Nombre d'interpellations - 'exclusivité du droit à l'éducation	Nombre	0	10	10	10
832-1-4-3-R3	Nombre d'interpellations - caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire	Nombre	0	10	10	10
832-1-4-4	La promotion du droit au travail et à la protection contre le chômage est assurée					
832-1-4-4-R1	Nombre d'interventions - privation de ses propres moyens de subsistance	Nombre	0	100	100	100
832-1-4-4-R2	Nombre d'interventions -liberté des syndicats et des associations	Nombre	0	100	100	100
832-1-4-4-R3	Nombre de contrôles -salaire égal pour un travail égal	Nombre	0	20	20	20
832-1-4-4-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de couverture de la sécurité sociale	%	0	5%	5%	5%
832-1-4-4-R5	Nombre de recommandations -le droit au travail	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-4-R6	Nombre de recommandations -le droit à la sécurité sociale	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-4-R7	Nombre de négociations -droit de grève	Nombre	0	10	10	10
832-1-4-5	La promotion du droit au développement est menée					
832-1-4-5-R1	Nombre d'interventions -droit de disposer librement de leurs richesses	Nombre	0	100	100	100
832-1-4-5-R2	Nombre d'interventions - détérioration de l'environnement	Nombre	0	10	10	10
832-1-4-5-R3	Nombre de recommandations - réduction de la pauvreté	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-5-R4	Augmentation du degré de participation	%	0	5%	5%	5%
832-1-4-5-R5	Nombre de recommandations -le droit au développement	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-5-R6	Nombre de recommandations - répartition équitable de la richesse	Nombre	0	3	3	3
832-1-4-5-R7	Nombre de recommandations - clivages sociétaux	Nombre	0	3	3	3

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT						
910	Démocratie et Bonne Gouvernance						
832	Démocratie						
	832-1-4-5-R7	Nombre de recommandations - clivages sociétaux	Nombre				
832-1-5	ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS						
	832-1-5-1	L'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter					
	832-1-5-1-R1	Nombre d'ONG créés	Nombre	0	20	20	20
	832-1-5-1-R2	Nombre de dialogues	Nombre	0	5	5	5
	832-1-5-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré d'adhésion	%	0	5%	5%	5%
	832-1-5-1-R4	Nombre de recyclages des enseignants	Nombre	0	1	1	1
	832-1-5-1-R5	Pourcentage d'écoles impliquées	%	0	75%	85%	95%
	832-1-5-1-R6	Nombre de publications concernant les droits de l'homme	Nombre	0	50	50	50

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-2	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE					
832-2-1	PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES					
832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée					
832-2-1-1-R1	Nombre de projets de société	Nombre	0	40	40	40
832-2-1-1-R2	Nombre de propositions contre les conflits électoraux	Nombre	0	2	2	2
832-2-1-1-R3	Nombre de recommandations - meilleures pratiques	Nombre	0	3	3	3
832-2-1-1-R4	Nombre de sensibilisations - composition sociale	Nombre	0	5	5	5
832-2-1-1-R5	Nombre de sensibilisations - alternance politique	Nombre	0	10	10	10
832-2-1-1-R6	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	0	40	40	40
832-2-1-1-R7	Nombre d'interventions	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-R8	Nombre d'interventions - couverture médiatique	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-R9	Nombre minimum des femmes candidats	Nombre	0	3000	3000	3000
832-2-1-1-RA	Augmentation de la satisfaction des candidats envers les médias	%	0	10%	10%	10%
832-2-1-1-RB	Pourcentage de diminution des violences	Nombre	0	50%	75%	85%
832-2-1-1-RC	Nombre d'assistance électorale	Nombre	0	40	40	40
832-2-1-1-RD	Nombre d'accords de non agression effectués	Nombre	0	1	1	1
832-2-1-1-RE	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	0	1000	1000	1000
832-2-1-1-RF	Nombre d'inculpations	Nombre	0	50	50	50
832-2-1-1-RG	Nombre d'interventions -système de gouvernement représentatif	Nombre	0	5	5	5
832-2-1-1-RH	Nombre d'interventions -liberté de faire campagne	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-RI	Nombre d'interventions -élections libres et transparentes	Nombre	0	10	10	10
832-2-1-1-RJ	Nombre de contrôles -procédures d'inscription et de vote	Nombre	0	200	200	200
832-2-1-1-RK	Nombre de mesures pour éviter les obstructions	Nombre	0	20	20	20
832-2-1-1-RL	Nombre de procédures créées	Nombre	0	1	1	1

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF					
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée					
832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	<i>Nombre</i>	0	20	20	20
832-2-2-1-R2	Pourcentage de diminution du nombres des infractions et irrégularités financières constaté	%	0	30%	15%	15%
832-2-2-1-R3	Nombre de réformes proposées	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-2-2	Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter					
832-2-2-2-R1	Nombre de Procédures de consultations publiques élaboré	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-2-2-2-R2	Nombre des consultations publiques systématiques	<i>Nombre</i>	0	10	20	30
832-2-2-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de réactivité	%	0	50%	5%	5%
832-2-2-2-R4	Pourcentage d'augmentation des publications officielles	%	0	50%	5%	5%
832-2-2-2-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de participation	%	0	50%	5%	5%
832-2-2-2-R6	Nombre des procédures opérationnelles - plainte et recours	<i>Nombre</i>	0	1	1	1
832-2-2-3	Des réformes pertinentes des structures de l'État sont priorisées					
832-2-2-3-R1	Nombre d'interventions - modernisation des institutions	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-2-3-R2	Nombre de reformes proposées - structures de l'Etat	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-2-4	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé					
832-2-2-4-R1	Nombre d'interpellations - accessibilité et la fiabilité des services publics	<i>Nombre</i>	0	50	50	50
832-2-2-4-R2	Nombre d'interpellations - obstructions administratives	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-2-2-4-R3	Nombre d'interpellations -services sociaux de base	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-2-2-4-R4	Nombre de propositions - utilisation des ressources publiques	<i>Nombre</i>	0	3	3	3
832-2-2-4-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de transparence	%	0	50%	5%	5%
832-2-2-4-R6	Nombre des comptes apurés	<i>Nombre</i>	0	210	210	210
832-2-2-4-R7	Nombre des missions LEAN effectuées	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-2-2-4-R8	Nombre d'interpellations - indépendance de la Cour des comptes	<i>Nombre</i>	0	3	3	3
832-2-2-4-R9	Nombre de réformes proposées	<i>Nombre</i>	0	1	1	1
832-2-2-5	La promotion de la gestion efficace de la dette publique est renforcée					
832-2-2-5-R1	Nombre de recommandations - gestion efficace de la dette publique	<i>Nombre</i>	0	3	3	3
832-2-2-5-R2	Nombre de recommandations - capacité du gouvernement	<i>Nombre</i>	0	3	3	3

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-2-3	PROMOUVOIR L'INTEGRITE DANS LA VIE PUBLIQUE					
832-2-3-1	La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée					
832-2-3-1-R1	Nombre de contrôles -effectivité des sanctions	<i>Nombre</i>	0	20	20	20
832-2-3-1-R2	Nombre de coopérations avec le BIANCO	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-2-3-1-R3	Pourcentage d'augmentation des OSC dans la lutte	%	0	10%	10%	10%
832-2-3-1-R4	Nombre de sensibilisations contre la corruption	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-2-3-1-R5	Nombre de standards de service proposés	<i>Nombre</i>	0	50	50	50
832-2-3-1-R6	Nombre de dossiers traités - impunité	<i>Nombre</i>	0	500	500	500
832-2-3-2	La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée					
832-2-3-2-R1	Nombre de réformes proposées - développement du secteur privé	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-3-2-R2	Nombre de réformes proposées - réglementation des entreprises	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-3-2-R3	Nombre de sensibilisations -forme de corruption politique	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-3-2-R4	Pourcentage de diminution les circuits informels	%	0	40%	5%	5%
832-2-3-2-R5	Nombre d'enquêtes des responsables	<i>Nombre</i>	0	40	40	40
832-2-3-2-R6	Nombre d'interpellations - influence des entreprises sur la politique	<i>Nombre</i>	0	5	5	5
832-2-3-2-R7	Nombre de sensibilisations - transparence des relations d'affaires	<i>Nombre</i>	0	5	5	5

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-2-4	RENFORCER LE ROLE ET L'EFFICACITE DEMOCRATIQUE DU PARLEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES					
832-2-4-1	La contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie va augmenter					
832-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations - favoritisme envers les bailleurs	Nombre	0	5	5	5
832-2-4-1-R2	Nombre de sensibilisations - financement public	Nombre	0	10	10	10
832-2-4-1-R3	Nombre de sensibilisations - la variété de composition sociale	Nombre	0	5	5	5
832-2-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation des adhésions dans les partis	%	0	10 %	10 %	10 %
832-2-4-1-R5	Nombre des partis dans les normes	Nombre	0	50	50	50
832-2-4-1-R6	Nombre d'interpellations - les influences des membres	%	0	30%	30%	30%
832-2-4-1-R7	Nombre de sensibilisations - processus approprié de financement	Nombre	0	4	4	4
832-2-4-2	L'efficacité des pouvoirs du Parlement va augmenter					
832-2-4-2-R1	Nombre de réformes proposées - contrôle des finances publiques	Nombre	0	2	2	2
832-2-4-2-R2	Nombre de sensibilisations - couverture médiatique de l'activité législative	Nombre	0	2	2	2
832-2-4-2-R3	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur le contrôle	Nombre	0	7	7	7
832-2-4-2-R4	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	0	3	3	3
832-2-4-2-R5	Nombre d'interpellations - dépendance systématique par rapport à l'exécutif	Nombre	0	4	4	4
832-2-4-2-R6	Nombre d'interventions - assistance de la Cour des comptes	Nombre	0	10	10	10
832-2-4-2-R7	Nombre d'interventions -comités parlementaires	Nombre	0	5	5	5
832-2-4-2-R8	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur la législation	Nombre	0	5	5	5
832-2-4-2-R9	Nombre de sensibilisations - expression d'opinions	Nombre	0	10	10	10
832-2-4-2-RA	Nombre d'interventions -influence des oppositions	Nombre	0	4	4	4
832-2-4-2-RB	Nombre d'interventions -partis minoritaires	Nombre	0	10	10	10
832-2-4-2-RC	Nombre de forums -questions d'intérêt public	Nombre	0	4	4	4
832-2-5	RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DES FORCES MILITAIRES ET POLICIERES					
832-2-5-1	Le contrôle civil des forces militaires est effectif					
832-2-5-1-R1	Nombre de demande de rapport	Nombre	0	60	60	60
832-2-5-1-R2	Nombre de dossiers réactivés	Nombre	0	2	2	2
832-2-5-1-R3	Pourcentage des inculpés effectuant des aveux enquêtées	%	0	100%	100%	100%
832-2-5-1-R4	Nombre maximum d'abus de pouvoir révélés	Nombre	0	20	20	20
832-2-5-1-R5	Nombre maximum des personnes blessées	Nombre	0	2	2	2

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2018	2019	2020	2021
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT							
910	Démocratie et Bonne Gouvernance							
832	Démocratie							
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE							
832-3-1	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE							
832-3-1-1	La promotion de la liberté de la presse est effective							
832-3-1-1-R1	Nouveau support national utilisé	BOOLEÉEN (O/N)		0	Oui	Oui	Oui	
832-3-1-1-R2	Nombre d'interpellations contre la dominance ou la manipulation des médias	Nombre		0	10	10	10	10
832-3-1-1-R3	Nombre de réformes proposées - industrie médiatique	Nombre		0	2	2	2	2
832-3-1-1-R4	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	Nombre		0	3	3	3	3
832-3-1-1-R5	Nombre de sensibilisations - indépendance des médias	Nombre		0	5	5	5	5
832-3-1-1-R6	Nombre de sensibilisations - indépendance éditoriale	Nombre		0	2	2	2	2
832-3-1-1-R7	Nombre d'interpellations - efficacité des médias	Nombre		0	10	10	10	10
832-3-1-1-R8	Points maximaux sur la liberté de presse	Point		0	24	24	24	24
832-3-1-1-R9	Pourcentage d'interventions - Protection du droit de citoyen	%		0	100%	100%	100%	100%
832-3-1-1-RA	Pourcentage d'interventions contre des lois restrictives	%		0	100%	100%	100%	100%
832-3-1-1-RB	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%		0	100%	100%	100%	100%
832-3-2	DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS							
832-3-2-1	Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter							
832-3-2-1-R1	Nombre d'accords effectués	Nombre		0	20	20	20	20
832-3-2-1-R2	Nombre de réformes proposées	Nombre		0	1	1	1	1
832-3-2-1-R3	Nombre des OSC aidées	Nombre		0	10	10	10	10
832-3-2-1-R4	Pourcentage d'augmentation du nombres des OSC	%		0	5%	5%	5%	5%
832-3-2-1-R5	Pourcentage d'augmentation des bénévoles	%		0	10%	10%	10%	10%
832-3-2-1-R6	Pourcentage d'augmentation des femmes responsables	%		0	5%	5%	5%	5%
832-3-2-1-R7	Pourcentage d'augmentation des impacts des association	%		0	3%	3%	3%	3%
832-3-2-1-R8	Pourcentage d'augmentation de la participation des citoyens	%		0	5%	5%	5%	5%

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
832-3-3	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE					
832-3-3-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée					
832-3-3-1-R1	Nombre d'accords effectués - coopération des gouvernements locaux	<i>Nombre</i>	0	40	40	40
832-3-3-1-R2	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	<i>Nombre</i>	0	1	1	1
832-3-3-1-R3	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-3-3-1-R4	Nombre d'interpellations - responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux	<i>Nombre</i>	0	7	7	7
832-3-3-1-R5	Nombre minimal des communes dans l'OPCI promoteur	<i>Nombre</i>	0	500	500	500
832-3-3-1-R6	Nombre d'interventions - diminution de contrôle	<i>Nombre</i>	0	10	10	10
832-3-3-1-R7	Nombre d'interventions - répartition de pouvoir le plus approprié	<i>Nombre</i>	0	20	20	20
832-3-3-1-R8	Nombre maximal de plaintes - services du gouvernement local	<i>Nombre</i>	0	1000	1000	1000
832-3-3-1-R9	Nombre d'interpellations - ressource nécessaire	<i>Nombre</i>	0	15	15	15

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2018	2019	2020	2021
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-4	CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE					
832-4-1	PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES					
832-4-1-1	L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée					
832-4-1-1-R1	Nombre de réflexions publiées	Nombre	0	5	5	5
832-4-1-1-R2	Augmentation du degré d'intégration des traditions dans la démocratie	%	0	20%	20%	20%
832-4-1-1-R3	Nombre dialogues effectués	Nombre	0	3	3	3
832-4-2	CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS					
832-4-2-1	Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés					
832-4-2-1-R1	Augmentation du nombre de postes occupés	Nombre	0	1	1	1
832-4-2-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	0	2	2	2
832-4-2-1-R3	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	0	20	20	20
832-4-2-1-R4	Nombre des bonnes pratiques relevées	Nombre	0	10	10	10
832-4-2-1-R5	Nombre de sensibilisations - instruments internationaux	Nombre	0	2	2	2
832-4-2-1-R6	Nombre de sensibilisations - adhésion de l'État aux valeurs et principes universels	Nombre	0	3	3	3
832-4-2-1-R7	Nombre des bonnes pratiques proposées	Nombre	0	1	1	1
832-4-2-1-R8	Nombre de publications sur les pratiques ciblées	Nombre	0	5	5	5
832-4-3	RENFORCER L'IMPACT DEMOCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER					
832-4-3-1	La ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme va augmenter					
832-4-3-1-R1	Nombre de sensibilisations - déclaration spéciale acceptant la compétence des Cours africaines	Nombre	0	5	5	5
832-4-3-1-R2	Nombre d'interpellations -dépôt de la ratification	Nombre	0	3	3	3
832-4-3-1-R3	Nombre d'instruments ratifiés	Nombre	0	3	3	3

92 - COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE
DES DROITS DE L'HOMME

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME		
920	Droits de l'Homme		
069	Administration et Coordination		
069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH		
069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme		
069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays		
069-1-1-1-01	<i>Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régional des droits de l'Homme, en application de ses obligations</i>		
069-1-1-1-02	<i>Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar et s'assurer de leur mise en œuvre effective</i>		
069-1-1-1-03	<i>Renforcer le dispositif institutionnel</i>		
069-1-1-1-04	<i>Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationales</i>		
069-1-1-1-05	<i>Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne</i>		
069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place		
069-1-1-2-01	<i>Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays</i>		
069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture		
069-1-1-3	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre		
069-1-1-3-01	<i>Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines</i>		

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME		
920	Droits de l'Homme		
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme		
834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar		
834-1-1	Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme		
834-1-1-1	La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée		
	834-1-1-1-01	<i>Assurer la promotion des droits de la femme et de l'enfant à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication</i>	
834-1-2	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays		
834-1-2-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit		
	834-1-2-1-01	<i>Apporter et faciliter l'assistance judiciaire aux victimes de violation des droits de l'Homme, en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables</i>	
834-1-3	Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme		
834-1-3-1	Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits		
	834-1-3-1-01	<i>Prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales pertinentes</i>	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
069	Administration et Coordination						
069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH						
069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme						
069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays						
069-1-1-1-R1	Nombre de textes vérifiés	Nombre	0	20	25	30	
069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	0	10	12	15	
069-1-1-1-R3	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	0	5	6	7	
069-1-1-1-R4	Temps d'élaboration des rapports d'activités	Mois	0	4	3	2	
069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	0	2	3	4	
069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place						
069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	0	11	22	
069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture						
069-1-1-3	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre						
069-1-1-3-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	0	5	4	2	

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2018	2019	2020	2021
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme						
834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar						
834-1-1	Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme						
834-1-1-1	La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée						
834-1-1-1-R1	Taux de couverture national de la vulgarisation des droits de l'Homme	Taux	0	50%	80%	100%	
834-1-2	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays						
834-1-2-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit						
834-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	0	120	130	150	
834-1-3	Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme						
834-1-3-1	Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits						
834-1-3-1-R1	Nombre d'établissements pénitentiaires visités	Nombre	0	35	50	70	

93 - HAUTE COUR DE JUSTICE

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
070	Administration et Coordination
070-1	<u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u>
070-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE
070-1-1-1	BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES
070-1-1-1-01	<i>Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances</i>
070-1-1-1-02	<i>Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-1-03	<i>Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais</i>
070-1-1-2	CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES
070-1-1-2-01	<i>Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement</i>
070-1-1-2-02	<i>Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-2-03	<i>Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-2-04	<i>Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>

LF 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants
835-1	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT
835-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
835-1-1-1	EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS
835-1-1-1-01	<i>Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice</i>
835-1-1-1-02	<i>Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice</i>

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
070	Administration et Coordination					
070-1	<u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u>					
070-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE					
070-1-1-1	BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES					
070-1-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de la Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	0	98	100	100
070-1-1-2	CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES					
070-1-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	<i>Pourcentage</i>	0	70	80	98

LF 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2018	2019	2020	2021	
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants					
835-1	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT					
835-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
835-1-1-1	EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS					
835-1-1-1-R1	Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	Taux	0	50	70	80